


DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.

NOUVELLES

LETTRES ÉDIFIANTES.

NOUVELLES

LETTRES ÉDIFIANTES

DES MISSIONS DE LA CHINE

ET DES INDES ORIENTALES.

TOME TROISIÈME.



A PARIS,

De l'Imprimerie d'Adrien Le Clere, Imprimeur de l'Archevêché de Paris, quai des Augustins, n°. 35.

1818.

NOUVELLES
LETTRES ÉDIFIANTES
DES MISSIONS DE LA CHINE
ET DES INDES ORIENTALES.

Relation de la mission du Su-tchuen en Chine, pour l'année 1791, rédigée par Mgr. de Saint-Martin, évêque de Caradre, coadjuteur du vicaire apostolique de cette province, adressée à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères à Paris, reçue à Londres au mois de décembre 1792.

MESSIEURS ET TRÈS-CHERS CONFRÈRES,

Nous avons été éprouvés cette année par plusieurs persécutions dont Dieu a tiré sa gloire. Le nombre des chrétiens en a été considérablement accru. La seule peine qui nous reste, c'est de ne pouvoir suffire à un si grand nombre. Parmi ces persécutions, il en est une qui devoit, humainement parlant, ruiner la religion dans cette province. Nous

nous sommes vus au moment d'être traduits devant les tribunaux, non précisément comme chrétiens, mais comme rebelles et séditieux. Quoique notre innocence nous répondît qu'en ce cas nous souffririons toujours pour la justice, nous avions peine à soutenir l'horreur d'un pareil jugement, dont les suites nous paroissoient devoir couvrir la religion du dernier opprobre.

Sur la fin de l'année dernière, deux bonzes de la secte des Tao (1) formèrent le complot de détruire la dynastie présente, de massacrer tous les Tartares, et de s'emparer du gouvernement. Ils avoient choisi, pour être empereur, un jeune homme de vingt-trois ans, de la lie du peuple, et chassé de sa famille pour sa mauvaise conduite. Un prétendu physionomiste, qui gagnoit sa vie à dire les bonnes aventures, avoit tiré son horoscope. Il soutenoit que, suivant les règles de son art, ce jeune homme étoit né pour être empereur, qu'il n'y avoit pas le moindre doute, et que, le premier de la première lune chinoise, qui répondoit au premier de février de cette année, il seroit d'abord reconnu comme tel dans la capitale de cette province. Les deux bonzes, ajoutant foi à l'horoscope, ne pensèrent plus qu'à prendre les moyens de réaliser la chose. Ils firent prendre au futur

(1) Voyez tom. I, page 448, note 1.

empereur le nom de Tchou, y ajoutant un surnom qui le mettoit dans la lignée d'un empereur de la dynastie des Mîn, qui a précédé immédiatement celle qui règne aujourd'hui. Bientôt après ils firent part de leur projet à quelques dignitaires riches et superstitieux, et leur promirent les plus grandes distinctions. Ceux-ci, par leur crédit, leur en attirèrent un grand nombre d'autres. En peu de temps ils se trouvèrent soutenus d'hommes et d'argent au-delà de toute espérance. Il est inconcevable à quel excès de vertige et d'enthousiasme le peuple s'est porté. Il se laissoit étourdir par les contes les plus absurdes et les plus dénués de vraisemblance; se dépouilloit, sans autre examen, de la meilleure partie de ses terres, qu'il vendoit ou donnoit en gage au plus vil prix, et regardoit comme une insigne faveur l'acceptation que ces malheureux bonzes vouloient bien faire de son argent. Ces scélérats promettoient des dignités ou mandarinats aux plus généreux, exemptoient les autres des corvées et des tributs auxquels la révolution prochaine devoit donner lieu, et indiquoient à tous des signaux qui devoient les soustraire au carnage qu'on devoit faire d'une partie des citoyens qui n'auroient pas contribué. Ils répandoient le bruit que sept provinces devoient se révolter à la fois, et qu'au bout de trois ans la révolution seroit entièrement consommée par tout

l'empire. C'est ainsi qu'ils parvinrent à séduire, en trois mois de temps, neuf à dix districts de cette province, dont l'étendue peut équivaloir à deux ou trois provinces de France. Il se trouvoit dans ces districts un assez grand nombre de chrétiens. Un nouveau catéchumène, qui avoit embrassé la religion, après avoir perdu tout son bien au jeu, sentit renaître son ambition et sa cupidité. Il tenoit à une famille riche et distinguée, que le principal bonze, chef de la révolte, avoit presque entièrement séduite, et dans laquelle il faisoit assez ordinairement sa résidence. Le nouveau catéchumène fit connoissance avec lui, le reçut dans sa maison, lui fit offre de services, et en tira promesse d'un grand mandarinat. Comme il étoit pauvre, il eut recours aux chrétiens de sa connoissance, à l'effet d'en tirer quelques contributions pour aider la révolte, leur faisant entendre que par ce moyen la religion chrétienne ne seroit point inquiétée sous le nouveau gouvernement, qu'elle jouiroit même de la plus grande liberté. Son frère aîné, baptisé depuis dix ans, et revêtu d'une dignité qu'il avoit achetée dès le temps du paganisme, tomba le premier dans le piége. Son exemple en attira deux ou trois autres, auxquels ils procurèrent une entrevue avec le bonze. Ces chrétiens commencèrent par l'exhorter à embrasser la foi : il leur répondit qu'il étoit chargé de gé-

rer les affaires de l'empereur son maître, qu'il ne les empêchoit pas de gérer les affaires de l'empereur du ciel, parce que sa religion étoit bonne; qu'au reste il n'avoit de bonze que l'habit, dont il se servoit pour réussir plus efficacement, vu les préjugés du peuple. Les chrétiens ajoutèrent qu'ils ne demandoient ni honneurs ni dignités, mais uniquement la liberté de la religion, qui leur fut facilement accordée, et ils promirent de contribuer. Un de ces néophytes vouloit prendre conseil du missionnaire; le catéchumène s'y opposa fortement, disant que nous n'entendions rien à ces affaires du monde, et que nous ferions manquer le coup. On garda donc vis-à-vis de nous le plus grand secret. Personne ne se doutoit de rien. Nous ignoriens même qu'il y eût une révolte de méditée.

Cependant on fabriquoit des armes, on levoit des soldats, on faisoit des drapeaux, on choisissoit les officiers qui devoient commander les troupes. Le généralissime étoit un chef de prétoriens d'une ville du troisième ordre, qui avoit été boucher. Plus de la moitié de sa famille étoit chrétienne, et il avoit deux filles baptisées. Le jour fixé pour l'exécution étoit la nuit du dernier jour de l'an; jour où le peuple se livre à toutes sortes de débauches. On devoit cette nuit massacrer tous les Tartares et les mandarins de la capi-

tale, où l'on avoit déjà introduit à cet effet grand nombre de brigands, et distribué en différens endroits des environs de grands cercueils remplis d'armes qu'on avoit couverts de terre. Le rendez-vous général des troupes étoit dans de grandes montagnes, à une journée et demie de la capitale, où étoient réunis, dit-on, dix à vingt mille bandits. D'autres étoient distribués dans les différens districts : il pouvoit y avoir quarante à cinquante mille hommes armés. Plus le terme approchoit, moins le peuple gardoit de ménagement, tant il étoit persuadé que l'affaire réussiroit à son gré. Dans les marchés et autres places publiques, on ne parloit que de la révolution future ; les prétoriens ou soldats, initiés en grand nombre dans ces mystères, laissoient dire le peuple, et le gouvernement étoit parfaitement tranquille.

Cinq jours avant le terme fixé pour l'exécution, deux chrétiens d'un district voisin, où la fermentation étoit plus grande, vinrent me trouver. Leur dessein, suivant ce que j'appris ensuite, étoit de mettre les chrétiens de l'endroit à contribution pour la même cause. Ils avoient déjà contribué eux-mêmes, et se gardèrent bien de m'en rien dire. Ils m'exposèrent seulement ce qu'ils savoient au sujet de la révolte ; mais ils entrèrent dans tant de détails que je soupçonnai qu'ils étoient de la partie. Je leur en fis de vifs reproches ;

ils nièrent le fait, et me dénoncèrent les deux frères dont j'ai parlé ci-dessus, comme les seuls coupables en ce genre. Pour lors je leur dis : Il n'y a point à balancer ; toute révolte est un crime énorme ; bien loin que les chrétiens puissent la favoriser en quelque manière que ce soit, ils sont obligés en conscience de dénoncer au plus tôt au gouvernement ce qu'ils savent : en conséquence, vous devez d'abord exhorter les deux frères à le faire, pour sauver l'honneur de la religion ; et s'ils le refusent, c'est à vous à dénoncer. Ils parurent disposés à obéir, mais il n'étoit plus temps ; les païens les avoient prévenus, et on commençoit à rechercher les coupables.

Le premier dénonciateur fut un tailleur chargé de faire les habits impériaux. Plusieurs autres païens, effrayés par l'appareil d'un sacrifice humain que ces brigands vouloient faire à leurs drapeaux, vinrent, presque dans le même temps, accuser au prétoire du gouverneur de la province. Aussitôt on envoya dans l'endroit indiqué des soldats qui saisirent beaucoup d'armes, de drapeaux, et trente coupables qui furent conduits à la ville. On les soumit aux questions les plus rigoureuses, pour les forcer à déclarer où étoient les chefs et quels étoient leurs complices. Ils ne tardèrent pas à les dénoncer, et le firent d'autant plus facilement qu'ils ne

doutoient point qu'au terme fixé on ne vînt les délivrer. Le prétendu empereur fut arrêté le lendemain, comme il sortoit de la ville. On trouva sur lui un catalogue qui contenoit les noms des principaux conjurés, les dignités qu'il leur avoit promises, et le compte de l'argent qu'il en avoit reçu. Il se reconnut comme étant l'empereur qui devoit régner, insulta les mandarins avec la dernière impudence, refusa de se mettre à genoux devant eux, suivant l'usage : « Un empereur, disoit-il, ne fléchit pas les genoux devant ses sujets ; dans peu de jours je vous apprendrai à me respecter ». Ce ton hardi parut intimider les juges ; ils ne le firent point maltraiter, et se contentèrent de le garder soigneusement en prison.

Pendant cet intervalle, les soldats se répandoient de tous côtés, et jetoient partout la terreur. A peine le peuple sut-il la cause qui les amenoit, que ce fut un cri général que les chrétiens se révoltoient ; les soldats et les autres prétoriens le disoient ouvertement ; personne ne paroissoit en douter. Informé de ces bruits, un grand mandarin de la capitale voulut donner ordre d'arrêter les chrétiens ; un autre qui lui étoit supérieur et principal juge dans la cause des révoltés s'y opposa fortement. « Si l'on veut compromettre la religion chrétienne dans cette affaire, dit-il, je ne m'en mêlerai plus ; je con-

nois parfaitement cette religion, et je me rends caution qu'elle n'a aucune part à la révolte ». C'est ce même mandarin qui jugea notre affaire dans la persécution de 1785, et qui eut alors moyen de se convaincre des vérités qu'il affirmoit. Sans cette précédente persécution, il est souverainement probable que cette fois-ci nous nous serions trouvés dans de cruels embarras, dont, vu les circonstances, il eût été bien difficile de nous tirer. Dieu, en la permettant, avoit de grands desseins de miséricorde sur nous; et depuis nous avons eu bien dès fois occasion d'en remercier la divine Providence. L'avis de ce mandarin prévalut: seulement il y eut ordre d'examiner secrètement les chrétiens, mais de n'en inquiéter aucun pour cause de religion.

Nous ignorions alors cette disposition du gouvernement, et nous nous attendions tous les jours à nous voir enchaînés. La fureur du peuple, qui alloit croissant, augmentoit nos craintes. Partout on maudissoit les chrétiens avec les termes les plus injurieux; on n'osoit leur parler, dans la crainte de passer pour leur complice. Les maîtres de terrains forçoient leurs locataires chrétiens de se retirer au plus vite, pour ne pas les compromettre dans leur malheureuse affaire. Les païens qui avoient des chrétiens dans leur famille, arrachoient par force de leurs maisons tout

ce qui avoit rapport à la religion chrétienne, et y plaçoient leurs idoles et autres signes superstitieux. Les foibles laissoient faire, et se contentoient de réclamer; d'autres résistoient à la violence, détruisoient les superstitions, et rétablissoient les signes de la religion. Plusieurs chrétiens ont donné dans cette occasion des preuves d'un grand courage; d'autres, surtout parmi les nouveaux, donnoient par fois dans des excès de témérité qui animoient encore davantage le peuple. Les soldats, excités par les cris du public et l'appât du gain, se répandoient, sans ordre de leurs mandarins, dans plusieurs maisons de chrétiens, qu'ils pilloient après avoir rançonné les gens. . . . .

Malgré ces clameurs et ces troubles, on n'avoit encore enchaîné aucun chrétien pour cause de révolte, et les prisons étoient déjà pleines de païens accusés. Les chrétiens, assurés de leur innocence, leur reprochoient le crime qu'ils leur imputoient, et les défioient de nommer un seul chrétien parmi les prisonniers, tandis que de tous côtés on voyoit des bonzeries désertes, et des bonzes chargés de fers, que les soldats traînoient au prétoire comme complices des révoltés. Cette confiance ne fut pas de longue durée. Le généralissime des troupes, dont j'ai parlé ci-dessus, étoit allé se mettre à leur tête au lieu du rendez-vous, ainsi que le bonze qui étoit le

principal moteur de la rebellion. Les soldats qu'on envoya contre eux à temps les dissipèrent : la terreur dont ils étoient saisis ne leur permit plus de se rallier ; tous prirent la fuite, et les deux chefs, après s'être déguisés, échappèrent ensemble à la poursuite des soldats. Le grand mandarin qui présidoit à l'exécution, fit brûler le camp, les provisions et tous les effets qui avoient appartenu à ces brigands : on craignoit d'y trouver d'autres catalogues de complices, et d'avoir trop de coupables à punir. Le but du gouvernement étoit d'épargner la multitude, et de se saisir des chefs ; aussi les cherchoit-on avec la dernière sévérité.

La loi de Chine, en cas de révolte, rend les familles responsables du crime de ceux qui leur appartiennent, à moins que quelqu'un de la même famille ne les ait dénoncés avant l'exécution. En conséquence, la famille du généralissime, fort nombreuse, et dont la moitié est chrétienne, fut arrêtée et jetée dans les prisons de l'endroit. Les filles de ce malheureux, au nombre de quatre, toutes chrétiennes, subirent le même sort. Les deux plus jeunes n'ont que huit à neuf ans. On espéroit qu'en usant de cette rigueur, autorisée par la loi, le coupable, touché de compassion, se rendroit, à la fin, et viendroit délivrer ses enfans et toute sa famille. De fait, il y fut sensible. Le bonze qui étoit avec lui

le pressoit de passer dans la province du Yunnan, où il avoit beaucoup de connoissances, et de ne pas s'embarrasser de sa famille; mais se souvenant toujours qu'il étoit père, il ne put se résoudre à prendre ce parti. Comme ils marchoient fort lentement, ils furent pris tous deux, huit jours après leur fuite.

Le spectacle de tant de chrétiens des deux sexes, connus comme tels, traînés en prison à l'occasion de la révolte, persuada plus que jamais aux païens que les bruits qui couroient sur leur compte étoient fondés, et que certainement les chrétiens y avoient part. Le catéchumène dont j'ai parlé ci-dessus fut dénoncé en même temps avec son frère et le reste de sa famille. Il étoit inscrit, dit-on, comme mandarin, sur le catalogue qu'on avoit trouvé dans les effets du prétendu empereur. Les recherches qu'on en fit furent des plus rigoureuses. Les païens qui se trouvoient inquiétés à son sujet disoient aux soldats chargés de le prendre, qu'il étoit chrétien, et que c'étoit chez les chrétiens qu'il falloit le chercher. Plusieurs maisons chrétiennes furent visitées et durement traitées pour ce sujet. Enfin cet homme, ne trouvant plus d'asile, résolut de se rendre; il se souvint qu'il étoit chrétien, et, sachant qu'il ne pouvoit plus espérer de vivre long-temps, il désira le baptême. Pendant qu'il délibéroit, les soldats ar-

rivèrent. Un d'eux, chrétien, l'exhorta à le demander, s'offrit à le conduire dans l'endroit où étoit Mgr. l'évêque d'Agathopolis, et se rendit caution pour lui devant les autres soldats païens. Ils y consentirent, l'amenèrent à la porte de la maison, et montèrent la garde à l'entour, tandis qu'il entra avec le soldat chrétien. Ce malheureux détesta son crime, demanda pardon du mauvais exemple qu'il avoit donné, et promit solennellement de ne dénoncer aucun chrétien. Il fut instruit autant que la circonstance put le permettre, et baptisé. Ensuite il sortit de la maison, et fut conduit au prétoire.

M. l'évêque d'Agathopolis, craignant que l'entrée du catéchumène dans cette maison ne la rendît suspecte, voulut la quitter. Mais il étoit minuit, il n'y avoit aucune sûreté à se mettre en route, tous les chemins étoient couverts de soldats, et les chrétiens soutenoient qu'il n'y avoit rien à craindre, qu'il suffisoit de mettre les effets de religion en sûreté; c'est ce qu'on fit le mieux qu'on put.

M. de Retz, qui, ne connoissant point les dangers du canton, étoit venu le même jour traiter de quelque affaire avec Monseigneur, prit sagement le parti de s'en retourner dès le lendemain matin. Il courut de grands dangers dans la route; mais la divine Providence ne permit pas qu'il les prévît, pour ne pas

l'exposer à un plus grand dont il n'auroit pu échapper en restant. Ce même jour, sur les neuf à dix heures du matin, au moment où l'on s'y attendoit le moins, la maison fut investie d'un grand nombre de soldats armés qui avoient ordre de leur chef d'enchaîner tout le monde, excepté les femmes et les vieillards : à ce dernier titre, Monseigneur fut épargné ; mais son catéchiste, un prêtre chinois et celui qui lui servoit de catéchiste, furent enchaînés avec les autres chrétiens de la maison, et conduits au prétoire. M. de Retz, jeune encore, auroit infailliblement subi le même sort ; les soldats fouillèrent jusque dans le fumier, prirent beaucoup de livres de religion imprimés en chinois. Ce traitement provenoit de ce que le catéchumène, ne pouvant résister à la rigueur des tortures qu'on lui faisoit endurer pour le forcer à déclarer ses complices, avoit dénoncé le fils du bourgeois et trois ou quatre autres chrétiens, comme ayant contribué d'une somme d'argent pour soutenir la révolte.

Ces différentes nouvelles, que les chrétiens racontoient partout en les exagérant, jetèrent le trouble et la terreur parmi les chrétiens les plus innocens. Un grand nombre vouloient prendre la fuite, sans savoir où aller ; plusieurs se scandalisoient et commençoient à douter, si, sous prétexte de religion, nous ne les avions pas trompés pour les faire tom-

ber dans le piége de la révolte. Nous avions toutes les peines du monde à les rassurer et à les consoler. Ils voyoient avec la plus grande inquiétude les européens cachés dans leurs maisons, parce qu'ils s'attendoient à chaque moment à y voir entrer des soldats pour faire des visites, comme il étoit déjà arrivé à plusieurs : nous l'appréhendions autant qu'eux. Pour compatir à leur foiblesse, nous étions obligés de changer souvent de demeure, et d'aller nous réfugier dans d'autres endroits, au risque d'être arrêtés dans la route. D'autres fois il leur prenoit des terreurs paniques qui nous embarrassoient cruellement. Ils m'ont fait sauter en plein jour une muraille de six à sept pieds de haut, en présence de quatre ou cinq païens qui se trouvoient de l'autre côté, parce qu'ils avoient vu aux environs de leur maison une troupe de soldats que les païens disoient venir pour prendre les chrétiens. Je fus obligé de faire une demi-lieue à pied et de passer auprès d'un corps-de-garde. Les soldats ne pensoient point à nous, et passèrent leur chemin.

Le sort des chrétiens arrêtés nous inquiétoit encore plus ; il nous tardoit d'apprendre quelle seroit l'issue du jugement. Le prêtre chinois et les deux catéchistes furent l'interrogés les premiers ; on leur demanda pourquoi ils se trouvoient dans cette maison, et quels rapports ils avoient avec les ac-

cusés. « Nous étions venus, répondirent-» ils, pour souhaiter la bonne année, sui-» vant l'usage, ignorant absolument les ac-» cusations qu'il y avoit contre eux; nous n'a-» vions d'autre rapport avec eux que parce » qu'ils sont chrétiens comme nous; au reste » nous n'étions point compromis dans cette » affaire, les soldats nous ont arrêtés sans » ordre ». — « La religion chrétienne est dé-» fendue par les lois de l'empire, reprit le » mandarin, il faut y renoncer». Les chrétiens répondirent constamment qu'ils n'en feroient rien. Le mandarain les fit frapper chacun de vingt-cinq coups de bâton, et les envoya en prison. Au bout de huit jours, après s'être assuré qu'ils n'avoient eu aucune part à la révolte, il les renvoya en disant : « Retournez chez vous, et priez si vous le » voulez, je ne m'en embarrasse point ». Ce jugement consola les chrétiens; ils virent que le gouvernement n'en vouloit point à la religion, et qu'il n'ajoutoit point foi aux bruits injurieux qui se répandoient contre elle. Plusieurs en devinrent téméraires. Quoique nous eussions enjoint de ne point tenir de nombreuses assemblées dans ces temps de troubles, mais de se contenter, jusqu'à nouvel ordre, de prier en commun, chacun dans sa famille, une nouvelle chrétienté, dont plus de la moitié n'étoit pas même encore catéchumène, voulut se distinguer

des autres, et s'assembler à l'ordinaire. Les gens d'un marché voisin, ses ennemis, qui ne cessoient de la maudire, profitèrent des circonstances pour lui nuire efficacement. Un mandarin qui faisoit la patrouille, s'étant informé des chefs du quartier de ce marché s'il n'y avoit point dans les environs des bandits ou autres gens suspects; ils répondirent qu'ils ne connoissoient aucun bandit, mais qu'il y avoit des chrétiens qui tenoient fréquemment de nombreuses assemblées, et que ce jour, qui étoit leur jour de dimanche, ils étoient réunis, hommes et femmes, au nombre de mille, dans tel endroit qu'ils lui désignoient. « J'ai peine à le croire, dit » le mandarin, vous exagérez ». — « Peut- » être bien, reprirent-ils, n'y en a-t-il pas » mille, mais il y en a certainement au moins » six ou sept cents ». Les soldats du mandarin ne suffisoient pas pour arrêter un pareil nombre; les gens du marché s'offrirent à le suivre, et lui firent une escorte de cinq à six cents hommes. Les chrétiens, qui étoient à peine au nombre de quarante, ne s'attendoient à rien; ils étoient occupés à chanter à pleine voix les prières du dimanche. Dans le moment la maison est entourée, et les soldats y entrent; plusieurs chrétiens veulent franchir les murailles de l'enceinte, le peuple les arrête. Le mandarin se contenta d'en enchaîner onze, et de

prendre les livres de prières et autres effets de religion qu'il put trouver, et les conduisit au prétoire, à deux lieues de là, au milieu d'une foule de peuple qui crioit : *Périssent les chrétiens avec les révoltés.*

Dans le même temps un grand mandarin militaire, chargé de poursuivre les rebelles, arriva de la capitale. Celui qui avoit pris les chrétiens vint lui rendre compte de ce qui venoit de se passer, et lui remettre les prétendus coupables. « Vous avez fait une sottise, lui dit nettement le mandarin militaire, les chrétiens ne sont point compromis dans cette affaire, il y a ordre de ne point les inquiéter; mettez-les au plus tôt en liberté ». Le petit mandarin les garda hors de prison, mais toujours dans le prétoire, les interrogea juridiquement, et leur dit qu'il vouloit savoir s'ils étoient réellement chrétiens. Pour s'en assurer, il leur fit réciter à tous leurs prières, qu'il suivoit le livre à la main. Quelques-uns, qui n'avoient adoré le vrai Dieu que depuis une quinzaine de jours, ne savoient encore que quelques mots des prières. « Pour vous autres, leur dit-il, je vois bien que vous ne faites que commencer à être chrétiens, vous n'auriez pas dû vous assembler, surtout dans ces temps de troubles, où les moindres écarts deviennent suspects au gouvernement ». — « Nous sommes tous

» parens pour la plupart, répondirent les néo-
» phytes, et ceux qui ne le sont pas sont venus
» à l'occasion de la nouvelle année; étant tous
» chrétiens nous avons prié en commun, selon
» notre usage, sans penser que notre con-
» duite pouvoit être suspecte». Cette réponse
parut satisfaire le mandarin. Il leur fit don-
ner un écrit par lequel ils se déclaroient
chrétiens, et promettoient de n'avoir aucune
communication avec les révoltés; au bout de
huit jours il les renvoya sans les avoir maltrai-
tés. Les chrétiens ayant demandé leurs livres
de prières, il répondit qu'il en avoit besoin
pour servir de preuve dans l'occasion.

Les païens s'attendoient à tout autre ju-
gement. Plusieurs avoient dit que, si les
chrétiens en sortoient sains et saufs, ils ne
demanderoient point d'autres preuves, et
se feroient chrétiens : ils ont tenu pa-
role; plus de soixante personnes de cet en-
droit ont adoré Dieu à cette occasion, et
persévèrent; il y a espérance que d'autres,
en plus grand nombre, se convertiront. Les
chrétiens retournèrent en triomphe, au vu
et au su de tous les gentils. Pour réparer
le scandale dont ils avoient été l'occasion,
ils invitèrent leurs principaux ennemis,
qui les avoient accusés, à un grand repas,
et y appelèrent un bon nombre de caté-
chistes, pour prêcher à tous ceux qui vou-
droient écouter. Dieu a béni leur bonne

volonté; aujourd'hui ils n'ont presque plus d'ennemis.

Ces deux jugemens, qui s'étoient suivis de près, arrêtèrent les clameurs des païens. Ils commencèrent à revenir de leur prévention, et nous rendoient publiquement justice. Ce changement du peuple pensa nous coûter cher. Les rebelles dénoncés, témoins des bonnes dispositions du gouvernement en notre faveur, voulurent en profiter. On eût dit que la plupart s'étoient donné le mot pour se déclarer chrétiens. Ils le disoient aux soldats qui venoient les saisir chez eux, où l'on voyoit encore leurs idoles; ils l'assuroient effrontément devant les juges, qui, pour les convaincre d'imposture, leur demandoient les prières chrétiennes, dont ils ne savoient pas le mot. Nous comprîmes alors le sens du mandarin, qui avoit dit qu'il vouloit garder les livres des chrétiens pour servir de preuve dans l'occasion. On trouva même chez quelques-uns des drapeaux où ils avoient écrit, sans doute après coup, ces mots : *Religion chrétienne*. Il arriva ensuite qu'on jeta, dans un marché, des billets anonymes où l'on annonçoit que dans telle pagode les chrétiens étoient assemblés au nombre de mille, avec toutes sortes d'armes. Les mandarins s'y transportèrent et y trouvèrent des coupables; mais c'étoient des bonzes; il n'y avoit pas

même un seul chrétien dans toute l'étendue de ce marché. Ces traits, et plusieurs autres de cette espèce, convainquoient les juges que les vrais chrétiens étoient calomniés; aussi ils ne faisoient plus attention au rapport des païens accusés qui se disoient tels; ils étoient ennuyés de vérifier leurs mensonges, et disoient : « Sois chrétien ou non, » ce n'est pas ici l'affaire : tu es un rebelle, » il faut que tu avoues ton crime ». C'est ainsi que Dieu préparoit le jugement des chrétiens coupables, et qu'il sauvoit de l'opprobre la religion, en laissant ignorer au grand nombre s'ils étoient chrétiens, où s'ils l'étoient plus réellement que tant d'autres dont l'imposture avoit été manifeste.

Le catéchumène dont j'ai parlé ci-dessus, après avoir avoué son crime et dénoncé les chrétiens qu'il avoit séduits, fut cité au tribunal du principal juge, précisément celui qui s'étoit rendu caution pour la religion chrétienne. (Ce juge ne pouvoit ignorer que le catéchumène et ceux qu'il avoit accusés étoient chrétiens, puisqu'on lui avoit remis des livres et autres signes de religion trouvés dans leurs maisons.) Le malheureux, soit qu'il crût adoucir ce mandarin, soit tout autre motif, commença par se déclarer chrétien, sans être interrogé s'il l'étoit. Le juge, indigné, le traita d'imposteur. « Je connois, » dit-il, la religion chrétienne; elle enseigne

» la fidélité au souverain; ses sectateurs ne » se révoltent pas ». Ensuite il le fit frapper d'un grand nombre de soufflets, pour le forcer à reconnoître qu'il n'étoit pas chrétien. Le catéchumène voulut insister; mais, frappé de nouveau encore plus rudement, il finit par apostasier. Le fils du chrétien chez qui Mgr. l'évêque d'Agathopolis demeuroit, reconnut qu'effrayé par le catéchumène, et menacé d'un massacre prochain, il lui avoit donné cinq taëls (environ 40 l. de notre monnoie), pour s'en rédimer, lui et sa famille. Les autres chrétiens dénoncés firent la même déposition. Ils étoient en tout huit, y compris le catéchumène. L'affaire n'eut pas d'autre éclat, et il n'y eut que leurs voisins qui surent qu'ils étoient chrétiens.

Les mandarins, craignant de déclarer à l'empereur les choses telles qu'elles étoient, traduisirent cette affaire comme une simple supercherie de bonzes, qui avoient feint une espèce de révolte, pour tirer du peuple de l'argent qu'ils devoient employer à bâtir une grande pagode. Les principaux chefs furent coupés par morceaux, leurs ministres décapités et leurs têtes exposées : ceux qui avoient eu des prétentions au mandarinat furent condamnés à être étranglés; le catéchumène fut du nombre. Ceux qui ont contribué en argent n'ont point encore subi leur jugement. Les mandarins observoient, dans un écrit

public, qu'il y en a beaucoup, que la crainte et la frayeur de la mort, plutôt que la haine contre le gouvernement, avoient forcés à contribuer de cette manière, et que pour cette raison ils étoient vraiment dignes de pitié. Il paroît que la plus grande peine qu'on imposera aux chrétiens sera un exil de trois ans dans la même province. On n'a dénoncé à l'empereur qu'une centaine de coupables. La famille du généralissime des troupes rebelles a été élargie. Les filles de ce malheureux seront vraisemblablement livrées aux mandarins tartares comme esclaves, excepté une qui se trouvoit fiancée avant l'affaire : la loi, en pareil cas, l'adjuge au futur époux. Celui-ci l'a reçue dans sa maison.

Le généralissime, lors de son premier interrogatoire, fit tout ce qu'il put pour nous nuire. Il connoissoit beaucoup de chrétiens, et même des missionnaires européens. On ne se défioit point de lui, parce qu'il laissoit sa famille parfaitement libre en matière de religion, et donnoit quelque espérance qu'il se convertiroit un jour. Quand il fut sommé de déclarer ses complices, la première parole qu'il prononça, fut que les chrétiens étoient dans le complot. Il vint trop tard pour être cru; les mandarins avoient déjà convaincu de calomnie les délateurs en ce genre; et il disoit cela devant celui qui

s'étoit rendu caution pour nous, et qui ne lui permit pas d'aller plus loin. Il le fit sur-le-champ appliquer à une question terrible et tout-à-fait extraordinaire, qui, de mémoire d'homme, n'avoit point eu d'exemple dans cette province: « Je te forcerai bien, lui » dit-il, à ne point calomnier les innocens; » nomme tes vrais complices ». Il ne put tenir un moment à la rigueur du supplice, et demanda d'être relâché, en promettant de dire la vérité. Parmi le grand nombre de complices qu'il découvrit, il n'accusa qu'un chrétien de lui avoir donné la valeur d'un louis d'or. Le fait ne put être vérifié : le chrétien prit la fuite, et le peu de recherches qu'on en fit prouve que les mandarins n'ajoutoient pas grande foi à cette déposition. On lui confronta les chrétiens arrêtés; il ne reconnut que le catéchumène. Il finit par avoir la tête tranchée. Comme les chefs avoient formé leur complot avant de l'avoir connu, son crime ne passa que pour celui d'un principal complice : c'est pourquoi la peine qu'il subit fut moins rigoureuse.

Les chrétientés plus éloignées du théâtre de la révolte ne furent point exemptes de grandes inquiétudes. L'avidité de l'argent engagea quelques mandarins à en persécuter plusieurs sous le prétexte de la révolte. Les plus timides se rédimèrent en donnant ce

qu'on

qu'on voulut, et les sommes n'étoient pas petites. D'autres, plus aguerries, craignirent avec raison d'amorcer les prétoriens par trop de facilité à les satisfaire, et refusèrent constamment de donner l'argent qu'on leur demandoit. Parmi ces dernières, il y en eut une dans le district de Pou-kiang, qui fut extraordinairement vexée. On y prit d'abord huit chrétiens qui se conduisirent avec fermeté. Le juge, désespérant de leur arracher de l'argent, voulut leur ôter la foi. Ils refusèrent d'apostasier, et parlèrent avec beaucoup de force au mandarin, qui les fit frapper de soufflets et de coups de bâton, autant que sa rage lui inspira. Un nouveau chrétien, qui n'étoit pas même catéchumène, le désoloit plus que tous les autres par ses réponses hardies; aussi fut-il beaucoup plus maltraité. Il fut si dangereusement blessé qu'on le crut sur le point de mourir. Les chrétiens prisonniers lui administrèrent le baptême. Le mandarin, irrité par tant de résistance, voulut s'en prendre à tous les chrétiens de son district. Il avoit trouvé, parmi les livres qu'on avoit surpris aux confesseurs, une feuille manuscrite qui contenoit le symbole des apôtres, et qui avoit pour titre : *Formule de foi des douze Apôtres*. Or le bruit couroit que les chefs des révoltés étoient au nombre de douze. Il prit acte de cet écrit, soutint que les douze apôtres étoient préci-

sément les douze chefs de la révolte, et que puisque les chrétiens récitoient cette formule, il falloit bien qu'ils fussent d'accord avec eux. Les confesseurs répondirent d'une manière victorieuse. Il y avoit plus de deux cents ans que cette formule se trouvoit imprimée, et les livres qu'on leur avoit pris ne laissoient lieu à aucun doute. Il ne voulut rien écouter, et donna ordre à ses satellites d'arrêter tous les chrétiens de son district, et de les amener à son tribunal. Animés de la même passion que leur maître, ces scélérats exécutèrent ses ordres avec la dernière cruauté. Ils alloient dans toutes les maisons des chrétiens. La plupart de ceux-ci avoient pris la fuite; ils ne purent en saisir que quelques-uns, mais ils pillèrent partout, emportèrent impunément ce qui leur tomboit sous la main, outragèrent les femmes chrétiennes avec la dernière indignité, et tirèrent de grosses contributions. Poussés à bout par tant de vexations, les chrétiens perdirent enfin patience, portèrent accusation devant le supérieur immédiat de leur mandarin, et demandèrent justice et réparation des vols qu'on leur avoit faits. Ils en furent fort bien reçus, et dans le moment il donna ordre au mandarin son inférieur de faire les perquisitions les plus exactes sur les crimes dont les satellites étoient accusés, et de lui en rendre compte. Les coupables, effrayés de

cet ordre, vinrent trouver les chrétiens, non plus en ennemis, mais en vrais supplians, reconnoissant leur faute; ils restituèrent la plus grande partie de ce qu'ils avoient volé, et les prièrent en grâce de ne point poursuivre l'affaire, promettant de leur côté de ne plus les inquiéter. Les chrétiens se laissèrent toucher; le mandarin ne fit plus de poursuites; ceux qu'il avoit mis à la cangue furent élargis quelque temps après, et la persécution parut entièrement assoupie. Mais c'étoit le calme de la tempête; un païen ne sait pas pardonner.

Environ un mois après, on jeta dans le même prétoire des billets anonymes qui accusoient les chrétiens de s'assembler en grand nombre. On assure que cet écrit avoit été jeté par les satellites, du consentement de leur mandarin, qui vouloit se venger de ce qu'on avoit accusé ses gens. Aussitôt il y eut ordre de prendre les chrétiens : on en arrêta dix, parmi lesquels étoient les principaux accusateurs. Ils furent conduits au prétoire, où on ne suivit aucune forme de procès; sur la simple déclaration qu'ils firent d'être chrétiens, ils furent condamnés à porter la cangue, les uns pendant deux mois, d'autres trois, et à être ensuite frappés chacun de quarante coups de bâton; ce qui fut exécuté en toute rigueur. Il y avoit parmi eux un vieillard de plus de soixante ans, qui venoit de

porter la cangue pendant un mois, et qui fut condamné cette fois à la porter trois. C'est pour la septième fois depuis qu'il est chrétien qu'il a été soumis à cette épreuve, et jamais il n'y a renoncé sa foi. Avec un peu plus de patience les chrétiens auroient évité cette dernière persécution, qui leur a coûté quatre fois plus que la précédente. On n'a exercé, il est vrai, dans celle-ci, aucune violence contre eux pour leur extorquer de l'argent; mais on les a obligés pendant un temps à vivre de la cuisine de la prison, ce qui les a constitués dans de très-grosses dépenses.

Ces deux événemens, dont les païens ont été témoins, ont fait faire de sages réflexions à un grand nombre. Ils se disoient entre eux, en parlant des chrétiens, après leur retour: « Comment peut-il se faire qu'après avoir » été maltraités si durement et si long-temps » à cause de leur religion, ils continuent cependant aussi hardiment qu'auparavant à » la suivre, et que le mandarin qui ne peut » l'ignorer les laisse encore tranquilles? il faut » certainement que cette religion ait quelque réalité ». Plusieurs, en conséquence, demandèrent à se faire instruire, et quelques dixaines d'entre eux adorèrent le vrai Dieu.

A peu près dans le même temps, les païens, ayant un bonze à leur tête, firent entre eux une levée d'argent, pour accuser une nouvelle chrétienté de cinquante à soixante personnes,

laquelle venoit de se former dans le district de Ya-tcheou. Ils présentèrent requête à un mandarin, accusant les chrétiens de s'assembler fréquemment, et de se trouver pêle-mêle, sans distinction de sexe. Le mandarin leur répondit que sa dignité étoit trop petite pour juger une pareille cause; que s'ils vouloient qu'on fît droit à leur requête, il falloit s'adresser aux mandarins de la capitale. Ils eurent recours à un mandarin du même district, dont la dignité étoit supérieure. Celui-ci les maudit publiquement, en leur disant qu'ils se mêloient de trop d'affaires, et que s'ils vouloient urger leur requête, il leur feroit appliquer au préalable quelques dixaines de coups de bâton à chacun. Ces gens, se voyant rebutés à deux tribunaux, déterminèrent à force d'argent les satellites à se saisir des chrétiens, sous prétexte de rebellion, et à les conduire au prétoire. Les satellites en enchaînèrent plusieurs, auxquels ils permirent cependant de se rédimer. Les nouveaux chrétiens, intimidés, donnèrent 4 à 5 taëls. Un des principaux chefs de quartier, païen, qui avoit l'intendance sur tous les autres chefs, et qui estimoit les chrétiens, alla, sans qu'ils l'en eussent aucunement sollicité, accuser les satellites d'avoir extorqué l'argent des chrétiens, et de les avoir enchaînés de leur propre autorité. Le mandarin les fit tous frapper, condamna les plus coupables à une grosse

amende, et les renvoya. Depuis ce temps les païens restent parfaitement tranquilles, et la chrétienté s'augmente de jour en jour.

A Ly-tong, dans la partie septentrionale de la province, il y a une nouvelle chrétienté fondée par un mandarin militaire chrétien, qui y avoit été envoyé en exil pour cause de religion, dans la persécution de 1785, et qui y est mort après avoir été beaucoup maltraité dans une seconde persécution; cette nouvelle chrétienté a été constamment persécutée depuis l'an passé jusqu'à présent, qu'elle commence un peu à respirer. Un chrétien étant mort dans cet endroit, on voulut l'enterrer suivant les rits de notre sainte religion. Les païens n'inquiétèrent pas d'abord les chrétiens; mais ils voulurent se charger du cercueil et le porter eux-mêmes. Les chrétiens s'y opposèrent, sous prétexte qu'ils ne pourroient plus prier suivant leur usage, et pour empêcher, autant qu'il seroit possible, les superstitions usitées en pareille circonstance; car pour lors les païens jettent des cris affreux par les chemins, courent le plus vite qu'ils peuvent, et brûlent des papiers le long de la route, afin que les esprits terrestres ne s'opposent pas au passage du cercueil. Après beaucoup de débats en paroles, ils en vinrent aux coups; plusieurs païens et plusieurs chrétiens furent blessés. Celui qui présidoit à l'enterrement, propre frère du défunt, in-

digné d'avoir été maltraité pour une pareille cause, porta accusation contre les principaux d'entre les païens, qui avoient cherché dispute. Ceux-ci répondirent à l'accusation en montrant leurs blessures, et se faisant accompagner d'une grosse somme d'argent dont les bonzes avoient fourni la meilleure part. Le mandarin, grand ennemi de la religion, ne se fit point prier pour enterriner leur requête et à leur donner tout le droit. Il fit enchaîner les chrétiens, les maltraita de coups, et voulut les forcer d'apostasier. Ils refusèrent avec beaucoup de constance de le faire, et furent jetés dans la prison. Un chrétien de l'endroit, imprudent à l'excès, crut bien faire en venant à la capitale accuser ce mandarin d'avoir été gagné par l'argent du peuple pour vexer les chrétiens. Le lieutenant criminel, auquel l'accusation fut présentée, donna ordre au supérieur immédiat de l'accusé d'examiner sérieusement la cause, et de lui en rendre compte. Le mandarin accusé fut cité avec l'accusateur. Celui-ci, craignant de ne pouvoir faire valoir ses preuves, prit la fuite, et laissa les autres chrétiens dans le plus cruel embarras. L'affaire ne put être jugée, et quoique cette fuite rendît la cause de l'accusé meilleure, il ne fut pas toutefois innocenté; le préjugé étoit contre lui. Pour découvrir plus sûrement l'accusateur, le mandarin juge s'en prit à sa famille, qui est aussi

chrétienne, et la fit beaucoup souffrir, entre autres un enfant de douze à treize ans, fils du fugitif, auquel il fit appliquer quarante coups de bâton pour le forcer d'apostasier. Cet enfant manqua d'expirer sous les coups, et cependant tint ferme, sans vouloir renoncer à la foi. Un grand nombre d'autres chrétiens furent victimes de la fureur du mandarin. Il les faisoit arrêter, accabler de coups et jeter en prison, disant qu'ils n'en sortiroient que lorsque l'accusateur auroit paru. Celui-ci n'osoit paroître; il y alloit moralement de sa vie. Les chrétiens, découragés, voulurent porter une nouvelle accusation à la capitale, et demander justice des atrocités que le mandarin exerçoit contre eux sans aucun motif. Ils en furent prudemment empêchés par le missionnaire, dont cette fois ils vinrent prendre l'avis. « Les chrétiens, leur dit-il, n'ont d'autres armes que la patience; la vengeance n'appartient qu'à Dieu, qui certainement la rendra en son temps; il n'a jamais béni ces sortes d'accusations; toutes celles qu'on a faites ont toujours eu de mauvaises suites ». Les chrétiens se rendirent à cet avis, et se préparèrent à de nouvelles croix. Au bout de quelques mois, le mandarin, ne voyant pas l'accusateur paroître, voulut sévir de nouveau contre les chrétiens. Il se proposoit, ainsi qu'il le disoit ouvertement, de détruire la religion dans son district, et d'emprisonner

tous ses sectateurs. C'est-là que Dieu l'attendoit. Sur ces entrefaites, des païens commirent un homicide dans ce district; la cupidité de l'argent aveugla le mandarin; il en reçut beaucoup de l'assassin pour appaiser l'affaire, et ne la traita pas au criminel. Les parens du défunt l'accusèrent sans ménagement, et furent écoutés. Aussitôt il fut déclaré déchu de son mandarinat, son fils mis en prison, et tous deux furent conduits à la capitale pour y être jugés en rigueur. Par ce moyen les chrétiens ont été délivrés, et ont appris par leur propre expérience que ce n'est pas en vain qu'on met sa cause entre les mains de Dieu, et qu'il n'y a que malédiction pour ceux qui se confient dans les voies humaines.

A Ngô-mî-hien, dans la partie méridionale, où M. André Yang, prêtre chinois, fut pris l'année dernière et souffrit beaucoup, il y a eu cette année une persécution qui a fait quelque éclat. Le terrain de ce pays appartenant en grande partie aux bonzes, qui y ont élevé un grand nombre de pagodes, l'accès y est très-difficile à la religion; cependant il s'y est formé une chrétienté très-considérable qui s'augmente de jour en jour. Le mandarin du lieu n'est point ennemi de la religion, et même il la favorise. Les païens, surtout les chefs de quartier, ennemis jurés de la religion, ont profité, comme la dernière fois, de son absence, pour accuser les chrétiens

auprès du mandarin militaire, qui est comme brigadier de maréchaussée en cet endroit. Ils lui ont donné une sommé d'argent pour l'engager à se saisir des chrétiens. Cet officier s'est transporté dans la maison du catéchiste, où se tiennent communément les assemblées, et a enchaîné tous ceux qu'il a voulu. Pendant qu'il étoit occupé à fouiller dans cette maison, un chrétien que le missionnaire avoit envoyé porter des livres pour l'usage de cette nouvelle chrétienté, et qui ignoroit absolument ce qui se passoit, y est arrivé chargé de quarante à cinquante volumes. Il a été arrêté sur-le-champ, et mis à la question; il a déclaré que les livres étoient à lui. Le brigadier, gagné par les païens, et outré de ce que les chrétiens refusoient constamment de donner de l'argent (ils auroient pu se racheter), n'a point attendu le retour du premier mandarin, mais il a pris le parti de dénoncer l'affaire au gouverneur de la province, comme lui paroissant de la dernière importance, et a fait conduire huit chrétiens à la capitale, avec les livres et l'instruction du procès. Comme leur mandarin y étoit, ils lui ont d'abord été adressés. « Un moyen facile de vous tirer d'embarras, leur a-t-il dit, c'est d'apostasier, et je vous réponds que votre affaire est finie. — Nous n'avons qu'une foi et qu'une vie : nous consentons volontiers à perdre la vie, mais nous gardons notre foi. — Au moins,

que quatre d'entre vous apostasient; de cette manière, vous m'ouvrirez une route honnête. —Pour moi, je ne serai point du nombre », ont-ils tous répondu. Quoique vivement pressés par le mandarin et ses officiers, ils ont constamment refusé. Le but du mandarin étoit, dit-on, d'accuser le brigadier d'étourderie et d'imprudence, pour avoir accusé comme criminels des gens dont la moitié ne l'étoit pas; car il étoit indigné de ce qu'il avoit porté l'affaire devant le gouverneur. Enfin, ne pouvant vaincre la résistance des néophytes, il les a renvoyés au tribunal du gouverneur lui-même. Parmi les trois juges que celui-ci a nommés pour examiner l'affaire, il y avoit un chrétien de la province du Fokien, chargé d'un district fort étendu, où, depuis huit ans qu'il y est, il a ruiné plus d'un tiers des pagodes, et laissé toute liberté aux chrétiens qui y abondent. Le procès a bientôt été terminé. Les chrétiens ayant paru devant ce nouveau tribunal, le président leur a dit : « Si vous ne renoncez pas à votre religion, il faut vous résoudre à mourir ». Les chrétiens ont répondu : « Nous ne demandons pas mieux que de mourir ». Aussitôt le mandarin chrétien a pris la parole, et a dit à ses confrères : « Ne nous embarrassons point dans cette affaire : la religion chrétienne est bonne; on coupera plutôt la tête aux chrétiens que de les obliger à y re-

noncer. Allons-nous-en dîner ». A ce mot, tous se lèvent, sortent du tribunal, et les huit chrétiens retournent en prison. Les prétoriens qui les avoient conduits, après avoir été témoins de cette scène, leur ont demandé en quoi consistoit la religion chrétienne. Ils ont été instruits, et quatre de leurs chefs ont adoré le vrai Dieu. Depuis ce temps on maudissoit, dans les prétoires le brigadier qui avoit commencé cette affaire. Plusieurs satellites, gardiens de nos prisonniers, qui manquoient de viatique pour vivre (car les chrétiens ne vouloient absolument rien leur donner), ont été obligés de retourner à leur prétoire pour en chercher, et, n'en trouvant pas, ils ont accusé les chefs de quartier dénonciateurs des chrétiens, d'être des perturbateurs, et les ont forcés de fournir à tous les frais. Peu de temps après nos néophytes ont été élargis et conduits en triomphe par deux ou trois cents chrétiens de la ville capitale, jusqu'au bateau qui devoit les porter à Ngô-mî-hien. La sentence du gouverneur portoit qu'ils seroient frappés chacun de vingt coups de bâton, et que celui entre les mains duquel on avoit trouvé les livres en recevroit trente, et porteroit une légère cangue pendant un mois. Arrivés devant leur mandarin qui devoit exécuter la sentence, ils n'ont subi aucune peine, et ont été renvoyés purement et simplement. Depuis ce temps les païens sont

restés tranquilles, et cette chrétienté continue à faire de grands progrès.

Il y a eu des persécutions dans d'autres endroits fort éloignés de nous, et particulièrement du côté de Yun-tchoan, dans la partie orientale de la province, où les chrétiens ont beaucoup souffert, pour sauver des mains des païens une fille chrétienne que ses parens leur avoient promise en mariage avant d'avoir embrassé la religion. Je ne sais quel a été le succès de leur zèle. Il y a encore de ce côté une autre chrétienté nouvelle où nous venons d'apprendre qu'on a arrêté dix-sept à dix-huit chrétiens. Nous ignorons absolument les circonstances de cette affaire, et nous nous trouvons pour le moment à plus de cent lieues de cet endroit.

Dans la partie de Soui-fou où les chrétiens se multiplient beaucoup, une fille de dix-neuf ans, livrée dès l'enfance à des païens pour être ensuite bru dans leur famille, ayant appris que sa mère étoit chrétienne, voulut aussi embrasser la religion. Sa mère lui représenta les grandes difficultés qu'il y avoit à suivre ce parti, et qu'elle avoit besoin d'un grand courage. Cette fille, désespérant de réussir si elle restoit dans cette famille, résolut d'en sortir avant la conclusion du mariage, qui ne pouvoit tarder, et conjura sa mère de l'aider dans cette extrémité. Cette femme prit conseil avec les chrétiens. Ceux-

ci promirent d'enlever sa fille. Au jour donné, cette fille sort de la maison des païens sans rien dire, et va se loger à une lieue et demie de son endroit, précisément chez le catéchiste du lieu, connu pour tel dans tous les environs; et elle y vint en plein jour. Les païens s'étant aperçus peu après de l'absence de cette fille, coururent la chercher chez sa mère, qui parut témoigner beaucoup de surprise et d'inquiétude sur la retraite de sa fille, et fit menace d'accuser les païens si elle ne se trouvoit pas. Ceux-ci, embarrassés, allèrent à la maison du catéchiste, soit sur un simple soupçon, soit qu'ils eussent eu vent du lieu de la retraite de la fille. Ils cherchèrent dans toute la maison, et ne purent la trouver, quoiqu'elle y fût encore. Après qu'ils furent retirés, les chrétiens, qui avoient tout préparé, profitèrent du moment, et transportèrent cette fille, en chaise à porteur, à quatre journées de chemin de l'endroit, chez une famille chrétienne. Pendant ce temps la mère se présente au prétoire, demande à grands cris qu'on lui rende sa fille, qu'elle veut avoir morte ou vive, et dit que c'est à la famille à qui elle l'a livrée pour être bru à en répondre, et qu'elle prétend avoir justice. Cette femme est veuve, et à ce titre elle fut écoutée plus favorablement du mandarin. La famille accusée, qui est fort riche, s'excusa par argent. La sentence fut que

les deux parties, chacune de son côté, chercheroient la fille, et qu'il falloit patienter. Il paroît que maintenant on est ennuyé des recherches. C'est pour la seconde fois, que je sache, qu'un pareil manége a réussi. En pareil cas les chrétiens ne s'avisent pas de consulter le missionnaire; ils sentent d'avance la réponse qu'il leur feroit : mais d'un autre côté le missionnaire craindroit de les inquiéter beaucoup sur ces sortes de projets, que le plus souvent la charité excuse en partie. Car il est si difficile à une fille chrétienne de conserver la foi en contractant mariage avec un païen, qu'il est bien rare qu'on puisse donner dispense pour un semblable mariage. Celles qui sont dans le cas ne l'ignorent point. Or, suivant les lois de Chine, il n'est pas moralement possible de dissoudre les fiançailles, même celles que les parens auroient contractées pour leurs filles dès la plus tendre enfance. S'il faut soutenir un procès, le païen aura certainement gain de cause, et il lui sera permis d'user de violence pour enlever celle qui lui est promise. On en a vu plusieurs fois, et même assez récemment, qui ont soutenu très-courageusement un procès en ce genre, et ont fini, après beaucoup de mauvais traitemens, par être livrées aux païens en plein prétoire. En conséquence on cherche d'autres moyens pour les soustraire à ces cruelles épreuves. Les unes se

font enlever, d'autres se font passer pour mortes, et on enterre un cercueil à leur place; d'autres, plus à leur aise, se rachètent à prix d'argent. Celles dont la foi est plus vive vont plus simplement, et Dieu les bénit. On en a vu un grand nombre obtenir à force de prières et de grandes mortifications la conversion de leur futur époux et de toute sa famille. Pour lors il n'y avoit plus d'obstacle. D'autres ont demandé des maladies extraordinaires qui forçassent les païens à résilier, et les ont obtenues. Il en est qui, peu de jours avant de passer aux noces, ne voyant plus qu'un miracle qui pût les tirer d'embarras, apprenoient la mort de celui qu'elles devoient épouser. Souvent les persécutions leur ont ouvert le chemin. Les païens, témoins des calomnies dont on chargeoit la religion, y ajoutoient foi, et, rougissant d'avoir fait alliance avec des gens accusés de pareils crimes, leur proposoient de résilier; ce que les chrétiens acceptoient de grand cœur. Dans la dernière persécution occasionnée par la révolte, on compte quatre ou cinq fiançailles rompues de cette manière dans une seule chrétienté. Enfin il n'y a que les ames tièdes et timides, surtout celles dont les fiançailles ont été contractées après le christianisme, ce qui, Dieu merci, est rare, qui succombent à la tentation et vont se perdre avec les païens.

Dieu continue toujours à bénir cette mission ; il y a eu mille et plus d'adultes baptisés cette année, environ mille quatre cents catéchumènes, sans compter un grand nombre d'autres que les dernières persécutions ont enfantés, et qui n'ont pas encore pu voir le missionnaire. Il y a eu mille six cent quarante-huit enfans d'infidèles baptisés à l'article de la mort. Sur trois cent soixante-deux adultes morts, deux cent quatre-vingt-neuf ont pu recevoir l'extrême-onction, et certes il a fallu bien travailler pour en secourir autant à ce dernier moment. Si nous étions plus de missionnaires, il mourroit moins de chrétiens sans sacremens, et les païens, qui partout demandent à se faire instruire, embrasseroient la religion en beaucoup plus grand nombre. Il y a eu des conversions qui paroissent tenir du miracle. Dans la partie où travaille M. de Retz, tout récemment, un chef de famille, après avoir reçu le baptême, s'en retourne chez lui plein de zèle pour la conversion des siens. Dieu le bénit; il exhorte et convertit sa famille, excepté une bru qui refusoit opiniâtrément de se faire chrétienne. Tout à coup elle se trouve saisie, par tout le corps, et principalement au bras, de douleurs fort aiguës qui ne lui laissoient aucun repos, et lui faisoient jeter les plus hauts cris. Soupçonnant l'opération du démon, ce fervent néophyte invite quelques chrétiens de l'endroit

à venir prier pour la malade. Les prières finies, on lui demande si elle consent à se faire chrétienne. Elle répond : Oui ; et ses douleurs cessent aussi subitement qu'elle en avoit été saisie. Elle continue à se faire instruire.

L'évêque de Péking m'écrit que la Corée, grand royaume limitrophe du Leao-tong, s'ouvre à l'Evangile. On y compte déjà quatre mille chrétiens convertis par le fils d'un ambassadeur à la cour de Péking, baptisé il y a quelques années par M. de Grammont. Cette chrétienté naissante a déjà été cruellement persécutée, et a donné les preuves du plus grand courage, aimant mieux souffrir les tourmens les plus horribles que d'apostasier. Au moment où l'on espéroit le moins, le roi s'est adouci ; ses ministres lui ont représenté que cette religion étoit très-célèbre à Péking, et lui en ont fait l'éloge. Il a donc fait élargir les confesseurs, et s'est contenté de leur défendre de suivre cette religion, sans les intimider par aucune menace. Ils ont profité de leur liberté pour propager la foi, et ont député un néophyte avec des lettres très-pressantes à l'évêque de Péking, pour le prier de les secourir. Ce néophyte s'est mis secrètement à la suite d'un ambassadeur que le roi envoyoit à la cour de Péking. Il a beaucoup édifié par la ferveur et la piété avec laquelle il s'est approché des sacremens. L'évêque se dis-

pose à y envoyer prochainement des missionnaires, si même il n'y en a pas déjà de partis. Il leur a adressé un mandement où il leur expose ce qu'ils doivent croire et pratiquer pour être sauvés, et la conduite qu'ils doivent tenir, en attendant qu'il puisse y introduire le missionnaire qu'il leur destine. Il leur demande aussi des jeunes gens de leur pays, qui soient de bonne espérance, et se charge de les instruire dans son collége, et de les ordonner ensuite pour le secours de leur chrétienté. Quel malheur pour notre patrie, si la foi, qui y est outragée, alloit, par un juste jugement de Dieu, la quitter pour enrichir un autre pays.

L'empereur de Chine fait défiler les troupes de cette province du côté du Thibet pour aller, dit-on, au secours du grand Lama. Un peuple voisin, habitant un pays que les Chinois appellent le Thibet postérieur, a pris les armes et désole ce Lama, qui a eu recours à l'empereur. On étoit entré, ce semble, en accommodement dès l'année dernière : les députés paroissoient avoir conclu la paix à Péking. A leur retour, les ennemis du Lama, à ce qu'on assure, massacrèrent celui qu'ils avoient chargé de leur députation, et renouvelèrent la guerre. Des soldats chinois que l'empereur entretient sur les frontières de ce pays se sont trouvés entourés par eux. On ne sait maintenant où en sont les choses. Les

mandarins supérieurs ont publié ici un manifeste qui porte qu'on envoie des troupes dans ce pays pour examiner les déréglemens qui s'y passent. Nous ignorons si les autres provinces ont eu ordre d'y faire passer des soldats.

J'ai l'honneur d'être en toute confiance et respect,

Messieurs et très-chers confrères,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

Signé, Jean Didier, *évêque de Caradre.*

30 septembre 1791.

Relation de la mission du Su-tchuen en Chine, année 1792, rédigée par Mgr. de Saint-Martin, évêque de Caradre, vicaire apostolique de la province du Su-tchuen, et administrateur des provinces du Yun-nan et du Kouei-tcheou; adressée à MM les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères, à Paris, le 14 octobre 1792, reçue à Londres le 11 juin 1793.

MESSIEURS ET TRÈS-CHERS CONFRÈRES,

CETTE année, notre mission a été plus féconde en nouveaux prosélytes qu'aucune des années précédentes. Nous y comptons 1508 adultes baptisés et 2124 catéchumènes formés; il y a eu 2333 enfans d'infidèles baptisés à l'article de la mort, dont la plupart jouissent maintenant de la gloire, et sont devenus nos protecteurs. Ces conversions multipliées ont été, suivant l'ordinaire, la cause de beaucoup de persécutions de la part des magistrats et du peuple, et ces persécutions ont produit à leur tour un grand nombre de conversions, après avoir conso-

lidé les premières. Je n'entrerai pas dans le détail de tout ce qui s'est passé à cette occasion; je serois trop long : je me contenterai de vous en rapporter quelques traits qui m'ont paru plus frappans et plus propres à caractériser ces nouveaux chrétiens.

Dans la partie de Tsong-king-tcheou, il s'est ouvert assez récemment une chrétienté fort nombreuse qui, en moins de deux ans, compte plus de trois cents chrétiens. C'est précisément dans cette partie qu'on prit, l'année dernière, onze néophytes, à l'occasion d'une révolte contre la dynastie présente, et que le magistrat renvoya, huit jours après, au grand triomphe de la religion, en les déclarant innocens (1). Cette année, les païens ont cherché à les vexer en toute manière. A la mort d'une femme chrétienne, le mari et les enfans, qui avoient embrassé la religion, ont voulu faire ses obsèques selon le rit de l'Eglise. La famille de cette femme, entièrement païenne, s'y est opposée, et a prétendu avoir droit de lui offrir des sacrifices, et de lui faire les autres cérémonies superstitieuses en usage. Les chrétiens ont résisté avec force, et sont venus aux obsèques en très-grand nombre. Les païens, de leur côté, se sont attroupés, ont pris les armes, et sont venus, au nombre d'environ

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 17, 18, 19.

cinquante, accompagner les viandes qu'ils avoient préparées pour le sacrifice. Ils se mettoient en devoir de les offrir, et on étoit prêt d'en venir aux mains, lorsqu'un chrétien, moins échauffé que les autres, a dit au frère de la défunte, qui s'étoit mis à la tête des païens : « Nous mourrons plutôt que de » souffrir que vous offriez des sacrifices dans » notre maison et en notre présence : puis» que vous ne voulez point entendre raison, » nous allons porter le cadavre chez vous, et » là vous ferez toutes les sottises que vous » jugerez à propos; nous n'en serons plus » coupables ». Aussitôt vingt-cinq à trente chrétiens, s'étant saisis du cercueil, commençoient déjà à le sortir de la maison; les païens, surpris de cette résolution à laquelle ils ne s'attendoient pas, ont demandé grâce. (Ils s'imaginent superstitieusement que, si un cadavre du dehors est transporté dans leurs maisons, c'en est fait d'eux, et que certainement ce mort y laissera la semence des plus grands malheurs.) Le cercueil a été remis dans l'endroit d'où il avoit été tiré, et les chrétiens ont continué leurs prières, tandis que les païens s'en sont retournés fort humiliés, avec les viandes qu'ils avoient préparées pour leur sacrifice. C'est ainsi que Dieu a soustrait cette chrétienté naissante à une violente persécution qui eût été la suite d'un combat où, vu l'animosité des esprits,

plusieurs auroient vraisemblablement perdu la vie. Enhardis par cet événement, d'autres gentils présens, qui n'étoient point du complot avec les parens de la défunte, ont, dès ce jour même, adoré le vrai Dieu.

Une des principales difficultés qui embarrassent dans ces nouvelles chrétientés, c'est le triste état d'un grand nombre de filles nouvellement converties, pour qui les parens ont, avant leur conversion, contracté avec les païens des fiançailles qu'il est extrêmement difficile de rompre. On ne leur laisse pas, par cette raison, ignorer le danger de perdre la foi, auquel elles sont manifestement exposées en passant à la maison des gentils. On les exhorte à tout sacrifier plutôt que d'exposer leur salut, et on leur suggère, pour les tirer d'embarras, les moyens qu'offre la religion, et qui réussissent toujours quand ils sont employés avec constance et ferveur. Cette année, une de ces chrétiennes a été traduite au prétoire, un mois après avoir adoré le vrai Dieu, par l'entremetteur même des fiançailles. Il l'accusoit de vouloir faire casser celles que sa mère avoit contractées pour elle, sous prétexte que la religion chrétienne ne lui permettoit pas de s'unir avec ceux d'une autre religion, et ajoutoit contre la religion d'autres griefs qui devoient la rendre plus odieuse. Les païens des environs ne

doutoient point du succès d'une pareille accusation, et disoient hautement que si le Dieu des chrétiens les protégeoit au point de leur faire gagner ce procès, ils se feroient eux-mêmes chrétiens. Le juge donna ordre aux chefs de quartier d'examiner la vérité des faits, de lui en rendre un compte exact, et déclara qu'il procéderoit ensuite au jugement. Ces chefs de quartier étoient tous païens, ennemis de la religion, et gagnés à force d'argent par l'accusateur. Humainement parlant, les chrétiens devoient succomber. Dieu ne le permit pas. Tandis que la famille désolée cherchoit les moyens de se soustraire à la violence qu'on vouloit lui faire, on découvrit que le prétendu fiancé avoit une première femme, encore vivante, qu'il avoit répudiée de son autorité privée, mais d'un consentement mutuel. Quoiqu'il soit permis par les lois de Chine d'avoir des concubines, cependant il n'est permis à personne d'avoir deux épouses en titre, et la chrétienne étoit d'une famille trop honnête pour être livrée comme concubine. En conséquence, sa mère, aussi chrétienne, prit sa défense, accusa l'entremetteur d'avoir voulu abuser de sa confiance pour livrer sa fille à un homme qui avoit encore sa première femme. Le juge fit la même réponse qu'auparavant, et ordonna aux chefs de quartier d'examiner les faits respectifs des deux parties, et de lui en faire

le rapport. Les chefs procédèrent à l'examen, et l'entremetteur, qui ne pouvoit nier le fait qu'on lui opposoit, se trouva dans le plus cruel embarras. D'un autre côté, le prétendu fiancé vint s'opposer à la poursuite du procès, se plaignant amèrement de l'imprudence de cet entremetteur, d'avoir, sans aucune commission de sa part, et même à son insu, intenté une accusation dont les suites l'exposoient nécessairement à de grosses dépenses, et à être vilipendé dans le public; car, pour juger cette cause, on devoit au préalable juger celle de son divorce. Il proposa donc de faire la paix, et de casser les fiançailles d'un commun accord. La proposition fut acceptée sur-le-champ; et, comme il falloit faire quelques dépenses au prétoire pour n'être point inquiété au sujet de cette cassation, faite sans un jugement préalable, après une accusation, la veuve se chargea volontiers de payer la valeur de vingt écus. L'affaire en est restée là, et la chrétienne jouit de toute sa liberté. Cet événement a procuré le même avantage à quatre ou cinq autres. Les païens, sommés par les chrétiens d'adorer le vrai Dieu, ou de renoncer aux fiançailles qu'ils avoient contractées avec eux, prirent ce dernier parti. Ils craignoient, disoient-ils, d'avoir un procès à soutenir, où les chrétiens triompheroient sans doute, comme ils avoient fait, contre toute espérance, dans la cause que je

viens d'exposer. Un de ces gentils vint, peu de jours après avoir cassé les fiançailles, demander à se faire chrétien, et continue de l'être.

L'entremetteur, outré d'avoir manqué son coup, ne tarda pas à s'en venger. Il excita contre les chrétiens de l'endroit plusieurs bandits, avec lesquels il faisoit société, et les engagea à employer toute leur adresse pour nuire à ces chrétiens. Ils ne tardèrent pas à en trouver le moyen. Ils affichèrent publiquement, dans un marché voisin, un écrit anonyme, où on lisoit ces mots : « Avis » au public. On fait savoir que tel jour (c'é- » toit un dimanche) les chrétiens s'assem- » bleront dans tel endroit, ayant à leur tête » un nombre suffisant de maîtres de la reli- » gion ou de prédicateurs. Là il sera prouvé, » à quiconque voudra l'entendre, que la re- » ligion des lettrés, celle des bonzes, et au- » tres de cette espèce, sont des religions per- » verses, corrompues et indignes d'un hon- » nête homme. On invite spécialement tel, » tel, et encore tel autre (trois bacheliers » païens en grande réputation de science » dans le pays) à s'y rendre, pour y propo- » ser leurs doutes; on promet d'y satisfaire » pleinement. Au reste, ajoutoit l'écrit, qu'on » ne croie pas que cette religion n'est suivie » que par les gens du peuple : le mandarin » du lieu et celui du district voisin sont dé-

» cidément chrétiens (ce qui est bien faux) ». Cette affiche étant tombée entre les mains d'un bachelier qui y étoit nommé, il entra dans une grande colère; il vouloit la porter sur-le-champ au prétoire, et accuser les chrétiens de mettre le trouble. Il se retint. Voici le fait : Les chrétiens, presque tous nouveaux, s'assembloient dans l'endroit désigné, au nombre de cent et plus, les dimanches et fêtes, pour y réciter leurs prières et sanctifier ces jours. Il y avoit ordinairement plusieurs catéchistes qui les instruisoient, et prêchoient aux gentils qui demandoient à entendre parler de la religion. Sans doute que, dans ces assemblées, les religions des lettrés et des bonzes n'étoient pas ménagées. Instruits de ce qui se passoit, et s'attendant bien qu'au jour indiqué les païens viendroient, en grand nombre, les molester, les chrétiens vouloient néanmoins en courir les risques, et tenir leur assemblée comme à l'ordinaire. « Autrement, disoient-ils, on
» publiera que la religion chrétienne craint
» les argumens de ces bacheliers, et qu'elle
» n'est pas en état de tenir contre eux ; ce
» qui seroit un grand scandale ». Toutefois ils eurent la prudence de demander l'avis du missionnaire. Il leur défendit absolument de tenir assemblée ce jour-là. « Outre
» qu'il n'est pas permis aux simples fidèles,
» leur dit-il, de tenir des assemblées où

» les païens soient convoqués pour disputer
» sur la religion, il est clair que ceux-ci
» ne viendront que pour causer du tumul-
» te, afin d'avoir sujet de vous accuser. Au
» reste, si les païens viennent, le maître
» de la maison où doit se tenir l'assem-
» blée leur fera entendre que les chré-
» tiens n'ont aucune part à cette affiche; que
» ceux qui sont en état de parler prêchent
» volontiers à quiconque désire sincèrement
» connoître la vérité, mais que leur usage
» n'est point de défier, parce qu'ils savent
» bien qu'un pareil défi est plus propre à
» aigrir les esprits qu'à les engager à cher-
» cher la vérité ». Les chrétiens se soumi-
rent. Le jour indiqué, environ soixante
gentils se rendirent à la maison qu'on leur
avoit désignée, armés, pour la plupart, de
longs couteaux et autres instrumens meur-
triers, ayant à leur tête les parens et les prin-
cipaux élèves des bacheliers que l'affiche in-
vitoit : ils demandèrent, avec beaucoup de
hauteur, qu'on leur parlât sur la religion
chrétienne; ils vouloient encore qu'on leur
produisît une maîtresse d'école, qu'on leur
avoit donnée comme une femme extraordi-
naire, afin, disoient-ils, de s'assurer, par
leurs propres yeux, de la vérité du fait. Cette
maîtresse se trouvoit pour lors dans la mai-
son, mais l'école de filles étoit dispersée.
Quelques païennes voisines, qu'elle avoit

exhortées à la religion, l'avoient dénoncée à ces bandits. Le maître de la maison se tira d'embarras sans rien trahir. « On vous a » trompés, leur dit-il; vous êtes dupes des » païens mes ennemis; ce sont eux qui ont » affiché l'écrit. Pour le présent, il n'y a » chez moi ni prédicateur ni école; les maî- » tres sont allés prêcher ailleurs. Pour moi, » homme sans lettres, je me contente de » savoir la religion et de la pratiquer, mais » je ne suis pas en état de faire de longs » discours sur cette matière ». Ces bandits demandèrent des livres; le chrétien les refusa. Ils voulurent fouiller la maison: il leur dit qu'ils n'en avoient pas le droit, que c'étoit évidemment contre les lois. Ils se contentèrent d'ouvrir le tiroir d'une table, et d'emporter un livre de prières qu'ils y trouvèrent. C'est tout le mal qu'ils firent, mais ils promettoient de revenir le dimanche suivant.

Dieu suscita, peu de jours après, pour appaiser cette espèce de persécution, un néophyte des environs, nommé Pen. Cet homme, qui n'adoroit le vrai Dieu que depuis un mois, avoit exercé long-temps, et avec distinction, la charge de chef de quartier dans l'endroit; il avoit pour lui l'estime et les suffrages du peuple, dont il est encore comme l'oracle. Profitant de son crédit, il persuada aux païens que les chré-

tiens n'avoient eu réellement aucune part à cette affaire. De fait, on découvrit presque en même temps l'auteur de l'écrit, qui avoua lui-même avoir eu l'intention de molester les chrétiens. La persécution n'eut point d'autres suites.

Le même néophyte empêcha une autre accusation que les païens vouloient intenter contre la religion. Instruit que les gens d'un marché, assez voisin du premier, avoient déjà fait une levée d'argent pour dénoncer les mêmes chrétiens au prétoire, il leur dit : « Si vous voulez accuser quelqu'un pour une » pareille cause, il faut commencer par moi, » parce que je suis chrétien ». Les gentils cédèrent. « Il faut bien, dirent-ils, que la » religion chrétienne soit bonne, puisque » vous, qui êtes si sage, l'avez déjà embras- » sée ». L'accusation n'eut point lieu.

Il y a espérance que Dieu se servira de cet homme pour opérer grand nombre de conversions : il est rempli de zèle, et montre une foi bien peu commune. Il a depuis peu converti son épouse par une espèce de miracle : cette femme s'étoit fortement opposée à sa conversion, et avoit employé toutes sortes de moyens pour le faire renoncer au christianisme. Enfin, lassée de toutes ses résistances, elle étoit retournée dans sa famille, comme pour lui faire les derniers adieux. « Puisque mon mari, disoit-

» elle, continue opiniâtrément d'être chré-
» tien, il ne me reste plus qu'à mourir ». Deux jours après, cette femme fut atteinte d'une maladie inconnue qui ne lui permettoit de prendre aucun remède ni aucune nourriture, ni même de parler. Les médecins désespéroient de la guérir : un d'eux, craignant superstitieusement de la voir expirer en sa présence, sortit précipitamment de la maison, en disant : « Elle va mourir ». Son mari, croyant que c'en étoit fait d'elle, alla l'exhorter à se reconnoître. « Vous
» vous êtes déclarée, lui dit-il, ennemie de
» la vraie religion ; vous avez voulu m'em-
» pêcher d'être chrétien ; maintenant le
» Dieu des chrétiens vous punit ; reconnois-
» sez votre faute, consentez à vous faire
» chrétienne, et je vais prier pour vous ». La femme parut y consentir ; pour lors il se mit en prières, récita un *Pater* et le *Confiteor*. Dans le moment la malade sentit du soulagement, et commença à parler. On se hâta de lui faire prendre quelques médecines ; jamais elle ne put les retenir, elle les vomissoit toutes. Son mari fit venir ses enfans, se mit de nouveau en prières avec eux, et récita l'*Angelus*. La femme se trouva guérie, prit sans difficulté la nourriture qu'on lui présenta ; elle continue aujourd'hui à être une des plus ferventes chrétiennes du canton.

Plusieurs chrétiens du même district, qui demeuroient dans un marché où ils s'occupoient du commerce, furent très-vexés par les païens du lieu, qui vouloient les obliger de contribuer aux superstitions. Comme ils refusoient constamment, les païens usoient de violence, et enlevoient les effets qui se trouvoient chez eux : quoique les effets enlevés valussent souvent beaucoup plus que ce qu'on exigeoit d'eux, les chrétiens souffroient tout, et se laissoient piller impunément. Cependant, comme leur nombre croissoit, les gentils craignirent qu'à la fin ils n'en devinssent plus hardis, et ne leur opposassent trop de résistance; ils résolurent donc de les accuser juridiquement, et de les faire condamner à donner leur part pour les contributions. Tout le marché se cotisa à cet effet. L'écrit qu'ils présentèrent au juge du lieu portoit : « Il s'est élevé dans » ces quartiers une religion qu'on appelle » la religion du Seigneur du ciel : ses secta- » teurs, hommes et femmes, ne cessent de » tenir jour et nuit de nombreuses assem- » blées, sous prétexte de réciter des prières, » et on ne sait trop ce qui s'y passe. Ils ont » le plus grand zèle pour faire des prosé- » lytes, leur nombre s'augmente tous les » jours. C'est par de vains sophismes qu'ils » viennent à bout de séduire et de pervertir » le peuple; ils vont même jusqu'à en forcer

» plusieurs, à suivre leur doctrine corrom-
» pue. Ce sont les ennemis déclarés de nos
» dieux qu'ils méprisent; ils refusent cons-
» tamment de contribuer à la solennité des
» fêtes que nous célébrons en leur honneur;
» ils ne prennent aucune part aux prières
» que nous leur adressons, pour qu'ils dai-
» gnent éloigner de nous les fléaux de l'in-
» cendie et de la peste; ils se jouent au con-
» traire de notre piété. Enfin ils poussent
» les choses à une telle extrémité, que, si
» vous, magistrat, n'y mettez bientôt bon
» ordre, il est très à craindre qu'il n'arrive
» quelques grands malheurs, auxquels on
» n'opposera peut-être que des remèdes trop
» tardifs ».

Le mandarin ou juge du lieu, qui, dans une persécution, avoit appris à connoître la religion, et qui se souvenoit d'avoir perdu à cette occasion sa dignité, et d'avoir été obligé d'aller à Péking la racheter, fut embarrassé pour répondre à cette accusation; cependant il vouloit sauver les apparences. « Il est
» bien étonnant, dit-il, qu'on ose suivre une
» pareille religion, après les défenses for-
» melles que le gouvernement a faites de la
» suivre. Quant aux comédies, prières et
» autres fêtes célébrées en l'honneur des
» dieux, si c'est l'usage dans l'endroit de
» lever des contributions à ce sujet, et si
» ces contributions sont médiocres, les chré-

» tiens ne doivent pas en être plus exempts » que les autres ». En conséquence il cita à son tribunal cinq chrétiens, dénoncés dans l'accusation comme chefs. Ils se rendirent aussitôt d'eux-mêmes au prétoire, et furent retenus, pendant dix jours, dans une auberge de la ville, sans être enchaînés. Leurs ennemis s'applaudissoient déjà de la victoire. En effet tout paroissoit en leur faveur; mais Dieu voulut les humilier.

Durant l'intervalle qui précéda le jugement, le principal accusateur, chef de quartier, s'introduisit secrètement, pendant la nuit, dans la maison d'un des chrétiens accusés, et s'empara de quelques pièces de drap. Des satellites du prétoire, chargés de faire la recherche des voleurs, passèrent dans le même temps par cet endroit, le surprirent avec les draps qu'il venoit de voler, l'enchaînèrent, et le conduisirent au mandarin du même district. Corrompu par l'argent qu'il avoit reçu, tant du voleur que des gens du marché, qui s'étoient rendus caution pour lui, le mandarin étoit prêt à l'élargir sans autre forme de procès. Les chrétiens vinrent à la traverse; celui à qui appartenoient les effets volés présenta requête, pour demander qu'ils lui fussent rendus; les autres accusèrent le chef du quartier d'avoir détruit, de son autorité privée, les barrières du marché qu'on avoit construites pour la sûreté publique,

ce qui étoit vrai. « Il nous a accusés, ajoutoient-ils, parce que nous nous sommes opposés à ses malversations : nous sommes fidèles à payer le tribut à l'empereur et à supporter les corvées qu'on nous impose pour la chose publique; mais quant aux contributions qu'on lève pour les comédies et autres fêtes en l'honneur des dieux, nous ne donnons rien, parce que nous ne croyons pas à ces divinités; d'ailleurs, les collecteurs n'ont aucun droit de vexer le peuple à cette occasion, ni d'user de violence, ainsi que nos accusateurs l'ont fait à notre égard; enfin, nous n'avons enseigné aucune doctrine corrompue, ni perverti ni forcé personne, ce sont autant de calomnies inventées contre nous ». Le mandarin ne put s'empêcher de procéder au jugement. Le chef de quartier, convaincu de vol, fut extraordinairement maltraité et presqu'entièrement ruiné. L'accusation d'un homme qui venoit d'être flétri, contre des gens à qui on ne pouvoit reprocher aucune bassesse, ne parut plus intéresser le mandarin. Sans parler de forcer les chrétiens à contribuer aux superstitions, ni demander quels étoient les prosélytes qu'ils avoient faits, il leur proposa d'apostasier. Un d'eux ayant répondu, avec beaucoup de fermeté, que jamais il n'en feroit rien, il lui fit appliquer dix soufflets, et dit aussitôt aux chrétiens, sans autre jugement, de se retirer et de ne pas trop s'af-

ficher. Les chrétiens, à leur retour, ont continué leurs exercices comme auparavant, et se sont réconciliés avec les païens, qui ont eux-mêmes reconnu leur tort.

Il s'est passé, dans une nouvelle chrétienté du district de M. Florens, un événement fort intéressant, qui donne les plus grandes espérances que la foi s'y étendra. Le mandarin de Hong-yâ-hien étant à la poursuite de faux-monnoyeurs qui se réunissoient en troupes et infestoient le canton, demanda aux chefs de quartier s'ils ne connoissoient pas quelques mauvais sujets. « Depuis peu de temps, répondirent-ils, la religion chrétienne s'est établie dans les environs. Les sectateurs de cette nouveauté commencent à se multiplier, et tiennent de fréquentes assemblées ». Aussitôt il fut ordonné aux soldats de rechercher les chrétiens. On en arrêta cinq, qui furent conduits à la ville du district; les autres avoient pris la fuite. Celui qui passoit pour les avoir exhortés fut transporté dans une espèce de cage de bois, fort étroite et fort courte, surmontée d'une cangue ou de planches fortement attachées à cette machine, qui pesoient sur ses épaules. Il ne pouvoit ni s'asseoir ni se tenir debout, et n'avoit que la tête qui pût paroître au dehors (1). Cités le lendemain au

(1) Ce supplice est dans le genre des tortures arbitraires que l'empereur a supprimées par un édit

tribunal du prétoire, et vivement pressés d'apostasier, les chrétiens répondirent tous, avec la plus grande fermeté : « Nous n'en » ferons rien, nous ne pouvons consentir à » renoncer à une religion qui nous apprend » à fuir le mal et à faire le bien ». Sur cette réponse, on les frappe violemment à coups de bâton, on leur applique des soufflets, et on les met en prison. Celui qui étoit enfermé dans la cage ne fut point frappé, quoiqu'il confessât la foi avec autant de courage que les autres. La douleur continue qu'il ressentoit l'auroit fait expirer, si on y eût ajouté les coups. Le mandarin lui dit, d'un ton railleur : « Comment te trouves-tu maintenant? » penses-tu que le Dieu que tu adores puisse » te tirer de là ». — « Je me trouve bien, ré» pondit le chrétien sans hésiter ; si Dieu » veut me tirer d'ici, il en a la puissance ; » mais quoi qu'il arrive, il est certain qu'il me » protégera ». Il fut porté en prison, d'où on le transportoit assez souvent, pendant le jour, pour le donner en spectacle au peuple, et là il ne cessoit de prêcher et d'exhorter les païens à embrasser la religion chrétienne.

Quelque temps après, son fils fut arrêté comme chrétien et conduit au même pré-

récent, et dont les mandarins se servent contre les scélérats dont ils veulent se défaire sans garder les formes.

toire. Le mandarin fit venir son père en sa présence, et lui dit : « Vois ce que souffre » ton père pour être chrétien. Si tu consens » à renoncer à cette religion, je te renverrai » libre et te rendrai ton père ». — « Si mon » père, répondit le jeune homme, a le cou- » rage et la force de soutenir une si cruelle » situation, moi, qui suis jeune, je la sou- » tiendrai comme lui. Ne vous attendez pas » à me faire renoncer à ma religion ». Le mandarin le fit frapper durement pour l'y contraindre. Mais le jeune homme résista fortement, et cria qu'il seroit toujours chrétien. Le père, craignant qu'il ne succombât enfin à la rigueur des supplices, dit au mandarin : « Cessez de vouloir faire apostasier » mon fils; vous lui couperiez la tête, qu'il » ne renonceroit pas à son Dieu ». Le mandarin parut s'adoucir, et le jeune homme profita du moment pour tâcher d'obtenir sa grâce. « J'ai laissé mon épouse seule à la » maison, dit-il, elle est hors d'état de sus- » tenter ma famille; laissez-moi, du moins, » aller travailler pour nourrir mon père, qui » souffre ». Le mandarin ne put résister, et le renvoya sur-le-champ. Cependant les autres chrétiens étoient détenus en prison, où ils récitoient tous les jours en commun, et à haute voix, leurs prières accoutumées. Un jour les gardes leur dirent qu'on alloit les citer de nouveau au tribunal, et qu'il étoit

décidé qu'on leur couperoit à tous le nerf de la jambe (1). Sans paroître étonnés, ils commençoient à ôter leurs bas pour se disposer à cette cruelle opération. Les gardes leur déclarèrent aussitôt qu'il ne s'agissoit pas d'eux, mais de plusieurs scélérats qui se trouvoient dans la même prison. Ils eurent du moins le mérite du sacrifice. Peu de jours après, cités de nouveau devant le mandarin, il leur demanda s'ils continuoient à être chrétiens. D'après leur réponse affirmative, deux qui paroissoient plus robustes furent mis à la même cangue, c'est-à-dire qu'ils portoient ensemble sur leurs épaules, sans pouvoir se séparer, une même table fort pesante, et suffisamment percée en différens endroits pour passer la tête. Les autres furent remis en prison, comme auparavant.

Sur ces entrefaites, le mandarin fut obligé d'aller à la capitale pour les affaires de son district. On présuma qu'il y reçut quelques monitions sur la conduite qu'il avoit tenue envers les chrétiens. A son retour, il

(1) C'est encore un supplice arbitraire que la loi n'autorise point, et qu'on emploie contre certains bandits qui troublent le gouvernement. On leur ouvre le gras de la jambe, on en fait sortir le nerf qu'on leur coupe suivant une certaine mesure, et on l'expose ensuite à la vue du peuple.

ne tarda pas à les élargir, et fit sortir de la cage celui qu'il y détenoit contre toutes les lois. Cet homme étoit resté, pendant quarante jours consécutifs, dans cette pénible situation, sans se plaindre ni murmurer. Lorsqu'il en sortit, il ne lui étoit pas possible de se remuer; ses jambes étoient à moitié pliées sous ses cuisses, et ses reins comme brisés. A force de remèdes, on lui remit le corps dans son état naturel; il peut maintenant marcher comme auparavant. Il profite de sa liberté pour aller dans les environs prêcher les païens, dont il convertit un grand nombre. Une de ses premières démarches, après son retour, fut de se réconcilier avec ses ennemis. Quoique tout parût assez tranquille de leur côté, et que la paix semblât définitivement conclue, il crut qu'il étoit de l'honneur de la religion de les traiter avec plus de distinction qu'auparavant. Il engagea donc les chrétiens du lieu à se réunir à lui et aux quatre autres persécutés, pour donner un repas à leurs persécuteurs. Le principal chef de quartier, qui avoit été la cause de cette persécution, fut invité; mais cet homme, à qui la conscience reprochoit d'avoir fait punir des innocens, et qui lisoit sur le visage même des païens le reproche de sa cruauté, se crut offensé par cette invitation, et devint plus furieux que jamais. Outré de colère, il part sur-le-champ, se rend au prétoire, accuse de

nouveau les chrétiens de se multiplier encore plus, de tenir, contre la défense expresse du mandarin, des assemblées plus nombreuses, de se moquer des lois, et supplie enfin qu'il lui soit permis de se démettre de sa place de chef de quartier, « parce qu'après ce qui vient » de se passer, dit-il, il ne m'est plus pos- » sible d'en remplir les fonctions ». Aussitôt le mandarin donne ordre d'arrêter les chrétiens. Plusieurs chefs de satellites, qui s'étoient convertis à l'occasion de la première persécution, firent tous leurs efforts pour arrêter le coup, ou du moins pour avertir à temps les chrétiens de prendre la fuite. Ils ne purent y réussir. Le chef de quartier les prévint, et les mêmes chrétiens furent de nouveau conduits au prétoire. Comme ce dernier événement n'est arrivé que depuis peu de jours, et que ces chrétiens sont loin d'ici, nous ignorons quel aura été leur sort. Seulement nous leur avons fait passer des secours en argent, ainsi que la première fois, pour les faire vivre : ils sont tous pauvres.

Dans le district du même missionnaire, il se trouve une autre chrétienté déjà ancienne, du ressort de la ville de Pou-kiang. Le mandarin, qui gouverne cet endroit depuis vingt ans, contre l'usage de Chine, qui ordinairement ne laisse les officiers publics en place dans un même lieu que six ans tout au plus, y a excité sept à huit persécutions, la plu-

part très-cruelles (1) : une, entre autres, a donné deux martyrs. Malgré ces grands obstacles, les chrétiens s'y soutiennent, et leur nombre va toujours croissant. Cette année, une famille nouvellement chrétienne en a converti une autre à la religion. Cette dernière étoit riche, et le chef s'étoit ennobli par une dignité qu'il avoit achetée long-temps auparavant. A la première nouvelle de sa conversion, les chrétiens sont venus en grand nombre le congratuler et lui présenter des inscriptions chrétiennes, pour remplacer les superstitieuses, qu'il avoit déjà ôtées de sa maison ; ils ont eu l'imprudence d'écrire leurs noms au bas. L'assemblée qu'on a tenue chez lui, à cette occasion, a été très-nombreuse ; les païens s'y sont rendus en foule. Ils avoient été spécialement invités pour entendre parler de la religion. De cent qui s'y trouvoient, vingt ont adoré le vrai Dieu. Les voisins, parens de cette famille, pauvres pour la plupart et envieux de ses richesses, s'étoient déclarés depuis long-temps ses ennemis. Ils ont profité de cette occasion pour lui nuire plus efficacement, en l'accusant d'avoir embrassé la religion. Le mandarin, que sa haine contre la religion portoit assez à sévir, y étoit encore excité par l'appât du gain. Il a aussitôt envoyé des soldats et d'autres pré-

(1) *Voyez* tome Ier., pag. 323 et suiv.

toriens, qui ont enchaîné quatre chrétiens. Les autres ont trouvé moyen de s'évader; mais toutes les inscriptions chrétiennes, qui étoient déjà affichées, ont été livrées au mandarin. Il a donné ordre d'arrêter tous ceux dont il lisoit les noms sur ces inscriptions: ils n'étoient pas en petit nombre. Toute la chrétienté a été troublée à cette occasion; les soldats se sont répandus en beaucoup d'endroits pour chercher les chrétiens; mais ils n'ont pu en prendre qu'un très-petit nombre, parce qu'ils s'étoient presque tous réfugiés dans le district voisin, et ceux qui ont été arrêtés ont ensuite trouvé moyen de s'échapper. Le juge a procédé suivant les formes ordinaires, et a fait frapper les chrétiens pour les forcer d'apostasier. L'homme riche, qui avoit été l'occasion de cette persécution, après avoir été maltraité, a voulu se racheter par argent; il a donné cent taëls (environ 750 livres de notre monnoie). Ce sacrifice n'a pas contenté le mandarin; il en vouloit à sa foi. Il a employé contre lui les tourmens, les pressantes sollicitations de sa famille, et les instigations des satellites, pour l'y faire renoncer. Au bout de quelques mois, ce malheureux vieillard et son fils ont apostasié et ont été mis en liberté. Peu de temps après son retour, le père a été attaqué d'une maladie dont il est mort sans se reconnoître. Les deux autres chrétiens

pris avec eux, persévérant toujours dans la même foi, ont été condamnés à porter la cangue pendant trois mois. Ce temps expiré, le mandarin les a fait venir devant lui, et leur a dit : « Êtes-vous disposés à renoncer à votre » religion, ou non? Vous repentez-vous de » l'avoir embrassée » ? — « Nous ne change- » rons jamais de sentiment, ont-ils répondu, » et nous ne nous repentirons jamais du choix » que nous avons fait ». Aussitôt le mandarin a ordonné de les charger d'une cangue plus pesante que la première, pour trois mois, et leur a fait entendre que s'ils s'opiniâtroient à être chrétiens, ils n'auroient pas de quartier. Ce terme n'est point encore expiré. Il est plus que probable qu'à la troisième fois leur supplice ira en augmentant.

Dans une nouvelle chrétienté du district de M. André, prêtre chinois, appelée Kiâ-kiang-hien, les chrétiens vinrent congratuler, de la manière dont je viens de parler, plusieurs familles qui venoient d'embrasser la religion. Les païens invités s'y rendirent; mais, à ce qu'il paroît, c'étoit à mauvais dessein. Ils s'étoient armés pour y venir; et, après avoir entendu quelques mots de prédication, ils se jetèrent sur les chrétiens et en blessèrent plusieurs très-grièvement. Les parens des blessés, aussi chrétiens, perdant patience, s'avisèrent d'en porter un tout baigné dans son sang à la porte du prétoire, pour demander

justice. Les accusés dirent, pour se défendre, que ne pouvant faire entendre raison à ces chrétiens, qui vouloient les forcer d'embrasser une religion mauvaise et prohibée par les lois, on en étoit venu aux coups. Le mandarin trouva juste cette raison, et fit arrêter les chrétiens. On en prit quatre, qu'il voulut faire apostasier. Après beaucoup de mauvais traitemens, voyant qu'il ne pouvoit vaincre leur résistance, il les condamna à porter la cangue. « Vous ne sortirez point de là, leur dit» il, que vous n'ayez apostasié, dussiez-vous » y rester dix ans ». — « Nous pouvons porter » la cangue pendant dix ans, répondit un des » chrétiens ; mais vous ne pouvez être man» darin si long-temps ». Cette réponse l'aigrit davantage. Ces chrétiens portent maintenant la cangue depuis huit mois ; on ne voit pas d'espérance prochaine de les faire élargir.

Dans le district voisin de ce dernier, appelé Ngo-mi-hien, où M. André souffrit persécution il y a deux ans, un mandarin militaire, chargé de veiller sur le canton, ayant reçu une accusation contre une nouvelle chrétienté, s'y rendit avec des soldats et des chefs de quartier. La maison d'un des principaux chrétiens, qui est à son aise, fut mise au pillage et entièrement détruite : les chrétiennes qui y demeuroient furent enchaînées, contre l'usage, et cruellement insultées. Ce chrétien, pris avec les

autres, obtint la liberté, sous prétexte d'aller chercher de l'argent pour appaiser le mandarin. Il en profita pour aller l'accuser à la capitale, malgré les instances des autres chrétiens, qui firent tout ce qu'ils purent pour l'en empêcher. Communément Dieu ne bénit point un pareil procédé, c'est l'esprit de vengeance et non la foi qui l'inspire. Aussi exhortons-nous tous les fidèles à tout souffrir, plutôt que d'accuser. Le lieutenant criminel de la province, à qui ce chrétien s'adressa, écouta sa requête, et donna ordre au mandarin supérieur, immédiat de celui qui étoit accusé de vexation, de vérifier les faits, de juger la cause, et de lui en rendre compte. L'affaire traîna en longueur, tant par la fuite des chefs de quartier que par le crédit du mandarin accusé, ce qui constitua le chrétien en de grosses dépenses. Après quatre mois de délai, on vient d'entamer l'affaire; nous apprenons que l'accusateur a été frappé de quatre-vingts soufflets et mis en prison. Il est fort incertain comment cela finira. Heureux s'il n'y laisse pas sa foi. Le bien de ceci, c'est que les autres chrétiens en tireront une puissante leçon pour ne pas imiter cet exemple, s'ils se trouvent un jour dans un cas semblable. Cette chrétienté continue toujours à faire de grands progrès. Depuis peu, quelques nouveaux prosélytes aux environs de la ville, plus zélés que prudens, convoquèrent

une nombreuse assemblée de païens, pour leur annoncer la religion. Les gens du prétoire, avertis du dessein, se rendirent à l'assemblée avec leurs principaux chefs. Un des fils du mandarin s'y trouva, avec le premier secrétaire. Ils laissèrent prêcher les chrétiens tant qu'ils voulurent; et, le sermon fini, ils en enchaînèrent quatre ou cinq, qui furent condamnés à porter la cangue. Ils la portent encore aujourd'hui.

Notre mission vient de faire l'acquisition d'un sujet précieux, qu'elle destine prochainement pour son collége. C'est un jeune homme d'environ vingt ans, issu de païens, à deux journées de la ville de Soui-fou. Ce jeune homme, qui n'est encore que catéchumène, a souffert depuis peu, de la part de ses parens, une persécution des plus cruelles, dont il a heureusement triomphé. Le mandarin du lieu ne recevant point les accusations contre les chrétiens, sa famille s'assembla, et voulut le juger elle-même à la dernière rigueur. Comme il refusoit constamment, malgré les plus grandes menaces, d'abjurer le christianisme, ses parens le suspendirent, les pieds et les mains liés ensemble, l'espace d'un jour, et le frappèrent très fréquemment et très-rudement. Ne pouvant de cette manière vaincre sa constance, ils lui firent avaler des excrémens humains. Ce supplice ne l'ébranla pas davantage. Enfin, lassés de tant de résistance,

sistance, ces cruels parens résolurent de l'enterrer tout vif. La fosse étoit déjà faite, lorsque la femme de son frère aîné, touchée de compassion, trouva le moyen de rompre ses liens et de le faire évader secrètement. Il se réfugia chez les chrétiens, qui le consolèrent. Maintenant il paroît en sûreté du côté de sa famille, qui ne fait aucune recherche et semble l'avoir absolument renoncé. Nous nous proposons de l'admettre incessamment au collége de cette province, afin de le former à l'état ecclésiastique, pour lequel il paroît avoir une vocation décidée.

Dans une chrétienté assez nouvelle du district de M. de Retz, il s'est passé deux événemens singuliers, que certaines gens du monde traiteront d'imagination, sans pouvoir cependant donner une raison plausible d'un jugement si précipité. Une famille entièrement chrétienne, à l'exception du chef, qui néanmoins respectoit la religion, conservoit, suivant l'usage de tous les fidèles, un vase rempli d'eau bénite, qui se trouvoit placé sur une espèce d'autel, dans l'endroit le plus honorable de la maison. Un jour, comme on avoit placé sous le même autel quelques effets précieux, le père de famille craignit qu'on ne renversât par mégarde ce vase, et que l'eau ne gâtât les effets; mais il n'osoit, par respect ou par crainte, y toucher lui-même; et sans sortir de la salle où il étoit

certainement seul, il appela ses enfans pour placer le vase dans un autre endroit. Ils répondirent qu'il pouvoit, sans le moindre danger pour lui, le transporter ailleurs. Sur cette réponse, il se retourne pour prendre l'eau et la mettre à l'écart. Mais le vase étoit disparu. On n'a jamais su ni comment ni en quel endroit il a été transporté; ce qui est certain, c'est qu'aucune main d'homme n'y a touché. Cet événement imprévu fit faire de sérieuses réflexions aux chrétiens de cette famille : ils y soupçonnèrent l'opération du démon, qui leur ôtoit malicieusement un secours puissant que la religion leur offroit. Quoi qu'il en soit de la vérité de ce soupçon; deux jours après il se forme une crue subite d'eau qui gagne la plaine, et parvient au pied d'une petite montagne sur laquelle est située la maison de cette famille. Les torrens, la pluie, le vent, l'inondation, réunis ensemble, font ébouler la montagne; la maison commençoit à s'ébranler et à suivre la pente de l'éboulement. La famille alarmée pousse de grands cris de détresse, appelle à son secours un ancien chrétien, son voisin et son allié. Il y vole à l'instant, portant de l'eau bénite, en fait des aspersions partout, tandis que les autres sont en prière; et la maison, dont la ruine paroissoit prochaine, se fixe et reste immobile, au grand étonnement et à la grande satisfaction de tous les chré-

tiens. Voilà le premier fait dont toutes les circonstances ont été pleinement vérifiées. On ne peut soupçonner de l'imposture de la part des témoins. Reste à savoir s'il est raisonnable de l'expliquer naturellement. Le chef de famille s'est converti à la religion.

Le second fait ne paroît pas moins surprenant. Quatre personnes, deux chrétiens et deux païens, étant ensemble dans une forêt à couper du bois, une main invisible frappe tout à coup et rudement les deux païens. Les chrétiens, au bruit des coups, se munissent du signe de la croix. Un des païens entre en grande colère, se répand en malédictions contre celui qui le frappe, et plus il maudit, plus il est battu. Enfin, ne se possédant plus de fureur, il charge en forcené avec sa coignée du côté qu'il lui semble que viennent les coups, et il en reçoit encore de plus violens. Épuisé de fatigue, et voyant qu'il n'y a rien à gagner, il abandonne le champ de bataille, et se retire tout confus. L'autre païen, plus modéré, ayant remarqué que les chrétiens avoient, dès la première décharge de l'ennemi, fait le signe de la croix, et que le démon les respectoit, puisqu'il ne les frappoit pas, vient leur en demander la raison. Ils lui expliquent de leur mieux l'origine et la vertu de la croix, et l'engagent à se laisser conduire au catéchiste du lieu, pour y être plus pleinement

instruit. Il y consent; on le prêche, et il se fait aussitôt chrétien. Le fait dont il venoit d'être témoin, et qu'il avoit durement expérimenté, le dispensoit d'exiger beaucoup d'autres preuves. Il jugeoit qu'une religion qui a tant de pouvoir sur le démon ne peut être fausse.

Il s'est passé beaucoup d'autres événemens dans cette mission, surtout en fait de persécution, qui ont eu les suites les plus heureuses. Le temps ne me permet pas de les raconter. Ce que j'en ai écrit suffit, ce semble, pour faire connoître le caractère des nouveaux prosélytes, et vous exciter à bénir avec nous la divine Providence qui nous protège au milieu de tant d'ennemis, et qui daigne faire fructifier nos travaux. Cependant il est encore un trait de cette divine Providence sur nous que j'aurois peine à omettre. C'est à l'occasion du voyage de M. Trenchant, arrivé cette année. Les troubles de la France, dont nous étions instruits dès l'année dernière, ne nous permettoient pas, ce semble, d'espérer cette fois-ci un nouveau confrère. Ceux qui les ont suivis depuis devoient mettre le plus grand obstacle à son départ de France. Ceci fait hautement l'éloge de votre zèle et de votre pieuse industrie à secourir les missions. Aussi Dieu l'a récompensé par des succès peu attendus.

A peine embarqué pour venir (de Macao)

nous joindre, ce cher confrère s'est vu exposé aux plus grands dangers. Un des courriers, chargé de préparer une barque, où il devoit l'attendre au-delà des douanes, fût soupçonné, dès Canton même, du dessein qu'il méditoit. En conséquence, plusieurs barques de soldats le suivirent jusqu'au lieu du rendez-vous. A peine y étoit-il arrivé que trois personnes, qui paroissoient chefs du prétoire, montèrent dans la barque, sous prétexte de profiter de la commodité de cette espèce de voiture, pour aller à quelques lieues de l'endroit. C'eût été une imprudence d'attendre dans ces circonstances l'arrivée du missionnaire. Il fit mettre à la voile, et les barques de soldats l'accompagnèrent deux jours. Le missionnaire, arrivé avec deux autres courriers au lieu du rendez-vous, ne trouvant point la barque du premier, fut dans un cruel embarras. Il avoit été reconnu pour Européen par les païens qui l'avoient conduit jusqu'à ce terme; on leur avoit fermé la bouche en sacrifiant quelques piastres. Cependant, ne perdant point courage, les courriers l'introduisirent dans une auberge, où ils le cachèrent comme ils purent, et allèrent louer une autre barque. Le lendemain, lorsque tout paroissoit disposé pour partir, il fallut sortir de cette auberge en présence d'une foule de païens : ils reconnurent ou soupçonnèrent fortement ce dont il s'agissoit, et

intimidèrent le patron de la nouvelle barque. Il fit de grandes difficultés pour partir, prétextant des affaires indispensables qui devoient le retenir plusieurs jours, sans dire ce qu'il soupçonnoit. Après de longs débats, nos gens lui dirent qu'il pouvoit être parfaitement tranquille; que, s'il arrivoit quelque affaire, ils répondroient absolument de tout, mais qu'ils ne pouvoient attendre, et qu'il falloit partir suivant la promesse donnée. Cet homme, se laissant persuader, fit avancer sa barque à quelque distance. A peine avoit-on fait un quart de lieue, que beaucoup de gens qui paroissoient soldats ou attachés au prétoire se présentèrent à cette barque, obligèrent le patron de la conduire de l'autre côté de la rivière, disant hautement qu'il conduisoit un Européen. Ils s'adressèrent à Louis, notre courrier, qui s'est déjà tant de fois distingué dans ces sortes de circonstances. Il leur répondit avec beaucoup de fermeté qu'ils savoient bien peu connoître les gens. Ils le menacèrent de le conduire et tous ceux de la barque au prétoire voisin. « Osez faire cela, leur dit-il, et vous » saurez pour lors qui nous sommes ». C'étoit le soir, il fallut arrêter la barque et reposer dans cet endroit. Ne doutant point qu'il ne fût conduit dès le lendemain matin au prétoire, Louis prit pendant la nuit toutes les lettres adressées à la mission, les at-

tacha à des pierres et les jeta dans le fleuve. Il craignoit de nous compromettre si le mandarin faisoit la visite des effets. Lorsque le jour parut, il prit ses beaux habits, en donna aussi au missionnaire, et affecta un air de distinction qui déconcerta ses persécuteurs. Ensuite il fit aller en avant, et les païens montèrent une autre barque. Il s'occupoit si fortement à prier pendant la route, qu'il passa la ville du prétoire sans s'en apercevoir. On en étoit déjà à une grande distance, lorsqu'il demanda si on l'avoit passée. Il reconnut alors qu'il avoit échappé au danger. Le reste du voyage fut assez tranquille. Ainsi Dieu conserva à notre mission un prêtre qui lui devoit être extrêmement utile, et que le malheur dont il lui a plu nous affliger tout récemment, rendoit absolument nécessaire; je veux parler de la mort de Mgr. l'évêque d'Agathopolis, arrivée le 28 septembre de cette année, la soixante-huitième de son âge.

La maladie dont ce digne prélat fut attaqué parut d'abord ne devoir point être sérieuse : plusieurs médecins que nous fîmes appeler jugeoient qu'il n'y avoit point de danger. C'étoit une espèce de dyssenterie maligne qui infestoit la plus grande partie de la province, et enlevoit tous les jours un grand nombre de personnes, surtout d'enfans et de vieillards. Les remèdes parois-

soient avoir de bons effets, et tous les jours il pouvoit prendre quelque légère nourriture. La veille de sa mort il tomba dans un état de foiblesse extraordinaire qui me fit craindre; les médecins jugeoient qu'il y avoit danger, mais pas encore si prochain. Je lui représentai que son état m'inquiétoit: aussitôt il demanda à recevoir les derniers sacremens. C'étoit sur le soir. J'allai le voir le lendemain matin, avant la messe où il devoit communier, et lui demandai s'il avoit le désir de recevoir le saint viatique. « Plaise » à Dieu que je le reçoive, me dit-il ». C'est la dernière parole que j'aie pu tirer de lui. Du reste, il a paru conserver connoissance jusqu'au dernier moment. Il mourut le même jour, à trois heures après midi, après environ quinze jours de maladie, endurée avec une patience peu commune. Il me disoit quelquefois d'un ton assez enjoué: « Il faut » avouer que cette espèce de maladie n'est » guère commode: tout cela prouve que » je suis un bien pauvre homme ».

Notre mission pleurera long-temps cette perte. Il en a été le restaurateur et le soutien pendant plus de trente-cinq ans, au milieu des plus fortes persécutions et des plus grandes traverses. Dès les premières années de sa vie apostolique, il fut victime de son zèle. Voyant un grand nombre de chrétiens cruellement vexés à cause des re-

cherches sévères que le gouvernement faisoit de lui, il ne balança pas à se sacrifier pour eux. Il se présenta lui-même au mandarin, et subit les plus cruelles tortures de la question, telle qu'on la donne aux derniers scélérats. Après plusieurs mois de prison, de douleurs et d'avanies, conduit par des soldats qui avoient ordre de le remettre à Canton, il trouve le moyen de s'échapper, et retourne hardiment consoler et fortifier ses chrétiens. Un an après, nouvelle persécution, nouvelles recherches. Obligé de se cacher, il ne pouvoit trouver d'asile qu'au milieu de vastes forêts remplies de tigres, et sous des rochers. Enfin, forcé par la nécessité, il se rend dans une province voisine, où sa mémoire est encore en bénédiction. Toujours fortement occupé du ministère apostolique, il ne la quitta, plusieurs mois après, que pour venir secourir son troupeau abandonné, et se livrer pour lui à de nouveaux dangers et à de nouvelles alarmes. Souvent il s'est vu sur le point d'être pris par des païens qui en vouloient à la religion. Plusieurs fois la maison où il exerçoit son ministère a été entourée de soldats, et il échappoit de leurs mains comme par miracle. Il n'est guère d'endroits, dans cette vaste province, qu'il n'ait parcourus, ni de montagnes escarpées qu'il n'ait franchies. Il lui suffisoit qu'il y eût une ame à gagner,

pour entreprendre les voyages les plus longs et les plus périlleux. On l'a vu faire trois et quelquefois quatre jours de chemin pour visiter un seul malade. Il ne se permettoit, dans ses longues routes, moralement aucune douceur. Il faisoit tous ses voyages à pied. C'est dans cet état qu'il se rendit, pour recevoir la consécration épiscopale, à la capitale du Chen-si, distante de plus de 250 lieues de l'endroit d'où il étoit parti, et qu'il revint dans sa mission (1). Ce n'est que sur ses dernières années, où ses jambes se trouvoient considérablement affoiblies, que, forcé par les remontrances de ses missionnaires, il consentit enfin à se servir de chaise à porteurs. Cette conduite constamment soutenue étoit l'effet d'un amour de prédilection qu'il avoit pour la vertu de pauvreté. Jamais il n'a consenti à porter le moindre vêtement de soie, et il a conservé par son autorité et maintenu par son exemple cette ancienne règle de notre mission, qui défend aux missionnaires de s'en servir. Les habits qu'il avoit étoient en très-petit nombre, d'une étoffe extrêmement commune, et parfois rapiécetés. L'inventaire de ses meubles ne fut pas long à faire. Je n'y employai pas un demi-quart-d'heure; je trouvai trois chemises, dont deux avoient plus de deux ans

(1) Voyez tom. Ier., p. 104 et suiv., et p. 363.

de service, et le reste étoit dans la même proportion. Il y avoit, dans une bourse qui lui appartenoit, 18 ou 20 livres de notre monnoie. C'est tout l'argent qu'il possédoit. Je l'envoyai aussitôt en aumône à plusieurs chrétiens pauvres, détenus en prison pour cause de la foi, qui l'avoient généreusement confessée. Du reste, après avoir établi dans sa mission, pour lui et pour tous ses missionnaires, la coutume de mettre le viatique de chacun en commun, pour subvenir aux nécessités de l'œuvre, il s'en étoit réservé, ainsi qu'aux autres, une portion assez médiocre dont il ne retiroit encore que la moitié, pour subvenir aux besoins particuliers de son district. Il avoit un zèle infatigable pour annoncer la parole de Dieu. Il prêchoit constamment deux fois par jour, pendant l'administration des chrétiens. Cependant, au milieu de tant de travaux, de peines et de dangers, il conservoit toujours un caractère gai, tranquille, se possédoit constamment, et étoit d'une douceur de conduite qui lui attachoit tous les cœurs. Je ne l'ai jamais vu une seule fois se fâcher sérieusement. Cette douceur étoit jointe à un fonds d'humilité bien peu commune, et qui n'étoit point empruntée ; il avoit le cœur trop droit pour aimer à feindre. Il se regardoit, dans la plus grande sincérité, comme le dernier de ses missionnaires. Il me disoit

souvent qu'il avoit bien mal travaillé dans le saint ministère, et qu'il n'étoit propre qu'à gâter l'ouvrage du bon Dieu. Certes, à en juger par les chrétiens qu'il a formés et que j'ai cultivés ensuite en fort grand nombre, il paroît, au contraire, que Dieu répandoit de grandes bénédictions sur ses travaux. Il ne s'empressoit point à décider les difficultés qu'on lui proposoit, disant que ses anciennes erreurs lui avoient appris à craindre : il ne faisoit pas cependant trop attendre ses réponses, et il les donnoit d'une maniere si claire et si précise qu'elles ne laissoient moralement plus lieu à aucun doute raisonnable. Il étoit pénétré d'une vénération singulière pour le saint Siége. Il recevoit avec le plus grand respect et la plus intime confiance les décisions de la Propagande, qu'il faisoit mettre aussitôt en exécution avec une joie sensible qui marquoit la persuasion certaine où il étoit que Dieu béniroit l'obéissance. Aussi, disoit-il : « Nous » voilà en sûreté, nous suivons le vrai che- » min ». Et réellement, s'il se fait quelque bien dans cette mission, si les superstitions et les contrats usuraires y sont entièrement abolis, si partout les missionnaires y tiennent une conduite uniforme, il est certain que la première cause est l'obéissance et le respect que ce digne prélat nous a inspirés à tous, pour ces décrets que nous exécutons

en grande simplicité, et que nous faisons exécuter de même à nos chrétiens. En vérité, il faudroit être bien fou de s'expatrier, de courir tant de mers, et de venir s'exposer ici à tant de persécutions et de dangers, si on y venoit en vils flatteurs entretenir les chrétiens dans des erreurs condamnables, et qu'on prétendît suivre ses idées ou ses propres caprices, au mépris de l'autorité que Dieu a mise au-dessus de nos têtes, et à laquelle il nous commande de nous soumettre. Quelle seroit pour lors notre espérance? nous damnerions les chrétiens et nous nous damnerions avec eux. Ce respect dont notre prélat étoit singulièrement pénétré envers le saint Siége, lui a fait répandre des larmes amères, en apprenant le schisme que les décrets de l'assemblée nationale ont introduit en France en 1790. Il m'en parloit en grande sollicitude la veille de sa mort. Il auroit volontiers donné sa vie pour délivrer sa patrie d'un si grand fléau. Et sans doute que si, dans le temps où ce malheureux schisme s'est déclaré, il eût été en France, il se seroit réuni aux généreux défenseurs de la foi, qui ont mieux aimé tout sacrifier que de se souiller du serment impie qu'on exigeoit d'eux. Car, disoit-il, c'est manifestement prendre Dieu à témoin qu'on va se déclarer contre lui.

Telle est la richesse du précieux trésor

que nous venons de perdre. Je n'ai fait qu'ébaucher une très-petite partie de ses vertus. Dieu les manifestera en entier au grand jour des lumières. Les chrétiens de ce vicariat ont tous senti cette perte de la manière la plus attendrissante. Il m'a fallu user d'autorité pour empêcher les excès de vénération et d'amour qu'ils vouloient lui témoigner après sa mort. Je l'ai fait conduire par eau de Tsong-king-tcheou, où il est mort, à notre cimetière, situé à une lieue et demie de la porte septentrionale de la capitale. Il y a été enterré auprès de feu Mgr. Mullener, ancien vicaire apostolique de cette province (1). Il avoit lui-même désigné cette place un an auparavant. Craignant le trop grand éclat que le concours des chrétiens devoit donner à cette occasion, j'avois écrit au prêtre chinois qui conduit cette chrétienté de l'empêcher autant qu'il pourroit. Il ne put y réussir; je fus obligé d'y revenir sur de nouveaux frais plus fortement encore; et, malgré tous mes soins, je n'ai pu empêcher qu'il ne se trouvât dans notre cimetière au moins 500 chrétiens, qui se sont cotisés pour la pompe de ses funérailles, jusqu'à la valeur de 800 liv. de notre monnoie. Les mendians chrétiens de la ville ont voulu y contribuer de quatre pistoles. Si je

---

(1) *Voyez* tome Ier., Introduction, page IV.

ne m'y étois pris à temps, il y auroit eu deux à trois mille chrétiens assemblés, et peut-être le triple de la contribution. Plusieurs murmuroient de ce que je semblois les empêcher de témoigner à ce digne prélat toute leur reconnoissance. Je leur opposois en particulier, de mon côté, l'amour de la pauvreté et l'horreur des pompes mondaines qu'il avoit toujours manifestés. Je leur disois : « Je vous prends à témoins; » vous savez, à n'en pas douter, que l'in- » tention du prélat est opposée à toutes ces » vanités et à toutes ces pompes : y avoir re- » cours, c'est le contredire, le mépriser, et » non l'honorer ». Il ne paroît pas que les païens aient formé aucun soupçon à cet égard. Le chrétien chez qui il est mort a dit à ses voisins païens que le défunt étoit un ami qui étoit venu le voir, qu'il étoit tombé malade chez lui, et qu'il le faisoit porter sur son territoire. Nous le recommandons très-spécialement à vos prières, et réclamons pour lui les suffrages accoutumés, quoiqu'une pareille vie ne paroisse pas devoir laisser aucun doute sur son sort.

La guerre du Thibet continue toujours (1). Elle se fait, dit-on, pour soutenir le grand Lama, qui se trouve dépossédé du terrain qu'il occupoit, par un peuple voisin que les

---

(1) Voyez ci-dessus, page 43.

Chinois appellent Pa-la-pou. Le nom du roi se prononce Nge-le-ke. Les peuples appelés Kong-pou, Lan-mou, Tsang-pa, sont ses tributaires. Il paroît fort puissant. Vers le mois d'août, les Chinois ont tenté une expédition qui, dit-on, leur a réussi; mais ils y ont perdu 30 officiers de marque, un nombre très-considérable d'autres officiers et de soldats. Du reste, nous entendons fort peu de choses dans ces affaires; nous ne nous mêlons en aucune manière de celles du gouvernement. Nous sommes ici pour prêcher l'Evangile. Que les Chinois fassent la guerre ou non, nous nous contentons de prier pour la paix, sans nous informer qui est-ce qui a tort ou raison. Que chacun fasse ce dont il est chargé, voilà notre règle.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect et dans la plus entière confiance,

Messieurs et très-chers confrères,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, Jean DIDIER,
évêque de Caradre.

Su-tchuen, 14 octobre 1792.

Lettre de M. Dufresse, missionnaire apostolique dans la province du Su-tchuen en Chine, à M. Chaumont, directeur du séminaire des Missions-Etrangères à Paris, écrite le 3 octobre 1792, reçue à Londres le 11 juin 1793.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

NOUS n'avons reçu cette année aucune lettre, pas même de Macao. Nos courriers, qui nous amenoient M. Trenchant, se voyant sur le point d'être conduits au mandarin, les jetèrent toutes à la rivière (1).

M. Trenchant m'écrivit, à son arrivée, quelques nouvelles de la France, notre chère patrie. Que rapides et étonnans sont les changemens qui s'opèrent dans la religion et dans l'État! quels troubles l'agitent! Le bras de Dieu me paroît fortement appesanti sur ce royaume : s'il ne le retire, dans sa miséricorde, nous ne devons nous attendre qu'à des suites encore plus funestes à tous égards. C'est principalement dans ce temps de trouble et de

(1) *Voyez* ci-dessus, page 78, au bas.

confusion que, non-seulement les évêques et les prêtres, mais encore les simples fidèles, ont besoin de lumières et de force, pour ne point s'écarter de la vérité et ne point se séparer du centre d'unité. Redoublons de prières; demandons instamment à Dieu qu'il nous éclaire, nous fortifie et nous dirige dans les voies du salut. Prions pour notre commune patrie : sa paix, sa gloire et son salut ne peuvent nous être indifférens. Quoique je sois à une autre extrémité de la terre, et que je paroisse ne plus tenir à la France par aucun lien, je ne laisse passer aucun jour sans prier pour elle. Je m'occupe continuellement du désir de la voir exempte de trouble, et jouir d'une paix et d'une tranquillité solide : mais en même temps je me félicite d'avoir embrassé l'état de missionnaire, et rends grâce à la divine Providence de m'avoir épargné la vue de tant de maux qui affligent ma patrie, et de m'avoir soustrait aux dangers multipliés de me perdre, auxquels j'y serois exposé. Si l'on compare notre vie, qui est, aux yeux du monde, une vie de peine et de travaux, à celle qu'il faut mener, et à la conduite qu'il faut tenir au milieu des troubles affreux qui agitent la France, elle paroît exempte de dangers, et même douce et tranquille.

La religion fait toujours de nouveaux progrès dans la province du Su-tchuen, et la

foi paroît s'y propager à proportion du dépérissement qu'elle éprouve dans notre patrie. C'est bien le cas de s'écrier avec saint Paul : « O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugemens sont incompréhensibles et ses voies impénétrables » ! *O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei ! Quàm incomprehensibilia sunt judicia ejus et investigabiles viæ ejus !* (Ep. de saint Paul aux Rom., ch. II, v. 33.)

Je vous marquai, l'an passé, que d'anciens chrétiens dispersés s'étoient enfin approchés du tribunal de la pénitence, après en avoir été éloignés pendant très-longtemps : la divine Providence m'en a encore envoyé, dans la dernière administration, un certain nombre d'autres, également dispersés, qui ne s'étoient pas confessés depuis huit, douze, trente et quarante ans, quelques-uns même de toute leur vie. La plupart au moins avoient toujours fait profession du christianisme. Une femme septuagénaire n'avoit pu voir le prêtre, malgré sa bonne volonté, depuis beaucoup d'années, parce qu'elle étoit trop éloignée, trop foible de corps, et vivoit au milieu de parens païens. Enfin, au mois de mars de cette année, comme on la transportoit chez d'autres parens, aussi païens, elle passa par une ville où j'étois occupé à l'administration. Les chré-

tiens la retinrent, me l'amenèrent, et trouvèrent moyen de faire différer le voyage de plusieurs jours. A voir l'empressement et l'avidité de cette femme à écouter les instructions, il étoit aisé de juger combien elle avoit son salut à cœur. Je l'administrai; il est vraisemblable qu'elle ne trouvera plus une occasion si favorable. C'est ici que l'on peut admirer les voies de la divine Providence à l'égard des élus.

La ville où j'étois se nomme Tchang-cheou-hien; elle est située à deux journées au-dessus de Tchong-king-fou, sur le bord du fleuve qui descend dans la province du Hoû-kouang. Les chrétiens qui sont dans le district de cette ville étant très-dispersés, c'est principalement là qu'il s'en est trouvé ci-devant et qu'il s'en trouve encore beaucoup qui depuis long-temps n'ont point approché des sacremens, les uns par impuissance, les autres parce que le défaut de secours et les persécutions les ont fait tomber dans le relâchement ou même l'apostasie. Dans la dernière administration, j'ai eu la consolation de voir plusieurs de ces apostats revenir au bercail. Deux chefs de famille qui avoient autrefois, en temps de persécution, affiché dans leur maison la tablette des païens, l'ont détruite et ont rétabli celle de la religion chrétienne.

Puisque je suis sur l'article de Tchang-cheou, je n'en sortirai pas sans vous rap-

porter quelques traits particuliers qui me paroissent plus dignes d'attention. Un mandarin subalterne de cette ville, qui, dans la persécution générale, avoit beaucoup vexé les chrétiens de la campagne, mourut, il y a quelques années. Un de ses fils, âgé de dix-sept ans, s'associa avec un chrétien pour le commerce. A portée d'entendre souvent parler des véritables principes de la religion chrétienne, et d'en lire les livres, ce jeune homme se détermina l'année dernière, de lui-même, c'est-à-dire par le seul mouvement de la grâce, et sans y avoir été excité par aucun chrétien, à l'embrasser. Il vouloit aussitôt adorer le vrai Dieu et faire profession ouverte du christianisme; mais les chrétiens, soit timidité, soit prudence, craignant qu'une personne de cette qualité ne leur attirât quelque persécution, ou voulant éprouver la sincérité de sa conversion, refusèrent alors de l'admettre dans leur assemblée pour adorer Dieu en public. Il resta plusieurs mois en cet état, apprenant les prières et renouvelant souvent sa demande; mais personne n'osoit condescendre à ses vœux. Enfin, à la nouvelle année chinoise, les chrétiens, vaincus par sa persévérance, et persuadés de la sincérité de sa conversion, l'admirent au premier acte d'adoration publique et aux prières communes auxquelles il fut toujours depuis très-assidu. J'arrivai

Rien n'est capable de l'ébranler, il persiste constamment dans sa foi. Après l'administration je me rendis dans une chrétienté que son père avoit autrefois vexée, et qui est à cinq lieues de la ville. Il y vint avec les autres chrétiens célébrer la fête de Pâque, et assista, pour la première fois, à la messe des catéchumènes. Les assauts auxquels il avoit résisté avoient rassuré les chrétiens sur son compte; lorsque je repassai par la ville, sur la fin d'avril, on ne lui fit plus mystère de mon arrivée, et on ne pensa plus à l'éloigner de la messe. J'y séjournai encore huit à neuf jours pour entendre les confessions de quelques personnes éloignées qui n'étoient point venues pendant la première administration. Il y avoit deux femmes de quarante-cinq à cinquante ans, qui ne s'étoient point confessées de leur vie, quoique l'une eût été baptisée dès l'enfance et l'autre depuis vingt ans. Je préparois aussi quelques adultes au baptême. Nonobstant la constance du jeune homme, et quoique son oncle, sa belle-mère, ses frères aînés, etc., le laissassent depuis quelque temps assez tranquille sur sa religion, je ne jugeai point à propos de le baptiser; il n'étoit point suffisamment instruit, et il étoit d'ailleurs trop récemment converti au christianisme. Nous exigeons dans cette province, hors les cas extraordinaires, qu'on l'ait professé au moins un an.
L'expérience

L'expérience nous a appris que ceux qu'on baptise trop promptement ne sont point fermes dans la foi, qu'ils l'abandonnent au temps de la persécution, ou se relâchent facilement.

Parmi les adultes que je baptisai dans cet endroit, étoit une femme âgée de quatre-vingt-sept ans, dont vous apprendrez l'histoire avec plaisir. Elle possède un bon sens et une présence d'esprit beaucoup au-dessus du commun des personnes de son âge. Réfléchissant en elle-même, il y a quelques années, sur la nature et les suites du paganisme qu'elle professoit dévotement, et éclairée de la grâce, elle en découvrit la vanité et la fausseté, jugea dès-lors qu'il n'y avoit de vraie religion que celle du Seigneur du ciel (c'est le nom de la religion chrétienne en Chine), dont elle avoit entendu parler par le bruit commun, et conclut qu'elle devoit l'embrasser pour être heureuse après sa mort. D'après ces raisonnemens, elle se rendit, en 1790, chez une famille chrétienne, à dessein de se faire expliquer les principes de la religion chrétienne, et de l'embrasser. Mais craignant qu'une conversion si précipitée ne fût un caprice de vieille femme, ou que son babil inconsidéré ne pût leur nuire au dehors, les chrétiens ne s'empressèrent pas de la satisfaire. D'ailleurs elle est à moitié sourde, et n'entend que difficilement. Elle ne se rebuta point, et

revint plusieurs fois chez la même famille faire de nouvelles questions sur la religion, témoignant toujours un désir ardent de l'embrasser. Après plusieurs mois de persévérance, les chrétiens, convaincus de sa volonté sincère et de la droiture de ses intentions, se rendirent à ses désirs et l'introduisirent dans la maison voisine, où les assemblées se tiennent les fêtes et dimanches. Là se trouve une sœur du maître de la maison, âgée de quarante-cinq à cinquante ans, veuve vertueuse et instruite. Aveugle depuis quinze ou dix-huit ans, elle n'a d'autre occupation que de diriger avec la maîtresse une école de filles qui y est établie depuis dix ans; de prêcher la religion aux femmes païennes qui désirent l'embrasser; d'instruire et de former à la piété les chrétiennes, anciennes et nouvelles, qui ont besoin de son secours. Dès que notre vieille sourde lui eut été adressée, elle lui développa avec sa patience ordinaire les principes de la religion. Ayant reconnu en elle une femme sensée et éclairée de la grâce, qui comprenoit tout, ajoutoit à ce qu'on lui disoit des réflexions toutes fondées sur la raison, dont quelques-unes n'étoient pas communes, et témoignoit une grande ardeur de se faire chrétienne, elle crut à propos de ne point différer à lui faire adorer Dieu en la forme usitée. Depuis ce temps la nouvelle prosélyte venoit

fréquemment à la même école se faire instruire des mystères, apprendre les prières, etc. La veuve ou la maîtresse d'école, ou même les écolières, à leurs momens de loisir, lui rendoient ce petit service. Dès qu'elle eut appris par cœur le *Pater* et l'*Ave*, elle récitoit ces prières à genoux par centaines et par milliers; elle se levoit presque toutes les nuits, sans que personne le lui eût suggéré, pour satisfaire plus pleinement à sa dévotion. Elle vouloit, disoit-elle, réparer par ce moyen le temps si considérable qu'elle avoit perdu au culte des idoles, et le grand nombre de nuits où elle avoit interrompu son sommeil pour faire des superstitions. Cette bonne vieille n'a point de fils. Elle vit à la ville avec sa seconde fille, veuve âgée de soixante-quatre ans, qui a deux brus. Les deux maris, partis depuis bien des années pour faire le commerce dans la province du Yun-nan, ne reviennent point, et laissent leur mère et leurs femmes sans presque aucune autre ressource pour subsister que le travail de leurs mains (1). Elle at-

(1) Il n'est pas rare de voir en Chine des hommes sortis pour le commerce, ne jamais donner de leurs nouvelles, se marier dans les provinces où ils se sont retirés, et laisser leurs premières femmes si long-temps dans la misère et l'indigence, qu'enfin les parens, lassés d'attendre leur retour, les vendent ou les livrent à d'autres.

tend avec impatience le retour de ses deux petits-fils pour les exhorter à embrasser la religion; elle a déjà gagné à Dieu sa fille et les deux brus avec qui elle demeure, deux filles établies à la campagne, et plusieurs autres parens. Elle annonce la religion aux païens et aux païennes de sa connoissance, toutes les fois qu'elle trouve l'occasion de les entretenir. Quoiqu'elle eût adoré Dieu avant l'administration que je fis l'année dernière dans cette ville, on ne jugea point à propos de me la présenter. On ne me l'a amenée que dans ma visite de cette année, au mois de mars. Le désir qu'elle avoit de recevoir le baptême et de s'y préparer dignement, la portoit à venir presque tous les jours pour se faire instruire, et à redoubler ses prières. Un jour elle en avoit recité jusqu'à trois mille; sa voix, disoit-elle, en étoit enrouée. Instruit de cette conduite, et craignant que ce ne fût une suggestion du démon, je l'obligeai de les diminuer, lui en prescrivis une quantité modérée, et lui enseignai la manière de les réciter. Elle se reprochoit d'avoir embrassé la religion trop tard; elle demandoit si tant de péchés que l'homme commet, en particulier les plus énormes, comme l'homicide, etc., pouvoient être remis. Sur la réponse affirmative qu'on lui faisoit, elle ne cessoit d'admirer la bonté infinie de Dieu. Elle ne concevoit pas qu'on pût se déter-

miner à pécher après le baptême, et que Jésus-Christ eût encore établi un sacrement pour remettre ces nouveaux péchés. Instruite qu'il y a dans l'Eglise des vierges consacrées à Dieu, et voyant en particulier la maîtresse d'école, elle admiroit qu'on pût avoir cette force, et exaltoit beaucoup cet état. Je ne finirois point si je voulois rapporter en détail toutes ses questions et ses réflexions sur la religion et ses usages, que beaucoup de savans et de sages du siècle seroient incapables de faire. Ses différens entretiens me rappeloient souvent à l'esprit ces paroles de notre Seigneur : *Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc à sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis* (1). Quoiqu'elle fût très-suffisamment disposée pour recevoir le baptême, je jugeai à propos de le lui différer jusqu'à mon retour de la campagne ; je lui prescrivis de s'instruire encore davantage, et de placer en rente viagère vingt-neuf taëls d'argent (deux cent vingt-sept livres dix sous de notre monnoie). Cette somme étoit sa seule ressource pour vivre ; elle l'avoit prêtée à

---

(1) Je vous bénis, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudens du siècle, et les avez révélées aux simples et aux petits. (Saint Matthieu, chap. XI, ℣. 25.)

usure, suivant l'usage du pays, et elle en percevoit chaque année cinq taëls (trente-sept livres dix sous), c'est-à-dire environ dix-sept pour cent, tandis qu'en Chine les plus honnêtes gens ne se font pas souvent scrupule d'exiger trente pour cent. Elle comprit facilement et acquiesça sans réplique à tout ce qu'on lui dit sur cet article. Un jour qu'elle étoit venue à l'ordinaire apprendre la doctrine, on lui vola sa couverture de lit et quelques autres hardes : elle dit aussitôt que Dieu vouloit l'éprouver, et voir si elle étoit chrétienne pour le corps ou pour l'ame; elle ajouta qu'elle pouvoit s'en passer jusqu'au temps des froids, et qu'alors Dieu y pourvoiroit. La veuve qui l'instruisoit vouloit souvent la retenir à dîner, mais elle ne cédoit que rarement et comme forcée. Elle ne vouloit point paroître parasite, sous prétexte de religion, et témoignoit être assez à charge d'ailleurs à la maison. Quand l'heure de ce repas étoit arrivée, elle partoit sans qu'on s'en aperçût. Ces petits traits, minutieux en apparence, concouroient à manifester de plus en plus les dispositions du sujet.

Le maître de la maison avoit trois fils; en leur donnant, suivant l'usage du pays, un nom d'enfance, il appela le premier la Foi, le second l'Espérance, et le troisième la Charité. Il perdit, l'année dernière, celui-ci,

qu'il aimoit plus tendrement. Sa douleur fut vive et dura long-temps; mais considérant la chose selon les vues de la foi, il disoit à sa sœur : « Dieu m'a enlevé mon fils la » Charité, parce que j'ai moi-même peu de » charité ».

Un autre adulte que je baptisai en cette ville, au mois de mars, donne encore lieu d'admirer les effets de la grâce. C'est un chef de famille âgé de cinquante-trois ans, d'un district éloigné de douze à treize journées de Tchang-tcheou. Il étoit chrétien, avec toute sa famille, depuis huit ans; mais trop éloigné de toute chrétienté, il n'avoit jamais vu de prêtre, et n'avoit jamais été à portée de recevoir d'instructions sur la religion; il étoit même privé du catéchisme, et n'avoit que le symbole des apôtres et les prières du matin et du soir. Néanmoins il avoit constamment persisté dans la foi, et en avoit toujours fait profession ouverte, ayant la tablette de la religion affichée dans sa maison, ne prenant aucune part aux superstitions des païens, récitant exactement tous les jours en famille les prières du matin et du soir, et observant les usages de la religion dont il avoit connoissance. Huit ans s'écoulèrent dans ces exercices, sans qu'il fît d'ailleurs aucun progrès dans la voie du salut. Mais son père, vieillard septuagénaire fort peu instruit, étant mort sur la fin de l'année dernière, sans pou-

voir être assisté et baptisé que par lui, qui étoit si peu en état de le disposer comme il faut, il se détermina enfin, au mois de février, à aller à Tchong-king-fou, à douze ou treize journées de sa maison, pour trouver un missionnaire, se faire instruire et être baptisé. Il craignoit, disoit-il, de mourir comme son père, avec peu de connoissance des mystères de la religion, et baptisé par un de ses fils, autre nouveau chrétien, encore moins instruit que lui, avec danger de l'être invalidement ou sans les dispositions nécessaires. Arrivé à Tchong-king-fou, il y resta vingt jours, apprit par cœur les explications du symbole, des sacremens de baptême et de la confirmation, contenues dans le catéchisme, et reçut d'autres instructions des catéchistes. Ceux-ci me l'envoyèrent au mois de mars à Tchang-cheou-hien, avec une lettre où ils en rendoient très-bon témoignage, et me prioient de le baptiser. Quoiqu'il parût suffisamment disposé, je le retins encore plusieurs jours, soit pour l'examiner par moi-même et m'assurer de ses dispositions, soit pour le préparer plus prochainement à recevoir les sacremens. Je découvris en lui un homme simple, d'une foi vive, qui comprenoit sa religion, et avoit un grand désir d'en observer les lois et de se sauver. Après le baptême, que je lui conférai de grand cœur, je lui

fis donner un catéchisme et quelques autres livres de religion, et le renvoyai livré à la seule grâce de Dieu. Suivant son rapport, il se trouve dans son pays deux autres maisons où est affichée la tablette des chrétiens, et où l'on récite quelques prières depuis plusieurs années. Mais étant aussi peu de missionnaires que nous sommes ici, et pouvant à peine suffire à l'administration des chrétientés plus nombreuses et moins éloignées, il ne nous est pas possible de les secourir actuellement par nous-mêmes. Je pense néanmoins qu'il est à propos d'y envoyer un ou deux catéchistes pour entretenir et fortifier ces petits rejetons, les instruire, et procurer dans l'endroit, s'il est possible, un plus grand accroissement.

A deux lieues et demie de la chrétienté que je visitai au mois d'avril, il s'en trouve une autre petite isolée, composée de plusieurs maisons de même nom et de même famille, entre-mêlée de païens et d'apostats. Un vieillard octogénaire, chrétien, y mourut l'année dernière. Pendant qu'on lui faisoit des obsèques selon le rit de notre sainte religion, auxquelles les chrétiens du dehors avoient été invités, des neveux et autres parens païens, sans avoir égard aux dernières volontés du défunt, et sous prétexte de lui témoigner leur piété, introduisirent des bonzes dans la maison, pour y faire les super-

titions ordinaires chez les gentils. Ils avoient déjà déployé leurs effets, et se mettoient en devoir de faire leurs grimaces et de réciter leurs prières; mais la veuve, qui, quoique vieille, ne manque ni de vivacité ni de réparties, s'y opposa de toute sa force, les apostropha et les railla si vivement, qu'ils furent obligés de plier bagage et de se retirer. Tels sont les traits qui m'ont paru les plus remarquables, soit à la ville, soit dans le district de Tchang-cheou-hien. Voici ce que je remarque ailleurs :

Un chrétien d'une fortune très-médiocre, et chargé d'une famille assez nombreuse, pressé par le zèle et animé de sentimens naturels de piété pour un grand-oncle maternel, païen, âgé de quatre-vingts ans, qui est absolument sans ressources, lui proposa l'année dernière de le retirer chez lui. Ce vieillard parut d'abord ne point accepter cette retraite. Il aimoit mieux errer çà et là chez ses parens et amis païens pour y trouver sa subsistance, que de se fixer chez une famille chrétienne, dont il ne vouloit pas embrasser la religion. Se rappelant d'ailleurs qu'il y a environ quarante ans, lorsque sa nièce, mère du petit-neveu qui lui offroit retraite, se fit chrétienne, il avoit voulu l'en dissuader, il craignoit qu'on n'eût point pour lui dans cette maison tous les égards et tous les soins que sembloient exiger son grand âge et sa qualité d'oncle, et

qu'il ne fût obligé d'en sortir ou d'embrasser la religion. Son petit neveu, qui, en l'assistant, désiroit bien sa conversion, mais une conversion sincère, surnaturelle et désintéressée, le rassura. « La religion chré-
» tienne ne force personne, lui dit-il, vous
» serez parfaitement le maître de l'embras-
» ser ou non; dans le cas même où elle ne
» vous agréeroit pas, je n'en serois pas moins
» disposé à vous donner retraite jusqu'à la
» mort, à pourvoir à tous vos besoins, et à
» avoir pour vous tous les égards et les soins
» que vous méritez. » Touché de ces sentimens, le vieillard se détermina à prendre le parti qu'on lui offroit. Sa nièce, son petit-neveu et les chrétiens du dehors ne manquèrent pas de lui exposer les véritables principes de la religion et la vanité du culte idolâtre. Il ouvrit enfin les yeux, et se convertit. Lorsque j'arrivai, au mois de mai de cette année, pour administrer la chrétienté du lieu, il me fut amené, et resta dans la maison où j'étois tout le temps de l'administration, pour s'instruire davantage et se disposer plus prochainement au baptême. Je l'examinai et le sondai; je vis qu'il étoit sincèrement chrétien, et n'avoit plus d'autres vues en ce monde que de sauver son ame. Quoiqu'il n'y eût pas encore un an qu'il avoit embrassé la religion, je le baptisai, à raison de son grand âge, admirant la misé-

ricorde de Dieu sur un homme qui avoit été toute sa vie d'un état (il avoit été attaché au prétoire) où les concussions, les débauches, etc., ont dans ces régions infidèles presque passé en usage. Il n'avoit pas de grandes épreuves à souffrir de la part du monde qui respecte son âge, ni de sa propre nature, dont les penchans paroissoient épuisés. D'ailleurs, depuis sa conversion, sa vue s'étoit tellement affoiblie qu'il étoit presque aveugle lorsqu'il reçut le baptême, et cette épreuve ne l'avoit point fait retourner en arrière.

Une jeune femme âgée de dix-huit ans, que ses parens, encore païens, avoient livrée dès son bas âge à un gentil de Yuntchoan pour devenir sa bru, avoit été ensuite rendue à son père par son mari, devenu trop pauvre pour la nourrir; à son retour elle trouva toute sa famille chrétienne. Docile aux instructions de son père, qui lui fit connoître que la religion chrétienne est la seule véritable, elle apprit les principaux mystères et les prières. Environ un an après, son mari, sans doute un peu plus à son aise, vint la reprendre. Le père ne crut pas devoir la refuser; il fit seulement promettre à son gendre qu'il la laisseroit parfaitement libre dans l'exercice de sa religion. Cette femme tomba malade chez son mari, toujours païen, et se trouva réduite, après plusieurs mois de lan-

gueur, à un état désespéré. Son père, qui n'avoit rien tant à cœur que le salut de son ame, entreprit de la faire transporter chez lui, afin de lui procurer le baptême et de la faire assister à la mort par les chrétiens. Il promettoit d'en prendre les derniers soins et de pourvoir à ses funérailles, quoiqu'il ne soit qu'un homme de journée qui gagne avec peine, à la sueur de son front, de quoi nourrir sa femme et ses autres enfans. Mais, en bon chrétien, il se confioit en la divine Providence. Il revint trois fois à la charge, sans pouvoir vaincre l'opiniâtreté de son gendre, qu'un vain prétexte de réputation arrêtoit. Comme sa fille alloit de mal en pis, il la baptisa lui-même, mais précipitamment, avec scrupule, et l'ame troublée; il craignoit qu'elle ne fût pas dans la nécessité requise pour qu'un père puisse baptiser son enfant. De retour chez lui, n'étant nullement tranquille sur le sort éternel de sa fille, il s'avisa, pour faire condescendre son gendre à ses volontés, de l'expédient suivant. Il envoya sa femme pour soigner la malade jusqu'à la mort, alléguant pour prétexte qu'un homme seul n'en pouvoit prendre tous les soins convenables. Le gendre ne la voyoit qu'avec peine chez lui, parce qu'elle vivoit à ses dépens; mais il ne pouvoit décemment la renvoyer. Quatre jours après, le père étant allé visiter sa fille, le gendre exposa sa pauvreté,

se plaignit du long séjour de sa belle-mère, et le pria de la ramener avec lui. Le père lui déclara qu'elle ne pouvoit s'en retourner sans sa fille. Le gendre, pour s'en débarrasser, consentit à tout, et la malade fut transportée dans la maison paternelle, le 29 du mois d'août. Dès que le catéchiste fut arrivé, elle lui déclara que son père, l'ayant baptisée avec précipitation et dans le trouble, avoit omis les mots *et du Fils*. « Ce n'est point » ainsi, ajoutoit-elle, que le prêtre m'ap- » prit l'année dernière à baptiser; ce n'est » point non plus de cette manière que j'ai » baptisé, cette année, cinq ou six enfans de » païens en danger de mort ». Le père ayant aussi fait part de son incertitude, le catéchiste ne balança pas, et après lui avoir fait les instructions et exhortations convenables, il la baptisa dès le lendemain. Elle ne cessa de prier toute la nuit, et mourut le jour suivant, assistée des chrétiens. Je la regarde comme une juste qu'une mort prématurée a enlevée de ce monde. *Ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius* (1). La docilité, la simplicité et la pauvreté d'esprit et de cœur que je remarquai en elle, l'année dernière, lorsqu'elle vint en-

(1) De peur que son esprit ne fût corrompu par la malice, et son ame séduite par les apparences trompeuses. (Liv. de la Sagesse, ch. iv, ℣. 11.)

tendre les instructions et recevoir le catéchuménat, me donnent lieu d'espérer qu'elle est maintenant dans le royaume des cieux. Un chrétien de la ville donna un cercueil en aumône, un autre de la campagne un lieu pour la sépulture, d'autres aidèrent d'une autre manière; le gendre, pour réparer sa prétendue réputation, apporta deux mesures de riz; ainsi la femme fut enterrée sans qu'il en coûtât à son père, et avec les prières ordinaires.

Le chrétien qui donna le cercueil fait souvent de ces sortes d'aumônes, pour se préparer à la mort, dont il n'est pas éloigné. Il est attaqué d'une maladie de poitrine qu'on juge incurable, et qui le consume à vue d'œil. C'est aussi pour réparer les injustices qu'il fit par le passé, parce qu'avant sa conversion il étoit usurier notoire. Du moment qu'il embrassa la religion, il renonça à ce commerce, et fit aux personnes connues les restitutions convenables. Il continue de faire les aumônes dont je viens de parler, pour réparer les usures perçues de personnes inconnues et qu'il ne peut rencontrer.

Un chrétien de la capitale de la province de Kouei-tcheou avoit écrit, en 1790, une lettre dans laquelle il demandoit avec instance qu'un prêtre y allât pour entendre sa confession, visiter un vieillard catéchumène qui soupiroit ardemment après le baptême,

et plus de dix autres prosélytes récemment convertis à la foi. Nous ne pûmes, à raison de notre petit nombre, acquiescer à ses désirs; mais nous convînmes d'y envoyer au moins un catéchiste instruit. M. Jean-Baptiste Tsiang administrant, au commencement de cette année, les chrétientés qui sont aux confins de cette province, dit au catéchiste du lieu, qui y avoit autrefois fait un voyage pour le même sujet, d'y aller après les fêtes de Pâque, époque où les neiges sont fondues et les grands froids passés. Cependant le chrétien ne recevant point de réponse à sa lettre, écrite depuis près de deux ans, crut ne devoir pas attendre davantage. Baptisé depuis environ dix ans par M. Benoît Seng, il n'avoit point vu d'autre missionnaire. Il partit avec quatre néophytes de la même ville, qui n'avoient pas un moindre désir de recevoir le baptême que lui de se confesser, et se rendit à Tchong-king-fou pour les mêmes fêtes de Pâque (c'est un voyage d'environ quinze journées). M. Matthias Lo, qui s'y trouvoit alors, baptisa les quatre néophytes, et renvoya l'autre à M. Tsiang, qui étoit à deux journées de là, pour lui rendre compte de la petite chrétienté naissante, et se confesser. Suivant leur rapport, il y a dans cette capitale vingt prosélytes. Nous ne savons point encore quel aura été le succès de la mission du caté-

chiste. La démarche de ces cinq chrétiens qui, par le seul désir de procurer le salut de leur ame, ont entrepris un voyage si long et si pénible, et leur foi plus qu'ordinaire, attireront, j'espère, de grandes bénédictions sur leur patrie. *Fiat.*

Après ces traits édifians, dont j'ai eu une plus ample connoissance, je passe aux persécutions qui se sont élevées cette année dans cette partie orientale. J'en remarque trois : deux en méritent à peine le nom, tant elles ont été de peu de durée, et les chrétiens peu molestés. Dans la première, le gouverneur de la ville se rendit, un dimanche, chez une famille chrétienne, où se tiennent les assemblées ordinaires en ces jours. Y trouvant une trentaine de chrétiens, il se saisit des livres qu'ils avoient entre les mains, et conduisit quelques-uns des principaux à la ville pour les juger. Sur ces entrefaites, ses supérieurs l'appelèrent pour le charger de je ne sais quelle corvée, et le jugement fut dévolu à un autre mandarin de la même ville. Celui-ci, après avoir constaté qu'ils étoient véritablement chrétiens, les renvoya purement et simplement sans les maltraiter en aucune manière, et leur défendit seulement les nombreuses assemblées, qu'il prétendit proscrire par un écrit affiché à la porte de ces mêmes chrétiens. Cette persécution éclata à Yuo-tchi-hien, district où la foi n'est

plantée que depuis quelques années, et qui fut visité pour la première fois par un prêtre, l'année dernière. Les conversions y sont fréquentes. Dans l'administration de cette année, il y a eu vingt-huit adultes baptisés, soixante-dix catéchumènes, et environ trente familles qui, n'adorant Dieu que depuis peu, n'ont point encore été présentées au prêtre.

La seconde persécution qui se fit sentir le mois dernier à Fou-tcheou, ville du second ordre, n'eut pas de suites plus fâcheuses. Quelques païens voulant se venger des chrétiens, avec qui ils avoient eu quelque démêlé pour affaire temporelle, les accusèrent au tribunal du gouverneur d'être chrétiens, et de tenir des assemblées. Le gouverneur rejeta d'abord l'accusation; mais enfin il céda aux instances réitérées, et envoya des satellites prendre les chrétiens. De sept accusés, deux seulement furent pris; les autres se dérobèrent aux poursuites. Le gouverneur renvoya le jugement à un mandarin subalterne. Celui-ci, sans s'embarrasser des absens, cita les deux qui avoient été conduits à la ville, et leur demanda ce qu'ils pratiquoient dans la religion chrétienne. « Nous récitons des » prières, répondirent les chrétiens, et ob» servons les commandemens de Dieu ». — « Il n'y a rien de mauvais en cela, répliqua » le mandarin; mais vous ne devriez point le » faire si ouvertement, pour ne pas donner

» lieu aux accusations; il suffit d'être chré» tien dans le cœur ». Ensuite il les renvoya, en exigeant qu'ils laissassent au prétoire l'écrit ordinaire. Cet écrit se donne, selon les circonstances ou la volonté du mandarin, soit pour certifier une chose, soit pour reconnoître sa faute, soit pour promettre de s'amender, etc. Tel est en substance celui que donnèrent les deux chrétiens : « La reli» gion chrétienne est véritable, et n'a rien de » pervers. Nous retournons chez nous, par » la grâce du mandarin, pour y faire notre » devoir. Si dans la suite on découvre en » nous quelque chose de pervers, nous con» sentons à subir châtiment ». Les accusateurs reçurent quelques réprimandes du mandarin, auxquelles ils donnèrent pour excuse qu'ils avoient fait cette démarche pour se mettre à l'abri de tout reproche, ne sachant pas si la religion chrétienne étoit bonne ou mauvaise; ils s'en allèrent tout confus d'un si mauvais succès, et la douleur dans le cœur d'avoir dépensé au prétoire environ 30,000 deniers pour cette affaire.

La troisième persécution, qui fut beaucoup plus vive et plus opiniâtre que les deux précédentes, eut lieu à Yun-tchoanhien. Elle fut la suite et la fin d'une autre persécution, excitée, il y a deux ans, à l'occasion d'une fille chrétienne promise dès le berceau, par ses parens encore païens, à un

gentil dont la famille vouloit se la faire livrer par force et par l'autorité des tribunaux. Je ne répéterai point ce que j'écrivis en 1790 et 1791 touchant cette affaire (1), j'en continuerai seulement le récit, pour en venir à la persécution violente dont elle a été l'origine.

Le jugement rendu l'année dernière à Tchong-king-fou, le 21 septembre, adjugeoit Anne Yao (c'est le nom de la fille chrétienne) à ses parens, et maltraitoit fort les païens ses adversaires. Les Ly (c'est le nom des païens) faisoient consister leur honneur dans le gain de ce procès, et avoient dépensé beaucoup d'argent à sa poursuite. Confus et irrités de l'avoir perdu, ils formèrent dès-lors la résolution d'en appeler aux tribunaux supérieurs de la province. Cependant le mandarin de Yun-tchoan, qui avoit si cruellement maltraité le catéchiste Joseph Ho, pour le contraindre de produire la fille qu'on l'accusoit d'avoir recélée chez lui, mourut subitement, la nuit du 12 au 13 octobre suivant, ou, selon un autre bruit qui ne manque point de vraisemblance, se pendit lui-même dans son prétoire. Il fut remplacé par celui d'une ville voisine, qui avoit fait frapper, l'année dernière, de trente coups de bâton sur les chevilles des pieds, un nouveau chré-

---

(1) *Voyez* tome II, page 524.

tien, pour le forcer d'apostasier. Il est, dit-on, entendu dans les affaires.

Peu de temps après l'arrivée de ce mandarin, au commencement de novembre, les Ly renouvelèrent le procès, et en demandèrent la révision à son tribunal. Ils espéroient qu'à force de protections et d'argent, il leur seroit aussi dévoué que ses deux prédécesseurs. L'accusation n'étoit qu'une répétition des précédentes; ils y ajoutoient qu'ils avoient été lésés dans le jugement rendu à Tchong-king, et donnoient à entendre que le mandarin avoit été gagné par argent. La réponse fut qu'on s'informeroit comment l'affaire avoit été jugée. Peu contens, à ce qu'il paroît, de cette réponse, les Ly, sans attendre les informations, exécutèrent le projet déjà formé d'en appeler à la capitale. Un jeune homme de la famille, intrigant, fut député pour faire l'appel au tribunal du juge criminel de la province. Il reprit l'affaire depuis l'origine jusqu'au dernier jugement rendu à Tchong-king par le second gouverneur, faisant entendre qu'il avoit été corrompu par argent. Il traduisoit quatre chrétiens de Yun-tchoan, le catéchiste Ho, le maître d'école Thomas Tang, Martin Puen et Raphaël Tang, comme instigateurs de tout le procès, et les dénonçoit en même temps pour être d'une religion corrompue, qu'il ne nommoit point. Le juge criminel renvoya l'ac-

cusation au premier gouverneur de Tchong-king, le chargeant de discuter de nouveau l'affaire, de la juger, de lui envoyer le jugement qu'il auroit porté, et d'examiner avec soin ceux qui étoient accusés d'être d'une religion corrompue. Ce rescrit n'étant parvenu à Tchong-king que sur la fin de l'année, lorsque les sceaux alloient être fermés, l'affaire fut renvoyée à la première lune de cette année (qui répond au mois de février). Après l'ouverture des sceaux, les parties furent citées et comparurent. Les Ly avoient dans leurs intérêts deux oncles païens de la fille.

Ils avoient gagné le prétoire et le gouverneur à force de protections et d'argent (ils leur avoient, dit-on, fait passer cent cinquante ou deux cents taëls); le procès alloit être jugé en leur faveur : mais, par un coup de Providence, le mandarin qui avoit rendu le jugement l'année dernière fut invité par le gouverneur à dîner; instruit à cette occasion de l'appel de sa sentence à la capitale, où il avoit été lui-même accusé, il présenta l'affaire au gouverneur sous un tel point de vue, qu'il lui persuada de confirmer sa sentence. Le 16 mars, les plaideurs et les témoins tous présens, après les interrogations requises, le juge, séant sur son tribunal, convainquit les Ly d'être faux accusateurs, confirma en tout le jugement de l'année dernière, fit frapper le prétendu médiateur de quinze soufflets,

celui qui avoit porté l'appel à la capitale, de dix, et enjoignit à ce dernier de déposer au prétoire un écrit par lequel il reconnoît avoir été falsificateur de mariage.

Telle fut la conclusion de ce dernier procès, dont la poursuite a coûté cent taëls aux chrétiens de Yun-tchoan; ils en avoient dépensé trois cents à la poursuite du premier. La fille est maintenant mariée à un chrétien de la campagne, où elle se trouve enfin à l'abri de toute poursuite et de tout danger.

Les deux chrétiens Joseph Ho et Thomas Tang, accusés d'être d'une religion corrompue, étoient présens au jugement. Le gouverneur, pour satisfaire au second article, de l'ordre du juge criminel, les renvoya enchaînés à leur propre mandarin de Yun-tchoan, qu'il chargea de les examiner et juger sur leur religion. C'est ici l'origine de la persécution suivante, qui n'est plus comme la précédente en genre de procès, mais un assaut violent contre la foi et la religion. Dès qu'ils eurent comparu au prétoire d'Yun-tchoan, instruit de la perte du procès des Ly par son conseiller, qui s'y étoit vivement intéressé, et par les gens de son prétoire, le mandarin leur ordonna de renoncer à la religion chrétienne. Sur le refus qu'ils en firent constamment, il les fit frapper successivement et en différens temps, le catéchiste Ho de plus de deux cents soufflets, et

le maître d'école Tang de huit à neuf cents. Ses joues en étoient tout ensanglantées. Voyant le mandarin acharné à le faire apostasier à quelque prix que ce fût, Tang lui dit : « J'ai quatre fils; quand le mandarin » les produiroit au prétoire pour les massacrer en ma présence, je ne renoncerois » pas à ma religion ». Irrité par cette réponse, qu'il trouvoit trop ferme et trop peu respectueuse, le juge lui dit : « Si je ne » viens pas à bout de te faire renoncer à ta » religion, je ne m'appelle pas Suie » (c'est son nom). Il continuoit à le faire frapper; mais enfin le bourreau se plaignant d'être fatigué, il fit cesser, et condamna nos deux confesseurs à porter la cangue jusqu'à ce qu'ils eussent apostasié. Celle du catéchiste pesoit vingt-cinq à trente livres, celle de Thomas Tang environ soixante-dix. Elles portoient l'inscription de chrétien, et il y avoit ordre de les exposer les jours de marché à la vue de tout le monde. Les deux patiens avoient jour et nuit le corps courbé sous ce pesant fardeau, mais leurs cœurs n'en étoient que plus élevés vers Dieu, et les chrétiens que plus empressés à les visiter et à les consoler. Les chrétiens et quelques amis païens tentèrent plusieurs fois de les faire élargir; la réponse fut toujours qu'on les élargiroit quand ils auroient apostasié; le mandarin ajouta même qu'il vou-

loit

loit les faire mourir sous la cangue. Voyant que ces démarches ne faisoient qu'irriter de plus en plus le mandarin, nos deux confesseurs prièrent qu'on n'en fît aucune, et dirent qu'ils étoient déterminés à rester en cet état, jusqu'à ce qu'il plût à la divine Providence de les en délivrer. Le catéchiste étant tombé malade au mois de juin, les chrétiens demandèrent dans un placet qu'il fût renvoyé pour rétablir sa santé. Le mandarin le fit apporter en sa présence, pour s'assurer par lui-même s'il étoit en danger. Son premier mot fut qu'il n'étoit point assez malade pour être renvoyé, et il le somma de nouveau de renoncer à la religion. Le catéchiste, étendu à terre, affecta de ne pouvoir parler, tant la maladie l'oppressoit. Alors un chef de satellites, païen, son oncle, pria le mandarin de renvoyer son neveu, que la maladie réduisoit à ne pouvoir dire un mot, promettant que lorsqu'il seroit rétabli, il feroit en sorte qu'il renonçât à la religion chrétienne; que s'il ne pouvoit y réussir, il le ramèneroit au prétoire pour y recevoir de nouveaux châtimens. Cette défaite fut reçue du mandarin, et le catéchiste renvoyé. Au mois de juillet suivant, le maître d'école tomba aussi malade. Sur une requête qui fut présentée en sa faveur, le mandarin le fit comparoître, pour s'assurer s'il étoit aussi malade qu'on le disoit. « Veux-tu en-

» fin renoncer à ta religion et maudire Dieu ?
» lui dit-il en le voyant : ce n'est qu'à cette
» condition que je te renverrai chez toi ».
— « Si j'avois dessein d'y renoncer, reprit
» Tang, je n'aurois pas porté la cangue,
» ni souffert si long-temps ; je l'aurois
» fait dès les premières instances, sans at-
» tendre jusqu'à ce jour. Que le mandarin
» me renvoie ou non, je continuerai tou-
» jours d'être chrétien ». Le mandarin, jugeant sa maladie grave, lui fit ôter la cangue, mais ne voulut point le renvoyer, et le fit renfermer dans la prison. La maladie, dans un lieu si malsain, alloit de mal en pis ; des satellites témoins de son état et touchés de compassion dirent au juge que, s'il ne renvoyoit au plus tôt Tang-hing-kouei, il ne pouvoit tarder à expirer, tant la fièvre étoit violente. Ce rapport, quoique exagéré, fit impression sur le mandarin. Il craignoit que le malade ne mourût en prison, et que sa famille ne l'accusât de l'avoir maltraité plus que les lois ne permettent, et de lui avoir causé la mort : il ordonna donc de le conduire à l'auberge pour y rétablir sa santé. Comme il n'y avoit point de satellite préposé pour le garder, Tang se fit transporter chez lui, où il s'est parfaitement rétabli. Il y est encore, ainsi que le catéchiste, et personne ne paroît vouloir les inquiéter. Dieu veuille que cette paix soit de longue durée !

Cette chrétienté de Yun-tchoan, ouverte depuis sept ou huit ans, n'a cessé d'être persécutée.

Le fréquent changement de monnoie, et la profusion de la fausse, excitent dans ce pays beaucoup de troubles, de procès, et quelquefois des meurtres. Tout ceci nous fait craindre une sédition, ou même une révolution.

Je conclus de cette relation, que nous avons un besoin pressant de missionnaires, soit pour soutenir les anciens chrétiens dans les exercices et les pratiques de la religion, entretenir et fortifier les nouveaux dans la foi, et procurer la conversion d'un plus grand nombre d'infidèles, soit pour remplacer ceux d'entre nous dont le grand âge et les infirmités font appréhender une mort prochaine. Les prières nous sont nécessaires, je ne dis pas seulement à nous, missionnaires, qui sommes en butte aux attaques les plus violentes du démon, exposés à tous les dangers dont parle saint Paul, et occupés à un ministère que nous ne saurions remplir dignement par nos seules forces et lumières, mais encore aux chrétiens dont la foi est si souvent attaquée par les persécutions que leur suscitent les tribunaux ou les particuliers, et qui ont continuellement sous les yeux les exemples pernicieux d'un siècle païen; enfin aux infidèles qui, au milieu de ténèbres si épaisses et de vices invétérés, ne pourront

jamais se convertir sans des lumières et des grâces particulières, qu'ils n'obtiennent souvent que par les prières des justes. Les aumônes nous ont toujours été nécessaires pour entretenir et perpétuer l'œuvre des missions; elles nous le sont plus que jamais dans les circonstances critiques où se trouvent maintenant tous les établissemens pieux de France. Si nous n'en recevons pas, il nous sera moralement impossible de faire le bien. Ce n'est pas que nous les distribuions aux chrétiens pour les retenir dans la foi, ni aux païens pour les attirer, ce ne fut jamais là notre pratique : mais elles servent aux besoins qui concernent directement la religion et la propagation de la foi, et qui sont très-multipliés. Chacun peut aisément le conjecturer, d'après tout ce qu'on écrit des missions.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus respectueux et le plus sincère attachement, en union à vos saints sacrifices et bonnes œuvres,

Monsieur et cher confrère,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, DUFRESSE,

Missionnaire apostolique.

Lettre de M. de Saint-Martin, évêque de Caradre, vicaire apostolique de la province du Su-tchuen en Chine, à M. de Chaumont, reçue à Londres au mois d'août 1794.

Su-tchuen, octobre 1793.

J. M. J.

Monsieur et cher confrère, les dernières nouvelles vous ont appris la mort de M. l'évêque d'Agathopolis; je sens plus que tout autre la grandeur de cette perte. Ce malheur a été suivi d'un autre qui met le comble à notre affliction, c'est la mort de M. de Retz, arrivée le 13 mars de cette année, après environ quinze jours d'une fièvre maligne, qu'il doit à son zèle ardent pour les malades. Il a reçu l'extrême-onction, mais il n'a pas pu communier; le grand feu qui le dévoroit ne lui laissoit pas la faculté d'avaler. Il a paru avoir la connoissance jusqu'à la fin. La vie sainte qu'il a menée pendant trois ans d'un ministère très-laborieux, les grandes bénédictions qu'il a attirées sur le troupeau qui lui étoit confié, doivent nous faire regarder

cette mort comme bien précieuse devant Dieu. Il y a bien peu de missionnaires qui, en si peu de temps, soient parvenus au degré de vertu qui le distinguoit parmi nous. Un grand zèle pour la conversion des pécheurs, et une tendre charité envers tous, étoient ses vertus favorites ; et Dieu lui avoit donné des talens bien particuliers pour rendre les vertus aimables. Il les avoit achetées par de grands sacrifices : Dieu manifestera un jour la générosité de cette belle ame. Environ deux mois après la mort de notre cher confrère, nous fûmes un peu consolés par l'arrivée de M. de la Villegonan : je ne balançai pas à lui destiner la mission du premier; mais je vis bientôt qu'il n'étoit pas possible d'exécuter ce projet. La mission de M. de Retz, dont la plus grande partie est sur les montagnes, seroit d'un travail trop fort pour ce dernier. C'est même beaucoup si sa santé lui permet de visiter quelques petites chrétientés dans la plaine. Ce cher confrère, dans la route de Canton ici, a été atteint d'un rhume qui a été trop négligé dans les commencemens. Il a craché le sang, et quoique le danger paroisse beaucoup diminué, les médecins craignent qu'il ne tombe en consomption. Il n'a pas cessé d'être dans les remèdes depuis quatre ou cinq mois, et la foiblesse que lui cause sa maladie ne lui permet pas de se livrer à l'étude de la langue; ainsi il ne

pourra nous être d'aucun secours cette année.

J'ai ordonné deux nouveaux prêtres latins, élèves de notre collége du Su-tchuen; en voilà déjà quatre qu'il nous fournit. Je prie Dieu que les troubles de la France ne nous mettent pas hors d'état de continuer cette œuvre, qui fait aujourd'hui la principale ressource de notre mission.

Nous avons été singulièrement consolés d'apprendre qu'à tout événement vous vous occupiez de nous préparer des secours. Il est inconcevable que vous ayez pu venir à bout de nous envoyer tant de missionnaires et de fournir à nos viatiques. Quoique M. le procureur de Macao nous ait fait une assez petite mesure, soyez parfaitement tranquille; nous ne nous en plaindrons ni à vous ni à lui: nous concevons bien, vu les pertes que le séminaire a faites, qu'il ne lui est pas possible d'envoyer le même viatique qu'auparavant; il est même étonnant qu'il puisse faire bon de la moitié. Si l'an prochain nous ne recevons point d'argent, certainement aucun de nous ne mourra de faim, arrive ce qui plaira à la divine Providence: *Sufficit diei malitia sua* (1). Envoyez-nous des hommes apostoliques, et je réponds du reste (2).

---

(1) A chaque jour suffit son mal. (S. Matth. ch. VI, v. 35.)

(2) Mgr. l'évêque de Caradre ignoroit, à l'époque

Ces deux dernières années notre mission a été assez tranquille. On diroit que l'enfer s'est conjuré pour tourner toutes ses forces contre la France. Le nombre des prosélytes augmente considérablement; nous comptons cette année 1162 adultes baptisés, 1816 catéchumènes formés: bonnes espérances d'une abondante récolte pour l'avenir. Je ne doute point que ceux-ci n'aient hérité de la foi d'un grand nombre d'apostats qui l'ont déshonorée et rejetée chez nous par leur indigne parjure.

J'ai été dénoncé dernièrement dans le prétoire de Kin-tang, comme étant revenu de Péking et demeurant dans tel district, où de fait je me trouvois pour lors. M. Thomas a été pareillement dénoncé comme prêchant la religion. Deux mauvais sujets qui avoient eu dispute avec les chrétiens de l'endroit leur firent un procès qui donna lieu à cette accusation. Jamais le mandarin n'y voulut entendre; il dit que la religion chrétienne étoit bonne, que les chrétiens ne faisoient pas de procès, qu'il ne vouloit pas se mêler de cette affaire. Il exhorta les parties à la paix, et elle fut faite. Les deux mauvais sujets, aussi chrétiens, paroissent convertis, au moins il y en

---

de sa lettre, que la Convention nationale de France s'étoit emparée du séminaire et de tous ses biens, et que les directeurs du séminaire étoient dispersés.

a un qui a donné les marques les plus consolantes de conversion; et me voilà encore retiré cette fois de *ore leonis* (de la gueule du lion).

Dernièrement il s'est passé un événement qui a beaucoup encouragé les chrétiens. Une fille chrétienne, dont les parens sont païens, promise à des gentils, fut accusée au prétoire de vouloir casser les fiançailles. Son frère aîné, qui avoit été pour cette raison arrêté et maltraité de soufflets, promit de la livrer, et convint que le mariage se feroit en plein prétoire. Il la conduisit le jour fixé; le païen qui devoit l'épouser s'y trouva avec sa famille; le mandarin, séant sur son tribunal, ordonna de faire la cérémonie du mariage, et fit distribuer aux deux époux une pièce de soie rouge, que chacun devoit mettre en écharpe en signe de consentement. La fille la jeta à terre, déclarant qu'elle ne se marioit pas. Le mandarin la livra néanmoins au prétendu mari, qui, à l'aide de sa famille, voulut la faire conduire chez lui dans une chaise à porteur. Cette chrétienne profita du premier moment où elle se vit couverte et seule dans cette chaise, pour se couper les cheveux, et en sortit aussitôt comme une furieuse, tenant d'une main ses ciseaux, et de l'autre un poinçon fort aigu, et, frappant à droite et à gauche, se fit faire place jusqu'au prétoire, interpella le mandarin à grands cris,

réclamant sa justice. Celui-ci, fort embarrassé, la mit sous la garde d'un des chefs de son prétoire, en attendant que le procès fût fini. Peu de temps après le mari vint la redemander; le juge ne voulut point l'entendre, et le rebuta si souvent, qu'enfin, lassé de tant de refus, il consentit à rompre les fiançailles. Cette chrétienne se trouve aujourd'hui en liberté.

Je vous recommande cette mission désolée par la mort de ses pasteurs les plus zélés. Il y a de grands vides à remplir; beaucoup demandent qu'on leur rompe le pain de la parole, et il y a peu de personnes pour le rompre. D'un autre côté les malheurs de la France nous ôtent presque l'espérance d'en tirer pour l'avenir aucun secours. Vous voyez nos besoins; faites, je vous en conjure, de nouveaux efforts pour nous secourir. C'est dans cette flatteuse espérance que j'ai l'honneur d'être, etc.

✠ Jean Didier, *Evêque de Caradre.*

Lettre de M. Dufresse, missionnaire dans la province du Su-tchuen en Chine, à M. de Chaumont, reçue à Londres le 6 août 1794.

Tung-leang-hien, province du Su-tchuen en Chine, 4 octobre 1793.

J. M. J.

Monsieur et cher Confrère,

Depuis mes dernières lettres, la religion continue à faire de nouveaux progrès dans cette province. La partie orientale, où je suis toujours, nous a donné, pendant la dernière administration, 418 catéchumènes, 258 adultes baptisés..... 315 enfans de chrétiens, et 606 enfans d'infidèles baptisés en danger de mort. Vous pouvez juger par ce petit détail concernant cette partie, qui n'a environ qu'un sixième des chrétientés de cette province, quel a été le progrès de la religion dans les autres parties. Chacune a eu les siens, et peut-être de plus étendus que celle-ci.

Je vous marquois, l'année dernière, que pour visiter les chrétientés de cette partie orientale et celles de la province de Kouei-tcheou, il n'y avoit que trois missionnaires; savoir, deux prêtres chinois et moi. Les deux prêtres chinois, à raison du danger des longs voyages pour les Européens, sont chargés des chrétientés les plus éloignées. Il faut, pour les visiter, franchir les montagnes les plus escarpées, et faire des voyages de quatre, de sept, de neuf, et même de quinze journées. Le district qui m'est confié ne comprend, d'une extrémité à l'autre, qu'un espace de cinq ou six journées. Pour passer d'une chrétienté à l'autre, je n'ai souvent que quelques lieues à faire, et au plus une ou deux journées. J'y ai aussi plus de confessions à entendre. Nous ne pouvions qu'avec la plus grande peine administrer nos chrétiens une fois l'année. Touché du besoin urgent où nous étions réduits, Mgr. l'évêque de Caradre, notre vicaire apostolique, se détermina, quoique avec répugnance (le besoin n'est pas moins pressant ailleurs), à nous envoyer, au mois d'octobre de l'année dernière, M. Trenchant, arrivé au mois d'avril précédent. La joie que nous en eûmes ne fut pas de longue durée. M. J.-B. Tsiang, un des deux prêtres chinois, a été obligé, le carême dernier, de se retirer à notre collége de Soui-fou : il a si mal aux yeux, que nous

craignons qu'il ne perde la vue. M. Matthias Lo, l'autre prêtre chinois, qui avoit commencé sa visite au mois de septembre de l'an passé, l'a à peine finie au mois d'août dernier ; je n'ai pu achever qu'au mois de juillet l'administration que j'avois aussi commencée au mois de septembre. Nous avons pu, cette année, avec le secours de M. Trenchant, administrer toutes les anciennes chrétientés ; mais je doute que nous le puissions l'an prochain, s'il ne vient quelqu'un pour remplacer M. Tsiang. Remarquez que personne de nous n'a pu se rendre dans une chrétienté qui s'est ouverte depuis quelques années dans la capitale de la province du Koueitcheou, ni dans une autre située sur les frontières de la province du Hoû-kouang, parce qu'elles sont trop éloignées. La religion vient de s'établir à quelques journées d'ici, dans un district où il n'y avoit ci-devant aucun chrétien ; le nombre des néophytes monte, dit-on, à deux ou trois cents. C'est encore un surcroît de travail. Je presse Mgr. l'évêque de Caradre de nous envoyer au moins un autre prêtre chinois ; mais je désespère de l'obtenir. M. l'évêque d'Agathopolis mourut l'an passé ; M. de Retz est mort le mois de mars dernier, et M. Etienne Tang, prêtre chinois, qui travailloit dans la même partie que M. de Retz, est hors d'état de servir la mission. Pour remplir tous ces vides, il ne

nous est arrivé cette année qu'un prêtre françois (1), et Monseigneur ne peut ordonner que deux prêtres chinois. Jugez quelle est notre détresse ! nous voyons un grand nombre de chrétiens exposés à ne pas recevoir les sacremens, même une fois l'année. Pour comble de malheur, je crains qu'on ne puisse pas nous envoyer de secours les années suivantes. Car, sans parler des accidens imprévus, nous avons deux prêtres chinois, l'un septuagénaire et l'autre octogénaire, accablés d'infirmités, que nous pouvons perdre au premier moment; notre collége, où nous avons à peine le moyen d'entretenir dix à douze sujets, ne peut nous donner que des espérances éloignées; et l'état actuel de la France ne nous en laisse presque aucune. Dans des circonstances si pénibles, nous n'avons d'autre ressource que d'élever la voix vers le maître de la moisson, et de le conjurer d'envoyer des ouvriers à sa vigne.

Nous continuons à jouir ici d'une assez grande tranquillité. Rien ne nous empêche d'exercer notre ministère avec toute la liberté qu'il exige. Le gouvernement et les particuliers païens, auxquels nous sommes ordinairement inconnus, nous laissent paisiblement habiter, voyager, et faire toutes les

---

(1) M. de la Villegonan, qui arriva malade, et mourut l'année suivante.

fonctions de ministres de la religion catholique. Nous ne sommes ni recherchés ni vexés. Il paroît même que les mandarins seroient fâchés qu'on leur dénonçât des Européens, ou qu'on les obligeât de les poursuivre. Eux et leurs satellites n'aiment guère à arrêter les simples chrétiens, parce qu'ils sont dans l'usage assez constant de ne point donner d'argent pour se racheter des vexations, de la prison et des supplices. Il est vrai que nous avons des précautions à prendre et des dangers à éviter; mais ces précautions n'arrêtent point le cours de nos administrations. Nous avons partout un accès libre chez les chrétiens; on peut dire que, pour une maison que nous avons quittée, nous en trouvons des centaines et des milliers prêtes à nous recevoir. Dans chaque chrétienté, une ou plusieurs maisons, communément les plus commodes, reçoivent le prêtre pour y faire l'administration. Ces maisons sont nos églises; nous y prêchons, célébrons la messe, et administrons tous les sacremens. Les fidèles s'y rassemblent sans obstacle, en nombre plus ou moins grand, selon la grandeur des chrétientés ou la solennité des fêtes. Le gouvernement semble fermer les yeux à proportion que les chrétiens se multiplient. Chaque famille tient affichée, dans le lieu le plus apparent de la salle où elle reçoit les hôtes, une grande feuille de papier coloré, sur laquelle

il y a écrit, en gros caractères : *Esprit, vrai maître, créateur du ciel, de la terre, des hommes et de toutes choses.* Cette tablette est, dans la province, le signe consacré de la religion chrétienne. Aux côtés de la tablette, et aux murailles collatérales de la salle, on voit sur de longues feuilles de papier coloré des sentences religieuses qui se correspondent; on voit aussi souvent la croix tracée sur les portes mêmes. Ceci tient lieu d'un ornement usité dans le pays, qui, chez les païens, est presque tout idolâtre et superstitieux. Les chrétiens récitent ou chantent en commun leurs prières du matin et du soir, des fêtes et dimanches, sans craindre d'être entendus des païens. Quand il s'en trouve quelques-uns dans la maison, ils leur permettent d'y assister, soit qu'ils prient en famille seulement, soit que plusieurs familles se trouvent réunies, comme il arrive souvent les dimanches et les fêtes. Ils observent l'abstinence, aux jours ordonnés, dans les festins où ils sont invités, quoique quelquefois on se moque d'eux. Ils célèbrent les funérailles et les mariages avec les prières et les rits de la religion, nonobstant le concours des gentils, souvent considérable. Ils mettent une croix sur le cercueil, font usage de cierges et de l'eau bénite, accompagnent le convoi, en procession, au chant des prières, et cela quelquefois dans les marchés, et même dans

les villes. Nous avons soin d'arrêter cet éclat, au moins dans les villes; il est propre à réveiller l'attention des magistrats qui y résident, et à exciter les persécutions. Ce sont ordinairement les nouveaux chrétiens, encore sans expérience, qui bravent le plus ces dangers. La prédication de l'Evangile ne se fait pas avec moins de liberté; ils l'annoncent à qui veut l'entendre, préviennent le plus souvent les païens, vont les trouver dans leurs maisons, ou les abordent sur les chemins; ils prêchent, surtout les plus instruits ou les plus zélés, partout où l'occasion se présente, à un particulier ou à une assemblée, dans les marchés et les villes comme dans les campagnes. Les femmes exhortent les personnes de leur sexe, parentes ou amies, voisines ou inconnues qui viennent chez elles, ou à qui elles rendent visite. On en voit dont le zèle est extraordinaire, et qui ont été l'instrument de conversions signalées. Les chrétiens, ou pour achever ce qu'ils ont commencé par la prédication, ou pour suppléer à ce qu'ils ne peuvent faire de vive voix, prêtent des livres qui contiennent la réfutation de l'idolâtrie et des superstitions, ou les preuves de la religion, ou l'exposition de sa morale. Ces livres sont imprimés, dans la capitale même, par un païen qui a cette pratique depuis longues années. Cette conduite peut le faire exiler; elle lui a occasioné d'être arrêté et frappé

dans la persécution générale de 1785; l'appât du gain l'emporte sur cette considération, comme dans les chrétiens l'attachement à la religion, le désir de sauver leur ame, l'emportent sur la crainte des persécutions, des supplices, de l'exil, etc. Nous avons dans toute la province des écoles chrétiennes de garçons et de filles, qui font leurs exercices avec une liberté qui me surprend. On tâche de les tenir secrètes; mais elles sont ordinairement connues au moins des païens voisins, qui fréquentent les maisons où elles sont établies, ou entendent les élèves étudier leurs leçons. C'est l'usage du pays que les enfans chantent à tue-tête ce qu'ils apprennent. En 1785, les mandarins de la capitale firent paroître à leur tribunal une maîtresse d'école, dénoncée comme telle et comme sœur d'un prêtre qu'on recherchoit vivement dans toute la province, et la renvoyèrent après un interrogatoire très-modéré sur sa profession et sur son frère. Depuis cette époque, ces écoles n'ont point été ouvertement dénoncées, ou s'il en a été question dans quelque accusation de chrétiens, l'on n'y a eu aucun égard.

Telle est la tranquillité dont nous jouissons dans cet empire infidèle. Néanmoins elle n'est pas sans altération. Les magistrats ou les particuliers persécutent de temps en temps les chrétiens et les prêtres, à raison de dénonciations juridiques, ou d'inimitiés

personnelles. Mais tout cela n'est pour l'ordinaire que passager et local, et n'interrompt point les exercices accoutumés de la religion, ni l'administration des chrétiens. Quand il y a persécution dans un endroit, nous nous rendons dans un autre où tout est tranquille, et quand le premier a recouvré la paix, ou qu'il n'y a plus qu'un danger très-éloigné, nous y revenons.

Quel contraste avec la France, empire naguère tout chrétien, et où maintenant la religion, ses ministres et ses disciples souffrent la persécution la plus violente ! En faisant ce rapprochement, mon intention est de nous animer à gémir de plus en plus sur l'état affligeant et dangereux de notre patrie, et à redoubler nos prières et nos bonnes œuvres, et nullement de nous faire porter envie : aux yeux de la foi, souffrir des opprobres, les fouets, les prisons et la mort pour Jésus-Christ et sa religion, est un sort plus digne d'envie.

Pensant à tant de traits héroïques de vertu, dignes des premiers siècles de l'Eglise, que la persécution fait éclater en France, j'avois presque honte d'écrire une relation dans laquelle je ne peux rapporter que des traits qui ne sont rien en comparaison; mais considérant ensuite que, comme des objets assez indifférens, rapportés d'une extrémité de la terre, ont coutume d'intéresser les curieux

et même les savans, ainsi tout ce qui se passe dans les pays infidèles relativement à la religion, intéresse les pieux catholiques, j'ai surmonté ma honte, et me suis déterminé à écrire.

Outre les traits généraux dont je viens de parler, en voici quelques particuliers arrivés depuis mes dernières lettres. Un néophyte, ci-devant voleur de profession, avoit été admis au catéchuménat, sur les marques de conversion qu'il avoit données; mais la cupidité n'étoit pas éteinte en lui, ou elle se réveilla; il dénonça au mois de mars dernier M. Matthias Lo, prêtre chinois, dans l'espérance d'avoir sa part de l'argent qu'il se flattoit que ce prêtre donneroit pour sa rançon. Il ne s'adressa qu'aux satellites. Instruit par un chrétien, qui est dans le prétoire, de la dénonciation, et que déjà les soldats s'étoient répandus sur différentes routes pour le surprendre au passage, M. Lo crut prudent de quitter la maison où il étoit, et de s'embarquer sur une rivière qui conduit a Tchong-king-fou. Accompagné d'un chrétien, satellite de la même ville, il se rendit par un chemin détourné sur le bord de la rivière. Il fut reconnu en route par trois satellites. Ils l'abordèrent assez honnêtement, lui déclarèrent la dénonciation et un ordre supposé du mandarin qui le mandoit à son tribunal. M. Lo, qui savoit qu'ils venoient

d'eux-mêmes, leur dit sans s'émouvoir : « Où est l'ordre du mandarin, vous devez l'avoir par écrit. » — « L'affaire lui a paru trop urgente, il n'a pas cru devoir s'arrêter aux formalités ordinaires, et il nous a donné l'ordre de vive voix ». M. Matthias, après les avoir entretenus quelque temps de la religion, des qualités et des menées intéressées du dénonciateur, leur dit : « Puisque l'unique cause de mon arrestation est la religion chrétienne, je ne fais nulle difficulté, quoique vous n'ayez point d'ordre en forme, d'aller avec vous au prétoire pour y rendre compte de ma foi ». Il remonta la rivière avec eux, bien décidé à paroître devant les tribunaux, cessa de chercher à les dissuader, et s'abandonna entre les mains de la Providence. Cependant le satellite chrétien qui l'accompagnoit s'efforça de leur persuader que leur démarche ne pouvoit que leur attirer des réprimandes et des coups de la part du mandarin, qui ne leur avoit donné aucun ordre. Cette considération, et la détermination de M. Matthias de les suivre au tribunal, sans leur parler de rançon, leur firent impression ; sur le point d'arriver à la ville, ils dirent : « Puisqu'il en » est ainsi de la religion chrétienne et du » faux et intéressé délateur, vous pouvez » vous en aller en liberté, nous en serons » quittes pour répondre au mandarin que » nous n'avons pu joindre l'homme ». On se

quitta ensuite avec les civilités ordinaires; M. Mathias continua sa route vers Tchong-king, où il arriva presque en même temps que moi. Le traître délateur a été peu de temps après arrêté pour des vols subséquens, frappé et emprisonné. Il s'est déclaré de lui-même chrétien dans son interrogatoire, et, par esprit de haine et de vengeance, il a dénoncé plusieurs néophytes comme ses complices. Le juge, le regardant comme un imposteur, a méprisé les dénonciations : et ayant, reçu dans le même temps des lettres de plusieurs mandarins, qui le réclamoient pour être jugé à leurs tribunaux sur des vols qu'il étoit accusé d'avoir commis sur leurs territoires, il a pris le parti de le faire mourir promptement, en le laissant manquer de nourriture. C'est un usage assez généralement reçu dans cette province, que, quand il s'agit de voleurs de profession ou autres bandits déclarés, les mandarins, de leur propre autorité, et sans en donner avis aux supérieurs, accélèrent leur mort.

Pendant que je faisois l'administration dans le district de Kiang-tsing-hien, ville du troisième ordre, j'ai eu quelques légères inquiétudes. De faux monnoyeurs, dont les fourneaux sont sur les frontières de ce district et de la province de Kouei-tcheou, vinrent en grand nombre, pendant le carême, demeurer dans un marché, aux environs duquel

se trouve une des plus nombreuses chrétientés d'entre celles que j'avois à visiter. Leur licence, les vexations, extorsions ou violences qu'ils exercèrent dans le marché et la campagne voisine, furent portées à un tel point que les habitans, intimidés, crurent devoir prendre des précautions extraordinaires pour en arrêter le progrès. Après avoir porté l'accusation au prétoire de la ville, ils firent d'abord éloigner, par ordre du mandarin, dit-on, les filles et les femmes, et tinrent ensuite une assemblée générale, où ils convinrent de se réunir au premier bruit pour repousser la violence de ces bandits, et que, si dans l'action il arrivoit quelque meurtre, chaque famille contribueroit aux frais qu'il faut faire au prétoire et sur les lieux en pareille circonstance; bientôt arriva un mandarin, accompagné de deux ou trois cents soldats et satellites. Quand j'appris cette nouvelle, je craignis qu'il ne survînt quelque révolution où les chrétiens fussent compromis, ou qu'au moins les troubles ne m'empêchassent de visiter la chrétienté. Mais, quelque temps après Pâques, nous apprîmes que l'ordre et la tranquillité étoient rétablis. Les faux monnoyeurs, intimidés, avoient d'eux-mêmes déserté le marché. Le mandarin s'étant ensuite transporté au lieu où se fondoit la fausse monnoie, avoit fait appeler secrètement le chef,

et lui avoit persuadé de se retirer avec le reste de ses ouvriers. Mais il n'avoit osé faire arrêter personne, ni même parler durement; ils avoient, dit-on, formé le complot de se battre en cas qu'on voulût leur faire violence. Après leur retraite, le mandarin a fait brûler leurs chaumières et leurs fourneaux, et est retourné à la ville. J'ai passé ensuite dans la chrétienté voisine, et j'y ai fait l'administration fort tranquillement pendant dix-huit ou vingt jours.

Nous n'avons eu cette année, dans cette partie orientale de la province, qu'une persécution qui mérite de vous être rapportée. Une vieille femme, qui avoit embrassé la religion dans la chrétienté de Yun-tchoan, s'étoit retirée à deux journées de là dans un grand marché du district de Ho-kiang-hien, où étoient établis son fils qui avoit adoré Dieu, mais n'étoit point baptisé, et son gendre, nommé Ly. Cette femme tomba malade au mois d'octobre de l'année dernière. Comme il n'y avoit point dans ce district d'autre chrétien que son fils, très-peu instruit, elle craignit de mourir sans être assistée. De concert avec lui et son gendre, elle envoya un exprès païen à Yun-tchoan pour inviter les chrétiens de venir la visiter et l'assister à la mort. Entrevoyant que c'étoit une occasion qui leur étoit offerte de prêcher et de propager l'Evangile, trois chrétiens

tiens des plus instruits s'y rendirent et exhortèrent la malade avec tout le zèle dont ils étoient capables. Un d'eux, qui n'étoit pas médecin, hasarda un remède qui produisit un bon effet; la malade se trouva beaucoup mieux, et se rétablit entièrement en peu de temps. Cependant les trois chrétiens prêchèrent la religion dans le marché à qui voulut les entendre, et pendant leur séjour, qui fut de dix ou onze jours, dix à douze païens l'embrassèrent. Ly, gendre de la malade, donna l'exemple avec le reste de sa famille; sa maison devint le lieu ordinaire des prédications et des assemblées. Ce prosélyte, actuellement marchand, servit autrefois dans le prétoire de Yun-tchang-hien, où il connut M. Gleyo, qui étoit détenu en prison, et dont il se souvient encore; il fut si mauvais sujet dans sa jeunesse, qu'il fut sur le point d'être condamné à mort pour un crime capital.

Cette chrétienté naissante, quoique dans un marché où la religion n'avoit point été connue jusqu'alors, tenoit ouvertement ses petites assemblées fêtes et dimanches, récitoit les prières à voix bruyante, et les chrétiens, qui venoient de différens endroits pour la visiter et la confirmer dans la foi, prêchoient hardiment les païens, dont le concours étoit quelquefois considérable. Cet éclat fit sensation, et attira une persécution.

Les officiers ruraux du marché, dont un des offices est de dénoncer au prétoire ce qui se passe d'extraordinaire, ne disoient rien; mais quelques particuliers qui avoient des démêlés avec eux crurent avoir trouvé l'occasion favorable de se venger et d'assouvir leur haine. Ils composèrent un libelle où ils dénonçoient la nouvelle religion sous le nom de religion chrétienne et sous celui de Pe-lien-kiao (secte de rebelles) : ils dénonçoient aussi les assemblées, les prières, les prédications, etc., des chrétiens. Ils n'osèrent ni présenter ce libelle, ni même le signer, de peur qu'étant connus, ils ne fussent obligés de poursuivre l'affaire avec danger de succomber, ou au moins de faire beaucoup de dépenses; ils le laissèrent adroitement tomber dans le prétoire du tribunal de Lou-tcheou, ville du second ordre, qui a dans sa juridiction Ho-kiang-hien, de qui dépend le marché. Quelques prétoriens ramassèrent le libelle et le présentèrent à leur mandarin. Celui-ci, pensant que l'affaire étoit grave, se crut obligé de la poursuivre, et renvoya la dénonciation au gouverneur de Ho-kiang-hien, avec une lettre où il lui enjoignit de faire de promptes diligences contre la religion dénoncée.

Sur cet ordre, le gouverneur de Ho-kiang se rendit au marché, le 28 avril, avec

son substitut, un mandarin militaire et une troupe considérable de soldats. Indigné d'avoir été prévenu par son supérieur, il fit arrêter les trois officiers ruraux de l'endroit, pour ne lui avoir pas fait savoir l'éclat qui avoit donné lieu à la dénonciation. Conduits au tribunal, ils furent sévèrement réprimandés, reçurent chacun quinze coups de bâton, furent relégués à l'auberge où ils firent un assez long séjour, et dépensèrent, dit-on, 5 à 600 deniers, somme assez considérable pour des gens qui n'ont que le simple nécessaire. La vengeance et la haine des délateurs durent être suffisamment satisfaites.

Les chrétiens étoient dans la plus grande sécurité, lorsque les mandarins arrivèrent. Vers midi la maison où se tenoient leurs assemblées fut investie; le chef de famille, Ly, fut arrêté et conduit à l'hospice destiné pour la réception des mandarins : sa maison fut fouillée; on n'y trouva d'effets de religion que la tablette affichée dans la salle. Ces chrétiens n'avoient encore reçu que quelques prières écrites et un calendrier, qu'ils avoient eu la présence d'esprit de cacher sur eux, et quelques livres qu'ils avoient prêtés. Le mandarin, étonné, dit à la femme de Ly : « Comment est-il possible qu'étant chrétiens vous n'ayez aucun livre de la religion? — Nous en avons trois, répondit-elle avec simplicité, que nous avons prêtés à un tel,

bachelier ». Le mandarin les envoya chercher, et arrêta successivement le même jour le beau-frère de Ly, Jacques Ho, de Yun-tchoan, un des trois qui avoient les premiers prêché la religion dans l'endroit, et qui étoit revenu pour consolider l'œuvre, et Barthélemi Tching, d'un autre district. Il y avoit, à l'arrivée de la cohorte, quelques autres chrétiens de différens districts, qui s'étoient éloignés. Le mandarin se contenta des quatre arrêtés, leur fit subir un léger interrogatoire dans le marché même, et les emmena enchaînés dès le soir à Ho-kiang-hien. Aussitôt après leur arrivée, ils subirent encore un petit interrogatoire, et furent envoyés en prison. Appelés plusieurs autres fois devant le tribunal pour être examinés, les interrogatoires furent toujours assez modérés : le mandarin se contentoit de leur demander leur profession, l'origine et le temps de leur conversion, et autres particularités semblables. Ils furent tous frappés, mais assez légèrement, pour n'avoir pas répondu à son gré à quelques questions. Il proposa un jour à Ly de renoncer à sa religion, lui promettant de le renvoyer sur-le-champ : « On nous couperoit plutôt la tête que de nous faire apostasier. — Fort bien, dit le mandarin, tu es véritablement chrétien ». Il n'insista pas davantage.

Sur un des livres que le mandarin avoit

emportés, étoit écrit en gros caractères le nom de Paul Tsing, chrétien de Yun-tchoan, et un des trois premiers apôtres de la chrétienté persécutée. Il avoit déjà souffert persécution, il y a quatre ans, à Ta-tsio-hien, pour avoir prêché la religion (1). Cet homme, âgé de quarante-cinq à cinquante ans, joint à la littérature du pays un certain talent de la parole; mais il est d'un caractère vif et bouillant, qui le porte souvent, même en prêchant, à parler avec trop peu de ménagement et de circonspection. Il n'est guère plus réservé dans les tribunaux, où il parle et réplique aux juges d'une manière trop libre et peu respectueuse en apparence. Mandé au prétoire de Ho-kiang-hien, il s'y rendit de lui-même, et y comparut avec son air d'assurance ordinaire. Il répondit avec liberté, et reconnut qu'il avoit prêché la religion dans le marché, qu'il avoit exhorté le nommé Ly à l'embrasser, et lui avoit prêté le livre qu'on avoit saisi dans sa maison. « N'y a-t-il point d'Européen à Yun-tchoan pour y prêcher la religion? demanda le mandarin. — Non. — Comment l'as-tu donc embrassée? et de qui tiens-tu ce livre? — Le nommé Etienne Ou, européen (2), passant,

---

(1) *Voyez* tome II, pages 530, 538, 553.

(2) M. Etienne Devaut, mort en 1785 dans les prisons de Péking.

il y a huit ans, par Yun-tchoan, lorsqu'on le conduisoit à la capitale, j'eus occasion de m'entretenir avec lui; il m'exhorta, me persuada d'embrasser la religion, et me donna ce livre. — Combien y a-t-il de chrétiens à Yun-tchoan? — Deux ou trois mille ». Après ce premier interrogatoire, il fut conduit dans une auberge de la ville. Le mandarin le fit ensuite comparoître de nouveau, et, mécontent de ses répliques trop libres, et des questions qu'il se permettoit de faire, il lui fit donner dix soufflets, et renfermer dans la prison avec les autres. Dans un des interrogatoires, le juge avoit mis deux bambous en croix, et lui disoit de marcher dessus. « Expliquez-moi, je vous prie, reprit Paul Tsing, ce que signifie cette cérémonie; pour moi, je ne sais ce que c'est que fouler la croix aux pieds ». Le mandarin ne répondit rien. Le nommé Ly reçut deux coups de bâton sur la cheville des pieds, pour avoir répondu que les officiers n'étoient point chrétiens, ce qui est vrai. Son beau frère en reçut trois. Jacques Ho reçut dix soufflets pour avoir dit qu'il y avoit à Yun-tchoan soixante à soixante-dix chrétiens de la famille de Paul Tsing (ce qui est vrai), et que Paul n'avoit point prêché la religion à d'autres personnes: le mandarin, le regardant comme un prédicateur en titre, crut qu'il lui en imposoit. Barthélemi Tching reçut aussi dix

soufflets, je ne sais pour quelles réponses.

Le gouverneur de Ho-kiang, ayant rédigé les interrogatoires comme il jugea convenable, les envoya à son supérieur de Lou-tcheou; on ne sait en quel temps, ni quelle fut la réponse: il se contenta de condamner les chrétiens à porter la cangue pour un temps limité. Leur juge immédiat les retint encore long-temps en prison, dans l'espérance qu'ils lui donneroient de l'argent pour leur élargissement. Ils n'en firent rien, et attendirent en patience les momens de la divine Providence. Cependant ils récitoient tous les jours leurs prières en commun et à voix haute, sans que personne les empêchât ou les molestât: ils prêchoient la religion aux prisonniers; quatorze l'embrassèrent, et adorèrent Dieu dans la prison même; plusieurs autres promirent de les imiter à leur sortie. Cette prison n'est point celle où l'on renferme ceux qui sont coupables de crimes capitaux, mais une autre destinée pour les voleurs, les joueurs, certains plaideurs, et tous les coupables qui ne sont jugés dignes ni de mort ni d'exil. La première est assez habitable, et les criminels y sont nourris aux frais de l'Etat; celle-ci, souvent pleine de monde, est remplie d'infection et de vermine, et chacun y vit à ses dépens. Jacques Ho et le beau frère de Ly, y étant tombés malades, obtinrent de se retirer à l'auberge jusqu'à ce que

leur santé fût rétablie, et qu'on les rappelât en prison. Ce dernier, qui étoit allé à sa maison peu éloignée de la ville, parut dès qu'il fut appelé, et fut remis en prison. Jacques Ho ne se voyant, après son rétablissement, ni gardé ni rappelé, crut qu'on ne penseroit plus à lui, et retourna à Yun-tchoan sa patrie. Instruit ensuite qu'il avoit été cité, et que le satellite chargé de le garder avoit reçu une correction à cause de son absence, il revint, se présenta au prétoire, et attendit plusieurs jours; comme le mandarin ne parloit plus de lui, il s'en alla. Ainsi finit la persécution, au mois de juillet. Vers le même temps, Paul Tsing et Barthélemi Tching tombèrent aussi malades. Alors le juge, pour terminer l'affaire, les condamna à la cangue. Paul Tsing voyant affiché sur la cangue : *Sectateurs de la religion corrompue du Seigneur du ciel*; « Si les chrétiens, s'écria-t-il d'un ton véhément, sont d'une religion corrompue, ce n'est point une cangue qu'on doit leur imposer; ce supplice n'est point pour les crimes capitaux; les sectateurs d'une religion corrompue doivent être condamnés à mort ». Informé de ces propos, le mandarin fit changer l'inscription, et mettre : *Transgresseurs de la loi*. Ceci arriva vers la fin de juillet. La maladie de Barthélemi Tching empirant toujours, le juge le fit élargir, et chargea un satellite, qu'il rendit sa caution, de le nourrir et soigner. Celui-ci le

porta dans un temple d'idoles, et en prit quelques soins; mais, peu de jours après, Barthélemi, livré à la seule grâce de Dieu, mourut sans être assisté d'aucun chrétien. Il fut enseveli par ordre du mandarin. Paul Tsing, continuant d'être malade, fut aussi élargi vers ce même temps, et arriva le 8 du mois d'août à Yun-tchoan. Les deux autres restés sous la cangue furent élargis ce même jour. Ainsi finit cette persécution. Tant qu'elle dura, il y eut sur les lieux un ou deux chrétiens de Yun-tchoan chargés de servir les persécutés dans le besoin, et de leur faire tenir les secours d'argent qu'on leur envoya plusieurs fois.

Voici quelques traits qui ont paru merveilleux et surnaturels à ceux à qui ils sont arrivés, et à ceux qui en ont été témoins. Je ne prétends point les donner pour tels. Ils peuvent, à la vérité, sans être merveilleux, avoir quelque chose de surnaturel, comme toute autre grâce dans l'ordre du salut; mais ils peuvent aussi être l'effet d'une pieuse imagination agitée par les inquiétudes et la tristesse, ou par la crainte, ou par la maladie du corps. Je ne les rapporte que comme des traits qui ont donné lieu à des réflexions salutaires, et opéré quelques conversions.

1°. Paul Tsing, dont je viens de parler, étant encore en prison, se trouva, un jour de dimanche, accablé d'une si profonde dou-

leur, et agité de si cruelles inquiétudes pour lui-même et pour sa famille, qu'il étoit presque tenté jusqu'au désespoir. Dans cet état, comme il alloit commencer ses prières accoutumées, il se sentit le cœur subitement frappé, et aperçut à son côté je ne sais quoi qu'il ne distingua pas clairement, mais qu'il dit être Jésus-Christ, d'après l'impression qu'il éprouvoit intérieurement. Il crut entendre une voix qui lui disoit en termes entrecoupés : « Si tu souffres persécution, c'est par mon ordre : quant à ta femme et tes enfans, j'ai moi-même tout arrangé; regarde ». Alors il vit, dit-il, distinctement, sa femme et ses enfans. « Tu es mort, ajouta la voix, par l'orgueil, les plaisirs du siècle, la vanité du monde, la concupiscence corrompue et l'amour propre; regarde ». Alors il vit un livre écrit en dedans et en dehors en caractères qu'il ne connoissoit pas, et qu'on lui dit être ses péchés. « Tu t'es confessé clairement à la vérité, continua la voix, mais tu n'as point eu la contrition; tu es en état de péché, hâte-toi donc de te repentir comme il faut ». Ces dernières paroles furent répétées par trois fois. Pendant ce temps-là une abondance de larmes couloit de ses yeux, ce qui dura, dit-il, quatre jours, et il éprouva une consolation si sensible, qu'elle dissipa toutes ses inquiétudes et sa tristesse. Il demanda une fois à celui qu'il croyoit être no-

tre Seigneur, de le tirer de ce monde, et de recevoir son ame. « Il n'est point temps, lui fut-il répondu, il faut encore souffrir ». Huit jours après, il fut condamné à la cangue, qu'il porta huit jours. C'est lui-même qui m'a rapporté ce détail. La mort lui enleva, environ quinze jours après, son fils aîné, âgé de cinq ans. Cette perte lui fut plus sensible que la persécution, mais il la supporta avec résignation.

2°. Un catéchumène, nommé Vouen, conservoit cachés la tablette de son père, les portraits superstitieux de ses grand-père et grand'mère, et quelques livres de superstition qu'il craignoit de brûler, par je ne sais quel vain respect. Il se persuadoit d'ailleurs qu'il suffisoit de ne point leur rendre le culte accoutumé, et qu'il pouvoit les garder, parce qu'ils lui étoient communs avec un frère aîné, encore païen, qui pouvoit les réclamer. Il envoyoit à l'école chrétienne sa fille âgée de treize à quatorze ans, qui n'avoit pas encore reçu le catéchuménat, pour y apprendre les prières et le catéchisme. Comme cette enfant commençoit à apprendre à lire le Symbole des Apôtres, elle tomba subitement, et à deux reprises, d'un certain mal caduc, ce qui ne lui étoit jamais arrivé. Elle étoit privée de l'usage de ses sens et de toute connoissance; on craignoit pour sa vie, surtout à la seconde attaque. Quand, par le moyen des

remèdes, elle eut recouvré l'usage des sens et la connoissance; « Ne vous l'avois-je pas bien dit, reprocha-t-elle à son père, de ne point retenir à la maison la tablette de l'ame et les autres choses superstitieuses? Vous n'avez point voulu m'écouter ». (Elle avoit, pour condescendre à la volonté de son père, contribué à les renfermer.) Elle disoit ensuite à tout le monde, elle me le dit à moi-même, que, tandis qu'elle étoit privée de l'usage de ses sens et de la connoissance, elle voyoit des nègres (espèce d'hommes inconnue dans cette province) qui la pressoient d'apostasier et de les suivre, qui lui prenoient les mains pour l'empêcher de faire le signe de la croix, et lui fermoient la bouche pour l'empêcher de prononcer le saint nom de Jésus; elle s'efforçoit de faire l'un et l'autre pour repousser ces nègres, qu'elle jugeoit être des démons. Ils menaçoient aussi de la frapper si elle n'apostasioit pas; mais elle répondoit intérieurement que quand ils la frapperoient, elle seroit toujours chrétienne. Frappé du récit de sa fille, et exhorté par les chrétiens, le père donna les effets superstitieux pour être jetés au feu; il n'osoit faire lui-même cette opération, tant sa foiblesse étoit enracinée. Content d'avoir fait ce sacrifice, il ne songea plus qu'à se préparer plus prochainement au baptême; et ses craintes, si jamais elles avoient été réelles, au sujet de son

frère païen, s'évanouirent. Après cette action faite à mon insu, il vint me trouver; et comme je lui dis que, pour éviter les persécutions que pourroit peut-être lui susciter son frère pour avoir brûlé des effets qu'il n'avoit qu'en dépôt et qui lui étoient communs, il eût agi plus prudemment de l'avertir que la religion chrétienne ne lui permettant pas de garder ces sortes d'effets, il vouloit s'en défaire, et qu'il les lui rendroit s'il les demandoit. (C'est la décision du saint Siége, consulté sur un pareil cas, parce qu'en éloignant ces effets, on rend témoignage à sa foi, et en les rendant au propriétaire, on fait un acte de justice.) « Il n'y a rien à craindre, me répondit-il : si mon frère vient réclamer ces effets, je trouverai moyen de lui faire entendre raison et de le dissuader ».

5°. Dans le district de Tai-ping-hien, aux limites de la province du Chen-si, est une petite chrétienté qui, à raison de son éloignement excessif, de la difficulté des montagnes qu'il faut traverser pour y aller, et de la foible complexion du prêtre chargé de l'administrer, n'est visitée, par une concession de Mgr. l'évêque de Caradre, que de deux en deux ans. Une famille de cette chrétienté, qui avoit apostasié depuis plus de dix ans, avoit, avant cette époque, contracté des fiançailles pour une fille encore enfant avec une autre famille chrétienne, et l'avoit

dès-lors livrée en qualité de bru, *in vacuo thoro* (1). Cette fille tomba dangereusement malade en 1790, à l'âge de quatorze ans, et fut administrée. Ses parens, apostats, avertis de son état, vinrent pour la visiter. Quand ils furent arrivés, elle demeura un temps si considérable sans donner aucun signe de vie, qu'on la crut morte. Les parens se mirent à pleurer, à pousser des cris, selon l'usage du pays, et à l'appeler par son nom : tout à coup la fille revint de sa léthargie, au grand étonnement des assistans, et dit : « Deux personnes, d'un aspect très-beau, m'ont élevée dans les régions supérieures, et m'en ont ensuite fait descendre pour avertir mes parens de ne plus m'appeler, et leur dire que, s'ils veulent me voir dans la suite, il faut qu'ils se convertissent à Dieu ». Elle mourut ce même jour. Frappés du récit et de la petite exhortation, les parens renoncèrent dès-lors à l'idolâtrie, arrachèrent la tablette superstitieuse de leur maison, y mirent celle de la religion chrétienne, et en reprirent tous les exercices. Pendant les deux dernières années que ce district n'a point été visité, la religion y a fait des progrès; bon nombre de païens l'ont embrassée. Au mois de septembre de l'année dernière, cinq adultes ont

---

(1) *Voyez* ci-dessus, page 129.

été baptisés, vingt-cinq admis au catéchuménat; le reste, encore trop récemment converti, n'a point été présenté au missionnaire. Ces néophytes ont quelque zèle pour prêcher, ce qui donne espérance d'une moisson plus abondante. Je rapporte ceci par occasion, sans prétendre le donner comme un effet du trait précédent.

Je vous écrivois, l'année dernière, qu'un néophyte fixé aux limites de la province du Hoû-kouang, qui avoit embrassé la religion avec toute sa famille depuis environ huit ans, avoit fait une route de treize à quatorze journées pour chercher un missionnaire et recevoir le baptême (1); il a fait le même voyage cette année vers les fêtes de Pâque, pour venir se confesser. Selon son rapport, cette chrétienté naissante est composée d'environ trente personnes, hommes et femmes; elle est assez fervente et instruite des élémens de la foi. N'ayant jamais été visitée, elle désire ardemment un missionnaire pour l'administration des sacremens; mais il est moins possible que jamais de se rendre à ses vœux.

Les collecteurs pour les contributions superstitieuses, à la ville de Tchong-king, vexoient ci-devant les chrétiens, les accabloient d'injures, leur enlevoient de force

---

(1) *Voyez* ci-dessus, page 103.

marchandises, outils ou autres effets, parce qu'ils refusoient constamment de contribuer : ils les ont même accusés plusieurs fois au prétoire; mais les chrétiens ont heureusement gagné ces procès. Ces collecteurs sont maintenant bien adoucis; ils traitent familièrement et amicalement avec les chrétiens, et quand il font la levée, ils passent toutes leurs boutiques sans rien demander. De là il arrive que quelques païens, qui ne contribuent qu'à regret, se disent chrétiens pour s'en exempter.

La guerre avec le Thibet, dont je vous parlai l'année dernière, est heureusement terminée. On a fait la paix, et les troupes ont été rappelées. La religion n'a rien souffert de cette guerre, qui se faisoit loin des frontières de l'empire.

Je ne puis écrire tout ce que je me proposois, le temps me manque absolument. J'ai l'honneur d'être, avec un attachement respectueux et sincère, en union à vos saints sacrifices et bonnes œuvres,

Monsieur et cher confrère,

Votre, etc.

DUFRESSE, *missionnaire apostolique*.

Lettre de M. Dufresse, missionnaire apostolique en Chine, à M. de Chaumont.

Su-tchuen, 10 octobre 1795.

Le peu que j'ai appris de l'état de notre infortunée patrie est plus que suffisant pour faire répandre des torrens de larmes à tout homme catholique et bon François. Quoique la mort de notre roi me paroisse une mort précieuse aux yeux de la foi, j'ai célébré trois fois le saint sacrifice de la messe pour le repos de son ame, et j'ai proposé à Mgr. l'évêque de Caradre de suggérer à tous les missionnaires françois d'en faire autant. Nous n'avons point d'autre moyen de témoigner nos sentimens à son égard. Je ne laisse passer aucun jour sans me le rappeler d'une manière particulière, ainsi que son auguste famille encore vivante. Puisse-t-elle remonter sur le trône de ses ancêtres, et protéger comme eux la religion catholique! Puissent tous les François égarés rentrer dans le devoir sans aucune effusion de sang, réparer leurs excès et se réconcilier avec leur souverain légitime! La paix est l'ob-

jet de tous mes vœux : *Dominus det nobis suam pacem* (1).

La religion continue toujours de faire des progrès. Dans la partie orientale, où nous sommes deux prêtres françois et un chinois, nous avons baptisé, dans la dernière administration de nos chrétientés, deux cent soixante-treize adultes, trois cent trois enfans de fidèles, et huit cent trente-un enfans d'infidèles en danger de mort, et nous comptons cinq cent trente-sept catéchumènes. Nous avons encore eu la consolation de voir beaucoup d'apostats ou de mauvais chrétiens revenir au bercail, et se présenter au tribunal de la pénitence, dont ils ne s'étoient pas approchés, les uns depuis un grand nombre d'années, les autres de toute leur vie. Il s'en trouve beaucoup d'autres dispersés çà et là, et, pour ainsi dire, délaissés. Nous sommes trop peu de prêtres pour leur porter aucun secours, ou nous ne leur en donnons que d'insuffisans; nous pouvons à peine subvenir aux besoins de ceux qui sont à notre portée, ou qui se rendent à nos administrations. Nous avons, aux extrémités septentrionales de cette province, deux districts si éloignés et d'un accès si difficile, qu'on ne peut les visiter que de deux en deux ans. Outre ces deux districts, qui

(1) Que le Seigneur nous donne sa paix.

n'ont point été visités cette année, M. Mathias a été obligé d'en laisser deux autres sans les administrer. M. Tranchant et moi n'avons vu toutes les chrétientés qui nous sont confiées qu'avec beaucoup de peine, et en prolongeant le travail fort avant dans les grandes chaleurs de l'été. M. Tranchant, parti en septembre, après la Nativité de la sainte Vierge, n'a terminé ses courses que le 30 juillet de cette année. Pour moi, parti le 9 septembre, je n'ai pu achever mon administration que le 20 juillet. Jugez le besoin extrême où nous sommes que quelques prêtres viennent à notre secours. Il nous est impossible de fournir aux besoins de tant de chrétiens si dispersés, si éloignés, et dont le nombre augmente tous les jours; et le travail forcé même pendant les chaleurs de l'été, altère sensiblement les tempéramens les plus robustes, s'il ne les fait pas succomber tout à coup. Je pressai vivement, l'année dernière, Mgr. l'évêque de Caradre de m'envoyer quelques prêtres; mais lui et plusieurs autres missionnaires sont encore plus surchargés que nous, et la mission ayant perdu plusieurs prêtres, il ne put se rendre à mes désirs; mais il nous fit entrevoir quelque espérance pour cette année. Je ferai de nouvelles instances, sans beaucoup espérer, car il n'est arrivé aucun missionnaire d'Europe; et la mort de M. Thomas Nien laisse un grand vide que sa grandeur aura

bien de la peine à remplir. S'il ne nous arrive aucun renfort, nous ferons tout ce que nous pourrons, et nous ne cesserons de crier vers le maître de la moisson pour le prier d'envoyer des ouvriers à sa vigne, soutenus par la confiance que nous avons qu'il y a dans sa Providence miséricordieuse des ressorts infinis pour suppléer à ce que nous ne pourrons pas faire.

Si la religion fait ici des progrès, elle éprouve aussi de temps en temps des persécutions. Presque tous les nouveaux chrétiens en ont à souffrir de leurs parens ou alliés, de leurs voisins ou amis. Les discours captieux, les injures, les dérisions, les menaces, quelquefois même les coups sont les armes qu'ils emploient pour leur faire abandonner la foi qu'ils ont embrassée. L'opiniâtreté et la durée de cette guerre dépendent de la fermeté des néophytes à résister, et de leur intelligence pour répondre. Ces épreuves, au reste, sont un moyen sûr que la sagesse de Dieu nous ménage pour discerner les vrais fidèles des faux, les forts des foibles.

Les mandarins actuels, instruits que leurs prédécesseurs, qui ont excité des persécutions contre la religion chrétienne, ont compromis leur autorité et souvent échoué, rejettent les accusations intentées contre les chrétiens, ou s'ils ne peuvent se dispenser de les admettre, ils ne poursuivent que pour la

forme, s'efforcent de terminer sans éclat, et le plus doucement possible. Il y a eu cette année dans cette partie plusieurs accusations intentées juridiquement; toutes ont été sans effet; aucun chrétien n'a été emprisonné, ni maltraité, ni sommé d'apostasier.

Vers le mois de mars, les païens de Tchang-cheou-hien résolurent de construire un temple d'idoles, et taxèrent les chrétiens comme les autres pour y contribuer. Les collecteurs, qui sont aussi les entrepreneurs, vinrent exiger la taxe imposée : les néophytes la refusèrent constamment. Accusation fut intentée contre eux au prétoire. Le mandarin la reçut, et envoya des satellites pour les citer à son tribunal; il paroissoit vouloir les juger, mais il suggéra lui-même à ses satellites d'engager les parties à s'accorder à l'amiable. L'accord fut fait en présence de témoins : les collecteurs promirent de ne point exiger des chrétiens la contribution qu'ils refusoient, et ceux-ci, de leur côté, s'engagèrent à donner une somme déterminée pour faire creuser en pierre un réservoir pour les incendies. Cet accord mit fin à tout. Les chrétiens donnèrent la somme convenue, qui tourna entièrement au profit des médiateurs, et les entrepreneurs n'en touchèrent rien.

Il y eut au mois d'avril suivant, dans le district de Pa-hien, une accusation intentée contre la religion, qui tourna à la honte de

l'accusateur. Une jeune femme païenne, de Tao-pa, endroit situé à treize ou quatorze lieues de la ville, où se trouve une chrétienté très-nombreuse et très-ancienne, s'étoit pendue, fureur ou foiblesse commune parmi les païens de ce pays-ci, surtout parmi les femmes. Le gouverneur de Pa-hien vint en personne, conformément à la loi, faire la visite du cadavre, et dresser procès-verbal du suicide. Le procès-verbal fini, un vieillard païen, oncle du mari de la femme suicide, depuis long-temps ennemi juré de la religion, contre laquelle il avoit excité autrefois une violente persécution, croyant avoir trouvé une occasion favorable d'assouvir de nouveau sa haine, et de tirer vengeance d'une insulte qu'il avoit reçue d'un chrétien, se mit humblement à genoux, comme pour faire une nouvelle déclaration relative au procès-verbal, mais, dans la réalité, pour faire naître quelques soupçons contre les chrétiens, et compromettre la religion. Après avoir fait un pompeux étalage des branches multipliées de sa famille : « Cette nombreuse famille, dit-il, suivit avec la plus grande docilité les avis d'un sage vieillard qui m'a précédé ; à sa mort, je lui ai succédé dans le bon gouvernement de sa famille ; tous me respectent et suivent mes avis, à l'exception d'une telle, ma belle-sœur (la belle-mère de la femme suicide), et d'un tel, mon neveu, qui ont embrassé une reli-

gion corrompue. — Est-ce qu'il y a dans ce canton, reprit le mandarin, s'adressant aux assistans, une religion corrompue? — Non, répondit un officier rural, la religion chrétienne s'est établie ici depuis long-temps, mais elle n'a jamais été jugée, même à la capitale, comme une religion corrompue; ce vieillard, ajouta-t-il, indiquant avec la main, est de cette religion ». Le vieillard, septuagénaire, le plus habile lettré de la chrétienté, se mettant à genoux, déclara au mandarin qu'il étoit chrétien, et alloit s'expliquer sur la religion. « Levez-vous, lui dit le mandarin, je ne vous interroge point. La religion chrétienne est une bonne religion : vous viendrez tous à la ville, je vous y jugerai ». C'étoit leur dire équivalemment qu'il ne vouloit point traiter cette affaire. Les chrétiens le comprirent, et retournèrent chez eux. Le dénonciateur se rendit à la ville, et présenta de nouveau son accusation. Il ne réussit pas mieux que la première fois. « Si les chrétiens ont commis quelque crime, lui dit le mandarin avec vivacité, vous pouvez les accuser; si vous n'avez à leur reprocher que d'avoir embrassé leur religion, ne vous avisez pas de les accuser; la religion chrétienne n'est point une mauvaise religion ». Comme le délateur persistoit, sans alléguer d'autre motif d'accusation que la religion, le mandarin lui dit

des injures, et ajouta : « Puisque les chrétiens ne sont coupables d'aucun crime, si tu t'obstines, je te ferai frapper ». Un neveu de l'accusateur prit la parole, représentant au mandarin le grand âge de son oncle, et que depuis long-temps il ne s'étoit point mêlé des affaires de la religion. Le mandarin n'insista point, et laissa le vieillard s'en aller sans le faire frapper ni rien exiger de lui.

La conduite de ce mandarin, nommé Ou, a été constamment la même pendant plusieurs années qu'il a gouverné à Tchong-king. Il avoit la réputation d'un homme éclairé, et paroissoit aimé du peuple. Elevé peu de temps après cet événement au gouvernement d'une ville du second ordre, il a été remplacé par un mandarin qui forma, dès son arrivée, le projet d'abolir la religion chrétienne dans tout son district. Voici ce qui paroît lui en avoir fait naître l'idée. A Ta-ling-hien, ville de cette partie orientale, très-éloignée de Tchong-king, il s'étoit tenu des assemblées tumultueuses qui avoient donné occasion à quelques meurtres et à des soulèvemens. Elles furent dénoncées au mandarin du lieu comme excitées par la secte des rebelles, vulgairement appelée Pe-lien-kiao. Les accusés, après avoir d'abord nié qu'ils fussent de cette secte (ils ne la suivoient pas en effet, dit-on,), l'avouèrent ensuite sous la question. Envoyés avec leurs dernières dépositions

positions aux tribunaux de la capitale, ils rétractèrent tout ce qu'ils avoient déposé dans les tourmens. Les tribunaux les renvoyèrent, selon l'usage usité en pareille circonstance, et députèrent l'intendant de la partie orientale, qui se trouvoit à la capitale, pour vérifier les faits sur les lieux mêmes, juger de nouveau les parties, et faire son rapport. Cet intendant passa par T'chong-king. A son arrivée on parla beaucoup de la religion chrétienne, et comme on avoit avancé dans le prétoire que les chrétiens avoient une église publique dans la ville, on envoya des satellites faire perquisition, mais on ne trouva au lieu indiqué que quelques pauvres maisons de chrétiens. Le peuple les croyoit compromis dans l'affaire de Ta-ling-hien, quoiqu'il n'y ait aucun chrétien dans cette ville. L'intendant, dit-on, avoit suggéré aux mandarins d'examiner si les chrétiens ne tenoient point d'assemblées et ne faisoient point de levées d'argent. Aussitôt après son départ, le nouveau gouverneur, pour se faire un mérite auprès de ses supérieurs, dont il s'imaginoit prévenir les intentions, ordonna juridiquement aux satellites de son prétoire d'examiner, à la ville et à la campagne, si les chrétiens tenoient des assemblées et faisoient des levées d'argent, et de les dénoncer. Les chefs des satellites chargés de distribuer les ordres à leurs inférieurs, mirent dans leur coffre

celui qu'ils venoient de recevoir, et osèrent représenter au mandarin qu'il n'y avoit rien à reprendre dans la conduite des chrétiens, qu'ils ne faisoient rien de contraire au bon ordre, qu'on les avoit souvent examinés, sans les trouver coupables, etc. : ils le prioient en conséquence de les dispenser de nouvelles perquisitions. « D'ailleurs, ajoutoient-ils, le nombre des chrétiens est trop considérable, les deux tiers de Tchong-king sont de cette religion (exagération prodigieuse pour intimider le mandarin); enfin les chrétiens sont dans l'usage de ne pas débourser un denier pour les frais du prétoire, nous serons obligés de faire les courses nécessaires à nos dépens. Un de vos prédécesseurs nous ordonna, il y a plusieurs années, de conduire à la capitale les chrétiens de Tao-pa, pour être jugés par les tribunaux supérieurs. Renvoyés absous, ils refusèrent constamment de nous défrayer, et nous fûmes obligés de mettre en gage nos habits, nos maisons mêmes, pour payer les dépenses du voyage, etc. ». Le mandarin n'eût point égard à ces représentations, et voulut être obéi. Les satellites ne répliquèrent point, mais ne firent aucune recherche. Le gouverneur publia, les jours suivans, un édit dans lequel, après avoir parlé des soulèvemens de Ta-ling-hien, il se déchaînoit contre la religion chrétienne. « J'ai appris, dit-il, qu'elle a des sectateurs dans mon dis-

trict. Que ceux qui la suivent l'abjurent, que les autres ne s'avisent pas de l'embrasser; c'est une religion corrompue d'Europe, qui ne respecte ni pères ni mères, qui tient des assemblées et fait des levées d'argent, etc. J'ordonne aux officiers ruraux et autres à qui il appartient, de dénoncer ceux qu'ils sauront être de cette religion, afin que, par un concours unanime, nous venions à bout de la détruire ». Cet édit, affiché d'abord à la porte du prétoire, le fut bientôt en différens quartiers de la ville, et dans les marchés considérables de la campagne. Il effraya les chrétiens, mais ne les ébranla pas. Plusieurs des principaux se tinrent renfermés, les autres sortirent à l'ordinaire, et parloient hardiment de cette affaire avec les chefs des satellites et les officiers de quartier, qui tous désapprouvoient la conduite du mandarin. M. Matthias, prêtre chinois, qui faisoit l'administration dans la ville, fut obligé de l'interrompre; il y resta néanmoins, passant d'une maison à l'autre. La campagne suivit l'exemple de la ville; aucun particulier ne dénonça les chrétiens. J'administrois, à neuf lieues de la ville, une chrétienté nouvelle et timide, lorsqu'un catéchiste m'apporta, le 27 mai, la nouvelle de cet événement. Il m'invita en même temps, pour prévenir les recherches qu'on pourroit faire chez ces nouveaux chrétiens, à me retirer dans sa maison, qui

est très-vaste, et qui paroissoit à l'abri. Il ne me restoit plus que quelques adultes à baptiser et quelques confessions à entendre; je devois finir le lendemain : mon avis étoit de terminer avant de me retirer, mais il me fallut céder à celui de ce catéchiste et d'un autre, qui, ayant été lui-même satellite, n'osoit me répondre du lendemain. Je baptisai les adultes, renvoyai les confessions à un autre temps, et je partis. Sur ces entrefaites le mandarin fut traversé dans ses projets de persécution. Différentes affaires qui lui survinrent paroissoient lui avoir fait perdre de vue celle de la religion chrétienne. Vers le milieu du mois de juin, à son retour d'une visite, il demanda compte des ordres qu'il avoit donnés contre les chrétiens. Les satellites, qui ne les avoient point exécutés, ne purent que lui répéter leurs très-humbles représentations. Il s'emporta vivement contre eux, et menaça de les faire frapper s'ils n'exécutoient promptement ses ordres. Intimidés par ces menaces, les satellites se rendirent, avec quelques officiers de quartier, dans plusieurs maisons de chrétiens, et prirent seulement les noms de trois hommes et d'une vieille femme. Le gouverneur avoit entendu dire que de vieilles personnes du sexe prêchoient la religion, et il vouloit qu'on les amenât. L'homme d'affaires du mandarin, à qui cette liste fut d'abord présentée, effaça

de suite le nom d'un vieux catéchiste, riche commerçant de la ville, son ami, et qui avoit été exilé pour trois ans dans la dernière persécution générale. Les satellites et officiers disoient en substance dans le rapport qu'ils firent par écrit, en donnant les noms, que, d'après les recherches prescrites, ils avoient trouvé que les chrétiens ne tenoient point d'assemblées, ne faisoient point de levées d'argent, que tel et tel étoient de la religion chrétienne, qu'ils étoient disposés à comparoître lorsqu'il l'exigeroit. Le gouverneur reçut le rapport sans rien prescrire, et laissa, tout le reste du mois, les néophytes dans l'appréhension et la crainte d'être jugés et peut-être maltraités. Sur le point de son départ pour la capitale, le 30 juin, il chargea le mandarin subalterne qui devoit faire ses fonctions pendant son absence, de terminer cette affaire. Après lui avoir donné tant d'éclat, il ne pouvoit la terminer lui-même à l'amiable, sans compromettre son autorité, et il paroît que son désir étoit qu'elle fût assoupie. Le mandarin subalterne fit comparoître, dès le 1er. juillet, les deux chrétiens nommés dans le rapport, sans faire mention de la vieille femme qui avoit été dénoncée. Il parla avec douceur : « La religion chrétienne a quelquefois été persécutée par les lois de l'État, il est vrai, dit-il aux assistans ; mais les chrétiens font-ils quelque

mal? Je sais parfaitement qu'ils n'en font aucun », ajouta-t-il, sans attendre de réponse. Puis s'adressant aux néophytes : « Le gouverneur vouloit d'abord vous examiner lui-même : sur ce que je lui ai représenté qu'il n'y avoit rien de mal à craindre des chrétiens, il s'en est abstenu ». Il exigea selon l'usage, à la fin des procès, un écrit où ils promettoient de n'exciter aucun trouble, et les renvoya. Telle fut la fin de cette persécution, qui s'étoit annoncée d'une manière si effrayante.

M. Matthias reprit aussitôt l'administration de la ville : mais les chrétiens étant devenus plus circonspects, les assemblées furent moins nombreuses. Pour moi, après avoir fini l'administration d'une chrétienté qui étoit indépendante du mandarin persécuteur, j'étois venu, dès le 27 juin, dans une de son district. Tout annonçoit dès-lors qu'il n'y avoit plus rien à craindre.

17 septembre. J'avois envoyé, le 22 du mois d'août, un exprès avec un ordinand à Mgr. l'évêque de Caradre, qui réside à une journée au-delà de la capitale. Le courrier arriva hier, avec les réponses enfermées dans le bambou de son parapluie, à cause des dangers de la route, qui sont occasionés par des troubles. L'ordinand nous sera renvoyé prêtre le mois prochain. Quelle joie pour nous! Enfin nos vœux sont exaucés! Sa gran-

deur doit ordonner en même temps un autre prêtre pour la partie supérieure.

Les chrétientés de la partie méridionale de la province, où M. Hamel est à la tête de notre collége, et où deux prêtres chinois travaillent sous sa direction, jouissent d'une grande tranquillité. Un de ces prêtres, M. Antoine Lieou, qui visite les chrétientés les plus éloignées, a, dit M. Hamel dans une lettre du 26 août dernier, outre les confessions à entendre, plus de mille néophytes à instruire. Si les conversions continuent, ajoute-t-il, il faudra penser à donner de nouveaux secours à cette mission.

Un chef des satellites de Ta-tcheou, baptisé l'année dernière, a été envoyé par son mandarin à Péking, porter une lettre à un grand de la cour. Il a profité de cette occasion pour visiter les églises de la capitale, l'évêque et les missionnaires. Le prélat et M. Raux, supérieur des missionnaires françois, lui ont confié des lettres pour Mgr. l'évêque de Caradre, qu'il m'a apportées. Comme il avoit commission de dire au prêtre à qui il les remettroit pour les faire parvenir, qu'il pouvoit les lire, je les ouvris. Elles sont du 8 au 10 avril dernier. La religion continue à jouir d'une grande tranquillité à Péking, et y fait des progrès. M. Raux marque qu'il y a eu dans sa seule église plus de trois cents adultes baptisés, et qu'il y avoit bien cinq

cents prosélytes, qu'il donnoit une retraite, et que quatre-vingt-quinze chrétiens en suivoient les exercices. Les églises de Péking ont perdu quatre missionnaires, MM. Bourgeois et Amiot, ex-jésuites françois, le père Ignace, ex-jésuite portugais, et le père Jean *à remediis,* dont je ne sais pas la patrie.

Je reviens à notre partie orientale. Deux chrétiens de la capitale de la province de Kouei-tcheou sont encore venus, cette année, par une très-longue route, à Tchong-king-fou, pour se confesser, et s'en sont retournés après avoir satisfait à leur devoir. Ils avoient vivement pressé, les années précédentes, pour qu'on allât les visiter, sans pouvoir l'obtenir; le nombre des prêtres suffisant à peine pour les chrétientés moins éloignées. Comme les néophytes de la capitale se sont dispersés pour leur commerce, ils n'ont rien demandé cette année. Je ferai néanmoins en sorte qu'on y envoie quelque chrétien instruit et zélé, pour confirmer dans la foi ceux qui se trouvent réunis, et en augmenter le nombre, s'il est possible.

De faux monnoyeurs, dont les fourneaux sont depuis long-temps sur des montagnes, dans le ressort de Tchong-king-fou, n'étoient guère inquiétés par les mandarins voisins, ou, s'ils l'étoient quelquefois, ils en étoient quittes pour leur donner de l'argent. Cet entrepôt, le plus considérable de la pro-

vince, répandoit sa fausse monnoie fort au loin, prenant quelques précautions à l'entrée des villes dont les gouverneurs leur étoient opposés. On en faisoit même ouvertement un grand commerce sur les lieux. Il en résultoit de grands troubles parmi le peuple, des disputes, des voies de fait, des meurtres, des procès sans fin et beaucoup d'autres maux. Ces gens, qui avoient, dit-on, arboré un drapeau particulier, et avoient trois chefs, dont un gouvernoit en despote, se faisoient craindre par leurs violences et leurs concussions, et ils avoient fait périr secrètement plusieurs personnes. Le nouveau gouverneur de la province les a poursuivis, aussitôt après son arrivée, avec tant de vigueur, qu'on ne l'oubliera de long-temps. Ce gouverneur, nommé Fou, le premier général d'armée de l'empire, la terreur des mandarins, est, dit-on, parent de l'empereur. C'est celui qui exerce le plus d'autorité après ce souverain, dont il se fait même craindre. La vie des mandarins dont il est mécontent ne lui coûte rien; il les condamne à mort ou les met dans la nécessité de se la donner. C'est ce qu'on a remarqué, il y a seize ou dix-sept ans, lorsqu'il fut envoyé pour la première fois gouverneur de cette province, où il resta un an. Depuis cette époque, il a été à la tête de toutes les expéditions militaires et des négociations les plus importantes, qu'il

a terminées avec un heureux succès. Il a réduit les mahométans, qui se sont révoltés à deux reprises différentes, et les séditieux de l'île Formose; il vient de finir la guerre avec le Thibet. Les mandarins, ne sachant pas le jour où il doit passer par leurs districts respectifs, sont obligés d'envoyer aux informations. On fait les plus grands préparatifs sur sa route. A la ville seule de Yun-tchoan-hien, où il ne doit coucher qu'une nuit, quoique tout le district de cette ville ne paye que trois mille taëls de tribut par an, la taxe des contributions pour sa réception monte à quatre mille taëls au moins, non compris ce que fournissent d'autres villes limitrophes qui ne se trouvent point sur sa route. Quoi qu'il en soit de son faste, sa conduite envers les mandarins qui manquent à leur devoir, et sa sévérité à l'égard des bandits et des autres mauvais sujets, contiennent tout le monde, et préviennent ou arrêtent bien des maux.

Ignorant entièrement les démarches du gouvernement contre les faux monnoyeurs, je pris, pour aller à Tchong-king-fou, la route que devoient faire les mandarins, soldats, etc., pour se rendre aux fourneaux. Un chrétien de la ville vint pour m'avertir des dangers de cette route, et m'engager à différer mon départ; mais j'étois parti. On délibéra sur ce que nous avions à faire, et

il fut résolu que nous continuerions notre chemin jusqu'à la ville. En prenant les précautions convenables, disoit-on, il n'y a moralement aucun danger ni dans la route ni à l'entrée de la ville, parce que nous ne portons point de fausse monnoie, et qu'on n'en veut qu'aux faux monnoyeurs. Deux de mes gens partirent de grand matin, avec chacun un petit paquet contenant des livres européens et mes papiers; je partis peu après avec un seul catéchiste, et j'étois suivi de mon bagage où se trouvoient aussi quelques effets d'Europe. J'avois dans ma chaise mon bréviaire, ma bible et mon calice. Après avoir marché environ trois lieues, sans aucune rencontre dangereuse, nous arrivâmes dans un marché, l'entrepôt, dit-on, des faux monnoyeurs. Il étoit si rempli de soldats et d'autres gens armés de sabres, de lances, de fusils, que nous ne pouvions plus avancer. Je restois dans ma chaise, exposé ainsi que mon bagage aux yeux de la troupe. Tout étoit dans la plus grande agitation, tous couroient çà et là sans ordre; deux mandarins descendus de cheval couroient également, et n'étoient distingués de la foule que par leurs habits et un air plus effaré et plus intrigué. J'entendois partout crier, appeler, et de temps en temps quelques coups de fusils à poudre; on ne paroissoit faire attention ni à ma chaise ni à moi; seulement quelques sol-

dats examinèrent légèrement, et sans ouvrir les paquets, si mon bagage ne contenoit point de fausse monnoie. Cependant le catéchiste, intimidé, craignant qu'à la longue les yeux de l'armée ne se fixassent sur moi, baissa le grillage de ma chaise. Cette précaution me déplut ; elle pouvoit donner des soupçons : mais n'étant pas à portée de dire mon avis, il m'en fallut passer par-là. Après environ un quart-d'heure, le passage resta libre; mais sortis à peine du marché, nous courûmes d'autres dangers. Nous rencontrions presqu'à chaque pas, dans l'espace de près d'une lieue, des troupes de soldats et quelques mandarins qui se rendoient à l'expédition. Ici un soldat demande qui je suis, fait arrêter la chaise, lève le grillage, me considère un instant, et continue sa route sans souffler le mot. Là on prétend que je pourrois bien être un chef de faux monnoyeurs, on fait déposer la chaise à terre, un soldat s'avance avec précipitation, lève entièrement le grillage, et veut visiter. Je sors pour lui laisser plus de facilité : il tire brusquement le sac où étoient mon bréviaire, ma bible et mon calice, le jette à terre sans le fouiller, parcourt la chaise des yeux, et ne trouvant point ce qu'il cherchoit, il reprend sa route sans m'adresser une seule parole. Le bagage étoit en même temps visité par d'autres soldats qui, n'y trouvant rien,

le laissent passer. Je me remets en chaise, observant de ne point baisser le grillage, ce qui paroissoit donner lieu au soupçon et aux visites. Bientôt on entend dire que le grand mandarin militaire va passer; ma chaise et le bagage sont déposés à l'écart, je sors et me tiens debout, ce qu'observent les personnes en chaise qui rencontrent le mandarin du lieu. Peu après des soldats nous disent que nous sommes trop bons d'attendre, que le mandarin est encore fort éloigné. Nous reprenons notre marche, mais je vais à pied, pour éviter la cérémonie de sortir de ma chaise à la rencontre du mandarin, ce qui pouvoit attirer sur moi des yeux trop curieux. Le bagage est encore examiné après un peu de marche, et on demande à qui appartient la chaise : « Au Lao-kong-kong que vous avez dû rencontrer (c'est un nom respectueux qu'on donne aux personnes d'un certain âge et d'une certaine condition). — Vous faites bien de ne point porter de faux monnoyeurs, il pourroit vous en coûter la vie ». Sur le point de trouver une route qui conduit à une chrétienté de la campagne peu éloignée, je détermine que nous la prendrons, sans consulter ni le catéchiste ni les chrétiens; ce qui venoit de se passer rassuroit trop peu pour le reste de celle où nous étions engagés, et encore moins pour l'entrée de la ville. Nous arrivons à la der-

nière auberge avant la route détournée ; alors paroît le grand mandarin avec son escorte ; nous le suivons de près, et entrons enfin dans la route désirée. Mes gens étoient épuisés de fatigue et de faim, ils n'avoient encore rien mangé de la journée ; le soleil dardoit des rayons brûlans, et nous avions près d'une lieue à faire pour arriver à la première auberge. Dès que nous y fûmes, nous vîmes arriver deux satellites qui déposèrent en notre présence des chaînes qu'ils avoient apportées. *Ces chaînes ne seroient-elles point pour moi ?* me vint-il alors à l'esprit. Les satellites ne firent aucune attention à nous. Il étoit de bonne heure, et nous n'avions pas cinq lieues à faire jusqu'à la chrétienté où nous allions ; j'espérois y arriver assez à temps pour aller à trois lieues de là chez une famille chrétienne, où j'avois fait porter ma chapelle, afin de célébrer la messe le lendemain, qui étoit dimanche. Mais comme mes gens étoient fatigués et épuisés par la chaleur, nous n'y arrivâmes qu'à dix heures du soir, après avoir erré long-temps dans les ténèbres.

Les premières troupes arrivées au repaire des faux monnoyeurs éprouvèrent quelque résistance de leur part : instruit de cette nouvelle, le grand mandarin, qui étoit encore en route, dépêcha à la ville un ordre d'envoyer des soldats, de la poudre, du plomb

et des canons. Les trouvant encore mutinés à son arrivée, il les fit entourer et canonner; quatre-vingts furent tués, plus de deux cents furent arrêtés et conduits à la ville; depuis on a encore arrêté quelques centaines d'hommes, faux monnoyeurs, ou compromis dans cette affaire. On détruit leurs fourneaux, on brûle leurs chaumières. Le gouverneur de Ky-hiang-hien, qui avoit juridiction sur ce lieu, s'est donné la mort, dans la crainte sans doute qu'on ne fît son procès; celui de Tchong-king, de qui dépendoit le précédent, s'étoit pendu dès le mois de juillet, à cause de quelques paroles humiliantes que le gouverneur de la province lui avoit dites.

8 octobre 1795.

Le gouverneur et le lieutenant criminel de la province se rendirent, au mois d'octobre 1794, à la ville de Tchong-king, pour juger l'affaire des faux monnoyeurs. Les principaux chefs furent mis à mort, plusieurs centaines périrent dans la prison, de peste ou de misère, le reste fut conduit à la capitale; une partie de ceux-ci fut envoyée en exil, l'autre fut mise en liberté.

Le bruit courut que le mandarin Fou devoit aussi persécuter les chrétiens et les mettre à mort. Ce bruit n'étoit point fondé, nous fûmes très-tranquilles pendant son séjour ici : personne ne lui présenta d'accusa-

tion contre nous, et il l'auroit vraisemblablement rejetée. Quelques gens de sa suite lui présentèrent, dit-on, un jour, un livre de la religion chrétienne, et lui demandèrent s'il étoit permis de la suivre. « On le peut très-bien, répondit-il, cette religion est tout-à-fait différente des mauvaises sectes; elle ne contient rien que de bon ».

Le mandarin Fou est maintenant à la tête d'une expédition pour appaiser une révolte qui s'est élevée vers le mois de mars dans la province de Kouei-tcheou, et qui n'est pas encore appaisée. J'ignore la véritable cause de cette révolte; les bruits populaires ne s'accordent pas. Les rebelles sont un peuple appelé Miao-tse, différent des Chinois, répandu en très-grand nombre dans cette province. Ce peuple a des mœurs et une langue différentes de celles des Chinois, qui les regardent comme barbares; il paroît que le pays leur appartenoit autrefois. On faisoit monter dès le commencement le nombre des révoltés à soixante mille; ils sont renforcés par un grand nombre de Chinois qu'ils ont forcés de marcher avec eux, ou qui se sont réunis d'eux-mêmes à leur parti. Leur chef-lieu est situé sur les frontières des trois provinces Kouei-tcheou, Hoû-kouang et Su-tchuen, et si bien fortifié par la nature qu'on le regarde comme presque inaccessible aux troupes chinoises. La plupart des mandarins supérieurs de cette pro-

vince, un grand nombre des inférieurs militaires et même civils, se sont transportés au lieu de la révolte; on a fait marcher non-seulement les soldats de ces trois provinces, mais encore ceux de quelques autres. Les chinois ont déjà perdu beaucoup de monde, soit par les stratagêmes de ces barbares et les flèches empoisonnées dont ils font usage, soit par l'insalubrité du pays, souvent mortelle à ceux qui n'y sont pas nés. Voici un stratagême de ces peuples. Ils font cuire pendant la nuit un riz empoisonné. Les chinois avançent à la lumière du feu, croyant que l'ennemi est dans ce lieu; ensuite, ne trouvant que du riz et autres choses comestibles tout apprêtés, ils les mangent avec avidité et s'empoisonnent. La perte des Chinois a été si grande qu'on a fait au mois de juillet et d'août des recrues considérables, pour ne servir que pendant cette expédition. Le gouvernement, pour engager le peuple à s'enrôler, annonçoit dans des édits la somme d'argent qu'on donneroit à chaque soldat à son départ, la quantité de riz qu'on fourniroit par mois à sa famille pendant son absence, et la solde qu'il recevroit pendant l'expédition. Outre cela on promettoit des récompenses à ceux qui se distingueroient par leurs belles actions; on ajoutoit, pour empêcher que le peuple ne fût intimidé, que ces recrues n'iroient point aux combats, mais garderoient seulement des avenues. Ces soldats,

se voyant ensuite obligés de combattre comme les autres, ont déserté en grand nombre. Sur deux cents hommes que le mandarin de Yun-tchoan a envoyés, soixante ont déserté. Les chefs de l'armée demandent qu'ils soient arrêtés et envoyés aux camps pour y être jugés. S'il faut en croire le récit de ces déserteurs, le mandarin du district où se trouvent les révoltés, et qui avoit su gagner leur affection, est député de temps à autre pour les engager à la paix et à la soumission. Ils répondent constamment qu'ils n'y consentiront que quand on leur livrera la tête du gouverneur Fou, contre lequel ils conservent une haine mortelle, parce qu'il a fait mettre à mort plusieurs de leur race. Cette guerre occasione des impositions extraordinaires et considérables. Jusqu'ici, elle n'a encore causé aucun tort à notre sainte religion.

Le nouveau prêtre chinois qui nous est arrivé l'an passé nous a soulagés. M. Trenchant lui a cédé un district assez nombreux, et en a pris deux des miens, où il y a environ cent vingt confessions annuelles à entendre, et un assez bon nombre de catéchumènes et de nouveaux convertis à instruire. Cet arrangement nous a procuré la consolation de nous voir, consolation que nous n'avions pas eue depuis plus d'un an. Il est arrivé le 4 septembre à Yun-tchoan, où j'étois depuis le 30 juillet, et y est resté pen-

dant quinze jours. Ce séjour qui, ce semble, devoit être pour lui un temps de repos, lui a causé un travail assez pénible. Il a été si assailli de confessions, que la veille de la Nativité il a eu un fort accès de fièvre. La raison de ce travail pour M. Trenchant, c'est qu'ayant moi-même la fièvre depuis le 26 juillet, pour avoir entendu ce jour-là un trop grand nombre de confessions dans un lieu assez humide, je n'avois pu seconder que très-imparfaitement l'empressement des chrétiens à se confesser. Après le départ de M. Trenchant pour son administration, comme je me trouvois mieux, j'ai commencé la mienne, et, grâce à Dieu, elle paroît avoir augmenté mes forces. Je me modère néanmoins le plus qu'il m'est possible; mes prédications du matin et du soir me paroissent plus courtes, et je me borne à entendre chaque jour peu de confessions annuelles, je suis encore plus réservé pour les confessions de dévotion. Samedi dernier, veille du saint Rosaire, j'en renvoyai un certain nombre, jugeant que mes forces n'y pouvoient pas encore suffire. Auriez-vous jamais cru qu'un missionnaire usât de tant de ménagemens pour sa santé? Que Dieu nous le pardonne. Vous ne nous envoyez personne pour nous remplacer en cas de mort, il faut bien nous conserver pour ces chrétiens si exposés à se voir dépourvus de tout secours spirituel.

Le Seigneur continue de répandre ses bénédictions sur cette mission. Il y eut, l'année dernière (1794), mille soixante-quatre adultes baptisés, et deux mille cent dix-neuf catéchumènes. Je n'ai pas encore reçu le catalogue de l'administration générale de cette année. Je ne peux vous parler que de la partie orientale de la province, où je suis avec M. Trenchant et deux prêtres chinois. Nous y comptons trois cent quatre-vingt-quatre adultes baptisés, et cinq cent quatre-vingt-huit catéchumènes formés.

J'ai eu la consolation de recevoir hier les derniers soupirs d'une jeune fille de quinze ans, qui est morte avec les marques de prédestination les moins équivoques que j'aie jamais observées dans les grandes personnes les plus pieuses. Ses père et mère, qui ne sont pas encore chrétiens, sont très-amis de la religion, font présenter eux-mêmes leurs enfans au baptême, leur laissent pleine liberté d'en observer les obligations, et les envoient à nos écoles; ces enfans, fermes dans la foi, se portent pour ainsi dire d'eux-mêmes à tous les exercices de la religion. Celle dont je parle étoit l'aînée; elle avoit été fiancée à un païen, ce qui lui causoit la plus grande inquiétude, et faisoit différer son baptême. Ses parens travaillèrent eux-mêmes, et réussirent enfin à rompre ces fiançailles, et l'envoyèrent à notre école de filles

et aux instructions du prêtre; elle fut baptisée l'année dernière, étant déjà attaquée de la maladie dont elle vient de mourir. Appelé un mois après pour un malade à l'extrémité, j'allai la visiter. Elle me demanda elle-même les derniers sacremens; comme sa maladie empiroit, et qu'on la jugeoit incurable, je les lui administrai. Quoiqu'elle approchât du tribunal de la pénitence et de la sainte table pour la première fois, elle y apporta la modestie, la présence d'esprit et l'édification des personnes les plus pieuses qui sont dans l'habitude de fréquenter ces sacremens. Elle n'étoit nullement embarrassée de sa petite personne, et observoit parfaitement toutes les cérémonies et tous les exercices de piété qui sont ici en usage avant et après leur réception. Loin d'être effrayée de l'idée de la mort, cette jeune personne témoignoit un désir ardent de quitter le monde et de posséder le ciel; j'ai vu peu de personnes animées aussi vivement de ces sentimens. Uniquement occupée pendant sa maladie de se préparer à faire une sainte mort, elle saisissoit avec empressement toutes les occasions qui se présentoient de recevoir les sacremens, et les recevoit chaque fois avec une nouvelle dévotion. Vers le 28 de septembre, les chrétiens, jugeant qu'elle alloit expirer, récitèrent les prières des agonisans et me firent avertir; je vins la confesser et lui ad-

ministrer l'extrême-onction. Cette crise passée, elle vécut encore plusieurs jours, et j'arrivai le 4 octobre au soir dans sa famille pour y faire l'administration. Malgré son extrême foiblesse, elle se fit porter les deux jours suivans, matin et soir, pour entendre l'instruction, la sainte messe, et faire les prières en commun. Sa mère, quoique païenne, la tenoit sur ses épaules, et restoit debout à la porte de la salle pendant ces exercices : enfin, hier matin, cette jeune prédestinée vint recevoir le saint viatique à la messe; le soir elle rendit son ame pure à Dieu, pendant que je récitois les prières des agonisans. La veille de sa mort elle exhortoit sa mère à embrasser la religion; et lui disoit : « Si vous vous faites chrétienne, quand je serai au ciel, je vous servirai de patronne; si vous restez païenne, vous irez pour jamais en enfer ». Et la mère lui répondoit : « Petit à petit, dans la suite, je me ferai chrétienne ». J'espère que Dieu fera miséricorde à cette femme, qui a si bien secondé les pieux désirs de sa fille.

Dans une persécution qui s'éleva l'année dernière au Hoû-kouang, un chrétien déclara dans son interrogatoire qu'il avoit été converti par un nommé Ly, marchand à Tchong-king-fou, qui, dans ce temps-là, étoit exilé dans le Hoû-kouang. Le mandarin qui avoit reçu cette déclaration écrivit au gouverneur de Tchong-king pour le prier

de lui envoyer Ly, afin qu'il fût confronté avec des chrétiens de son district dans l'affaire desquels il étoit compromis. La lettre spécifioit l'aîné des frères Ly, mort avant la persécution générale de 1785. La circonstance de l'exil à Yun-Yang dénotoit clairement le second frère, qui est maintenant chef de la famille, et le premier catéchiste de la ville; car, dans la persécution générale, il avoit été exilé à Yun-Yang; il n'étoit pas aisé de s'y tromper. Aussi le mandarin, malgré le témoignage des chefs du prétoire, qui tous assuroient que le frère aîné dont parloit la lettre étoit mort, vouloit l'envoyer au juge qui lui avoit écrit, et déjà Ly faisoit ses préparatifs pour ce long et pénible voyage, bien résigné à tous les mauvais traitemens qui pouvoient l'attendre dans la province du Hoû-kouang. Cependant les prétoriens continuant à certifier que celui qui étoit réclamé étoit mort, le mandarin, celui-là même qui publia l'édit contre la religion au mois de mai de l'année dernière, paroissoit céder aux représentations; mais, étant malade, il chargea un officier subalterne de terminer promptement cette affaire. Ce dernier étoit celui devant qui Ly avoit été présenté au retour de son exil, et qui, avant de le renvoyer, l'avoit fait cruellement frapper pour le forcer à apostasier. Déjà prévenu et décidé, selon toute appa-

rence, à l'exempter du voyage du Hoû-kouang, il feignit de ne pas le connoître, affecta même d'observer qu'il avoit autrefois fait frapper le frère aîné, et, se contentant de la déposition de Ly, confirmée par les prétoriens qu'on avoit envoyés aux informations, que ce frère aîné étoit mort, il jugea qu'on répondroit au mandarin du Hoû-kouang, que celui qu'il demandoit étoit mort. D'après ce jugement, le catéchiste fut renvoyé absous, à la grande satisfaction des chrétiens de la ville. Le juge qui avoit donné la commission n'osa faire cette réponse au Hoû-kouang; il craignoit sans doute que, sur d'autres dépositions moins équivoques, l'on ne fît une nouvelle réclamation et qu'on ne l'accusât de s'être laissé gagner. Il répondit que le nommé Ly s'étant, au retour de son exil, ruiné dans son commerce, avoit quitté le pays depuis long-temps, et qu'on ne savoit ce qu'il étoit devenu.

Les chrétiens, dans cette affaire du catéchiste Ly, selon la pratique assez constante de toute la province, ne donnèrent aucun argent, et ne firent aucun présent pour obtenir un jugement favorable. Seulement, après qu'il fut rendu, Ly donna un ou deux repas où il invita les prétoriens qui s'étoient intéressés pour lui, et fit, je pense, quelques petits présens à plusieurs. Je ne sais comment s'est terminée la persécution du Hoû-kouang,

kouang, les chrétiens avoient été conduits à la capitale de la province, et n'étoient point encore de retour au mois de juillet dernier.

Cet exemple, qui n'est pas le premier, fait voir combien l'état des choses, par rapport à la religion, change dans cette province, et que les chrétiens sont quelquefois soutenus par les prétoriens et les mandarins. Nous remarquons sensiblement qu'ils n'aiment pas pour la plupart qu'on fasse de dénonciations contre nos néophytes. Ils n'ont communément rien à y gagner, et sont exposés à perdre du leur.

Je suis avec le plus respectueux et sincère attachement, etc.

Votre, etc.

Signé, DUFRESSE,
missionnaire apostolique.

---

dans le même malheur, ils suivirent les chrétiens. Depuis quatre heures après-midi, temps que commença l'incendie, chrétiens et païens, tout étoit dans la plus grande confusion, à deux ou trois lieues à la ronde. Ces derniers, effrayés, s'en prenoient aux premiers, et leur reprochoient d'avoir excité la révolte. Les propriétaires des terrains que les chrétiens tenoient à titre de louage, vouloient les forcer de se retirer. Ceux qui avoient des parens chrétiens les pressoient, par la crainte d'être incendiés comme eux, d'ôter de leurs maisons les signes de la religion, et d'afficher ceux du paganisme. Je ne connois que deux ou trois maisons qui aient été foibles en ce genre; un grand nombre a montré beaucoup de courage. Je me contente de rapporter l'exemple suivant. Deux frères, âgés de dix-neuf à vingt ans, fils d'une veuve dont la maison étoit au milieu de leur nombreuse famille toute païenne, étoient vivement pressés par leurs parens d'apostasier et de placer des idoles dans leur maison; ils s'y refusèrent constamment : menacés d'y être attachés et brûlés vifs, si les brigands venoient l'incendier, ils préférèrent ce dernier parti; mais ils n'eurent pas le bonheur de consommer leur sacrifice; les brigands prirent un autre chemin. Pour moi j'étois dans un district voisin, occupé à la visite des chrétiens; M. de la

Villegonan étoit resté malade dans le district de Ta-y-hien, à deux lieues tout au plus de l'endroit incendié. Les néophytes chez qui il demeuroit furent saisis de frayeur : ils s'attendoient ou à être brûlés, ou, s'ils l'évitoient, à être strictement visités par les soldats qu'on faisoit marcher contre les brigands, dont ils étoient très-voisins : ils le conduisirent dans une chrétienté de Tsong-kin-tcheou, où il mourut trois mois après, et où il eût très-probablement été incendié, si les soldats ne fussent pas venus à temps.

Leur présence dissipa les révoltés, qui prirent aussitôt la fuite. On les poursuivit vivement; leur camp, qui étoit dans le district de Ta-y-hien, fut brûlé; leurs femmes, qu'ils y avoient rassemblées, périrent pour la plupart; après quelques légères escarmouches, où ils perdirent beaucoup de monde, on prit les principaux chefs, et la paix fut rendue au canton.

Il ne s'agissoit plus que de juger les coupables : on en avoit arrêté un très-grand nombre, et avec eux beaucoup d'innocens qui s'étoient trouvés compromis dans cette malheureuse affaire. Plusieurs officiers se transportèrent avec leurs soldats au lieu de l'incendie, consolèrent les chrétiens qui habitoient sous des nattes, couchés sur un peu de paille qu'ils étoient allés mendier fort au loin : les païens voisins avoient eu la dureté

de leur refuser tout secours; un grand nombre même s'étoient joints aux brigands pour leur nuire; quelques-uns avoient mis le feu aux maisons; d'autres avoient pillé, et tenoient encore chez eux une partie des effets volés. Les officiers ordonnèrent de faire la recherche dans les maisons suspectes, et d'y conduire les néophytes pour y reconnoître et revendiquer leurs effets. Cet ordre fut un coup de foudre pour les coupables. Plusieurs vinrent demander pardon aux chrétiens, et les prier de ne point leur nuire; ceux-ci le promirent, et tinrent fidèlement leur parole. D'autres, grièvement accusés par les païens, et certainement coupables de déprédation, jugeant les chrétiens aussi vindicatifs qu'eux, abandonnèrent tout ce qu'ils avoient, et se retirèrent au loin pour éviter les supplices. Les soldats visitèrent et pillèrent leurs maisons, invitant les fidèles à faire comme eux : « Ces scélérats, dirent-ils, ont brûlé vos maisons, il est juste que vous vous dédommagiez sur leurs biens. — Notre religion nous défend de nuire à nos ennemis », répondirent les chrétiens, qui refusèrent constamment de suivre le conseil qu'on leur donnoit; ils ne voulurent même pas déclarer comme leur appartenant, certains effets qui leur avoient été enlevés lors de l'incendie, et qui se trouvoient dans ces maisons. Un des officiers qui présidoient à l'exécution

des recherches, ordonnant, comme à titre de représailles, qu'on brûlât la maison d'un des accusés, qui avoit fait beaucoup de mal, les néophytes s'y opposèrent, et furent écoutés. Quelques jours après, un homme en place, parent de celui dont l'officier vouloit brûler la maison, porta au prétoire une accusation atroce contre les chrétiens : il disoit entre autres choses qu'ils étoient des calomniateurs et des voleurs publics, qui avoient introduit des soldats chez son parent, où ils avoient tout pillé. Le mandarin rejeta son accusation avec indignation, et menaça de le faire frapper, s'il avoit encore l'impudence d'y revenir. L'affaire en resta là. Cependant les chrétiens, sans maisons, sans vivres, etc., exposés aux injures de l'air, vilipendés, maudits par les païens qui insultoient à leur misère, attendoient sans se plaindre qu'on vînt à leur secours, et récitoient, au vu de tout le monde, leurs prières accoutumées. Je ne tardai pas à apprendre leur malheur; j'ordonnai aussitôt une quête dans toute la chrétienté du district; elle fut plus abondante que je ne l'avois espéré. Touchés de leur état, les mandarins supérieurs s'empressèrent aussi de les secourir; le lieutenant criminel de la province, qui se transporta sur les lieux pour juger les coupables, donna ordre d'aider les chrétiens à rebâtir leurs maisons; le mandarin du lieu fut chargé de faire cette

dépense : quoique la somme fût médiocre, relativement aux pertes que les chrétiens avoient essuyées, ils furent toutefois en état d'élever des maisons suffisantes pour se loger. Les païens, toujours envieux, murmurèrent de cette libéralité, mais elle servit à les confondre et à leur prouver que le christianisme n'étoit pas si odieux au gouvernement qu'ils se l'imaginoient. Je m'y transportai quelque temps après pour administrer les chrétiens. Ils avoient déjà tous affiché la tablette de la religion, et en faisoient les exercices aussi librement qu'à l'ordinaire.

Cet accident, qui, à parler humainement, devoit être regardé comme un malheur pour nos néophytes, fut réellement leur salut. Le gouvernement fut convaincu par le fait que la religion chrétienne, toujours inquiétée jusqu'ici à l'occasion des révoltes, n'avoit aucune part à celle-ci : les dépositions des coupables servirent à le confirmer dans cette croyance. Ces malheureux, interrogés pourquoi ils avoient brûlé les maisons des chrétiens, répondirent constamment que c'étoit parce que leur religion étoit opposée à la leur. Aussi les chrétiens n'éprouvèrent aucune vexation, tandis que toutes les autres sectes, qui ne sont point autorisées, furent à ce sujet persécutées très-vivement dans toute l'étendue de la province.

Ces marques signalées de la divine Pro-

vidence sur nous ne sont pas les seules qui nous aient consolés dans ces tristes conjonctures. Un missionnaire européen, qui ignoroit ce qui se passoit de nos côtés, chargea un chrétien de me porter une lettre qu'il m'écrivoit pour quelques affaires. Celui-ci étoit un jeune homme fort simple, hors d'état de se tirer d'embarras en cas d'événement: la Providence permit qu'il se réunît avec un mercier païen qui faisoit la même route que lui. A peine furent-ils entrés dans le district de Tsong-kin-tcheou, qu'ils furent arrêtés par les patrouilles qui veilloient de tous côtés, interrogés fort sévèrement sur ce qu'ils faisoient, d'où ils venoient, où ils alloient, etc., et au moment d'être visités et fouillés par les soldats. Certes, une lettre en caractères étrangers, prise en pareille circonstance, ne pouvoit que nuire beaucoup. Dieu ne le permit pas: le mercier païen, qui parloit aisément, répondit pour le chrétien à toutes les questions d'une manière satisfaisante, et ils furent renvoyés libres, sans avoir été visités.

Vers le même temps un prêtre chinois envoya deux exprès à M. Florens, qui étoit assez près de lui, pour lui demander un bonnet carré dont les prêtres se servent ici à l'autel, des pains, du vin de messe, plusieurs calendriers des fêtes pour l'usage des chrétiens. M. Florens savoit qu'il y avoit quel-

...

ques troubles, mais il ignoroit la grandeur du danger : après en avoir délibéré, il crut pouvoir donner ces effets, et, pour plus grande sûreté, il envoya un catéchiste de sa suite avec les porteurs, leur enjoignant d'éviter la grande route, et d'aller par des chemins détournés. Le catéchiste crut mieux faire en suivant la grande route, et un des porteurs l'accompagna; l'autre, plus prudent, prit le chemin qui leur avoit été indiqué, et ne fit aucune mauvaise rencontre. Les autres n'eurent pas le même sort : comme on étoit à la poursuite d'un des principaux chefs de la révolte, tous les passages tant soit peu fréquentés étoient soigneusement gardés; ils tombèrent entre les mains des soldats qui venoient de se saisir du coupable. Leurs effets parurent suspects; on les enchaîna, et on les conduisit avec lui aux mandarins du lieu. Le premier juge qui les interrogea étoit un mandarin militaire qui commandoit les soldats qu'on avoit envoyés contre les révoltés. Ils répondirent qu'ils étoient chrétiens, qu'ils se servoient du bonnet dans le temps des prières : « Je l'ai reçu, dit le catéchiste, d'un autre chrétien qui est mort, et à qui je l'avois autrefois donné : j'ai acheté cette bouteille à la capitale, je sais faire le vin qu'elle contient : nous nous servons de ce pain les jours de dévotion : les calendriers ont été apportés de fort loin, par je ne sais quelle per-

sonne qui les distribuoit ». Comme l'officier n'étoit pas ennemi de la religion, il ne poussa pas l'examen plus loin. Mais le mandarin du lieu, ennemi juré du christianisme, qu'il a constamment persécuté pendant plus de vingt ans qu'il a été en place, voulut juger l'affaire : il cita les deux chrétiens à son tribunal; ils firent les mêmes réponses. Comme elles ne le satisfaisoient pas, il vouloit les mettre à la question; il en fut empêché par la crainte de susciter de nouveaux embarras : il retint en prison le porteur, qui étoit son sujet, et renvoya le catéchiste au lieutenant criminel, qui siégeoit à Kiong-tcheou, district voisin où la cause des révoltés l'avoit appelé. Les soldats qui le conduisoient avec un chef des révoltés et plusieurs autres brigands, disoient par les chemins : « Ce chrétien est du nombre des rebelles, on a trouvé sur lui un bonnet d'empereur. C'est un Européen, disoient d'autres, ou au moins un homme à la suite de quelqu'un venu d'Europe ».

Lorsqu'il fut arrivé à Kiong-tcheou, le lieutenant criminel ne voulut point le juger; il examina la cause des révoltés, et retourna à la capitale. Le catéchiste ne fut pas quitte pour cela; un autre mandarin entreprit son affaire, et voulut absolument savoir d'où venoient les calendriers. Ce qui excitoit le plus sa curiosité, c'est qu'il y étoit marqué que le second mois de l'année suivante seroit in-

tercalaire. « C'est une chose bien extraordinaire, disoit-il, que vous sachiez cela, vous autres, tandis que moi, qui suis un mandarin lettré, je l'ignore ». Il menaça le catéchiste de le faire mettre à la plus rude torture, s'il ne disoit la vérité. Le catéchiste, intimidé, dénonça un chrétien de l'endroit. Celui-ci fut arrêté peu de temps après, et conduit au tribunal : interrogé sur les calendriers, il répondit qu'il n'en avoit donné aucun. Il fut aussitôt confronté avec le catéchiste, qui changea de langage. « La crainte des tourmens, dit-il, m'a fait faire une fausse accusation ; je la rétracte, et m'en tiens à ma première réponse ». Le mandarin, sans plus parler des calendriers, le renvoya en prison, et proposa à l'autre d'apostasier. « Qu'est-il besoin de se faire chrétien, lui dit-il, et de servir d'autre seigneur que l'empereur? C'est lui qui vous donne des terres à cultiver, et du riz à manger. — C'est Dieu qui a créé ces biens, reprit le chrétien, et qui donne à la terre les fruits qu'elle produit ; l'empereur nous en laisse l'usage, aussi prions-nous pour lui et pour la prospérité de l'empire ». Content de cette réponse, le mandarin ne parla plus de le faire apostasier, et le renvoya libre.

Informé, dès le lendemain, de l'arrestation du catéchiste, M. Florens craignit que la violence des tourmens ne le rendît foible, et il cherchoit les moyens de quitter la maison

[illegible] étoit lorsqu'il l'envoya. La chose n'étoit [illegible]s facile : les soldats, toujours occupés à la [illegible]suite des bandits, infestoient les chemins; [illegible] pouvoit sortir sans s'exposer à être reconnu comme étranger; la nuit même rendoit sa retraite plus dangereuse, les gardes étant alors plus multipliées : il fut donc obligé de rester encore trois jours dans cet endroit. Bientôt une nouvelle alarme succéda à la première; les païens publièrent que le mandarin du district où se trouvoit M. Florens, avoit donné ordre d'arrêter tous les chrétiens. La haine envenimée qu'il avoit toujours témoignée contre la religion chrétienne, et la circonstance actuelle, rendoient cette nouvelle assez probable; et en effet, dans un moment de fureur, à l'occasion de la prise du catéchiste, il avoit ordonné à ses satellites d'arrêter tous les fidèles qu'ils rencontreroient. M. Florens résolut donc de sortir du district; et, après s'être mis d'une manière toute particulière entre les mains de la divine Providence, et sous la protection de la sainte Vierge, il partit en plein midi. Son voyage fut des plus heureux; il arriva, sans rencontrer de soldats, à Kiong-tcheou, district voisin de celui qu'il venoit de quitter, peu de jours avant que son catéchiste y fût conduit.

Il nous tardoit bien de savoir quelle seroit l'issue de l'affaire de ce catéchiste. Le mandarin ne se pressoit pas de porter de juge-

ment, et paroissoit même en craindre les suites; il fit venir, je ne sais pour quelle raison, le père du catéchiste, lui reprocha de ne point veiller sur son fils, de le laisser ainsi courir à l'aventure; et, sans lui faire d'autres questions, il ordonna de le mettre dans la même prison. Ils ne tardèrent pas à y contracter une maladie sérieuse. Le catéchiste, d'une santé assez foible, eut bientôt le corps tout couvert d'ulcères, et vomit souvent le sang. On présenta plusieurs requêtes au mandarin, pour en obtenir la permission qu'il fût visité par les médecins; il la refusa constamment. Il dit une fois : « S'il consent à apostasier, je l'élargirai sur-le-champ ». Le jeune homme rejeta cette condition avec une grande foi. On essaya d'obtenir sa liberté par le moyen d'argent : tout fut inutile. Enfin, au bout d'environ six mois de prison et de maladie, il mourut la nuit, sans presque s'en apercevoir, âgé de près de vingt-six ans. Les chrétiens allèrent en grand nombre faire la levée du corps, et célébrèrent ses obsèques avec pompe. Son père fut renvoyé, peu de jours après, pour cause de maladie. Il étoit à craindre qu'il n'éprouvât bientôt le même sort que son fils. Ainsi finit cette triste affaire, qui n'a eu d'autre source que la témérité du catéchiste, qui ne voulut pas suivre l'avis du missionnaire.

Le district de Kiong-tcheou ne fut point

autrement inquiété; mais celui de Pou-kiang, où la persécution avoit commencé, eut à ce sujet de terribles épreuves à soutenir. Le mandarin, comme je l'ai rapporté, avoit donné ordre d'arrêter tous les chrétiens qu'on trouveroit. Les satellites se mirent en devoir d'exécuter ses ordres. En un moment la chrétienté, qui est fort nombreuse, fut dissipée; les néophytes, n'osant rester chez eux, se retiroient presque tous dans les districts voisins. Plusieurs qui tombèrent entre les mains des prétoriens se rédimèrent à prix d'argent, aimant mieux sacrifier leur bien que d'exposer leur foi. Deux qui, à raison de leur pauvreté, ne purent satisfaire la cupidité des soldats, furent conduits au prétoire. On leur fit subir de cruelles tortures, ainsi qu'à celui qui avoit été arrêté avec le catéchiste, pour les faire apostasier; ensuite on les força de se tenir à genoux, depuis le matin jusqu'au soir, dans les salles du prétoire, pendant plusieurs jours de suite. Quelque pénible que fût cette situation, d'autant plus rigoureuse qu'ils étoient affoiblis par les tortures qu'ils avoient endurées, ils tinrent ferme, résolus de plutôt mourir que d'apostasier. Le mandarin fut obligé de céder, et les renvoya en prison, sans plus les appeler en jugement.

Cette chrétienté commençoit tant soit peu à respirer, lorsque le démon y suscita une nouvelle persécution, qui coûta la vie à un

de ses premiers catéchistes. Une famille chrétienne cultivoit un terrain affecté au temple de Confucius, terrain que les ancêtres de ces chrétiens avoient amélioré en grande partie. Le missionnaire pressoit depuis long-temps ces chrétiens d'en sortir : ils étoient obligés, comme colons, de préparer les tables et autres ustensiles destinés aux sacrifices qu'on offre plusieurs fois par an à ce prétendu philosophe, ce qui évidemment est une coopération aux superstitions, et même à l'idolâtrie. Cette famille consentoit à sortir ; une seule femme soi-disant chrétienne, et qui gouvernoit tout, s'y opposoit. Un païen voisin, envieux du terrain, dénonça la famille comme chrétienne, et demanda à lui être substitué ; le mandarin octroya facilement la demande, et donna ordre aux anciens colons de se retirer. Tous s'y soumettoient volontiers, mais cette même femme ne le voulut jamais ; et, ne pouvant résister au mandarin du lieu, qui étoit juge dans sa propre cause, elle alla, contre l'avis de tous les chrétiens, pour l'accuser auprès des principaux magistrats. Sa plainte n'y fut point écoutée. Le mandarin, qui eut avis de ce qui se passoit, voulut, pour se venger, en rendre les chrétiens responsables. Il en fit arrêter trois, parmi lesquels étoit le catéchiste dont je viens de parler, nommé Tong. C'étoit pour la neuvième ou dixième fois qu'il se trouvoit enve-

loppé dans les persécutions, sous le gouvernement du même mandarin; il avoit souffert tout ce qu'on peut souffrir en pareil cas, sans avoir jamais témoigné la moindre foiblesse. Le mandarin lui reprocha d'avoir excité cette femme à aller l'accuser; il avoit fait tout le contraire. Tong nia hardiment le fait, qui étoit destitué non-seulement de preuves, mais même de vraisemblance. Malgré cela, il fut envoyé en prison avec les deux autres. Il y resta trois mois, presque toujours malade. Les incommodités de la prison, jointes à son grand âge (il avoit soixante-huit ans), le réduisirent bientôt à la dernière extrémité. Le mandarin, averti du danger qui le menaçoit, ne voulut point permettre qu'il retournât chez lui; il consentit seulement, par une espèce de pitié, qu'il fût transporté dans une auberge attenante à la prison, sous la garde de satellites qu'il nomma. C'est en cet état qu'il mourut peu de temps après. Un de ses fils présenta requête au mandarin, pour obtenir la levée du corps et lui rendre les derniers devoirs. Il le permit, à condition qu'il donneroit auparavant un écrit d'apostasie, et il le fit conduire en même temps devant un scribe du prétoire, qui devoit le rédiger. Ce jeune homme, indigné, perdit patience, reprocha aux satellites d'avoir enchaîné son père et d'être cause de sa mort, et menaça de se porter à de grandes extrémités si on ne

lui rendoit pas son corps. Le mandarin, intimidé, ordonna, sans autre condition, qu'on le lui rendît, ajoutant : « Le temps viendra qu'il payera cher sa résistance ». Ses funérailles ont été célébrées ; les chrétiens y ont assisté en très-grand nombre, et y ont chanté les prières d'usage, sans être aucunement inquiétés.

A peu près dans le même temps, une nouvelle chrétienté de ce district fut dénoncée par les voisins sous les termes les plus odieux. On supposoit aux chrétiens des noms factices, tout-à-fait révoltans. Le mandarin, qui ne manqua jamais une occasion de nuire aux pauvres néophytes, profita volontiers de celle-ci : sans autre examen, il envoya ses satellites prendre indistinctement les hommes et les femmes, et les fit comparoître à son tribunal. La calomnie étoit si grossière, que, dès le premier interrogatoire, le juge, quelque mal intentionné qu'il fût, ne put s'empêcher de la reconnoître : les femmes furent aussitôt renvoyées ; mais les hommes, refusant constamment d'apostasier, furent mis en prison. Ils y restèrent jusqu'à l'arrivée d'un nouveau mandarin, le persécuteur ayant été dépossédé pour cause de malversation.

La recherche des mauvaises sectes inquiéta quelques districts éloignés ; on accusoit les chrétiens sous des noms empruntés ; et quelquefois les satellites les vexoient, sans en avoir reçu l'ordre, pour en tirer de l'ar-

gent. Plusieurs soldats, dans le district de Min-chan, engagés et conduits par un commissaire de quartier qui leur faisoit espérer quelque gain, allèrent dans une nouvelle chrétienté, dont ils enchaînèrent les hommes. Ceux-ci protestèrent qu'ils comparoîtroient volontiers devant le mandarin. Les soldats, qui s'attendoient à recevoir de l'argent, et qui, selon toute apparence, n'avoient point d'autre vue, entrèrent en fureur contre le chef de quartier qui les avoit trompés, et l'attachèrent à une même chaîne avec eux. C'étoit un dimanche; les néophytes voulurent, avant de partir, réciter leurs prières en commun; comme leur usage est de les réciter à genoux, le commissaire fut aussi obligé de rester à genoux tout le temps. Les soldats rendirent la liberté aux chrétiens, quand ils eurent fini leurs prières. Mais ne voulant pas que leur temps et leurs peines fussent perdus, ils se firent payer une somme d'argent par le commissaire de quartier, et depuis ce temps-là ils n'y sont plus revenus.

M. Florens courut, dans ce même district, un assez grand danger, qui nous donne lieu d'admirer le soin tout particulier que la divine Providence prend des missionnaires. Il s'étoit mis en route pour la visite d'un malade : le catéchiste de l'endroit, qui servoit de conducteur, s'étoit d'abord chargé de por-

ter son bréviaire avec quelques autres effets, mais il le remit peu de temps après à un autre chrétien qui accompagnoit le missionnaire. Ils furent accueillis de la pluie, chemin faisant, et obligés de s'arrêter pour couvrir leurs effets. Le catéchiste, qui ne s'en étoit point aperçu, avoit continué de marcher. M. Florens et deux autres chrétiens, qui ne connoissoient point la route, s'égarèrent dans une espèce de forêt, d'où ils eurent beaucoup de peine à sortir. Durant cet intervalle, le catéchiste tomba entre les mains de soldats qu'on avoit placés dans une auberge pour garder le passage. On le fouilla, et on trouva sur lui un livre de religion en caractères chinois. Ce livre le fit arrêter, et donna occasion à beaucoup de questions. Pendant ce débat, qui occupoit les satellites, M. Florens et ses deux compagnons, qui ignoroient absolument ce qui venoit d'arriver, passèrent par le même endroit sans être aperçus, et se rendirent auprès du malade. Ils n'apprirent que le lendemain le danger qu'ils avoient couru, de la bouche même du catéchiste. Il s'étoit débarrassé en laissant aux soldats l'argent qu'ils lui avoient pris. Il eût éprouvé plus de difficulté, si le bréviaire se fût trouvé parmi les autres effets.

J'ai couru moi-même un danger d'un autre genre, qui auroit eu de mauvaises suites, si Dieu n'y eût mis la main. Un chrétien eut

un procès à soutenir à Koan-hien, contre des païens, pour une affaire qui ne regardoit pas la religion. Comme leur droit paroissoit foible, ils eurent recours au moyen ordinaire, d'aveugler le mandarin avec de l'argent, et d'accuser leur partie adverse d'être chrétien. Aussitôt l'affaire prit une autre tournure; le chrétien fut entrepris sur sa foi, et sommé de déclarer les chrétiens du district et son maître de religion. Comme il ne satisfaisoit pas, il fut appliqué à une question extraordinaire, telle qu'on la donne aux plus grands scélérats. Le chrétien fut foible, et nomma plusieurs néophytes qu'on fit arrêter : pressé plus vivement pour savoir quel étoit son maître, il me nomma sous le nom que j'avois au prétoire lors de ma dernière persécution. Le mandarin parut fort embarrassé de cette réponse, fit aussitôt cesser les tortures, et lui dit : « Prends bien garde à ce que tu viens de déclarer : car si Fong-fo-ouang (c'étoit mon nom) est revenu ici, il t'en coûtera cher ». Le pauvre homme, revenu à lui, et encouragé par le discours du mandarin, se rétracta, et répondit que, ne pouvant résister à la violence des tortures, il avoit dit un nom à l'aventure. Le juge applaudit à cette réponse, et ne l'entreprit plus sur la religion. Les chrétiens arrêtés en conséquence de sa dénonciation, et foiblement interrogés sur mon compte, répondirent qu'il y avoit huit ou neuf ans que

j'étois allé à Péking, qu'ils s'étoient faits chrétiens depuis ce temps, et ne savoient pas où j'étois. L'affaire ne fut pas poussée plus loin, et ils furent renvoyés, sans même avoir été sollicités d'apostasier.

Ce mandarin fut député peu de temps après par ses supérieurs dans le district de Pi-hien, pour y juger la cause de quelques chrétiens qui s'étoient mis témérairement dans l'embarras, et il y excita une grande persécution qui eut des suites bien tristes. Un chrétien riche étoit mort en cet endroit; la plus grande partie de sa famille, toute païenne, s'étoit constamment déclarée contre la religion. La femme du défunt et son fils aîné vouloient qu'il fût enterré avec les cérémonies chrétiennes. Je fus consulté; toutes réflexions faites, je leur dis : « La chose n'est point praticable ; il n'y a, parmi le très-petit nombre de chrétiens de cette famille, personne en état de s'opposer aux païens : contentez-vous d'assembler les chrétiens dans un autre endroit où vous prierez pour le défunt; au reste, que la mère et le fils fassent ce qui dépendra d'eux pour empêcher les superstitions : il y a tout lieu de craindre de mauvaises affaires pour la chrétienté, si l'on agit autrement ». Les chrétiens parurent se soumettre, et attendirent environ deux mois avant de prendre leur parti. Sur ces entrefaites, j'allai faire l'administration dans un

autre district. Pendant mon absence, un étourdi du canton, allié du défunt, et chrétien, comptant sur une espèce de dignité dont il est revêtu, prétendit tout soumettre. Il fit inviter les chrétiens de tous côtés, excepté ceux du district où j'étois, à assister aux obsèques. Instruits de ce qui se passoit, les païens de la famille invitèrent de leur côté beaucoup de monde, et entre autres une trentaine de bandits gagés, qui devoient venir armés pour chasser les chrétiens. L'affaire demeura secrète jusqu'au jour de l'exécution. Deux cents chrétiens au moins se rendirent au jour indiqué, et se disposoient à commencer leurs prières. On entendit tout à coup dans la maison les tambours et autres instrumens dont les païens se servent dans les obsèques, qui précédoient la matière des sacrifices qu'on devoit offrir au défunt, et qu'on disposa bientôt dans la salle où étoit le cercueil. Les chrétiens, indignés, engagèrent la femme du défunt et une de ses sœurs à s'y opposer, promettant de les soutenir. Ces deux femmes se jetèrent sur les viandes préparées et autres choses que le maître de cérémonies, gentil, disposoit pour être offertes, et renversèrent tout. Un des petits-fils de cette veuve, voulant l'empêcher, la jeta à terre dans un moment de vivacité, et blessa l'autre à l'œil. Aussitôt le dignitaire dont j'ai parlé jeta l'alarme; les chrétiens ameutés brisè-

rent les bancs dont ils firent armes, et tombèrent à grands coups sur les païens. Les bandits gagés furent désarmés, plusieurs furent blessés, ainsi que quelques parens du défunt, qui restèrent sur la place : tous les autres prirent la fuite, et les chrétiens demeurèrent maîtres du champ de bataille.

Pendant le combat, un proche parent du défunt, qui servoit comme sergent dans les troupes, s'échappa par-dessus la muraille, et courut au prétoire, distant d'une petite demi-lieue, criant à tue-tête par les chemins : « A la révolte, à la révolte, les chrétiens ont pris les armes »! Il porta la même accusation à tous les prétoires de la ville. La veuve le suivit de près, accompagnée de plusieurs chrétiens, et, pour éluder l'accusation, dénonça son petit-fils, qui l'avoit maltraitée. Suivant les lois de Chine, c'étoit un cas de mort. Le principal mandarin, ne sachant à qui entendre, envoya son substitut avec des satellites, pour savoir au juste de quoi il s'agissoit. Celui-ci trouva les chrétiens en prières; la plupart ne s'étoient pas retirés : étonné du grand nombre, il dit qu'on pouvoit continuer, mais qu'il falloit avoir soin de ne point exciter d'émeute, et de ne point trop prolonger les cérémonies; et il s'en retourna, laissant les soldats dans l'endroit. Le lendemain, les chrétiens se dispersèrent, excepté ceux qui avoient accompagné la veuve : ils furent

consignés

consignés à la ville, sous prétexte qu'ils serviroient de témoins en cas de jugement. L'affaire ne tarda pas à être portée à la capitale. Les parties y produisirent leurs accusations respectives. Les païens dirent ce qu'ils purent contre la religion, accusèrent les chrétiens de s'être assemblés en très-grand nombre, contre les lois; ils produisoient cent cinquante noms qu'ils avoient trouvés sur le catalogue de recette, où l'on avoit inscrit ceux qui avoient contribué pour l'enterrement, et disoient que les chrétiens, après s'être réunis pour leur faire violence, s'étoient encore cotisés pour leur intenter un procès dans lequel ils les chargeoient de calomnies atroces; cette assertion se trouva confirmée par la conduite de la veuve, qui rétracta l'accusation qu'elle avoit portée contre son petit-fils; enfin l'argent qu'ils répandirent avec profusion donna du poids à leurs allégations, et leur fit obtenir gain de cause. Le mandarin supérieur députa celui de Koang-hien, dont j'ai parlé plus haut, pour juger l'affaire sur les lieux. Celui-ci, qui avoit reçu des païens une somme très-considérable, se proposoit de les venger avec éclat.

Arrivé à Pi-hien, il cita d'abord l'étourdi qui avoit été la cause de tout le mal, et lui proposa d'apostasier, sous peine de lui faire souffrir de grands tourmens. Ce misérable céda à la tentation sans coup férir, et apostasia

formellement. Les autres chrétiens, au nombre de huit, qui avoient été arrêtés comme témoins, résistèrent quelque temps aux propositions d'apostasie ; mais bientôt après, séduits par le mandarin qui leur disoit : « Je ne » m'embarrasse pas que, de retour chez vous, » vous continuiez de suivre votre religion ; la » seule chose que j'exige, c'est que vous y re- » nonciez ici » ; et vaincus enfin par les cruelles tortures qu'on leur faisoit endurer, ils se servirent de cette misérable équivoque, *qu'ils ne suivroient jamais de mauvaises religions*. Elle fut consignée par écrit ; le mandarin s'en contenta, et les renvoya, après leur avoir fait donner une bastonnade qui les retint plus d'un mois au lit. La dignité de notre étourdi, et son apostasie formelle, ne l'en exemptèrent pas ; il la reçut comme les autres.

Cette opération finie, le juge ordonna qu'on lui produisît les cent cinquante chrétiens dont les noms étoient inscrits sur le catalogue que les païens avoient donné lors de l'accusation. Il disoit qu'il ne les maltraiteroit pas, qu'il exigeroit seulement qu'ils apostasiassent. Il étoit difficile de réunir tant de gens qui appartenoient à beaucoup de districts différens, et dont une très-grande partie étoit inconnue aux chrétiens de Pi-hien ; il voulut malgré cela être obéi, fit écrire cent billets d'apostasie avec les noms en blancs, donna ordre d'arrêter d'abord tous les chré-

tiens de l'endroit. Plusieurs que la curiosité avoit amenés à cette ville furent conduits à son tribunal. Se servant de la même équivoque que les autres, ils furent renvoyés libres, après avoir reçu quelques soufflets. Toutes les maisons chrétiennes furent visitées et fouillées, mais la plupart des néophytes ayant pris la fuite, les soldats retournoient ordinairement les mains vides. Le mandarin crut qu'ils s'étoient laissé gagner par argent, et fit battre cruellement leurs chefs, en leur ordonnant de travailler plus sérieusement à prendre les chrétiens. Ces gens, fort embarrassés, couroient par tout le district, interrogeoient les passans qu'ils rencontroient sur les chemins, s'ils étoient chrétiens. Comme ceux qui l'étoient l'avouoient ingénument, ils en prirent un certain nombre qui tous passèrent à peu près par les mêmes épreuves, et eurent la même foiblesse que les autres. Ce mandarin en fit apostasier de cette manière environ vingt dans l'espace de quinze jours que dura cette exécution ; ensuite il envoya le catalogue des cent cinquante à Ouen-kiang, district limitrophe : comme le mandarin n'étoit pas persécuteur, il n'en résulta pas grand mal. Seulement les satellites profitèrent de la circonstance pour y vexer plusieurs chrétiens et en extorquer de l'argent. La capitale, qui avoit fourni un bon tiers des chrétiens qui avoient assisté à l'enterrement, fut aussi

inquiétée, mais très-foiblement. Les accusés voulurent encore presser l'affaire; ils ne furent point écoutés, et les chrétiens fugitifs retournèrent en paix dans leurs maisons.

Tous ces chrétiens apostats sont revenus, grâces à Dieu, et ont tâché de réparer leur scandale. Ils avoient manqué d'obéissance, et s'étoient servis de voies humaines pour défendre la religion; Dieu ne les a pas bénis. Le fils de la veuve, que je connoissois pour être d'un caractère très-foible, s'est fort mal conduit dans cette affaire. Il a évité d'être traduit devant les tribunaux, en apostasiant et payant toutes les dépenses que les accusateurs avoient faites pour soutenir le procès, qui se montent à trois ou quatre mille livres au moins de notre monnoie. Aujourd'hui il pense à vendre le terrain qui lui reste, pour se transporter dans quelque lieu où il pourra vivre en chrétien sans avoir tant d'ennemis.

Il y a eu, dans cinq à six autres endroits de cette partie supérieure du Su-tchuen, des persécutions où les chrétiens ont montré de la foi et du courage. Elles n'ont eu d'autres suites que de faire casser les fiançailles qu'ils avoient contractées avec des idolâtres avant leur conversion au christianisme. Les familles païennes qui leur étoient ainsi alliées, soit par haine contre la religion, soit par crainte d'être enveloppées par la suite dans de semblables persécutions, venoient elles-

mêmes proposer aux néophytes la cassation de ces fiançailles. Ceux-ci, ne craignant rien tant que d'exposer leurs filles à un danger très-prochain de perdre leur ame en les mariant avec des infidèles, acceptoient la proposition de grand cœur. Il y en a qui, pour cette raison, ont sacrifié des partis fort avantageux. Cependant cette conduite des païens n'est pas générale. J'ai vu, cette année, un procès en ce genre, dans lequel, à parler humainement, les chrétiens devoient succomber; mais Dieu les a soutenus.

Une famille de Tsong-kin-tcheou avoit, dès le temps du paganisme, contracté des fiançailles pour sa fille avec un idolâtre. Le temps de faire les noces étoit venu. Les chrétiens avoient fait tous leurs efforts pour résilier, sans pouvoir y réussir, et, prétextant la maladie de leur fille, ils n'avoient point voulu consentir au jour que les païens avoient fixé pour le mariage. Ceux-ci néanmoins vinrent en grande pompe, le jour qu'ils avoient déterminé pour la recevoir, et se proposoient de l'enlever de force, si on ne la leur donnoit pas de bonne grâce. Les chrétiens, qui prévoyoient le coup, avoient quitté leur maison ce jour-là, et n'y avoient laissé pour la garder qu'une vieille femme que l'âge mettoit à l'abri de toute insulte. Les païens, confus de voir leur projet échoué, se répandirent en menaces; personne n'y ré-

pondit, et ils furent obligés de s'en retourner comme ils étoient venus. Le surlendemain il fallut en venir à des pourparlers, où des païens s'étoient constitués arbitres. « Ma fille a une maladie fort sérieuse, dit le père; la famille à qui elle est fiancée en a été elle-même témoin : je demande, en conséquence, du délai; j'en ai le droit, puisque j'ai constamment refusé d'accepter le jour indiqué pour les noces ». (Cette fille avoit exprès pris des drogues qui la faisoient paroître comme une lépreuse à l'extérieur, quoiqu'elle ne fût pas réellement malade.) Les arbitres jugèrent qu'il falloit encore accorder trois mois, au bout desquels il seroit libre à la partie plaignante de plaider. Deux mois après cet accord, les bandits excitèrent la révolte dont j'ai parlé; la famille chrétienne dont il s'agit eut sa maison brûlée, et prit la fuite comme les autres. Elle crut pouvoir profiter de la circonstance pour sauver cette fille; et, après l'avoir placée en lieu de sûreté, on publia qu'elle avoit disparu dans le trouble, qu'on ne savoit si elle avoit été enlevée ou brûlée. Le père fit sa déposition au prétoire. Le mandarin ordonna à un chef de satellites de faire des perquisitions. L'affaire traîna ainsi pendant un an. Cependant il y eut vent que cette fille existoit; quelques imprudens avoient trop parlé; la partie en fut instruite, et revint plus fortement que jamais à la charge : enfin, las-

sée de tant de tergiversations, elle porta l'affaire au prétoire, accusa cette famille et plusieurs autres chrétiens qui se trouvoient compromis, et demanda que la fille lui fût livrée. Le père, interrogé d'abord par un petit mandarin, soutint que sa fille avoit disparu lors de l'incendie, sans qu'il sût ce qu'elle étoit devenue; il fut frappé, et renvoyé devant le premier mandarin du district. Instruite de l'arrestation de son père, qu'elle savoit être d'un caractère assez foible, et du danger auquel un bon nombre de chrétiens se trouvoient exposés à son occasion (il y en avoit onze qui alloient être dénoncés), la jeune personne résolut de soutenir elle-même sa cause, et se rendit au prétoire. L'affaire changea de face. Cette chrétienne, âgée de vingt ans au plus, parut devant le mandarin avec beaucoup de modestie, avec une foi et un courage qui l'étonnèrent. « Consentez-vous, lui demanda-t-il, à vous marier à celui à qui vous avez été promise? — Non, répondit-elle d'un ton ferme, on me feroit plutôt mourir que de m'obliger à y consentir. — Pour quelle raison? — Je veux vivre chrétienne; je ne puis l'être dans sa maison; je n'y irai jamais ». Le mandarin la fit sortir de la salle du tribunal, et dit à un des chefs du prétoire : « Arrangez cette affaire avec les parties, et faites en sorte que le demandeur se désiste de ses prétentions ». Ce mot

fut comme un ordre : le chef des satellites intimida les accusateurs ; il leur fit entendre que, s'ils s'opiniâtroient, il étoit à craindre que le désespoir ne s'emparât de cette fille, et qu'elle ne finît par se détruire, ce qui feroit une nouvelle affaire qui les ruineroit infailliblement. Il proposa ensuite aux chrétiens de donner de l'argent aux accusateurs, qui en avoient déjà beaucoup dépensé. Le père y consentit : on convint de la somme, et il fut décidé qu'on casseroit les fiançailles. Le mandarin scella de son autorité l'écrit qu'on passa, en disant : « On couperoit plutôt la tête aux chrétiens que de les faire consentir à donner leurs filles à ceux qui ne sont pas de la même religion qu'eux ». Le père reçut une bastonnade assez légère, pour avoir soutenu que sa fille avoit disparu, et s'en retourna fort content chez lui : il a dépensé environ cent pistoles pour cette affaire. La jeune personne, par reconnoissance envers la divine miséricorde, qui l'a si évidemment secourue, se propose de garder la virginité le reste de ses jours.

Il vient de mourir, tout récemment, une autre fille qui avoit autrefois été promise aux gentils, et dont les parens avoient fait les obsèques à l'extérieur pour ne pas la leur livrer. Sa mort a servi à en délivrer une seconde qui étoit dans le même cas ; elle a été enterrée sous le nom de la vivante ; la

famille alliée a été invitée, et n'a pas formé le moindre doute. Les fiançailles se trouvent ainsi rompues sans bruit. Nous ne donnons point de pareils conseils aux chrétiens, mais aussi nous les laissons faire sans les inquiéter. Je pense que leur bonne foi et la pureté du motif les excusent facilement devant Dieu du péché de mensonge.

Ces différentes persécutions n'ont point diminué le nombre des chrétiens; elles ont, grâces à Dieu, servi à l'augmenter. Il y a eu, cette année, près de mille cinq cents adultes baptisés, et deux mille cinq cent vingt-sept catéchumènes formés, sans compter beaucoup d'autres qui ont adoré le vrai Dieu et n'ont pas encore été admis au catéchuménat. Nous savons certainement la mort de deux mille deux cent treize enfans de païens validement baptisés pour cause de maladie. Un assez bon nombre d'autres, de la mort desquels on n'a pas pu s'assurer, ont reçu la même grâce, quoique la pratique ici soit de ne les baptiser qu'à la dernière extrémité, suivant l'usage et les lois de l'église romaine. Il y a actuellement plus de trente mille chrétiens dans cette province, fort dispersés pour la plupart, et dix-neuf missionnaires seulement pour les secourir; ce qui fait que tous les ans nous avons la douleur d'en voir mourir plusieurs sans sacremens.

Les troubles de la France ne nous per-

mettent pas d'en attendre des prêtres, au moins de long-temps, pour subvenir à leurs besoins. Le collége de Chinois que nous avons érigé dans cette province, qui fait moralement notre seule espérance, se soutient assez foiblement, faute de moyens. Il y a maintenant dix sujets qu'on instruit dans les sciences ecclésiastiques : il seroit à souhaiter qu'on pût en augmenter le nombre, mais où prendre des fonds pour nourrir les élèves? Les biens que nous avions en France ont eu le même sort que tant d'autres qui sont devenus la proie des brigands. Les missionnaires, sans viatique, ne peuvent fournir à l'entretien d'un collége. C'est déjà beaucoup de les faire vivre très-médiocrement sur le commun des chrétiens qui ne sont encore que néophytes, et assez pauvres pour la plupart. Cependant, grâces à Dieu, nous ne nous plaignons point : ayant moins de temporel, nous tâcherons d'en être plus spirituels; la divine Providence n'abandonne point ceux qui font son œuvre. Nous ne cessons de la louer de ce qu'il lui a plu nous arracher à notre patrie, pour nous soustraire à tant de tentations, auxquelles nous aurions peut-être succombé, et pour ne pas nous rendre témoins de tant d'horreurs qui la désolent. Certes, les persécutions de ce pays-ci ne sont rien en comparaison de celles qu'on suscite chez nous aux vrais fidèles.

Est-il possible que des païens auxquels l'Apôtre reproche en général de manquer d'affections, aient moins d'inhumanité que des hommes nés et élevés dans la religion catholique! Voilà donc les trop malheureux fruits de cette philosophie de nos jours, que les prétendus sages vantoient tant. Après avoir renversé ce qu'il y a de plus sacré, secoué le joug de toute autorité, et s'être souillée du plus infâme parricide, elle va s'abreuver du sang des justes, dépouiller indignement ses concitoyens, afin de prolonger ses scélératesses, et changer la patrie, dont elle prétendoit faire le bonheur, en une vaste et cruelle solitude.

J'ai l'honneur d'être, en toute confiance et avec respect,

Messieurs et très-chers confrères,

Votre, etc.

✠ Jean Didier, *évêque de Caradre, et vicaire apostolique du Su-tchuen.*

Lettre de M. Trenchant, missionnaire apostolique dans la province du Su-tchuen en Chine, à M. de Chaumont.

Yun-tchoan, 17 septembre 1795.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

JE vous remercie d'avoir bien voulu prendre la peine de m'écrire un petit abrégé des tristes nouvelles de la France. Vous m'avez par-là fait beaucoup de plaisir. Etant éloigné de Mgr. l'évêque de Caradre, je ne reçois la lettre commune que le dernier, lorsque mes lettres pour l'Europe sont écrites et envoyées. Mais comme les courriers passent par nos parages à leur retour de Canton, ils laissent les lettres qui sont à mon adresse; celle que vous m'avez écrite m'a donné une idée de l'état des choses, en attendant que j'en sois plus amplement informé par la lecture de la lettre commune. Vous m'avez envoyé ce précis pour appaiser un peu, dites-vous, le grand appétit de nouvelles; j'en étois affamé, je l'avoue, et votre lettre a produit son effet. De telles nouvelles ne sont

propres qu'à faire perdre l'envie d'en apprendre.

Il est juste qu'en reconnoissance de la peine que vous avez prise, nous vous fassions part des progrès que la religion fait de nos côtés. Puisse le peu de nouvelles consolantes que nous avons à vous apprendre, modérer la douleur que vous devez ressentir des malheurs de la France! Nous eûmes beaucoup de troubles, l'année dernière, aux mois d'août et de septembre. D'abord on fit les recherches les plus exactes pour prendre de faux monnoyeurs, qui habitoient des montagnes peu éloignées de l'endroit où je suis, leurs fauteurs, et ceux qui avoient acheté leur monnoie. Ensuite on rechercha avec beaucoup de soin les sectateurs de Pe-lien-kiao, Kou-fou-kiao, et d'autres religions proscrites et rebelles. Ces recherches occasionèrent une persécution dans deux districts où ces sectes sont assez répandues. Beaucoup de païens mettant la religion de Jésus-Christ au nombre de ces sectes proscrites, les soldats conduisirent quatre chrétiens au prétoire. Le juge, d'après l'examen qu'il en fit, reconnut qu'ils étoient vraiment chrétiens, et que la doctrine de la religion étoit bonne; mais n'ayant point encore traité de ces sortes d'affaires, il n'osa prendre sur lui de les renvoyer, et les fit conduire à la capitale de la province, pour y être jugés par

les mandarins supérieurs. Si ces quatre néophytes eussent voulu donner vingt à trente taëls, leur affaire eût été terminée sur-le-champ; mais ils aimèrent mieux les employer à faire le voyage, afin de ne point encourager les gens du prétoire à les persécuter dans la suite par l'espérance du gain. C'est ce qui arrive ordinairement, lorsque des chrétiens foibles ou timides donnent de l'argent pour éviter la persécution. Leur affaire n'eut aucune suite : ils furent renvoyés sans avoir subi aucun châtiment. Quand ils furent arrêtés, les satellites vouloient prendre tous les chrétiens; mais le premier mandarin militaire de la ville, qui géroit les affaires en l'absence des mandarins civils, les en empêcha, leur disant que la religion chrétienne n'étoit point mauvaise. Ils allèrent néanmoins avec les chefs de village chez les néophytes, pour les intimider et leur extorquer de l'argent; ils ne réussirent qu'en peu d'endroits, chez quelques prosélytes qui furent effrayés. Ces satellites allèrent plusieurs fois à la ville, dans l'intention de les accuser, mais les chrétiens de la ville les en empêchèrent, en leur représentant que leur procédé étoit injuste, puisque ces gens suivoient la religion depuis plusieurs années, sous les yeux de tout le monde, sans avoir jamais été inquiétés. Un petit mandarin militaire, qui étoit à la recherche des sectateurs de Pe-lien-

kiao, arrêta un chrétien que quelques païens lui avoient dénoncé, et lui dit : « Renonce à ta religion, et je te laisse aller sur-le-champ ; mais si tu t'obstines à te reconnoître chrétien, je ne peux prendre sur moi de te mettre en liberté ». Le néophyte ne balança pas, et, sur son refus, il fut envoyé à la ville, au tribunal d'un mandarin d'un grade supérieur. Là on lui fit la même proposition, il tint la même conduite, et fut aussitôt conduit au tribunal du premier mandarin. Celui-ci lui fit beaucoup de questions, lui fit réciter des prières, l'interrogea sur la religion, le livre à la main; enfin, s'étant assuré qu'il étoit vraiment chrétien, il le renvoya, en lui disant : « Conduis-toi toujours en honnête homme, évite le mal et fais le bien, comme ta religion te le prescrit ». Il reprit ensuite les soldats d'avoir arrêté cet homme. « C'étoit, leur dit-il, lui occasioner des dépenses inutiles, la religion chrétienne est bonne. Mais a-t-il de l'argent pour s'en retourner? — Non », répondirent les soldats. « Qui a donc fourni à sa dépense pendant le voyage? — Il a vécu à nos dépens. — Faites-le venir ». Le chrétien étant arrivé : « Combien as-tu de lieues à faire pour te rendre chez toi. — Environ huit lieues. — Comment feras-tu pour t'en retourner, puisque tu n'as point d'argent? — J'espère pouvoir faire la route sans manger. — Cela n'est pas possible :

qu'on lui donne l'argent nécessaire pour le voyage », dit le mandarin aux soldats. Ceux-ci l'invitèrent à souper, et lui donnèrent, le lendemain, quarante deniers pour s'en retourner.

Il y a deux ans que la religion chrétienne s'établit à Chun-king-fou. Au commencement de l'année dernière, il s'y convertit une famille en l'absence du chef, qu'on dit être un fort mauvais sujet. A son retour, lorsqu'il vit la tablette de la religion affichée : « Qu'est-ce que cela signifie, dit-il? — Nous avons embrassé la religion chrétienne, et c'en est la marque. — Qu'est-ce que cette nouvelle religion, et quel avantage résulte-t-il de l'embrasser? — Elle est bonne et conforme à la droite raison, comme vous pouvez vous en assurer par la lecture de ce livre que nous avons ». (Ce livre renferme une exposition de la doctrine chrétienne, et une explication des dix commandemens). Le père de famille le lut, et quand il en eut fini la lecture : « Cette doctrine est bien bonne, dit-il, surtout ces dix commandemens; mais je crains bien que vous ne les observiez pas exactement ». Il n'en dit pas davantage, et ne reprit point ses enfans. Les païens voisins, qui connoissoient l'homme, et qui s'attendoient bien qu'il ne permettroit pas à sa famille de suivre la religion, furent fort étonnés de sa conduite, et en conclurent qu'il

étoit aussi chrétien, et que la religion chrétienne étoit bonne. Ils voulurent la connoître et l'entendre prêcher; quelques chrétiens instruits se rendirent à leurs désirs: la prédication eut beaucoup de succès; un grand nombre de païens se convertirent. Le démon ne put voir d'un œil tranquille les conversions se multiplier tous les jours. Les païens accusèrent les chrétiens à cinq reprises différentes. Mais le mandarin étoit instruit par sa propre expérience qu'il n'y avoit rien à gagner à ces sortes d'affaires. C'étoit celui de Ta-tcheou, qui venoit d'être transféré à Chun-king, et qui en avoit été pour les dépenses faites dans la prison par les quatre chrétiens qu'il avoit envoyés à la capitale, et dont j'ai parlé plus haut. Aussi eut-il bientôt terminé l'affaire des chrétiens qu'on lui dénonçoit. Il arriva, dans une de ces persécutions, une chose assez plaisante. On avoit accusé un néophyte, nommé Fong, qui avoit dans son voisinage un païen appelé Hong. Or, dans ce pays-là, les Chinois prononcent Fong et Hong à peu près de la même manière. Lors donc que les satellites s'informèrent de la demeure de Fong, on leur indiqua celle de Hong, qu'ils lièrent aussitôt et conduisirent au mandarin. Celui-ci, sans faire aucune question au prisonnier, lui fait appliquer quarante coups de bambou, et lui demande ensuite pourquoi il

s'est fait chrétien. « Hé! je ne le suis pas », répond l'homme. Voyant que les satellites s'étoient trompés, et qu'il avoit eu tort de faire frapper Hong sans l'interroger auparavant, il le renvoie sur-le-champ, sans parler de faire arrêter le néophyte Fong, qui avoit été dénoncé. Informés de cette aventure, les chrétiens allèrent consoler ce païen de ce qu'il avoit été frappé à leur occasion. « Je n'en suis point fâché, répondit-il, c'est une bonne chose d'être frappé pour Dieu; il y a du mérite, je n'ai garde de m'en plaindre ». Les chrétiens l'exhortèrent ensuite à embrasser la religion; il y a tout lieu d'espérer que Dieu lui en fera la grâce, pour le récompenser de ses heureuses dispositions.

Irrités de ce que, après plusieurs accusations, ils n'avoient pu susciter aucune mauvaise affaire aux chrétiens, les païens se cotisèrent, et donnèrent une somme d'argent au mandarin, pour le déterminer à les persécuter. Les néophytes, s'attendant pour cette fois à une cruelle persécution, firent une quête pour soutenir ceux qui seroient emprisonnés, et résolurent tous de tenir ferme. Ils déconcertèrent en effet le mandarin par leur fermeté. Il se trouvoit embarrassé; les chrétiens ne craignoient point les coups; d'ailleurs, comment les frapper sans sujet? Néanmoins, comme il avoit reçu de l'argent, il falloit bien les tourmenter un peu,

afin qu'on ne murmurât pas contre lui. Il en envoya deux à la capitale : mais dans le rapport qu'il fit aux grands mandarins, il n'osa dire qu'il les envoyoit parce qu'ils étoient chrétiens, il les accusa seulement de s'être battus, ce qui étoit faux. Les grands mandarins répondirent qu'il y avoit trop de ces sortes d'affaires dans la province, qu'ils n'auroient jamais fini s'ils vouloient s'en mêler, que d'ailleurs c'étoit une affaire de peu de conséquence, et ils les renvoyèrent sur-le-champ.

Il s'est aussi fait un très-grand nombre de conversions dans les villes voisines de Chun-king-fou. Partout les païens ont accusé les nouveaux convertis, et ceux-ci en ont été quittes pour recevoir quelques coups de bambou. Dans quelques endroits, les infidèles qui avoient formé le projet de les accuser, s'en sont désistés en entendant prêcher la religion. Un jeune homme de Yo-tchi-hien s'étant fait chrétien, ses parens, ses frères, toute sa famille, ont fait leur possible pour le faire apostasier, sans pouvoir y réussir. Quand son père et sa mère grondoient, le maudissoient et lui disoient mille injures atroces, il ne leur opposoit que la patience, et ne leur répondoit rien. Etonnés de le voir si patient, contre son ordinaire, ils l'ont enfin laissé tranquille. Son frère aîné, irrité de le voir embrasser la religion chré-

tienne, sans pouvoir le faire changer, reprochoit à ses père et mère de lui permettre de suivre une religion si mauvaise, disoit-il. « Nous avons bien fait tout ce que nous avons pu, et nous lui avons dit assez d'injures pour l'empêcher, nous n'y avons rien gagné. Si, avant qu'il fût chrétien, nous lui en eussions dit le quart, il se seroit sûrement emporté, et auroit perdu le respect qu'il nous doit. Mais il a tout écouté avec patience, et une si grande patience est un fort préjugé en faveur de la religion chrétienne : en conséquence, nous le laissons entièrement libre ». On dit que sa mère est sur le point de suivre son exemple. Le frère ne s'en tint pas là, il invita une partie de ses parens qui sont bacheliers, ou gens d'un rang distingué dans le monde, dans l'espérance qu'ils pourroient le forcer à apostasier. Ils vinrent tous le même jour, avec grand appareil, bien décidés à le forcer de changer de sentiment. Le jeune néophyte leur ayant exposé avec douceur la doctrine de la religion chrétienne, ils changèrent tous d'avis, et lui dirent : « Puisque la religion chrétienne est telle, vous pouvez continuer de la suivre, il n'y a rien de mauvais dans cette doctrine ». Le frère seul n'a pu être touché, et cherche tous les moyens possibles de lui nuire.

Voilà, je crois, les principales choses qui se sont passées dans notre partie orientale;

vous voyez que la religion y fait de grands progrès. D'après une lettre que j'ai reçue de Mgr. l'évêque de Caradre, il paroît que Dieu répand partout ses bénédictions. Sa grandeur me marque que, dans toute la province, on a fait, pendant la dernière administration, au moins trois mille catéchumènes, et baptisé près de quinze cents adultes ; ce qui n'étoit pas encore arrivé depuis qu'il est en mission. L'Eglise répare en Chine une partie des pertes qu'elle fait en France. Vous sentez que nous devons être accablés de travail : aussi désirons-nous beaucoup que vous ayez moyen de nous envoyer des missionnaires. Quand ce temps viendra-t-il ? nous l'ignorons. Nous avons néanmoins la confiance que, puisque Dieu éclaire tant de païens des lumières de la foi, il leur donnera les moyens nécessaires pour faire leur salut. Pour moi j'ai été souvent malade; et, les premiers jours de janvier de cette année, je l'étois assez sérieusement. Grâces à Dieu, je suis maintenant bien rétabli, et je me dispose à commencer, sous peu de jours, l'administration des chrétiens.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, TRENCHANT,
missionnaire apostolique.

Détails sur la mort de M. Aubin, prêtre de la Congrégation de Saint-Lazare, missionnaire en Chine, extraits d'une lettre de M. Raux, supérieur des Lazaristes françois à Péking, écrite en 1796.

Monsieur Aubin fut arrêté sur les frontières du Chen-si, dans le courant de mars 1795, par un mandarin nommé Chang-yun, qui lui fit subir un interrogatoire, et le retint prisonnier jusqu'au mois de juin, qu'il l'envoya à Si-gan, capitale de la province. Le lieutenant criminel de la province, instruit de son arrivée, donna ordre de le renfermer dans la prison du prétoire, chargé de fers, pieds et mains liés. Six jours après leur arrivée, M. Aubin et ses conducteurs, Léon Hou et André Yuen, pris avec lui, furent cités devant le mandarin dénonciateur, le tribun de la prison et un officier nommé pour l'examen de cette affaire. Ils firent les mêmes réponses qu'ils avoient faites lorsqu'ils furent interrogés pour la première fois, après leur arrestation. On leur ôta les fers des pieds et des mains, ne leur laissant que la chaîne au cou. Ils comparurent quelques jours après

devant un mandarin du troisième ordre, député par le lieutenant criminel, et firent les mêmes réponses. Sur ces entrefaites, le vice-roi Li arriva à la capitale pour y juger quelque affaire. Ce vice-roi et le Fou-yuen reprirent sévèrement le mandarin dénonciateur, et déclarèrent qu'ils ne se mêleroient point de l'affaire de M. Aubin.

Du reste, M. Aubin fut assez bien reçu dans les différens tribunaux où il comparut; il ne fut point appliqué à la question, et fut logé dans une petite chambre qui n'étoit point malpropre, où il avoit un lit, une table, un siége et un vase rempli d'eau pour tempérer l'ardeur excessive de la chaleur. Le 6 de la sixième lune (vers la fin de juillet), M. Aubin ayant été attaqué d'une fièvre maligne, assez commune dans le pays pendant l'été, on lui envoya un des médecins qui traitent les mandarins. Tous les remèdes furent inutiles. Le préteur du district de Chang-gan, où étoit la prison de M. Aubin, averti de sa maladie, permit à un chrétien, nommé Thomas Chang, de le visiter. Thomas lui demandant un jour s'il avoit besoin de quelque chose, comme il pouvoit à peine parler, il répondit : « Je ne » souhaite plus autre chose que de voir » mon Dieu; il est l'objet de toutes mes » pensées ».

Un domestique du petit mandarin pré-

posé à sa prison, alla, le 16, à la nuit, avertir Thomas que l'Européen maître des chrétiens ne pouvoit plus parler du tout, et l'inviter à venir le voir. Thomas, qui étoit absent, revint trop tard pour entrer dans la prison ce jour-là; il y alla le lendemain matin, et trouva le missionnaire sans parole. M. Aubin mourut avant midi. Thomas, de l'avis de quelques chrétiens, demanda le corps à l'officier de la prison, qui lui promit de le donner quand on auroit fait la visite. S'apercevant ensuite que le cercueil destiné pour M. Aubin étoit fait d'un bois à demi-pourri, il pria l'officier d'en accorder un meilleur. Celui-ci, sur ce que Thomas lui dit qu'il contribueroit volontiers de trois à quatre mille deniers, en fit apporter un de pin, dont les pièces du fond, des côtés et de dessus étoient d'un seul morceau, pour lequel il donna 400 deniers, et les chrétiens en ajoutèrent mille pour compléter le prix. L'usage dans ce pays-là est de ne point sortir un cadavre de la prison par la porte: on le met sur une planche, et on le fait passer par un trou fait exprès dans le mur. Quand le corps de M. Aubin eût été ainsi tiré de la prison, comme il étoit roide, Thomas et un autre chrétien le rendirent souple en remuant ses membres. On le revêtit d'une chemise, de deux habits longs, d'un caleçon, de bas; tout étoit blanc: on

lui

lui mit des souliers bleus, un chapeau d'été; un habit noir plié lui servoit d'oreiller; on mit sur le cercueil une couverture et un drap mortuaire. Le mandarin, qui étoit resté présent jusque-là, se retira en disant que ce qui le regardoit étoit fini, que c'étoit aux chrétiens de faire le reste. Les chrétiens furent étonnés 1°. qu'aucune mouche ne parût autour du corps, depuis la mort jusqu'à la sépulture, quoique l'espace de temps fût assez long, et qu'il fît de grandes chaleurs; 2°. que la bouche de M. Aubin, mort d'une fièvre maligne, exhalât une odeur agréable. Le cercueil fut ensuite déposé dans une pagode remplie de figures représentant les supplices réservés aux différens crimes, où deux chrétiens le gardèrent pendant toute la nuit. Le lendemain il fut porté par huit hommes hors de la ville, et enterré dans un champ appartenant à un catéchiste. Dix chrétiens formoient le cortége funèbre; ils ont dépensé trois mille deniers pour cet enterrement. Léon Hou et André Yuen, pris avec M. Aubin, sont encore détenus dans la prison.

Lettre de Mgr. de Saint-Martin, évêque de Caradre, vicaire apostolique de la province du Su-tchuen en Chine, du 5 septembre 1796.

Cette année a été féconde en persécutions, qui n'ont pas empêché le nombre des chrétiens de s'accroître. Dans une de ces persécutions, un chrétien qui avoit procuré la conversion de plusieurs idolâtres, et les avoit exhortés à souffrir avec constance pour leur foi, a été arrêté, cruellement battu, parce qu'il ne vouloit pas renoncer à notre sainte religion, et condamné à porter la cangue, jusqu'à ce qu'il eût apostasié. Peu de temps après, accablé du poids de la cangue, mais toujours ferme dans la foi, il est tombé malade, et il est mort en peu de jours. Dans ce district, où naguères il n'y avoit point du tout de chrétiens, l'on y en compte environ deux cents, et il y a lieu d'espérer la conversion d'un plus grand nombre. Nous avons eu la consolation de baptiser dans cette annéeci, dans mon vicariat, mille sept cent deux adultes. Je suis à la veille d'ordonner trois prêtres. Je suis maintenant attaqué de la dysenterie, sans savoir quelles en seront les sui-

tes. J'abandonne le tout à la divine Providence. Si l'année prochaine il ne vient aucun missionnaire, je ne sais comment nous pourrons faire. Nous avons encore deux écoliers qui ont achevé leur cours de théologie, et que j'ai destinés à accompagner deux missionnaires européens, en qualité de catéchistes; mais on a lieu de craindre que l'un d'eux ne reste aveugle, et l'autre est pulmonique et crache le sang : ce qui fait que je ne compte aucunement sur eux. Notre collége est composé d'une douzaine d'écoliers dont je n'attends aucun secours avant quatre ans d'ici, et en attendant, la chrétienté s'augmente toujours, au point d'avoir besoin chaque année d'un missionnaire de plus.

Nous craignons d'être inquiétés par une secte de rebelles qui se sont soulevés, au commencement de cette année, sur les frontières de cette province, et ont en vain essayé de s'en emparer. Au reste, aucun chrétien n'a souffert pour ce motif, parce que les mandarins disent publiquement que la religion chrétienne n'inspire point la révolte.

La foiblesse où je me trouve ne me permet pas de vous en écrire plus long.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, ✠ JEAN DIDIER, *évêque de Caradre, vic. apost. du Su-tchuen.*

Lettre de M. Dufresse, missionnaire apostolique dans la province du Su-tchuen.

26 septembre 1796.

NOTRE sainte religion fait d'assez grands progrès dans cette province. Je ne vous parle point des trois portions où travaillent Mgr. de Caradre et nos autres confrères, parce que j'en ignore l'état. Dans la partie orientale, où je suis avec M. Trenchant et deux prêtres chinois, nous avons conféré le baptême à quatre cent six adultes, à trois cent soixante-seize enfans de chrétiens, et à mille cent quatre-vingt-cinq enfans d'infidèles qui étoient en danger de mort, et nous avons formé sept cent soixante-dix catéchumènes.

Il paroît que la divine Providence veut nous consoler par cet accroissement du royaume de Dieu, qui répare les pertes que la vraie foi fait en d'autres endroits; mais nous avons à gémir sur le petit nombre d'ouvriers évangéliques, ce qui fait que nous sommes surchargés de travail.

Nos chrétientés sont extrêmement dispersées; pour passer d'une chrétienté à une autre, il faut faire des voyages d'une, deux,

ou trois journées de marche. Presque tous les néophytes ne peuvent se confesser qu'une fois l'an, ce qui rend leurs confessions plus longues. Dans chaque endroit le missionnaire prêche le matin et le soir. Il y a des enfans et des adultes à baptiser, des catéchumènes à instruire et à éprouver, des malades à visiter, lesquels souvent sont très-éloignés. Le prêtre ne peut se dispenser d'examiner les affaires particulières des chrétiens, pour conserver parmi eux la bonne harmonie. Dans les chrétientés nombreuses, où un plus long séjour est nécessaire, plusieurs fidèles s'approchent plusieurs fois du tribunal de la pénitence.

De ce petit détail vous pouvez facilement conclure combien les confessions nous donnent d'occupation.

Dans le cours de notre dernière administration, un grand nombre d'apostats ou de chrétiens tièdes qui depuis long-temps ne faisoient presque plus aucun acte de religion, et ne s'approchoient plus des sacremens, sont enfin revenus au bercail de Jésus-Christ, ont repris la pratique des exercices de piété, et se sont présentés au tribunal de la pénitence. Il reste encore deux ou trois cents chrétiens de cette trempe, qui furent autrefois baptisés sans l'épreuve que nous exigeons maintenant; comme ils n'ont qu'une légère teinture des vérités de la foi, et qu'ils restent

long-temps privés des secours de la prédication et des sacremens, à cause de l'énorme distance de leur demeure, ils n'ont point la force de vaincre les tentations auxquelles ils sont continuellement exposés au milieu d'un peuple idolâtre. La plupart se convertiroient, comme l'expérience le démontre, s'ils pouvoient voir souvent les missionnaires.

Les écoles chrétiennes se soutiennent : il y en a six pour les garçons, et dix pour les filles : elles sont assez nombreuses. Quoique bien connues des païens, elles ne sont point inquiétées; et il y en a une à laquelle les infidèles envoient leurs enfans pour étudier les livres classiques. Sans l'approuver, je ne défends pas à ce maître de recevoir les enfans des païens, pour ne pas troubler la bonne intelligence qui paroît régner entre les païens et les chrétiens, et pour ne pas donner lieu à des préventions qui pourroient nuire à cette école.

Depuis mes dernières lettres, nous avons joui et jouissons de la plus grande tranquillité. La révolte des Miao-tse, dont je vous parlai dans ces lettres (1), n'est pas encore pacifiée. Une autre révolte plus considérable donne des inquiétudes au gouvernement : c'est celle de la secte des Pe-lien-kiao, qui s'est élevée, au commencement de cette année,

---

(1) Voyez ci-dessus, page 43.

dans la province du Hoû-kouang, qui confine avec celle-ci. La religion chrétienne, qui a toujours été persécutée à l'occasion de ces sortes de soulèvemens, ne l'est point du tout cette fois-ci. Il faut, ou que les gouverneurs de cette ville soient convenus de laisser les chrétiens tranquilles, ou qu'ils aient reçu de leurs supérieurs des instructions pour qu'ils ne les confondent pas avec les rebelles. Le gouverneur du second rang de Tchong-king-fou et son district, en faisant chercher les Pe-lien-kiao, il y a trois où quatre mois, recommanda expressément aux soldats de ne point confondre la religion chrétienne avec cette secte, et de ne point inquiéter les chrétiens. On a tenu la même conduite dans tous les autres endroits où l'on a recherché les rebelles, et je ne sache pas qu'aucune chrétienté ait été troublée à ce sujet.

Il y a eu çà et là quelques accusations contre les chrétiens, qui ont toutes eu pour motif leur refus de contribuer aux superstitions, ou d'autres causes étrangères à la révolte. Dans les endroits où la religion commençoit à être connue, les mandarins ont rejeté beaucoup de ces accusations, et quelques-unes qui ont été reçues n'ont occasioné que des persécutions qui n'ont pas eu de suite. La plus remarquable a eu lieu à Lou-tcheou. Un chrétien, nommé André Tsing, s'y étoit établi depuis trois ans, y avoit prê-

ché la religion avec succès, et souffert deux persécutions dans lesquelles il avoit été emprisonné et battu pour avoir refusé de concourir aux superstitions. Comme le nombre de ses prosélytes augmentoit considérablement dans un quartier de cette ville, les collecteurs, fâchés de ce qu'ils recevoient moins d'argent pour leurs pagodes, et poussés par un militaire, notre ennemi juré, dénoncèrent aux juges les chrétiens, et demandèrent la proscription et l'anéantissement d'une religion jusque-là inconnue dans leur ville, et leur accusation fut appuyée par de l'argent. Le mandarin la reçut, et fit arrêter quinze ou vingt chrétiens, parmi lesquels ne se trouvoit pas André Tsing, qui étoit dénoncé comme l'introducteur et le chef du christianisme dans cet endroit. Ayant su qu'on le cherchoit, et craignant que ces nouveaux chrétiens ne succombassent s'il fuyoit, il se présenta au prétoire. Le mandarin lui commanda de renoncer à la religion chrétienne, et, sur son refus ferme et constant, il lui fit donner vingt soufflets, et le fit mettre en prison, le menaçant de la mort, s'il ne changeoit de sentiment. Quelque temps après il le fit comparoître de nouveau, et, n'ayant pu vaincre sa constance, il le condamna à recevoir des soufflets, et à porter une cangue très-pesante, jusqu'à ce qu'il se fût ravisé. Sa cangue étoit si pe-

sante, qu'il ne pouvoit se tenir sur ses pieds. Il souffroit avec patience; mais il tomba malade presque subitement, et mourut au bout de huit jours, avec des sentimens dignes de la cause pour laquelle il souffroit. Deux catéchistes que le prêtre avoit envoyés à Lou-tcheou pour y prêcher la religion et affermir les néophytes dans la foi, le visitèrent fréquemment dans sa maladie, sans en être empêchés par personne. La veille ou surveille de sa mort, ce serviteur de Dieu dit à un de ses oncles, qui étoit venu de deux journées de chemin pour le visiter dans sa prison : « J'ai eu une apparition céleste. J'ai » demandé au saint personnage qui s'offroit » à mes yeux, mais dont je ne pouvois dis» tinguer les traits : Etes-vous saint André, » mon patron? — Non, m'a-t-il répondu... » — Etes-vous la sainte Vierge? — Non. — » Etes-vous saint Pierre? lui demandai-je. » — Oui, m'a-t-il répliqué, sans autre ex» plication ».

Dans le même temps, il y avoit dans la prison de Lou-tcheou un prosélyte qui avoit embrassé la religion depuis deux ans, mais n'avoit encore pu voir aucun prêtre, ni être admis au nombre des catéchumènes. Il avoit reçu quarante coups de bâton sous la plante des pieds, parce qu'il refusoit constamment de renoncer à la religion chrétienne. Le mandarin et les prétoriens, informés vraisembla-

blement du projet qu'on avoit formé de les accuser à la capitale, et craignant que la détention de ce prosélyte ne donnât du poids à l'accusation, lui suggérèrent, par-dessous main, de présenter une requête pour représenter qu'il étoit malade, lui faisant espérer sa délivrance. « Je me porte bien, répon- » dit-il avec fermeté; il ne m'est pas per- » mis de mentir : je suis content en prison ». Nonobstant cela, il n'y resta pas long-temps.

Lorsque cette persécution commença, la femme et les fils d'André Tsing étoient allés à deux journées de chemin pour se confesser, et il se disposoit à y aller lui-même; car, jusqu'à cette époque, aucun prêtre n'étoit encore venu visiter cette chrétienté.

Depuis cette persécution, le christianisme a continué à faire des progrès admirables. Les collecteurs d'argent pour les superstitions, honteux d'avoir vu leurs projets s'évanouir, et irrités de voir le nombre des chrétiens s'augmenter, exigèrent de nouveau, au mois de février de cette année, des contributions des néophytes, et, sur leur refus, ils les chargèrent d'injures et les maltraitèrent.

Les chrétiens qui venoient d'ailleurs, soit pour affermir dans la foi les nouveaux convertis, soit seulement en passant, prêchoient publiquement, et l'on compte maintenant en cet endroit environ deux cents néophy-

tes. Le particulier dans la maison duquel les chrétiens s'assemblent, et où les païens viennent entendre la parole de Dieu, a été autrefois un des chefs du prétoire de cet endroit, et est maintenant un des principaux chrétiens de la ville, plus pour sa foi que pour son grade. Il fut un de ceux qui furent persécutés, et supporta la plus grande partie de la dépense pour la nourriture des prisonniers pauvres. La divine Providence l'a fait passer par des épreuves bien sensibles; car, peu de temps après qu'il fut sorti de prison, sa maison fut incendiée; mais cet accident ne l'a point ébranlé. Il en a bâti une autre, dans laquelle M. André Yang a administré pendant huit ou dix jours. Ce missionnaire a baptisé ce fervent néophyte, sa femme et quelques autres personnes; il a admis le reste au nombre des catéchumènes.

Au mois de mars, il y a eu dans le district de Kiang-tsing-hien une persécution contre une famille nouvellement convertie; mais quoiqu'il y ait dans ce district un très-grand nombre de chrétiens, aucun d'eux ne fut ni exposé ni recherché, et la visite que j'y faisois dans le temps des fêtes de Pâques n'a point été troublée. Voici le fait.

Une famille, nommée Chy, avoit embrassé le christianisme il y a environ deux ans. Cette famille, éloignée au moins de deux lieues du reste des chrétiens, n'étoit

composée que de quatre personnes, savoir, le père, la mère, un jeune garçon de douze ans, et une fille du même âge fiancée à ce garçon. Un oncle paternel de cette jeune personne, homme entreprenant et ennemi de la religion, avoit conçu le dessein de retirer sa nièce de cette famille, et de rompre les fiançailles. A son instigation, les parens de cette fille, appelés Ly, la redemandèrent sous un prétexte plausible, et la ramenèrent chez eux pour environ six mois. Ils ne la maltraitèrent point, ni ne la menacèrent pour la forcer de changer de sentimens, ils se contentèrent de lui insinuer qu'elle ne devoit pas être chrétienne. Cette fille, par crainte, ne répondoit point à ce qu'on lui disoit; mais elle ne prenoit aucune part aux superstitions, et récitoit ses prières en secret. Cependant la famille Chy soupçonna qu'on vouloit rompre les fiançailles, et redemanda la bru, sans témoigner aucun soupçon. Les parens de cette fille n'osèrent la refuser, et la laissèrent partir à l'insu de son oncle. Quelque temps après, celui-ci vint avec un officier rural et quelques voisins dans la maison de la famille Chy, et, s'abandonnant à sa colère, la chargea d'injures, et dit : « Renoncez à la religion chrétienne, ou au » moins gardez-vous bien de l'enseigner à » ma nièce : je ne veux pas qu'elle la suive, » ou bien rompez les fiançailles, rendez-la

» à ses parens; autrement, je vous citerai » devant les juges ». La femme ayant répondu avec hardiesse à cet homme violent, il lui donna un soufflet.

Sur ces entrefaites, je vins administrer dans la chrétienté la plus voisine : les Chy y vinrent assidument pour écouter les instructions et demander le baptême. Je le conférai à la mère et au fils, mais je différai celui du père, qui n'étoit pas encore assez instruit, et celui de la jeune bru, parce que l'affaire étoit critique, et d'ailleurs elle avoit perdu six mois d'instruction pendant qu'elle demeuroit chez son père. Cette famille avoit été convertie par un frère de la mère, nommé Michel, le plus zélé de tous les nouveaux chrétiens du district; il avoit été baptisé l'année précédente; il n'étoit point marié, et avoit fixé sa demeure auprès des Chy, pour les instruire. Le Seigneur a béni son zèle, car la famille Chy passe pour une des meilleures.

Peu après que j'eus quitté cet endroit, l'oncle de la bru porta au prétoire accusation contre les Chy. Il les accusa 1°. d'avoir embrassé une religion corrompue à l'instigation de Michel; 2°. de forcer sa nièce, par toutes sortes de mauvais traitemens, à suivre cette même religion. En conséquence, quatre satellites furent envoyés pour se saisir des accusés et de leur parent Michel. Les

soldats arrivèrent pendant que les chrétiens récitoient leurs prières en commun. Ils ne les troublèrent point. Après avoir exposé l'ordre qu'ils avoient reçu, ils restèrent trois ou quatre jours dans l'endroit, sans arrêter personne, demandant seulement de l'argent. Sur le refus constant des chrétiens, ils se répandirent en blasphêmes, et menacèrent d'exécuter leur infâme commission. Michel, qui étoit bien instruit de la religion, et ferme dans la foi, répondit à leurs reproches sans satisfaire leur avarice; puis il conseilla à son beau-frère, qui étoit bon prosélyte, mais timide et d'un esprit borné, de se retirer, se chargeant lui seul de l'affaire. En conséquence Chy dit aux soldats qu'il n'avoit pas d'argent, et qu'il alloit en chercher. Les soldats, dans l'espérance d'avoir de l'argent, le laissèrent aller, et ne le revirent plus. Irrités de se voir trompés dans leur attente, ils enchaînèrent Michel, et le conduisirent à la ville, qui étoit éloignée d'une journée de chemin, allant par des chemins détournés, dans la crainte que les chrétiens ne leur eussent enlevé leur proie.

Cependant deux des soldats qui étoient restés dans l'endroit cherchoient le chef de la famille Chy, et alloient de temps en temps à sa maison, y tenoient les discours les plus sales, et reprochoient aux chrétiens de tenir des assemblées infâmes. Dans le

même temps, le dénonciateur réunit ses parens et d'autres païens, hommes et femmes, au nombre de trente ou quarante, et vint brusquement à la maison Chy, brisa les tablettes et les autres meubles, donna un soufflet à la mère, qui vouloit s'opposer à ses violences, emmena de force sa nièce, sans avoir aucun égard à sa répugnance, à ses larmes, et à tout ce que fit le jeune Chy pour l'adoucir : il la reconduisit chez son père. Peu après les deux soldats revinrent à la maison, où la femme Chy étoit avec une de ses sœurs, païenne, et se mirent en devoir de violer celle-ci; mais la femme Chy ayant pris un vase plein d'ordures qu'elle menaçoit de leur jeter, ils se retirèrent, et revinrent presqu'aussitôt. Ne trouvant plus que le jeune Chy, ils l'enchaînèrent, sous prétexte que son père ne paroissoit point, et le conduisirent à une pagode où ils le gardèrent toute la nuit et une partie du jour suivant. A l'arrivée des chrétiens du voisinage, ils le relâchèrent, et, le mettant entre les mains d'un de ses parens idolâtres, ils se retirèrent furtivement. Cependant les chrétiens, ayant appris que la jeune fille avoit été emmenée par son oncle, avoient porté l'affaire au prétoire du premier gouverneur, et présenté une requête qui fut rejetée. Le prétoire subalterne fit arrêter le chrétien qui avoit présenté cette requête, et

le fit enfermer dans la même prison que Michel. Il n'y avoit qu'un an que ce chrétien avoit été baptisé. Les chrétiens présentèrent une seconde requête, plus forte que la première, laquelle fut admise. Le gouverneur subalterne envoya au prétoire supérieur les deux prisonniers qui lui furent envoyés, afin qu'il les jugeât seulement sur ce qui regarde la religion, étant déclarés déchargés du reste des accusations, jusqu'à ce qu'on eût eu d'autres informations. Le sous-gouverneur leur fit quelques questions sur divers usages de la religion chrétienne, et les engagea à y renoncer. Michel répondit aux questions du mandarin, et rejeta sa proposition avec une liberté courageuse qui lui valut vingt soufflets. Mais ce juge ne poussa pas plus loin ses instances, et mit les prisonniers en liberté. Depuis, l'affaire s'est accommodée, et les païens ont promis de rendre à la famille Chy la jeune fille qui en avoit été arrachée.

Le district de Tseng-y-fou, ville du premier rang, donne de grandes espérances. Il n'y avoit dans ce district que deux anciennes familles chrétiennes qui depuis long-temps n'avoient vu de prêtre, étant éloignées de sept à huit journées du chemin de la chrétienté que le missionnaire visite chaque année. Un chrétien qui s'est établi en cet endroit l'année dernière, y a formé une chré-

tienté où l'on compte quatre-vingts prosélytes qui montrent une grande foi et beaucoup d'ardeur à s'instruire.

La chrétienté de Yun-tchoan-hien est celle qui me donne toujours le plus de consolation, comme étant la plus féconde en nouveaux chrétiens.

Les fidèles de cet endroit se distinguent toujours par leur empressement à s'approcher des sacremens, leur assiduité aux assemblées de religion, leur fermeté dans la foi, leur application à s'instruire des vérités saintes. A deux lieues du chef-lieu de cette chrétienté, il y a un hameau qui comprend un grand nombre de familles qui portent le même nom et sont de la même race. Une femme qui s'y étoit établie embrassa, il y a près de dix ans, le christianisme, en même temps qu'un de ses frères. Peu d'années après, son mari et ses enfans suivirent son exemple, sans que leur foi fût ébranlée par les outrages et les violences qu'ils eurent à souffrir. Toute cette famille fut baptisée, à l'exception de la fille aînée, qui étoit fiancée à un païen long-temps avant sa conversion. Comme il eût été difficile et dangereux de casser les fiançailles, je différai son baptême, quoiqu'elle le demandât et fût suffisamment instruite, craignant de ne pouvoir la dispenser quand le temps du mariage seroit venu, ou qu'elle ne vînt par

la suite à changer de sentiment. Sa mère l'envoyoit à l'école des filles, pour qu'elle s'instruisît plus à fond de la religion. D'autres femmes avoient suivi l'exemple de cette famille, sans oser pourtant se déclarer ouvertement. Enfin, au commencement de l'année dernière, quarante ou cinquante personnes embrassèrent la religion les unes après les autres, et les païens firent d'inutiles efforts pour empêcher ces conversions. L'école qui avoit été d'abord formée par cette tribu pour y enseigner les livres classiques de Chine, fut changée en une école chrétienne, où l'on n'expliquoit plus que les prières, le catéchisme, et d'autres livres de notre croyance, que tous les élèves de cette école professent, à l'exception de deux ou trois qui sont retenus par la crainte de leurs parens. Les plus grands ennemis de la propagation de l'Evangile qu'il y ait en cet endroit, sont deux chefs de famille d'un rang élevé. La crainte qu'ils inspirent empêche beaucoup de païens de renoncer à l'idolâtrie. Cependant la femme et les enfans d'un de ces chefs de famille, ayant surmonté la crainte, ont embrassé le christianisme, et les parens avec qui cette femme avoit conclu des fiançailles pour une de ses filles, ont rompu ces fiançailles par haine pour la religion. A cette nouvelle, le mari de cette femme entra en furie, surtout contre

le maître d'école, qu'il regardoit comme l'auteur de tout. Mais un chrétien que cet homme aimoit ayant aussitôt demandé sa fille en mariage, sa colère parut un peu adoucie, et il la lui fiança.

Je terminois la lettre que je vous écrivis l'année dernière, par le trait édifiant de la sainte mort d'une jeune fille chrétienne dont les parens étoient païens, et qui, la veille de sa mort, exhorta sa mère à se faire chrétienne, pour éviter les peines de l'enfer, lui promettant d'être son avocate quand elle seroit dans la gloire du paradis (1). Dieu a exaucé les vœux de cette prédestinée; car son père, qui, après avoir adoré le vrai Dieu, il y a au moins dix ans, avoit renoncé au christianisme, reprit les exercices de la religion chrétienne peu de jours après la mort de sa fille, et paroît solidement affermi dans le chemin de la vérité; et la mère de cette jeune fille a aussi embrassé la religion au commencement de cette année.

Cinq ou six filles chrétiennes, qui avoient été fiancées à des païens, mais dont les fiançailles avoient été rompues, se sont consacrées depuis long-temps à l'état de virginité; cinq autres viennent d'embrasser le même état. La conduite d'une d'elles, âgée de vingt-deux ans, est assez surprenante;

---

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 190.

elle avoit été, dès son bas âge, promise à un chrétien de l'endroit, lorsque les deux familles étoient encore païennes, et jamais elle n'avoit montré d'opposition ouverte à son mariage. Elle dit qu'à l'âge de treize ans, lorsqu'elle reçut le baptême, elle déclara à son père qu'elle vouloit garder la virginité, mais que sa proposition fut rejetée. Depuis cette époque, jusqu'à vingt et un ans, elle avoit gardé un profond silence sur cet article, et nous croyions les fiançailles bien ratifiées et valides. Elle vint me faire part de sa résolution lorsqu'on faisoit les préparatifs des noces. Je fis tout mon possible pour la dissuader, en lui représentant combien son dessein étoit injuste et dangereux. La famille du garçon menaçoit de porter accusation, et de l'enlever de force. Son père, sans la forcer, la pressoit vivement. Les chrétiens eurent beau l'exhorter, et lui représenter les fâcheuses suites qu'entraîneroit son refus de consentir au mariage. Mgr. l'évêque de Caradre écrivit aussi une lettre pour la déterminer à accomplir la promesse qu'elle avoit faite et ratifiée par son silence, et à prévenir les funestes conséquences de son refus; tout fut inutile. Quelque chose qu'on lui dît, elle se taisoit, ou répondoit simplement qu'elle aimoit mieux mourir que de se marier, et quand on vouloit l'effrayer par des menaces, elle répliquoit de sang

froid : *A la Providence*. N'ayant jamais pu la persuader, les chrétiens engagèrent l'autre famille à se désister du mariage, et y réussirent enfin. Ainsi la chrétienté est restée tranquille. La fille, à qui l'on avoit défendu d'aller à l'école, a eu la permission d'y retourner. Cette école est sous la conduite d'une de ses sœurs, qui garde la virginité, et qui est la plus édifiante de tout le pays.

Une autre jeune fille de dix-sept ans, qui a montré la même constance dans le dessein de rester vierge, est fille d'un chrétien nommé Jérôme Puen, qui a été de son vivant l'apôtre de la chrétienté où il demeuroit. Cet homme étoit célèbre par sa conversion extraordinaire, par sa ferveur, et par son zèle à propager la vraie foi. Il fut cruellement persécuté par sa propre famille ; mais, à force de patience et d'exhortations, il vint à bout de la gagner à Jésus-Christ ; et cette famille est encore aujourd'hui la plus édifiante de cette chrétienté. Si ce bon chrétien eut le zèle d'un apôtre, il en reçut aussi la récompense, car il fut jeté dans une prison où les cruels tourmens qu'il eut à souffrir lui causèrent la maladie dont il mourut. La plus vive de ses inquiétudes, à l'heure de la mort, étoit de laisser deux filles promises en mariage à des païens, et deux garçons encore très-jeunes. Les deux filles, qui ont été baptisées il y a environ dix ans, ont un bon na-

turel, perfectionné par une bonne éducation, et sont d'une piété rare. Leur mère ayant réussi, moyennant de l'argent, à rompre leurs fiançailles avec des païens, l'aînée, âgée de vingt ans, embrassa aussitôt l'état de virginité. Cette femme pensoit à marier la cadette à un chrétien : le parti étoit convenable et avantageux ; mais la fille n'a jamais voulu y consentir ; et, sachant le dessein de sa mère, elle vint me trouver pour m'engager à l'en détourner. « Je ne veux » point me marier, disoit-elle, et il y a long- » temps que je me suis consacrée à la vir- » ginité ». Je ne me chargeai point de cette commission, pour des raisons de prudence ; mais ni ces raisons, ni les exhortations de sa mère et de ses parens, ne purent la faire changer de sentiment. C'est pourquoi sa mère, tant par esprit de religion que pour ne pas se mettre dans l'emberras, s'est désistée de son entreprise, et lui laisse une parfaite liberté. L'aîné des garçons, âgé de douze ou treize ans, me prioit, il y a déjà deux ans, de l'admettre à l'étude du latin, pour aller à notre collége, et servir ensuite la mission. Je l'ai constamment refusé, parce qu'il étoit fiancé avec une fille chrétienne d'un autre district ; mais cet enfant, à force de prières et d'instances, est venu à bout de gagner sa mère, qui est venue me dire qu'elle feroit volontiers ce sacrifice, s'il étoit conforme à la

volonté de Dieu, et qu'il lui seroit aisé de dissoudre les fiançailles.

Cette année la chrétienté de Yun-tchoan a perdu un jeune homme d'une grande édification, âgé seulement de dix-neuf ans. Il étoit toujours des premiers aux actes de religion, avoit une piété solide, et paroissoit comprendre mieux que les autres chrétiens l'esprit du christianisme. Depuis sa première communion, qu'il fit à l'âge de douze ans, il s'approchoit souvent des sacremens avec beaucoup de ferveur. Comme il étoit bien instruit de la doctrine chrétienne, et qu'il étoit doué d'une gravité et d'une modération au-dessus de son âge, il se chargea, l'année dernière, à la sollicitation des chrétiens, et avec mon consentement, d'une école qu'il tenoit dans sa maison, et où il n'expliquoit que des livres de religion. Quoiqu'il se sentît déjà attaqué d'une maladie dont il est mort depuis, il continua son école toute l'année. Comme il devoit être transporté dans un autre pays, pour y être traité par un médecin habile, quoiqu'il eût déjà reçu les sacremens plusieurs fois depuis sa maladie, il voulut encore s'en approcher avant de partir, craignant de ne plus en avoir la commodité. Au mois de mars, se voyant en danger de mort, il me fit appeler pour lui administrer les derniers sacremens; il les reçut en parfaite connoissance, et avec les sen-

timens d'un chrétien détaché de ce bas monde; mais il ne mourut que deux mois après, assisté de trente ou quarante chrétiens. Avant d'expirer, il fit venir sa fille unique, pour lui donner sa bénédiction, et exhorta sa femme, qui est une bonne chrétienne, à persévérer dans le service de Dieu. Les funérailles furent célébrées avec les prières et les cérémonies que les chrétiens ont coutume de pratiquer en l'absence du prêtre, et avec grand concours de monde, et même des païens, parce que, non-seulement il s'étoit attiré l'estime de tout le monde, mais encore il étoit chef d'une des familles les plus respectables et les plus vertueuses de cette contrée.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, DUFRESSE,
missionnaire apostolique.

Lettre

Lettre de M. Trenchant, missionnaire apostolique au Su-tchuen.

29 septembre 1796.

Les progrès que la religion chrétienne fait dans cette province ont donné occasion à quelques petites persécutions qui, pour la plupart, n'ont pas eu de suites. Un chrétien du district de M. Dufresse avoit transporté son domicile dans une ville où il n'y avoit point de chrétiens; il y prêcha, et il s'y fit quelques conversions. L'année dernière, vers la fête de Noël, ce chrétien fut accusé, et emprisonné avec quelques-uns des nouveaux convertis. Le mandarin voulut l'obliger à apostasier; il le refusa constamment, et fut, pour cette raison, battu et maltraité. Quelques jours après, il mourut des coups et mauvais traitemens qu'il avoit reçus. Les autres chrétiens furent bientôt relâchés. Au commencement de cette année, les païens ont voulu forcer ces nouveaux chrétiens de fournir aux contributions levées pour leurs superstitions. Les chrétiens ont refusé absolument, et il s'est élevé une dispute fort

vive; on en est venu aux mains, et il y a eu des blessés de part et d'autre. Seize chrétiens ont été arrêtés et emprisonnés. Le mandarin qui les avoit fait arrêter a été changé peu de temps après. Son successeur, instruit de l'affaire, a fait appeler les parties, et a jugé le procès en la manière suivante : il a fait frapper le chef des satellites, pour avoir arrêté des chrétiens, et n'avoir arrêté aucun des païens, quoique ceux-ci fussent aussi coupables. Il a fait ensuite frapper le chef des païens, pour avoir excité du tumulte, en voulant forcer les chrétiens de donner de l'argent pour une fête superstitieuse que l'empereur même désapprouve; enfin, il a fait frapper celui des chrétiens qui avoit été le plus ardent pour s'être disputé et battu. Il les a, après cela, tous renvoyés, en exigeant des païens un écrit par lequel ils promettent de ne plus forcer les chrétiens de contribuer à leurs superstitions, et des chrétiens un écrit par lequel ils promettent de ne plus se battre. Depuis ce temps, cette chrétienté naissante s'est beaucoup accrue; on y compte maintenant au moins cent chrétiens.

Peu de jours après la fête de Noël, quelques enfans chrétiens de la ville de Tchong-king-fou entrèrent furtivement dans des pagodes, et crevèrent les yeux des idoles. Les païens en furent grandement irrités; et, ayant

fait la garde, ils prirent sur le fait un enfant chrétien, qui s'échappa de leurs mains; mais ils surent à quelle famille il appartenoit: ils allèrent au lieu de sa demeure, où ils ne trouvèrent que quelques femmes, avec lesquelles ils eurent querelle; tous les hommes avoient pris la fuite, dans la crainte d'être arrêtés. Sur ces entrefaites, arrive dans cette maison un de mes catéchistes, qui n'avoit aucune connoissance de cette affaire. Dès qu'ils connurent qu'il étoit chrétien, les païens le prirent, et le conduisirent au mandarin, qui le fit mettre en prison. Les chrétiens de la ville s'adressèrent au conseiller du mandarin, pour demander sa délivrance. Mais le mandarin, gagné par l'argent que les païens lui firent offrir, condamna le catéchiste à porter la cangue. Quelque temps après, les chrétiens présentèrent une requête au mandarin supérieur, qui ordonna de relâcher cet homme.

Un païen de Chouen-king-fou, ville où il y a une nouvelle chrétienté, perdit un procès contre un néophyte. Pour se venger, il accusa son adversaire de professer la religion chrétienne. Le mandarin vouloit que le chrétien lui expliquât en quoi consiste la doctrine chrétienne. Ce chrétien, étant incapable de le faire, en appela un autre plus instruit. Celui-ci voulut expliquer fort au long la croyance de l'Eglise : le mandarin,

ennuyé, lui dit d'abréger; il n'en voulut rien faire, et recommença à parler d'une manière tout aussi diffuse : c'est pourquoi le mandarin, entrant en colère, le fit frapper et mettre à la cangue; il y étoit encore, lorsqu'un autre chrétien, passant devant le prétoire, les satellites, qui le connoissoient, se mirent à vomir des injures contre lui et la religion chrétienne. Cet homme, justement indigné, voulut leur répondre; mais les barbares le prirent, et le mirent à la cangue comme l'autre. Peu de jours après, le premier mandarin de la ville, ayant eu connoissance de la détention de ces deux chrétiens, ordonna qu'on les mît en liberté, disant que les chrétiens n'étoient coupables d'aucun crime, et qu'on ne devoit pas les molester pour leur religion.

Il s'est formé dans la province du Hoûkouang une révolte qui, selon ce que j'entends dire, deviendra sérieuse. Les routes, sans être entièrement fermées, sont devenues dangereuses, et si ces troubles ne cessent bientôt, il seroit difficile d'introduire un missionnaire. D'un autre côté, les nouvelles que nous avons reçues d'Europe nous donnent peu d'espérances pour la suite. Nous prions continuellement le maître de la moisson, qui, par les bénédictions qu'il y répand, la rend de jour en jour si abondante, de nous envoyer des ouvriers; et nous espé-

rons que, puisqu'il a accordé à tant d'infidèles la grâce d'ouvrir les yeux à la lumière de l'Evangile, il ne les abandonnera jamais, et ne permettra pas qu'ils manquent des secours spirituels dont ils ont si grand besoin pour parvenir à la fin à laquelle il les a appelés. Dieu a daigné nous conserver tous en bonne santé; et, quoique je sois le plus foible, ma santé s'est pourtant bien soutenue pendant cette année. C'est une grande faveur de sa part; car si un missionnaire venoit à manquer, il laisseroit dans la mission un grand vide bien difficile à réparer.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, TRENCHANT,
missionnaire apostolique.

Abrégé d'une Relation de la persécution exercée contre le christianisme, dans la province de Canton, en Chine, en 1797, écrite par M. Létondal, procureur des Missions-Etrangères à Macao.

Macao, 6 février 1798.

MONSIEUR PAUL SOUVIRON, prêtre françois, du diocèse d'Oléron (élève du petit séminaire de Saint-Sulpice, à Paris), arriva à Macao le 9 juin 1796. Il s'y prépara avec le plus grand soin aux fonctions apostoliques, et, pendant neuf mois que je vécus avec lui, je n'entendis jamais sortir de sa bouche une seule parole qui pût blesser le moins du monde la charité. Il partit pour la mission du Su-tchuen, le 2 de mars 1797, accompagné de cinq chrétiens : neuf jours après son départ, il fut arrêté par le commissaire d'une douane, auquel il avoit été dénoncé. Les chrétiens qui accompagnoient ce missionnaire furent aussi pris et conduits avec lui devant le mandarin, qui leur fit subir un interrogatoire; et, au bout de six jours, les fit partir pour Canton, capitale

de la province, et siége du vice-roi et du gouverneur. Dans les premiers jours de leur arrestation, deux de ces chrétiens (Pierre Ly et Louis Lieou) ayant été surpris à réciter des prières, le mandarin fit donner au premier dix soufflets, et condamna l'autre à se tenir à genoux sur une chaîne de fer. A ce spectacle, M. Souviron se prosterna à genoux, embrassa Louis Lieou, et passa toute la nuit à pleurer amèrement.

Arrivés à Canton, les prisonniers furent amenés devant le tribunal du gouverneur, qui les interrogea de nouveau. Suivant le procès-verbal, Lieou déclara qu'il faisoit sa résidence ordinaire au Su-tchuen; qu'il y avoit appris les vérités de la religion chrétienne; que cette religion commande de sanctifier les fêtes, de faire des jeûnes, de fuir le vice, de pratiquer la vertu, pour éviter les peines de la vie future, et mériter les bénédictions de Dieu; qu'elle défend de faire ou d'enseigner tout ce qui est contraire à la raison ou à la saine doctrine.

M. Souviron, suivant le même procès-verbal, déclara que les Européens, qui sont plus instruits des vérités de la religion, et les enseignent aux autres, sont appelés pères; que leur emploi est d'exhorter les peuples à faire le bien, et à rejeter toute mauvaise intention. « J'ai fait, dit-il, librement et de » mon propre choix, le vœu de propager

» cette même religion, pour acquérir des
» mérites devant Dieu ; et c'est pour ce
» motif que j'ai changé d'habillement et me
» suis introduit dans l'empire ».

Le juge fit donner dix soufflets à deux des prisonniers, et renvoya ensuite le missionnaire et deux de ses compagnons dans une prison ; les trois autres furent enfermés dans une autre prison.

Dans le mois d'avril, trois chrétiens de Canton furent arrêtés et conduits devant le gouverneur, qui fit donner trente soufflets et des coups sur les chevilles des pieds à l'un d'eux, qui avoit loué sa maison aux courriers : ceux-ci et les trois chrétiens de Canton furent encore, quelque temps après, cités devant le gouverneur, qui fit de nouveau tourmenter plusieurs d'entre eux.

Au commencement de mai, M. Souviron et ses compagnons comparurent de nouveau devant le tribunal du juge criminel, et y donnèrent les mêmes réponses que dans les interrogatoires précédens.

La persécution étoit très-violente dans la ville de Canton, à Fou-chan et à Chun-te. M. Michel Ly, prêtre chinois, qui exerçoit le saint ministère à Canton, arriva à Macao le 23 mars; il courut risque d'être pris portant beaucoup de livres de religion écrits en caractères chinois. Un jeune homme qui avoit commencé sous lui ses études, fut pris:

on vouloit le forcer à fouler aux pieds le crucifix, il le refusa constamment, et se prosterna pour l'adorer. Il eut beaucoup à souffrir en prison, et y tomba malade.

Les persécuteurs tourmentèrent cruellement un grand nombre de chrétiens, pour les forcer à déclarer où étoit M. Michel Ly, et promirent sept cents taëls (1) à celui qui le découvriroit. Quelques-uns eurent le malheur d'apostasier; tous les jours on voyoit arriver à Macao des néophytes qui fuyoient la persécution. Mgr. l'évêque de cette ville les accueilloit avec une tendresse et une charité vraiment paternelle. Ne pouvant les loger tous dans son palais, il les distribua dans différentes maisons, et pourvut à tous leurs besoins temporels et spirituels.

Il ordonna aussi des prières publiques pour demander à Dieu la fin de cette tempête.

Je logeai dans ma maison dix de ces chrétiens, qui s'appliquoient à des exercices de piété avec beaucoup d'édification; et j'admirai la conduite de la divine Providence. Plusieurs d'entre eux y reçurent une instruction chrétienne dont ils avoient grandement besoin.

Le mandarin de Chun-te faisoit arrêter

---

(1) Un taël vaut sept livres dix sous de notre monnoie.

les chrétiens de son arrondissement, sans distinction d'âge ni de sexe ; il faisoit placer des idoles sur la porte de leurs maisons, et ses satellites en enlevoient tout ce qu'ils y trouvoient. Sa fureur se calma, sur les représentations que lui fit un officier, et il se contenta de donner aux chrétiens détenus la ville pour prison. Ce mandarin, dont l'exemple avoit excité beaucoup de païens à imiter sa cruauté, est maintenant, par un juste jugement de Dieu, en danger de perdre la vie.

A Fou-chan, on emprisonna plusieurs femmes de la maison d'un des introducteurs de M. Souviron, chez lequel ce missionnaire avoit logé, et qui étoit accusé d'avoir caché chez lui plusieurs autres missionnaires (1). Ces femmes ne découvrirent rien.

A Canton on prit beaucoup de chrétiens, et surtout ceux qui avoient reçu chez eux nos courriers. Du nombre des prisonniers fut une jeune femme à laquelle on fit souffrir une torture horrible. Après lui avoir écrasé les doigts, on lui enveloppa les mains de linge trempé dans l'huile, auquel on mit le feu.

On voulut la mettre de force sur un crucifix qui étoit à terre, pour le lui faire fou-

(1) Ce chrétien avoit gardé pendant plusieurs jours, dans sa maison, sept missionnaires qu'il avoit introduits en Chine en divers temps.

ler aux pieds; mais elle replia ses jambes, baissa la tête pour témoigner son respect envers l'image de notre Seigneur, et protesta qu'elle étoit prête à mourir plutôt que de renoncer à sa foi. Plusieurs autres chrétiens qu'on vouloit forcer à la même impiété se prosternèrent devant le crucifix pour l'adorer, et quelques-uns d'entre eux sont morts des tourmens qu'ils ont soufferts. Un catéchumène à qui l'on demanda s'il étoit chrétien, répondit : « Non, je ne le suis pas » encore; mais j'apprends le catéchisme, » et je veux être chrétien ». On ne put tirer aucune autre parole de lui, malgré toutes les sollicitations, les menaces et les tourmens qu'on employa pour le faire apostasier.

Plusieurs chrétiens foibles cédèrent à la violence, et renoncèrent Jésus-Christ de bouche, mais non de cœur. Quelques-uns d'entre eux n'en furent pas moins dépouillés de leurs biens; et l'un d'eux, qui n'apostasia qu'après avoir souffert pendant long-temps et avec beaucoup de constance, mourut peu de temps après. Un bon nombre de ces malheureux sont venus à Macao pour se confesser, après avoir demandé publiquement aux autres fidèles pardon du scandale qu'ils avoient donné.

Les satellites, assurés de l'impunité, commettoient des vols de tous côtés; les particuliers faisoient aux chrétiens mille injures, et

vouloient forcer ceux qui avoient déjà apostasié, à faire des actes d'idolâtrie. Une fille chrétienne qu'ils vouloient contraindre de se marier se sauva par la fuite.

Le P. Sie, chinois, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, fut dénoncé et recherché avec soin : mais il prit la fuite, et arriva le 20 d'avril à Macao, où il mourut quelques mois après, dans le couvent de son ordre. On mit à la torture les chrétiens, pour découvrir le lieu de sa retraite : son père et ses frères furent arrêtés et jetés dans les prisons de Canton. Le R. P. Galiana, augustin espagnol, se tint caché pendant long-temps dans une fosse qu'il avoit fait creuser. Il se retira ensuite à Manille.

Je fus aussi moi-même exposé à un grand danger. Le vice-roi de la province ayant appris que j'avois concouru à introduire en Chine M. Souviron et les autres missionnaires qui y étoient, et que c'étoit moi qui leur faisois passer des secours, résolut de se saisir de moi. Mais comme la ville de Macao appartient aux Portugais, quoiqu'il y ait dedans quinze à vingt mille Chinois qui vivent selon les lois de Chine, il voulut me prendre par artifice, et envoya à cet effet trois des principaux négocians de Canton, qui vinrent me voir, et m'engagèrent, de la part du vice-roi, à venir avec eux à Canton, pour traiter avec lui de la liberté de M. Souviron. Ils em-

ployèrent tous les moyens que leur inspira l'esprit d'hypocrisie pour me presser; les prières, les promesses, les larmes; ils allèrent même jusqu'à se mettre à genoux devant moi. Je refusai constamment de les suivre. C'eût été évidemment me sacrifier, sans aucun espoir d'être utile aux prisonniers : au contraire le vice-roi auroit tout mis en usage pour me faire déclarer où étoient les autres missionnaires, et m'auroit envoyé à Péking pour y être jugé.

Un grand mandarin d'armes vint aussi à Macao avec trois cents hommes, dont une partie resta dans une pagode hors de la ville, et l'autre entra à Macao secrètement. Les trois négocians me firent appeler chez les agens de la compagnie suédoise, pour réitérer leurs instances, et, pendant qu'ils s'entretenoient avec moi, le mandarin, qu'ils avoient fait avertir, survint, et vouloit m'emmener. MM. les agens suédois s'opposèrent à cette violence, se plaignirent vivement aux négocians chinois de l'insulte qu'ils leur faisoient en choisissant leur maison pour consommer une aussi indigne trahison, firent armer leurs domestiques, et protestèrent qu'on ne m'enleveroit pas de chez eux. MM. les agens espagnols donnèrent avis de ce qui se passoit à l'évêque, au gouverneur et au sénateur de la ville. Aussitôt toute la ville se mit en mouvement. Les esclaves accoururent, armés de pierres et de bâ-

tons; beaucoup de voisins prirent leurs armes; la troupe se réunit, avec des pièces de campagne, devant le palais du gouverneur, qui ordonna de préparer aussi les canons des forts, en cas que les Chinois voulussent user de violence.

Le mandarin, informé de tous ces préparatifs, jugea prudent de se retirer en me laissant à Macao; mais il demanda que le gouvernement lui répondît que je n'y étois pas; ce que le sénat refusa avec fermeté. Le P. Rodriguez, interprète du sénat, dit au secrétaire du mandarin : « Votre maître a fait » une demande imprudente et contraire aux » usages : il s'est attiré par-là l'indignation du » sénat et de toute la ville de Macao. Vous » devez admirer la modération du sénat qui » vous a préservé de suites très-fâcheuses. » Vous demandez qu'on fasse un mensonge. » Sachez que la vérité est sacrée dans les prin- » cipes du christianisme, et chère aux bons » chrétiens. Si les mandarins viennent ici, je » leur exposerai toute l'indignité de votre » conduite. Le peuple de Macao est indigné et » prêt à tout sacrifier plutôt que de livrer un » ministre de sa religion. Il est irrité de voir » les intérêts de son prince compromis; les » femmes mêmes et les enfans sont très-indi- » gnés, et disposés à répandre jusqu'à la der- » nière goutte de leur sang pour se défendre. » Vous persécutez notre sainte religion dans

» votre pays ; c'est une injustice, puisqu'elle
» n'enseigne que le bien : vous voulez encore l'outrager jusque dans nos murs, et
» nous rendre les complices et les instrumens d'un tel attentat ; c'est ce que nous ne
» souffrirons jamais ». Le secrétaire du mandarin parut convaincu de la bonté de la religion chrétienne, et le mandarin, voyant tous ses efforts inutiles, reprit le chemin de Canton le 3 mai.

Je ne pourrai jamais m'acquitter de toute la reconnoissance que je dois au zèle charitable de mes libérateurs. A peine M. le gouverneur eut-il appris l'arrivée du mandarin, qu'il m'envoya chercher pour me mettre en sûreté dans son palais. M. le commissaire de la ville et M. le lieutenant général de la troupe prirent aussi à moi beaucoup d'intérêt. Mgr. l'évêque et M. son vicaire général m'ont témoigné une bonté extrême.

Le prélat se comporte à mon égard comme le meilleur des pères ; il m'aide de ses conseils, me console, me fortifie par sa constance et son courage, m'édifie par ses exemples. MM. les agens de la compagnie espagnole s'offrirent de payer mon passage pour me faire conduire à Manille ; mais Mgr. l'évêque jugea que non-seulement je ne devois pas fuir, mais que je devois reparoître en public.

Après le retour du mandarin, on rendit la liberté à presque tous les chrétiens, qui n'avoient été arrêtés que parce qu'ils professoient le christianisme; mais on continua à rechercher ceux qui avoient été dénoncés comme ayant contribué à introduire des missionnaires.. Les mandarins étoient embarrassés pour le jugement de M. Souviron. Celui qui l'avoit arrêté vouloit que l'affaire fût portée à Péking, pour s'en faire un mérite à la cour. Les autres s'y opposoient, parce qu'ils craignoient des reproches pour eux-mêmes. L'un d'eux pressoit le gouverneur de Canton de finir l'affaire sur les lieux; et celui-ci, pour ménager les intérêts des uns et des autres, fit, dans le procès-verbal envoyé au tribunal des crimes à Péking, un faux rapport. Mais, pour réussir, il falloit que les dépositions des courriers fussent conformes à son rapport: c'est pourquoi il cita et fit tourmenter trois d'entre eux pour les obliger à se rétracter. Louis Lieou, qui avoit les jambes tellement abîmées par les tourmens précédens, qu'il fallut le porter à l'audience, lui répondit, avec la plus grande fermeté : « Vous m'a-» vez forcé de vous dire des vérités dont l'a-» veu m'a coûté si cher, et maintenant vous » voulez que je les nie ! Il y a long-temps » que je désire de souffrir le martyre pour » une aussi belle cause que celle de ma re-

» ligion. Je ne veux pas, par une indigne » rétractation, perdre le fruit de mes souf- » frances. Oui, il y a bien des années que » mon emploi est d'introduire des mission- » naires : j'en ai fait entrer plusieurs : l'un » est mort, et c'est pour le remplacer que » j'introduisois celui-ci. Si vous me rendez » la liberté, je reprendrai mon emploi, loin » d'en rougir et de m'en repentir ».

M. Souviron mourut le 13 mai, âgé de vingt-huit ans. Sa mort fut causée par une fièvre maligne qu'il contracta pour avoir prêté son mouchoir à un des compagnons de sa prison, attaqué de cette maladie, et s'en être ensuite servi lui-même. Il ne fut malade que huit jours. Deux mois après j'envoyai à Canton un chrétien qui avoit été avec lui en prison jusqu'à sa mort, pour demander le corps de ce missionnaire. Il l'obtint, et le transféra dans un endroit où ont été enterrés plusieurs autres missionnaires morts à Canton. Il trouva le corps entier, flexible, nullement défiguré, et n'ayant aucune mauvaise odeur, quoiqu'il eût été près de deux mois sous terre, dans une fosse qui n'étoit pas profonde, et dans un temps de chaleur excessive.

Vers le commencement de juin, quatre des chrétiens prisonniers, Louis Lieou, Tchen Po, François Ny-hy et Tchou-man-kouan, furent amenés devant le juge, qui,

après un nouvel interrogatoire, fit reconduire les trois premiers en prison, et rendit la liberté au quatrième. Quelque temps après, le gouverneur de Canton la rendit aussi à deux autres, Pierre et Maur Ly, mais après avoir voulu les faire apostasier; et comme ils le refusoient constamment, il fit donner à Maur huit coups de bâton sous la plante des pieds. Louis Lieou et François Ny-hy furent condamnés à l'exil et à l'esclavage perpétuel à Y-ly en Tartarie, et Tchen Po à recevoir cent coups de bâton, et à un exil de trois ans dans sa province. Le gouverneur a accordé la liberté au maître du bateau qui avoit conduit M. Souviron, et a ordonné de brûler les livres, images, croix et autres effets de religion qui avoient été saisis. Cette sentence a été confirmée à Péking; mais les exilés ont été obligés de rester encore long-temps en prison à Canton, parce que l'ordre de la cour portoit de ne pas les faire partir pour le lieu de leur exil, avant que les chemins ne fussent libres et les rebelles soumis. Cela me donna quelque espoir d'obtenir leur liberté, moyennant cent piastres que j'avois fait déposer à Canton; mais je fus trompé dans mon attente. Je voulois au moins leur faire tenir des secours; mais Louis et Tchen me firent dire de ne pas leur envoyer d'argent, parce que leurs gardes l'auroient tout pris, sans

leur en rien donner. Louis et François partirent, le 8 de février de l'année suivante, pour Y-ly, lieu de leur exil, et furent marqués à la joue, suivant l'usage : cette marque se fait dans la chair avec une aiguille trempée dans une espèce d'encre ; elle ne s'efface jamais, si elle est profonde. Tchen partit huit jours après pour le Su-tchuen, où il doit rester trois ans. Un grand nombre de païens accoururent pour les voir partir, et Louis leur fit un petit discours, dans lequel il leur dit, entre autres choses : « Il viendra un temps » où vous connoîtrez que c'est, non pour » avoir été convaincus d'aucun crime, mais » au contraire pour une bonne œuvre, que » nous sommes ainsi traités ».

Une légère esquisse de la vie de Louis Lieou ne peut qu'édifier les lecteurs. Né dans la province du Hoû-kouang, il exerçoit le commerce. Ses affaires l'ayant amené dans la province du Su-tchuen, il y connut la religion chrétienne, l'étudia, l'embrassa, et fut baptisé par M. de Saint-Martin, qui, dans la suite, devint évêque de Caradre. Depuis ce moment, il se consacra sans réserve au service de la mission, et s'y appliqua avec un zèle pur et constant. Il y a vingt ans qu'il fait, chaque année, le voyage de Canton et de Macao, pour chercher les nouveaux missionnaires, rapporter le vin pour la messe, l'argent et les autres objets dont les mission-

naires ont besoin. C'est un voyage de seize cents lieues pour aller et venir, à cause des détours qu'il faut faire, soit en allant par eau, soit pour trouver des routes praticables. Après sept à huit mois de voyage, il faisoit encore d'autres courses, pour porter à chaque missionnaire les lettres et autres objets qui étoient pour lui, et prendre ses réponses et ses commissions. Il ne recevoit, pour prix de tant de courses, que la nourriture et le vêtement. Les courriers emploient à Canton une partie de l'argent qu'ils sont chargés de porter aux missionnaires, à acheter des marchandises, pour être moins suspects, et pouvoir cacher les lettres, les livres et autres effets prohibés, et le gain est pour eux. Mais Louis, content d'avoir de quoi se couvrir, distribuoit ce gain aux pauvres. Avant qu'il ne partît avec M. Souviron, je lui offris quelques hardes, qu'il refusa, en me disant : « Vous êtes pauvre ; gardez ces hardes pour » une autre occasion : j'en ai assez pour mon » voyage ». Quoiqu'il trouvât dans tant de voyages de continuelles occasions de dissiper et de se relâcher dans ses exercices de piété, il possédoit le don d'oraison dans un degré éminent ; et, à mon grand étonnement, prioit sans cesse. Lorsqu'il introduisit M. de Retz en Chine, obligés d'attendre quatre heures de temps dans un endroit, ce missionnaire et moi nous fûmes obligés de marcher sans

cesse pour nous réchauffer. Pendant tout ce temps, Louis resta à genoux, tantôt prosterné le visage contre terre, tantôt les bras étendus en croix, priant pour l'heureux succès du voyage. Dans la persécution de 1784, il courut de grands dangers, parce qu'il avoit introduit plusieurs missionnaires. Néanmoins, quoiqu'il sût que plusieurs chrétiens avoient été pour ce sujet condamnés à l'exil ou à la mort, il ne se ralentit point, et fut un des premiers à venir chercher les missionnaires qui avoient été chassés de l'empire, et il accompagna Mgr. l'évêque de Caradre et M. Dufresse, lorsqu'ils retournèrent au Su-tchuen. Il n'étoit jamais plus content que quand il devoit conduire quelque prêtre, sachant que ces ministres sacrés travaillent au salut des ames rachetées par le sang de Jésus-Christ. Il paroît qu'il se disposa, avec une ferveur extraordinaire, à son dernier voyage, où il devoit conduire M. Souviron. Pendant que les autres courriers étoient à Canton, à préparer leurs bagages, Louis passa à Macao près de trois semaines, dans des jeûnes fréquens et une prière continuelle. Lorsqu'il étoit dans cette ville, il venoit de grand matin à notre chapelle, entendoit toutes les messes qui s'y disoient, quelquefois au nombre de sept ou huit, restant toujours à genoux. Il passoit le reste de la matinée à visiter les églises de la ville, et ne rentroit qu'à une

heure après midi. Après dîner, il lisoit des livres de piété, récitoit son chapelet, et employoit un temps considérable à prier.

Maur et Pierre Ly vinrent à Macao après leur délivrance. Le premier ressembloit plutôt à un cadavre qu'à un homme vivant. Depuis la moitié des cuisses jusqu'à la plante des pieds, il n'étoit que plaies et contusions, par l'effet des tourmens qu'on lui avoit fait subir pour le forcer à apostasier, et au milieu desquels il demeura constant dans la foi. Son compagnon ne fut pas moins fidèle, mais il fut moins tourmenté.

La persécution ne déconcerta point les chrétiens, et plusieurs vinrent de Chun-te demander des prêtres. Le P. Joseph Séguy, augustin espagnol, partit pour Chao-king, ville du premier rang, à trente lieues de Canton, d'où il écrivit, en date du 31 décembre : « Les cinq chrétiens qui avoient, comme » vous le savez, apostasié à l'extérieur, sont » si repentans de leur faute, que l'un d'eux » en est continuellement malade de chagrin, » et nous croyons qu'il ne vivra pas long- » temps; car il n'a pas un moment de bon, » et il ne cesse de pleurer. Ici la religion est » presque publique. Les infidèles savent » qu'il y a beaucoup de chrétiens, et qu'il y » a une église; ils les entendent réciter le » rosaire. Ce matin je n'ai fini la messe qu'à » huit heures : ordinairement je la célèbre

» avant le jour. Les chrétiens paroissent assez
» contens de mon arrivée ».

Deux prêtres, élèves du collége de Saint-Joseph de Macao, sont aussi allés exercer leur ministère en d'autres endroits de la province.

Je ne suis pas digne de mourir pour Jésus-Christ. La divine Providence me conserve, afin que je travaille encore à rendre des services aux missionnaires et à la religion: j'adore ses desseins. Je supplie ceux qui liront cette relation de demander à Dieu pour moi la grâce de remplir ma vocation; je les conjure de prier le Très-Haut pour nos pauvres missions, qui sont si souvent exposées aux dangers de la tribulation; et pour les missionnaires qui y travaillent, afin de leur obtenir la constance qui leur est nécessaire dans un ministère si pénible; de conjurer le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans son champ; enfin, de concourir, par leurs charités, au soutien des missions.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, LÉTONDAL, *procureur des missionnaires françois à Macao*.

Lettre de M. Dufresse, missionnaire apostolique dans la province du Su-tchuen en Chine, à M. de Chaumont, directeur du séminaire des Missions-Etrangères.

Le 26 septembre 1798.

Monsieur et cher confrère,

Votre lettre du 14 avril 1796 m'est heureusement parvenue. Cette lettre échappa, ainsi que plusieurs autres, aux mandarins de Canton, qui arrêtèrent, l'année dernière, nos courriers avec M. Souviron. La réception de ces lettres a un peu tempéré la douleur que nous avoient causée l'accident arrivé à nos courriers, et la mort de M. Souviron. Ce malheur, et l'incertitude sur l'état des affaires à Canton, nous empêchèrent, l'année dernière, d'envoyer de nouveaux courriers à Macao. Nous fûmes en conséquence privés de la consolation de vous donner de nos nouvelles, et de vous entretenir des progrès de la religion dans ces pays infidèles.

Je vous écrivis, au mois d'octobre 1796, une longue lettre. Depuis cette époque la religion n'est point persécutée par le gouvernement,

vernement, mais elle se ressent d'une révolte considérable excitée par une secte nommée Pe-lien-kiao (1), qui éclata vers ce temps, et qui n'est point encore appaisée. Malgré cela la religion a continué à faire des progrès. Je ne vous parlerai que de la partie orientale du Su-tchuen et de la province du Kouei-tcheou. Elles me fourniront une ample matière. Je tâcherai néanmoins de me restreindre, si toutefois je puis contenir ma plume, qui, depuis deux ans, est restée dans l'inaction pour vous.

Cette partie orientale est éloignée de Mgr. l'évêque de Caradre et des autres missionnaires, de, au moins, dix journées de chemin. Elle continue d'être administrée par deux prêtres européens et deux prêtres chinois. L'année dernière nous y fîmes 609 catéchumènes et y baptisâmes 453 adultes et 400 enfans de chrétiens : 1239 enfans d'infidèles en danger de mort reçurent la même grâce. Nous savons que près de 800 de ces derniers jouissent déjà du bonheur éternel. Cette année nous avons 367 catéchumènes, et nous avons baptisé 339 adultes et 332 enfans de fidèles : 935 enfans de païens en danger de mort ont aussi été régénérés. Nous avons la certitude que plus de 500 de ces

(1) *Voyez* tome Ier., page 40.

enfans sont passés à une meilleure vie. Les progrès de la religion sont à peu près les mêmes dans les autres parties de la province. Il y a, outre cela, un grand nombre de nouveaux prosélytes qui ont embrassé le christianisme, dans le cours de ces deux années, mais qui n'ont point encore vu le prêtre : les troubles ne nous permettent pas de les aller visiter, et les empêchent de venir nous trouver. Du reste, tous ces chrétiens, tant les nouveaux que les anciens, font profession ouverte de la religion : ils en affichent la tablette dans la principale salle de leurs maisons, récitent leurs prières à voix haute, et annoncent hardiment la vérité à quiconque veut l'entendre ; ils se font scrupule de garder le silence ou de détourner le discours quand des inconnus leur demandent s'ils sont chrétiens ; ils leur répondent affirmativement. A voir leur conduite, on jugeroit que la religion chrétienne est permise par le gouvernement, et qu'ils sont à l'abri de tout danger. Les injures, les mauvais traitemens qu'ils ont quelquefois à souffrir de la part des particuliers ou des mandarins, ne font que les enhardir : si quelques-uns cèdent par foiblesse à la rigueur des tourmens, de retour chez eux, ils reprennent leurs exercices, et les font aussi ouvertement qu'auparavant.

Je n'ai connoissance que d'un mandarin

qui ait cruellement vexé les chrétiens pendant le cours de ces deux années. Il étoit gouverneur d'un district limitrophe à celui où la révolte commença, et craignant sans doute que les chrétiens ne se joignissent aux rebelles, il en fit mourir deux dans une cage de bois, supplice qui, ordinairement, n'est en usage que pour les grands criminels. La persécution fut vive et jeta une grande terreur. Plusieurs néophytes donnèrent un écrit d'apostasie; beaucoup d'autres se dispersèrent dans les districts voisins. La religion subsiste néanmoins encore dans le district où elle a été persécutée; elle y fait même des progrès. Ce district fut visité par un prêtre pour la première fois en 1796: ce prêtre y entendit cinq confessions, baptisa quarante-cinq adultes, et fit trente-cinq catéchumènes. M. Joseph y est allé au mois de juillet dernier: il y a baptisé seize adultes et fait six catéchumènes.

La révolte dont je viens de parler, excitée par la secte Pe-lien-kiao, est la plus considérable et la plus étendue qui ait encore troublé l'empire depuis le commencement de la dynastie régnante. De tout temps ennemie des Tartares, cette secte a toujours formé le projet de les chasser, et de mettre un Chinois sur le trône; elle a fait à différentes époques plusieurs tentatives qui ont échoué; mais elle n'a jamais renoncé à son

projet : elle travailloit sourdement à augmenter le nombre de ses sectaires ; et le feu de la révolte couvoit depuis plusieurs années dans le district de Ta-tcheou, ville du second ordre de la partie septentrionale, où cette secte est très-répandue. Plusieurs riches particuliers faisoient secrètement fabriquer des armes dans leurs maisons, exerçoient soixante ou quatre-vingts jeunes gens à l'art militaire, sous prétexte de les préparer au concours pour les degrés militaires, et faisoient d'autres préparatifs. Ils furent plusieurs fois dénoncés au prétoire, mais l'argent qu'ils donnoient à pleines mains aux mandarins les fit trouver innocens, et leurs accusateurs furent punis. Paul Ho, chrétien de ce district, qui, comme chef de satellites, avoit été député avec d'autres pour appeler les accusés, voulut exposer au mandarin les indices de révolte qu'il avoit remarqués dans leurs maisons; il ne fut point écouté. La veille ou surveille de l'explosion, deux frères, domestiques dans l'une de ces maisons, vinrent annoncer au prétoire le jour assigné pour lever l'étendard de la révolte ; leur bon office ne fut payé que par des propos durs et des coups. Enfin elle éclata, le 15 d'octobre 1796. Les révoltés incendièrent d'abord leurs propres maisons, et un grand marché voisin, massacrèrent quiconque refusoit de les suivre ou ne pouvoit pas leur

être utile. Les dignitaires du canton, qui avoient été leurs principaux accusateurs, furent, avec leurs familles, les premières victimes de leur fureur. Sans la lâcheté des troupes et de leurs commandans, il eût été facile de les dissiper. Leur nombre, à cette époque, n'étoit pas considérable; mais il s'accrut étonnamment en peu de temps; on le fait monter à plus de trois cent mille hommes: la plupart ne sont point de la secte; ils sont entraînés par la séduction ou la terreur. A mesure qu'ils se multiplient, ils se divisent en différens corps auxquels ils donnent des chefs; on n'en sait pas bien le nombre. Ces rebelles sont devenus la terreur de cette province et des provinces voisines, surtout du Chen-si et du Hoû-kouang, où ils ont aussi fait beaucoup de ravages. Ils ont, ce semble, pour principe de brûler les maisons qui se trouvent sur leur passage, principalement les marchés; de massacrer les hommes, les femmes et les enfans qui ne leur conviennent pas ou qui ne veulent pas les suivre. Ils ne font aucune provision de vivres, à moins qu'ils ne campent pour un temps dans un lieu avantageux; alors ils rassemblent tous les grains, les bestiaux et les autres vivres des environs. Quand ils sont en marche, ils vivent de ce qu'ils trouvent dans les maisons, et détruisent ce qu'ils ne peuvent consommer. Ils réservent les chevaux

et les mulets pour leur service, et emportent les habits et les meubles qu'ils trouvent convenables. Incapables de prendre les villes d'assaut ou par le moyen de leur artillerie qui est trop foible, ils essaient de s'en faire ouvrir les portes par trahison; ils n'ont pas encore pu y réussir, et semblent renvoyer l'exécution de ce projet à un temps plus favorable. Ils ont pénétré dans Tchang-cheou, ville du troisième ordre, et dans Pa-tcheou, ville du second, et les ont incendiées. La première n'étoit pas murée, et la seconde leur a été livrée par le mandarin, après qu'il en eut fait sortir tous les habitans, à dessein, dit-on, d'en rendre l'entrée funeste aux révoltés. Son espérance a été frustrée; ils en sont sortis aussitôt après y avoir mis le feu, dans la crainte d'y être assiégés. Ils ont brûlé les faubourgs de quelques autres villes, mais ils n'ont pu pénétrer plus avant. Leurs armes sont de longues lances, des stilets de fer qu'ils lancent adroitement, des fusils et des canons qu'ils ont pris en grande partie sur les troupes impériales; ils ont peu de munitions. Ils campent ordinairement sur les montagnes, qui les mettent plus à l'abri des attaques, et leur donnent plus de facilité d'y échapper. Quoiqu'ils aient fait beaucoup de dégâts et qu'ils aient eu des avantages dans les districts de trente villes des parties septentrionale et orientale de cette province,

ils sont encore bien éloignés de leur but. Le peuple qu'ils ravagent si impitoyablement les a en horreur, et ils ont à peine dévasté le quart de la province; le reste est intact. Cette province a de l'est à l'ouest trois cents lieues de France, et trois cent vingt du nord au midi. Elle a cent onze villes du troisième ordre, toutes murées, à l'exception d'un petit nombre, vingt du second, et onze du premier. Ils n'ont point encore passé le fleuve (1) ni la rivière du nord, qui empêchent toute communication avec les parties méridionale et occidentale de la province, et une grande partie des deux autres. Le peuple, qui prend la fuite à l'approche des rebelles, revient dès qu'ils se sont retirés, et se construit des cabanes en place des maisons brûlées; les marchés et les faubourgs incendiés reprennent leur commerce.

Le gouvernement ne cesse, depuis le commencement de la révolte, d'envoyer des troupes contre les rebelles; mais toujours supérieures en nombre, elles sont presque toujours inférieures en valeur. Comme il en est venu, cette année, de toutes les provinces de l'empire, il est difficile d'en savoir le

---

(1) C'est le grand fleuve appelé Yang-tse-kiang, qui se jette dans la mer de Chine après avoir traversé, en coulant de l'ouest à l'est, les provinces de Su-tchuen, Hoû-kouang et Kiang-nan.

nombre. Ces troupes réglées et les milices bourgeoises font souvent parade de valeur et d'intrépidité, lorsque l'ennemi est éloigné; mais, à son approche, la frayeur les saisit, et elles prennent la fuite; elles ne l'attaquent jamais de front, elles ne s'appliquent qu'à lui fermer les avenues, à l'affoiblir par le défaut de vivres ou à le surprendre. Le principal corps de l'armée le suit de loin partout où il va, sans oser en approcher, et campe toujours à quelques lieues de distance, dans les endroits les plus avantageux, où il est défendu par des fossés ou autrement. Ce corps ne cesse, dit-on, de tirer en l'air, jour et nuit, des coups de fusil et de canon, pour épouvanter l'ennemi. Les rebelles surprirent, l'année dernière, les troupes impériales, leur tuèrent beaucoup de monde, entre autres un grand nombre de mandarins, dont plusieurs étoient d'un rang distingué. Le gouverneur de la province, qui étoit en même temps généralissime des armées, vient d'être changé. Son successeur, nommé Le, qui étoit gouverneur des provinces de Kouei-tcheou et Yun-nan, et qui s'est depuis peu distingué par la réduction des Miao-tse, dont je vous ai parlé dans mes lettres précédentes (1), est muni des pou-

---

(1) *Voyez* ci-dessus, page 184.

voirs les plus amples : il peut faire venir des troupes des provinces voisines; il a pleine autorité sur tous les mandarins civils et militaires, et peut les élever en grade ou les faire descendre de grade ; il a même droit de vie et de mort, etc. Partout où il se trouve, il est environné d'un grand nombre de soldats, sa tente est toujours entourée d'un grand fossé et d'autres défenses qui le rendent inaccessible à l'ennemi. Quoique les troupes impériales aient éprouvé quelques échecs depuis son arrivée, néanmoins sa présence a procuré quelques changemens avantageux. Auparavant chaque division ne veilloit que sur elle-même; si elle voyoit les autres divisions attaquées, mises en déroute et même massacrées, elle n'osoit faire un pas pour les défendre. Il y a aujourd'hui plus d'ordre et de discipline; néanmoins la timidité est toujours grande, et il règne encore des abus. On voit de loin les maisons brûler, le peuple massacré, on ne va point au secours. Les troupes marchant contre les rebelles faisoient des dégâts aussi grands qu'eux; elles pilloient dans les maisons abandonnées ce qu'ils y avoient laissé ou que la flamme avoit épargné, démolissoient ces maisons, et en employoient le bois et les meubles à faire cuire leur riz; elles fauchoient le riz et les autres grains en herbe pour nourrir les chevaux : le nouveau géné-

ralissime, instruit de ces désordres, les défend strictement, et permet de tuer tout soldat ou mandarin qui dans le combat retourne en arrière. Les troupes sont divisées en autant de corps d'armée qu'il y en a parmi les rebelles; les gens qui suivent l'armée pour porter les caisses militaires, les vivres, les bagages, les fusils, les canons, les tentes, les munitions, etc., et pour faire tous les gros ouvrages, sont en aussi grand nombre que les soldats, et forment un camp séparé, à une journée ou une demi-journée de distance. Outre cela un peuple infini suit volontairement l'armée pour faire le commerce. Tous ces commerçans sont hors des camps, et sont les premiers attaqués s'il se fait quelque irruption, mais on ne leur fait point un crime de prendre la fuite. Quoique l'on ait détruit pendant le cours de cette année quelques corps de rebelles, comme les principaux chefs existent encore, il est incertain quelle sera la fin de cette révolte. Les politiques du pays voyant les révoltés si répandus, voyant aussi que les troupes impériales les poursuivent avec si peu de vigueur, pensent qu'il faut plusieurs années pour les réduire entièrement. Il n'est pas, au reste, vraisemblable que ceux-ci renversent le trône des Tartares; mais il est à craindre que d'autres Chinois de plus grand poids et plus habiles politiques ne profitent de

l'occasion pour s'en emparer. C'est ce qui est souvent arrivé dans les changemens de dynastie, et nommément de la dernière. Des rebelles s'étoient extrêmement multipliés et faisoient de grands ravages partout (la province du Su-tchuen fut presqu'entièrement dépeuplée, presque tous ses habitans massacrés); un des chefs, nommé Ly, qui étoit entré dans Péking à la tête d'une armée formidable, vouloit s'asseoir sur le trône de l'empereur, qui se pendit à son arrivée; mais les Tartares orientaux, ou Mantcheou, que ce prince avoit appelés à son secours, chassèrent l'usurpateur, et se placèrent sur le trône qu'ils trouvèrent vacant. Ils y sont encore aujourd'hui. Dieu nous préserve d'un pareil événement, qui ne feroit que prolonger les guerres, et nous donneroit vraisemblablement des maîtres plus opposés à la religion chrétienne, que ne le sont ceux qui nous gouvernent. *Da pacem, Domine, in diebus nostris* (1).

Nous avons quatre ou cinq cents néophytes dispersés dans le district de Ta-tcheou, où la révolte commença. Les païens de la campagne, les croyant capables de se révolter, et peut-être déjà réunis aux rebelles, fondirent, les armes à la main, sur les fa-

(1) Seigneur, donnez-nous la paix pendant les jours de notre vie.

milles chrétiennes qui étoient dans leur voisinage, pillèrent leurs maisons, lièrent vingt-quatre hommes les mains derrière le dos, et les conduisirent au prétoire de la ville : ils pensoient qu'ils seroient jugés comme rebelles ; mais le mandarin, ayant reconnu qu'ils étoient vraiment chrétiens, les renvoya, fit une sévère réprimande à ceux qui les avoient amenés, exigea qu'ils promissent par écrit de ne plus les inquiéter, et publia une proclamation dans laquelle il avertit qu'il ne faut point confondre la religion chrétienne avec la secte des révoltés, et défend de la troubler en aucune manière. Cependant un néophyte mourut d'une maladie contractée pendant cette persécution.

M. Joseph Yuen, qui administre la partie septentrionale et les pays inférieurs de la partie orientale, où la révolte gagna promptement, fut exposé à de grands dangers. Lorsqu'elle commença, il en étoit à deux journées, dans le district d'une ville dont il venoit de terminer l'administration ; il étoit sur le point de partir pour aller à Ta-tcheou ; il y avoit envoyé ses habits d'hiver et ceux de ses gens, qui furent presque tous perdus dans le ravage dont je viens de parler. Lorsqu'il apprit la nouvelle de la révolte, il n'osa quitter le district où il étoit pour se réfugier ailleurs ; toutes les routes étoient strictement gardées par les soldats et par le peuple. Ces

gardes, qui arrêtoient les passans pour les examiner et visiter leurs effets, les massacroient quelquefois comme coupables de rebellion, sans en avoir d'autres preuves qu'une réponse ambiguë ou chancelante. C'étoit moins le zèle du bien public qui les animoit que la cupidité; ils voloient l'argent et tous les effets des passans. Dès que le gouvernement fut instruit de ces concussions, il les fit cesser, et donna ordre de conduire aux prétoires respectifs les personnes suspectes, pour y être jugées. Dans cet intervalle, un chef de patrouille dénonça au gouverneur de la ville la chrétienté où étoit M. Joseph, comme donnant retraite à un grand nombre de rebelles. Ce gouverneur y envoya des satellites, des officiers ruraux, et la garde bourgeoise de l'endroit pour faire la visite domiciliaire. Cette troupe arriva inopinément dans la maison où étoit le missionnaire; il s'échappa aussitôt par une porte de derrière, qu'il avoit fait ouvrir lui-même l'année précédente, et resta caché dehors jusqu'à ce que la visite fût finie. Il avoit fui si précipitamment qu'il avoit laissé sur sa table quelques livres latins et autres effets de religion. La garde visita le tout; mais, sur la réponse ferme d'un chrétien, ils se retirèrent aussitôt, et eurent soin de faire remarquer en sortant qu'ils n'emportoient ni les livres ni le reste : ils craignoient sans doute qu'on ne

les accusât d'avoir pillé les maisons au lieu de les visiter : ils conduisirent les principaux néophytes au gouverneur, et firent un rapport exact qu'ils n'avoient trouvé dans leurs maisons ni étranger, ni armes, ni rien de suspect. Ce mandarin étoit déjà instruit que ceux qu'on lui présentoit étoient chrétiens; il les renvoya aussitôt, et leur dit : « Ne vous » en prenez point à moi de la conduite que » j'ai tenue à votre égard, ne m'en sachez » point mauvais gré; je sais que votre reli- » gion est bonne et qu'elle défend toute ré- » volte; mais tel mandarin vous avoit dénon- » cés juridiquement comme recelant des re- » belles; je ne pouvois me dispenser de faire » visiter vos maisons ». Quoique cette affaire se fût si heureusement terminée, M. Joseph jugea qu'il n'étoit pas prudent de rester dans ce pays. Le bruit couroit que le petit mandarin vouloit soutenir son accusation, et venir en personne faire une nouvelle visite. M. Joseph partit, accompagné de ses deux catéchistes, traversa plusieurs districts par des routes détournées; partout il trouva des corps-de-garde qui examinoient les passans, visitoient leurs effets et inscrivoient leurs noms. Enfin, après un voyage de quinze jours, il arriva sans accident dans la ville où il vouloit se réfugier et reprendre le cours de son administration.

Dans le nouveau partage que nous fîmes

des chrétientés, en 1796, je fus chargé du district de Kouang-gan-tçheou, ville de la partie septentrionale, qui n'est éloignée de Ta-tcheou, centre de la révolte, que de quatre journées. Je partis pour m'y rendre, le 15 octobre, le jour même qu'elle éclata. Nous étions en route depuis cinq jours, et il ne nous restoit plus qu'une journée et demie pour arriver dans la première chrétienté de ce district, lorsque nous apprîmes cette malheureuse nouvelle. Mes inquiétudes furent continuelles pendant le cours de l'administration, elles ne cessèrent que lorsque je fus de retour à Tchong-king-fou. Nous eûmes à descendre pendant quatre jours une rivière qui conduit à cette ville; nous rencontrâmes plusieurs corps-de-garde où l'on prend les noms du maître de chaque barque et des passagers, sans visiter les effets. S'il y a plusieurs personnes de compagnie, on inscrit le nom d'une seule, et l'on se contente de mettre le nombre de celles qui l'accompagnent. Pendant que j'étois dans le district de Kouang-gan-tcheou, les chrétiens furent dénoncés comme suspects : le mandarin rejeta la dénonciation en disant : « Vous » les tueriez plutôt que de les faire changer » de sentimens ». Ce mandarin est le même qui fit souffrir de cruels tourmens aux chrétiens de ce district, il y a sept ou huit ans, et les fit conduire aux tribunaux de la capi-

tale, d'où ils furent renvoyés absous, sans aucun mauvais traitement (1).

Dans ce même temps le gouverneur ordonna aux habitans de la ville de se réunir pour découvrir les rebelles et empêcher leurs émissaires d'y pénétrer. Cette réunion est d'usage en bien des circonstances. Elle consiste en ce que dix familles, dont les noms sont inscrits juridiquement, répondent l'une de l'autre, sont obligées de se surveiller, de dénoncer au prétoire ce qu'il pourroit y avoir de suspect dans l'une ou plusieurs d'elles; et si l'on venoit à découvrir par une autre voie des brigands ou des rebelles, etc. dans quelqu'une de ces familles, les dix familles seroient réputées coupables, et punies. Les païens refusèrent de se réunir aux familles chrétiennes, les regardant comme suspectes. Le mandarin suggéra à celles-ci de se réunir entre elles, ce qu'elles firent, et leur réunion fut reçue au prétoire et scellée comme toutes les autres. La longue route qu'il falloit faire pour se rendre dans ce district exposoit trop un Européen pour que je me hasardasse à y retourner. Comme il est limitrophe de plusieurs autres qu'administre M. Joseph, je le priai de s'en charger; il l'accepta volon-

(1) *Voyez* tome II, pag. 508 et suiv.

tiers. Il l'administra l'année dernière; mais après qu'il eut fini l'administration de toutes les chrétientés de ce district, au mois de décembre, une armée de révoltés vint fondre sur une nombreuse chrétienté au milieu de laquelle il se trouvoit; il fut prévenu à temps, et se réfugia dans un district voisin, à deux journées de là; plusieurs familles chrétiennes l'y suivirent. Les brigands pillèrent et brûlèrent les maisons d'un grand marché où plusieurs familles de néophytes faisoient le commerce, et les maisons circonvoisines des chrétiens de la campagne qui exercent l'agriculture; ils en massacrèrent quelques-uns, et même quelques familles entières, peu nombreuses; ils en conduisirent d'autres à leur camp; plusieurs désertèrent ensuite: une chapelle entière de M. Joseph, à l'exception du missel, tomba entre les mains des brigands. Tous les habitans des environs prirent la fuite, mais les révoltés n'y allèrent pas. Vingt néophytes environ, qui étoient restés pour garder les maisons, et n'étoient partis que lorsqu'ils virent les brigands sur le point d'entrer, furent arrêtés à un corps-de-garde, dans l'endroit où ils se réfugioient. Visités et interrogés, ils déclarèrent qu'ils étoient chrétiens. Les gardes, connoissant peu leur religion, les regardèrent comme suspects, les lièrent, et les conduisirent au prétoire. Le

mandarin, ayant reconnu qu'ils étoient véritablement chrétiens, les consola, fit l'éloge de leur religion, leur rendit la liberté, et défendit en même temps aux gardes d'arrêter les chrétiens.

Dans un autre district aussi limitrophe de celui de Kouang-gan-tcheou, où l'on craignoit l'arrivée des rebelles, les lettrés du pays constitués en dignité, qui aident le gouverneur de la ville dans ces temps de trouble, l'engagèrent à chasser tous les chrétiens qui s'y trouvoient établis, alléguant qu'il étoit à craindre qu'ils ne se réunissent aux révoltés et ne leur facilitassent l'entrée de la ville, s'ils venoient l'assiéger. Le mandarin répondit d'abord qu'il n'y avoit rien de semblable à craindre de la part des chrétiens. Cédant ensuite à l'importunité des lettrés, et maîtrisé par les circonstances, il donna l'ordre que l'on exigeoit, mais de la manière la moins désagréable pour les néophytes, et ayant soin qu'ils sussent qu'il le donnoit malgré lui. Tous sortirent, à l'exception d'une famille entière. Le chef de cette famille, qui, avant sa conversion, avoit été chef de satellites, et étoit au fait du prétoire, refusa constamment de sortir. « Je » n'ai point de lieu de retraite hors de la » ville, disoit-il; mais puisque les chrétiens » vous sont suspects, prenez-moi et toute » ma famille, et mettez-nous en prison, jus-

» qu'à ce que le danger soit passé. — Mais, » reprenoit-on, si les révoltés viennent as» siéger la ville, on vous jetera, vous et toute » votre famille, pieds et mains liés, par» dessus les murs ». Ces menaces ne l'intimidèrent point; il resta, et on le laissa tranquile. Les rebelles ne vinrent point, et, quelques mois après que le calme fut rendu, les chrétiens retournèrent dans leurs maisons, sans que personne s'y opposât.

Dans un autre district nouvellement ouvert au christianisme, et que M. Matthias a visité cette année pour la première fois, les néophytes furent accusés de suivre une religion suspecte. Le mandarin les fit comparoître et les examina. Ayant reconnu qu'ils étoient vraiment chrétiens, il lés renvoya: « Votre religion est bonne, leur dit-il, » mais puisqu'elle fait ombrage dans ce dis» trict, transportez-vous dans un autre en» droit où il y ait des chrétiens, et où vous » puissiez l'exercer librement ». Les néophytes le promirent; mais, de retour chez eux, ils n'en firent rien, et leurs accusateurs les laissent tranquilles.

Dans le territoire de Tchong-king-fou, deux corps-de-garde eurent dispute, au sujet des dépenses communes. L'un de ces corps-de-garde étoit en partie composé de chrétiens. L'affaire fut portée devant un mandarin subalterne qui jugea en faveur des

néophytes. Les gentils en appelèrent au second gouverneur de la ville, et ajoutèrent dans leur dénonciation que les chrétiens étoient aussi capables de se révolter que les Pe-lien-kiao, qu'il étoit de la dernière importance de les réprimer de bonne heure, de crainte que l'on ne pût y réussir dans la suite. Le gouverneur cita les parties pour être jugées sur le sujet de leur dispute, sans faire mention de la religion. Les païens, instruits par les satellites que le mandarin étoit bien disposé en faveur du christianisme, craignirent d'être punis, et proposèrent un arrangement. Il fut accepté et conclu, ensuite porté au gouverneur, qui le ratifia. Ainsi finit ce procès.

Dans un autre endroit du même territoire, lorsque l'on présenta au mandarin la liste des hommes qui s'offroient pour monter la garde, afin que leur réunion fût scellée et autorisée, les païens avoient ajouté aux noms des chrétiens, dont ils sont les ennemis, leur qualité de chrétien. Le mandarin, voyant leurs dispositions, rejeta ce catalogue, et ordonna d'en dresser un autre, où il n'y eût point d'additions. D'après cet ordre, ils supprimèrent tous les noms des chrétiens. Ceci n'eut point d'autres suites, sinon que les néophytes furent dispensés de la garde et des contributions communes.

En un mot, dans presque tous les districts

de cette partie où il y a des chrétiens, la religion fut dénoncée au moins comme dangereuse, dans le cours de ces deux dernières années; mais les mandarins rejetèrent constamment les dénonciations. Il y a encore d'autres traits qui font connoître les dispositions du gouvernement envers le christianisme. Un chrétien de cette partie, qui fait le commerce dans une ville de la partie méridionale, étoit allé visiter une famille nouvellement convertie à la foi, la seule qu'il y ait dans le district de cette ville. Pendant qu'il y étoit encore, une troupe de soldats et de satellites envoyés par le mandarin environna la maison, la visita, enchaîna le chef de la famille et l'étranger. On avoit accusé cette famille d'être de la secte Pe-lien-kiao. Dès que le mandarin eut reconnu qu'ils étoient chrétiens, il renvoya le premier chez lui, et l'étranger à son propre mandarin, sous sa qualité de chrétien. Celui-ci, arrivé à Tchong-king-fou, avec une chaîne au cou, obtint des satellites qui l'accompagnoient d'être conduit dans la boutique d'un catéchiste de la ville. Les chrétiens agirent au prétoire, où ils ont des amis, et il fut élargi sans avoir comparu devant le mandarin.

Chaque corps de métier a sa divinité particulière, et tout individu de chaque profession contribue aux dépenses que l'on

fait pour son culte. Ils l'honorent ordinairement par une comédie qu'ils font chanter en plein air dans quelque place convenable. Les barbiers de Tchong-king-fou voulurent, au mois de juillet dernier, forcer un chrétien de contribuer au culte de leur divinité, et, sur son refus ferme et constant, ils lui enlevèrent ses rasoirs. Le néophyte porta l'affaire au prétoire. Le juge se déchaîna contre la société des barbiers, réprimanda fortement ceux qui avoient pris les rasoirs, fit donner vingt soufflets à chacun d'eux, et ordonna la restitution, avec promesse par écrit de ne plus exiger de pareilles contributions. Une autre société de barbiers, dans un autre quartier de la même ville, avoit ci-devant pris les rasoirs d'un pauvre chrétien de cette profession, qui avoit refusé la contribution exigée. Plus patient ou plus timide que le précédent, il avoit supporté cette violence sans faire de plaintes; mais cette société, instruite du jugement qui venoit de se rendre, restitua d'elle-même ce qu'elle avoit pris. Elle craignoit un procès où il n'y auroit eu que des dépenses et des coups à gagner. La plupart des chrétiens tenant boutique dans cette ville furent autrefois très-vexés pour les contributions aux superstitions, et eurent plusieurs procès à soutenir à ce sujet; mais moyennant quelques sommes d'argent qu'ils

sacrifièrent, ils les gagnèrent tous (la justice est publiquement vénale dans ce pays de prétendus sages), et, depuis bien des années, ils sont assez tranquilles à ce sujet. Les collecteurs n'osent même leur rien demander. Ils s'adressent pourtant quelquefois aux nouveaux convertis, qu'ils jugent plus foibles, ou qu'ils regardent comme de pauvres gens peu en état de leur susciter une affaire; mais quand ils ont éprouvé une résistance ferme de ces infortunés, qui sont soutenus par les autres chrétiens, ils ne reviennent pas à la charge.

Les collecteurs pour les superstitions de Chun-king-fou, ville du premier ordre dans la partie septentrionale, voulurent forcer trois chrétiens, l'année dernière, à payer une contribution. Sur leur refus, ils les outragèrent, les frappèrent et les conduisirent au prétoire. Le juge, après avoir pris connoissance de l'affaire, prononça en faveur des trois néophytes. Voyant leur fermeté à refuser la contribution, il fit donner aux collecteurs vingt deniers pour chaque chrétien, affectant de contribuer en leur place, et leur demanda ensuite s'ils approuvoient ce qu'il venoit de faire en leur faveur. « Nous » ne pouvons l'approuver, répondirent-ils ». Le juge reprit vivement les collecteurs de leurs exactions, leur ordonna de restituer les deniers qu'il venoit de donner, leur fit ap-

pliquer vingt coups de houpade, et exigea d'eux promesse par écrit de ne plus exiger des chrétiens ces sortes de contributions.

De tous les districts dont M. Joseph est chargé, il n'y en eut que trois qu'il ne put visiter l'année dernière, savoir, celui de Ta-tcheou, le foyer de la révolte, et deux autres vers la province du Chen-si, qui furent constamment ravagés par les brigands. Cette année, il a été obligé d'en laisser cinq sans les administrer, et M. Trenchaut deux. M. Joseph visita néanmoins trois endroits du district de Ta-tcheou au mois de juin dernier. Les chrétiens de ce district, qui n'avoient point reçu le secours des sacremens depuis près de trois ans, soupiroient après le missionnaire. Ils lui firent savoir qu'ils n'étoient point inquiétés par les gentils, et que le danger du côté des rebelles étoit éloigné. Il se rendit à leurs vœux, nonobstant la longueur et les dangers de la route : le voyage est de neuf jours par terre, et de quinze ou dix-huit par eau. Après s'être muni du sacrement de pénitence à Tchong-king-fou, où j'étois encore, il prit la route de terre, et arriva heureusement. Il ne put visiter qu'environ la moitié des chrétiens de ce district, les dangers étoient trop imminens partout ailleurs. Il lui fut impossible de pénétrer dans la ville de Ta-tcheou, où il y a une chrétienté. Depuis le commencement de

de la révolte, il est défendu à qui que ce soit d'y entrer, même pour le commerce: on craint que les rebelles ne s'y introduisent sous ce prétexte. En conséquence, le commerce se fait hors de la ville : les habitans qui sortent pour leurs affaires sont marqués d'un caractère sur la joue; s'ils ne l'avoient pas, ils ne pourroient plus y rentrer.

Les brigands, après avoir ravagé une vaste étendue de pays dans la partie septentrionale, descendirent dans la partie orientale, où ils firent les mêmes dégâts. Ils entrèrent sans presque aucune résistance dans Tchang-cheou-hien, ville du troisième ordre, non murée; ceux qui gardoient la porte, et un tiers de la garde de la ville, étoient de leurs partisans; ils massacrèrent ou emmenèrent à leur suite tout ce qu'ils trouvèrent d'habitans; le plus grand nombre, au bruit de leur approche, s'étoit réfugié au-delà du fleuve qui baigne la ville. Les brigands brûlèrent les maisons, et se retirèrent aussitôt dans leur camp, à quatre lieues de là, d'où ils pouvoient plus aisément échapper à la poursuite des troupes impériales. Il y avoit dans cette ville une assez nombreuse chrétienté; il n'y eut que deux chrétiens de tués, un troisième périt en se sauvant à la nage; plusieurs autres furent emmenés captifs, mais ils s'évadèrent presque tous; le reste avoit

pris la fuite à temps. La plupart mènent une vie misérable, dans des inquiétudes et des alarmes continuelles. Dans le district de cette même ville, à la campagne, il y a une autre chrétienté nombreuse. Elle ne souffrit aucun dommage, parce qu'elle n'étoit point sur la route des brigands, quoiqu'à une demi-lieue seulement. Les néophytes néanmoins, comme tous les habitans des environs, abandonnèrent leurs maisons. Ce district est toujours dans les alarmes, parce que les rebelles parcourent les districts voisins. Ils firent, il y a deux ou trois mois, une irruption dans laquelle ils brûlèrent un très-grand marché, à quatre ou cinq lieues de la ville, et en massacrèrent ou prirent les habitans. Quelques familles chrétiennes établies dans les environs du marché en furent quittes pour la frayeur et la fuite; leurs maisons ne furent point brûlées. Les habitans de la ville sont encore pour la plupart campés au-delà du fleuve, dans des cabanes de bambou : c'est là que se fait la plus grande partie du commerce. L'état de cette ville, de tout son district, et de celui d'une ville limitrophe, nommée Ly-ming-fou, qui sont sans cesse exposés aux ravages des brigands, et où les corps-de-garde sont très-multipliés, ne permet pas à M. Trenchant leur pasteur de s'y rendre. M. Matthias essayera d'y pénétrer à la prochaine adminis-

tration ; étant naturel du pays, il sera moins exposé. Le danger, de la part des païens ou du gouvernement, n'est pas plus grand qu'en tout autre temps ; mais il est à craindre que les chrétiens dont les maisons ont été pillées, et les autres par timidité, ne puissent ou n'osent le recevoir.

Lorsque les révoltés incendièrent Tchang-cheou-hien, l'alarme fut générale à Thong-king-fou sa métropole, dans toutes les autres villes de sa dépendance (1), et à Ly-ming-fou : cette dernière n'est séparée de Tchong-king que par la rivière du nord, à l'embouchure de laquelle l'une et l'autre sont bâties (2). Tchong-king et Ly-ming ne sont qu'à deux journées de Tchang-cheou ; et Ly-ming, n'ayant point de murs, est exposée de tous côtés. On fit dans toutes les villes et à la campagne les plus grands préparatifs pour se tenir sur la défensive et s'opposer à l'entrée des rebelles. Les mandarins avoient ordonné au peuple de se réunir dans chaque quartier ou territoire, pour garder les rou-

(1) Elle en a deux du second ordre, et onze du troisième.

(2) Quoiqu'elle porte le nom de Fou (ville du premier ordre), elle ne fait qu'une ville avec Tchong-king. Le mandarin qui gouverne cette ville et tout son district, qui est très-vaste, est gouverneur en second, et coadjuteur de celui de Tchong-king.

tes, veiller dans les villes, arrêter les espions, et résister en cas d'attaque (1). Chaque famille devoit être munie d'une lance ou d'un fusil, ou de quelque autre arme usitée dans le pays. Dans les campagnes, les réunions du peuple sont divisées en petites et en grandes. Les petites ne comprennent qu'un canton ou arrondissement, les grandes sont composées de plusieurs cantons qui conviennent de se rassembler dans le cas d'une irruption un peu considérable. Dans les villes, ces réunions sont divisées par quartiers: chacun se charge de veiller à la sûreté de son quartier; le gouverneur peut les rassembler en un même corps, si la ville étoit attaquée. Chaque famille fournit un homme. Outre ces réunions du peuple, on multiplia dans les villes les gardes bourgeoises (ceux qui les composent ne reçoivent point de solde du gouvernement); on multiplia également les sentinelles pendant la nuit, les patrouilles, les barrières dans les différens quartiers (il y en a quarante-huit à

(1) Dans ces réunions, le peuple se taxe lui-même, pour subvenir aux dépenses nécessaires, telles que l'entretien des corps-de-garde qu'il établit, l'achat de la poudre, du plomb, et de canons même, au moins dans les endroits les plus exposés. La taxe tombe principalement sur les propriétaires de terrains et de maisons, et est proportionnée à leur revenu.

Tchong-king), et les gardes à chaque porte de la ville. Cette dernière a neuf portes; on en ferma et mura cinq, qui ne furent ouvertes que plusieurs mois après, lorsque le danger fut plus éloigné. Une de ces portes, qui est plus exposée à l'irruption, est encore fermée. Au mois de janvier dernier, lorsque les rebelles incendièrent la ville de Tchang-cheou, on arrêtoit presque tous les jours des espions, la plupart déguisés en mendians, qui venoient pour examiner l'état des choses à Tchong-king et à Ly-ming, et pour y mettre secrètement le feu. On les mettoit aussitôt à mort, et on laissoit leurs corps à la discrétion de quiconque voudroit les manger. L'usage de les manger paroît assez commun, non parmi les honnêtes gens qui en ont horreur, mais parmi une certaine classe d'hommes, comme les prétoriens, les soldats, etc., qui font profession de braver ce que les autres craignent, et se font gloire de ce qui paroît ignominieux aux autres. Le gouvernement ferme les yeux sur cette conduite.

Cette ruse des espions de se déguiser en mendians, porta le gouvernement à défendre à qui que ce fût de mendier dans l'intérieur de la ville, et à faire sortir de pauvres mendians chrétiens qui s'étoient construit de petites cabanes auprès des murs, dans une enceinte assez vaste qu'une famille chrétienne

leur avoit cédée. Le mandarin militaire qui fut chargé de signifier cet ordre à ces mendians et au maître du terrain, se conduisit avec beaucoup d'honnêteté : « Votre reli- » gion est bonne, leur dit-il; ceux qui la » suivent ne sont point suspects : mais la » conduite des rebelles force à prendre ce » parti. D'ailleurs, il s'agit de votre propre » sûreté; les habitans sont mal disposés en- » vers les gens de votre état, et ne vous » connoissent point pour être chrétiens; ils » pourroient vous maltraiter cruellement, » et même vous ôter la vie; sortez mainte- » nant, vous pourrez rentrer dans des temps » moins critiques ». Il dit, et leur distribua une aumône de mille deniers, détruisit leurs cabanes, et les conduisit hors de la ville, dans l'endroit où étoient les autres mendians, sous l'inspection d'un chef aussi mendiant, qui est autorisé par le gouvernement à veiller sur leur conduite, à les frapper même, s'ils se comportent mal, et qui répond d'eux. Les chrétiens obéirent sans murmurer; mais ils ressentirent une vive douleur de ne pouvoir plus réciter leurs prières en commun, et d'être privés de plusieurs autres secours spirituels. Les néophytes de la ville leur firent à cette occasion une aumône de sept ou huit mille deniers. Quoique l'on ne permît alors à aucun mendiant d'entrer dans la ville, nos chré-

tiens, dépouillés de leurs haillons, et revêtus d'habits passables, y rentrèrent successivement, au mois de janvier, pour recevoir les sacremens. Quelque temps après, les rebelles cessant d'envoyer des espions sous cet habit, et paroissant renoncer au projet d'incendier ces villes, tous les mendians chrétiens et païens entrèrent pour demander l'aumône; et le gouvernement les tolère.

Tchong-king est, de toutes les villes de cette partie, la mieux fortifiée par la nature et par l'art. Bâtie sur une colline assez élevée, elle est défendue d'un côté par des rocs très-escarpés, et située à l'embouchure d'une grande rivière qui descend du nord et qui se jette là dans le Kiang (1). Ces deux rivières, qui coulent au pied de ses murs, sont un de ses plus forts remparts, mais surtout celle du nord, qui arrête jusqu'à présent toutes les troupes des rebelles. Ses murs paroissent solidement construits, et en état de résister aux canons de ce pays-ci. Elle a, outre cela, un arsenal, un magasin à poudre, des canons en grand nombre. Il y en a un gros, très-ancien, qui paroît avoir été apporté d'Europe. Il est d'une fonte inusitée dans ce pays-ci; il ne se rouille point; sa bouche est si grande qu'un hom-

(1) *Voyez* ci-dessus, page 295.

ne pourroit, dit-on, y entrer : on ne s'en sert point; il est placé sur les murs pour la parade, et pour imprimer la terreur. Je n'ai point eu la curiosité de l'aller voir. Le gouvernement fit aussi placer, dans un édifice qui est au-dessous des portes de la ville, selon l'usage du pays, une grande quantité de petits pots de grès remplis de chaux en poudre, et ordonna à chaque boutique d'en avoir à ses frais trente au moins de prêts. Si les ennemis se fussent présentés au pied des murs, on les auroit accablés de ces pots, et la chaux qui en seroit sortie les auroit aveuglés. On regardoit avec raison cette ville comme plus sûre et plus à l'abri de l'irruption des rebelles. Une foule innombrable de tous les districts voisins s'y réfugièrent avec tout ce qu'ils purent emporter d'effets. Ce fut à la faveur de cette affluence que j'y entrai, le 31 décembre, avec deux catéchistes de ma suite, et deux chrétiens de l'endroit que je quittois, tant pour y administrer les chrétiens que pour m'y mettre en sûreté. J'avois terminé tranquillement l'administration de toutes mes chrétientés, excepté une que la prudence m'obligea de laisser. Je n'étois pas sans crainte en entrant à Tchong-king, mais on ne m'interrogea point, et on ne visita point mes effets. La porte étoit si remplie de gens qui entroient ou sortoient, et

de meubles, que l'on pouvoit à peine s'y faire passage. Dès le lendemain de mon arrivée, je commençai l'administration que je continuai sans interruption jusqu'au mois de mai.

Je devois passer aussitôt à Ly-ming-fou; mais quoique la grande fermentation du peuple eût cessé, et que le danger du côté des rebelles fût plus éloigné, les chrétiens de cette ville et de son district jugèrent qu'il n'étoit pas encore prudent que j'y allasse, et proposèrent de venir eux-mêmes à Tchong-king pour y être administrés, n'en étant éloignés que de deux ou trois lieues : j'y acquiesçai, et ils vinrent successivement; de cette manière, toutes mes chrétientés furent administrées. J'eus la consolation de voir, après l'administration finie, beaucoup de fidèles profiter de mon séjour pour fréquenter les sacremens. Je me bornois à entendre leurs confessions, à prêcher les dimanches et fêtes, à visiter les malades, et à baptiser les enfans. J'allai, le 27 du mois d'août, dans une chrétienté de la campagne, pour y prendre un peu de repos, et être plus à portée des néophytes, par lesquels je devois commencer l'administration, après la fête de la Nativité de la sainte Vierge. J'apprends aujourd'hui, 26 septembre, qu'un corps de rebelles est entré dans le district de Li-ming-fou, qu'il n'est éloigné que d'en-

viron huit lieues de la ville. Tous les habitans l'ont évacuée, ont passé la rivière qui la sépare de Tchong-king, et restent campés au dehors des murs, parce qu'on leur en défend l'entrée. Ces deux villes et tous les environs sont dans la plus grande alarme : Li-ming-fou, qui n'a point de murs, est exposée à être incendiée. J'entendois ce matin les canons que l'on tiroit coup sur coup à Tchong-king.

La chrétienté de Tchong-king-fou est la plus nombreuse de la partie orientale, une de celles où il règne plus de piété et où la religion fait plus de progrès (1). Les chrétiens, qui y sont plus riches qu'ailleurs, savent aussi profiter des occasions de faire de bonnes œuvres. Il s'y est établi une souscription volontaire pour fournir le cercueil et les autres choses nécessaires pour les funérailles de tout chrétien mendiant ou pauvre.

---

(1) Il y eut l'année dernière, dans cette ville seule, cinq cent quarante-huit confessions, cent vingt et un catéchumènes, quatre-vingt-cinq adultes, et quarante-quatre enfans de chrétiens baptisés. Les néophytes avoient donné le baptême à cent quatre-vingt-seize enfans d'infidèles en danger de mort. Cette année, il y a eu six cent trente-six confessions, soixante-dix-neuf catéchumènes, cinquante-six adultes, et cinquante-cinq enfans de chrétiens baptisés. Les fidèles ont baptisé deux cent quinze enfans de païens en danger de mort.

Chacun donne la somme qu'il a promise, à la première réquisition du catéchiste chargé de l'œuvre. Il y a deux écoles chrétiennes; l'une de garçons, l'autre de filles. Les filles, ne pouvant retourner prendre leur repas chez leurs parens, sont obligées de payer pension; il arrive chaque année que plusieurs des élèves sont trop pauvres pour la payer, les chrétiens riches satisfont pour elles. Une jeune néophyte, de dix-huit à dix-neuf ans, dont les père et mère étoient morts, se trouvant réduite à une extrême misère, étoit exposée à être prostituée ou vendue à un païen pour lui servir de femme; sa grand'-mère, qui s'imaginoit n'avoir plus d'autre ressource pour vivre, étoit prête à céder à cette affreuse impulsion. Les chrétiens s'empressèrent de la délivrer de ce danger, et lui procurèrent un mariage honnête dans une famille chrétienne. Ils dépensèrent en cette occasion près de deux cents livres tournois, soit pour les noces de la jeune personne, soit pour soulager la pauvreté de la grand'-mère. Un nouveau néophyte, septuagénaire, et réduit, avec toute sa famille, à une extrême indigence, avoit fiancé secrètement à un païen sa fille, âgée de vingt-cinq ans, qui venoit d'être baptisée. Bientôt informés de cette démarche du vieillard, les mêmes chrétiens lui représentèrent vivement le danger auquel il exposoit son salut éternel et celui

de sa fille. Le père s'excusa sur son ignorance et sur sa pauvreté extrême, et témoigna du repentir. Alors les chrétiens persuadèrent au fils aîné, qui gère les affaires de la famille, de rompre ces fiançailles. Celui-ci se rendit à leurs désirs, et alla trouver le païen à qui sa sœur avoit été promise. « L'al» liance que vous avez conclue avec mon » père, cassé de vieillesse, et hors d'état de » connoître et de gérer les affaires de la fa» mille, est entièrement nulle, lui dit-il, et » peut avoir de mauvaises suites pour vous. » Ma sœur a été fiancée, depuis long-temps, » à un autre homme, qui est homme d'af» faires à la suite du général des armées » impériales contre les rebelles; il doit l'é» pouser à la paix; on ne peut pas vous la » donner en mariage ». Ces paroles, prononcées avec assurance, intimidèrent le païen; il rendit aussitôt le contrat des fiançailles. Ce contrat n'est autre chose, dans cette province, qu'un billet donné par un médiateur, avec certaines cérémonies : sur ce billet sont écrits le nom de la fille, l'année, le mois, le jour et l'heure de sa naissance. Cette fille avoit été réellement fiancée lorsqu'elle étoit encore païenne; mais celui à qui elle avoit été promise, après avoir long-temps erré en pays éloigné, au service des prétoires, étoit mort. La famille en apprit la nouvelle il y a deux ans, et la fille fut baptisée l'année

dernière. Après l'heureux dénouement de cette affaire, les chrétiens soulagèrent l'indigence de cette famille, et le père, à qui les néophytes et le missionnaire firent de fortes remontrances, paroît déterminé à ne plus agir de la sorte. Je ne finirois point si je voulois rapporter en détail toutes les bonnes œuvres de ces néophytes, seulement pendant ces deux dernières années : j'avoue qu'elles paroîtroient peu de chose, si on les comparoit aux bonnes œuvres éclatantes et sans nombre qui se font en Europe; mais si l'on fait attention que ce sont des néophytes exposés à de continuelles persécutions, que la plupart sont pauvres, et que ceux qu'on appelle riches n'ont, dans la réalité, qu'une fortune bien médiocre, ces bonnes œuvres ne paroîtront point indifférentes : elles sont vraiment le denier de la veuve, dont la pauvreté relève tant le mérite. Je ne connois, dans toute notre partie orientale, qu'une famille chrétienne, nommée Ly, qui puisse absolument passer pour riche, selon l'estimation européenne. Outre de vastes terrains qu'elle possède à la campagne, et des maisons et boutiques dont elle est propriétaire à la ville, elle a deux manufactures d'étoffes de soie, dont une occupe plus de cent personnes, et trois boutiques de soieries, dont une seule fait un commerce de trois cent mille livres

tournois par an. Mais il est à remarquer que cette fortune appartient à quatre frères et à un neveu qui sont encore en communauté de biens; que si on la divise en cinq portions égales, et qu'on la subdivise ensuite entre leurs fils, qui sont au nombre de quatorze ou quinze, la fortune de chacun ne sera que médiocre.

Les néophytes de Tchong-king ont du zèle pour procurer le baptême aux enfans des infidèles qui sont en danger de mort; ils l'ont procuré à plus de quatre cents, dans l'espace des deux dernières années: ils recueillent quelquefois ceux qui sont abandonnés. Toute ma douleur est qu'il en échappe un beaucoup plus grand nombre à leurs recherches, dans cette ville, composée de trois ou quatre cent mille ames. Ils ont de l'empressement pour procurer les derniers sacremens aux malades. Pour peu que la maladie leur paroisse dangereuse, ils avertissent le prêtre, et exagèrent souvent le mal, afin de l'engager plus efficacement à venir. Pendant les huit mois que j'ai séjourné, cette année, dans cette ville, j'ai été souvent appelé pour les malades, parce qu'il y régnoit une maladie épidémique qui paroissoit dangereuse même aux médecins. Il ne mouroit pourtant qu'un petit nombre de personnes, eu égard au grand nombre de celles qui en étoient atteintes; néanmoins, au plus fort

de son ravage, on voyoit tous les jours sortir de la ville de cent à deux cents cercueils grands et petits.

Au mois de décembre, lorsque l'on éprouvoit à Tchong-king les plus vives alarmes sur l'approche des rebelles, le gouverneur, craignant de ne pouvoir subvenir aux frais qu'il seroit obligé de faire, convoqua tous les ex-mandarins, les personnes constituées en dignité, et les riches, pour leur exposer les besoins de la ville, afin qu'ils s'imposassent eux-mêmes, et fixassent une taxe sur les propriétaires de maisons. Le dernier des frères Ly, dont je viens de parler, assista à cette assemblée comme mandarin honoraire du neuvième ordre, dignité qu'il avoit achetée il y a sept ou huit ans. Le mandarin se taxa lui-même à mille taëls (c'est-à-dire à sept mille cinq cents francs); les dignitaires, divisés en trois classes, furent imposés, les uns depuis mille jusqu'à deux mille taëls, les autres depuis cinq cents jusqu'à mille, et les derniers depuis cent jusqu'à quatre cents. La famille Ly fut imposée à trois cents taëls : elle se fit honneur dans cette occasion, et sa conduite servit à dissiper le préjugé que plusieurs païens avoient, que les chrétiens étoient aussi portés à la révolte que les Pe-lien-kiao. Elle porta promptement ses trois cents taëls. Le gouverneur, satisfait de cet empressement, se

rendit, le 1er. de janvier, avec tout son cortége et un grand nombre de soldats armés, à la boutique du frère aîné. Les chrétiens inférèrent de là que la persécution étoit allumée, et en répandirent le bruit. Il en étoit bien autrement. Quoique le chrétien fût absent, le mandarin, en pleine rue, et d'une voix à être entendu de tout le peuple rassemblé, remercia hautement la famille Ly, et fit l'éloge de son zèle à contribuer pour le bien public, déclarant qu'elle étoit la seule qui eût jusqu'alors payé sa taxe. Il déclama contre les plus riches qui n'avoient encore rien donné; ensuite il ordonna aux soldats de faire la cérémonie du ko-teou devant la maison, en signe de remercîment (1). Le gouverneur revint, le premier jour de l'an chinois, à la même boutique, faire le salut de la nouvelle année; mais il ne s'y arrêta point. Cette conduite ne fit point impression sur les autres habitans; presque personne ne porta sa contribution. Ce mandarin, généralement estimé, fut, peu de temps après, transféré ailleurs, au grand regret des habitans. Son successeur a aussi ré-

(1) Celui qui fait cette cérémonie fait d'abord trois inclinations profondes à la personne qu'il veut honorer, en élevant, presque jusqu'au front, ses mains, la droite posée sur la gauche; ensuite il se met à genoux, et frappe la terre avec la tête.

clamé les contributions; mais, comme il a depuis long-temps la réputation d'un homme avide de remplir ses coffres, et peu capable de gouverner, il n'a point été écouté; la souscription n'a point été remplie.

Les chrétiens firent, au mois de juillet 1797, une action hardie et propre à les faire passer pour des ravisseurs. Voici le fait. Une fille chrétienne de la partie occidentale, nommée Marie Tching, âgée de treize ans, avoit, après la mort de son père, été donnée en mariage à une famille nouvellement convertie, mais qui n'étoit point encore baptisée. Cette famille apostasia, et fut réduite à une extrême misère; le beau père, en 1796, vendit secrètement la jeune Marie neuf taëls, à un homme qui fait commerce de femmes et de filles. Celui-ci la revendit vingt taëls à un autre homme de son espèce. A l'extrémité supérieure de Ly-ming-fou, et à une demie lieue de Tchong-king, est un lieu nommé Man-yn, ou camp d'esclaves; c'est un bourg très-considérable, presqu'uniquement composé de maisons de prostitution. Ce bourg étant près de la rivière, et exposé aux inondations, les maisons y sont construites en bambous, parce qu'au temps de l'inondation on les transporte aisément dans un lieu plus élevé; et, comme ce dernier endroit est moins passant, on les descend, quand l'inondation a cessé, dans leur place ordinaire. C'est le

lieu public de prostitution le plus fameux qui existe dans cette partie orientale. Quoiqu'il soit la source de la plus grande corruption pour tous les environs, il est toléré, et même quelquefois favorisé par le gouvernement. Pour l'entretenir, on achète des femmes et des filles, même de l'âge le plus tendre, libres ou esclaves, mariées ou veuves, fiancées ou non, ravies de force ou qui se sont données volontairement, etc., on n'y fait point attention; on a seulement soin qu'elles soient d'un pays éloigné, afin qu'il leur soit plus difficile de prendre la fuite, et qu'il soit moralement impossible aux personnes intéressées de les retrouver. C'est dans ce lieu infâme que fut conduite, au mois d'août 1796, la jeune Marie, parvenue à l'âge de quinze ans. Trop jeune encore, selon l'usage, pour être prostituée, elle avoit la liberté de sortir pour faire les commissions de la maison. Cela lui donna occasion de faire connoissance avec une pauvre famille nouvellement convertie, nommée Mou, qui demeuroit dans le voisinage. Vivement frappée du danger prochain auquel elle étoit exposée de se perdre pour l'éternité, Marie parloit souvent de son état à la mère Mou, et la sollicitoit continuellement de se concerter avec d'autres chrétiens pour la délivrer de ce lieu infâme. Si elle voyoit quelque chrétien, elle se mettoit aussitôt à pleurer. La mère Mou ne

voyoit point de possibilité de seconder un projet aussi louable; son mari, porteur d'eau, n'étoit point en état de soutenir une affaire, s'ils venoient à être compromis, comme il étoit bien à craindre. Cependant, vaincue par les importunités de Marie, elle en parla à un chrétien de Tchong-king, Paul Tchang, homme pauvre et de peu de génie. Ce fut pourtant l'instrument dont Dieu se servit pour opérer la délivrance de la jeune néophyte; il parla de cette affaire avec le catéchiste de Ly-ming, homme intelligent, et avec un pauvre batelier chrétien, qui n'a d'autre maison ni d'autre ressource pour vivre que sa barque, mais qui se pique d'être intrépide. Ces trois hommes se concertèrent entre eux, sans rien communiquer à personne, et voici le parti qu'ils prirent. Le 29 juillet, vers le soir, Paul Tchang alla chercher la jeune Marie dans un lieu qu'il lui avoit assigné, et le même jour, à nuit close, le batelier mouilla à une petite distance du bourg. La divine Providence favorisa leur entreprise: il faisoit depuis longtemps une sécheresse considérable, et, comme les Chinois ont coutume de prendre le frais hors de leurs maisons fort avant dans la nuit, il étoit à craindre que quelques-uns ne s'aperçussent de la fuite: heureusement il survint une pluie abondante, accompagnée d'éclairs et de tonnerres, qui força tout le monde de rentrer; ainsi l'évasion se

fit sans témoins. Une circonstance à laquelle les chrétiens ne s'attendoient pas les inquiéta. Marie étoit suivie d'une jeune païenne; mais il n'y avoit point à délibérer, il fallut l'emmener aussi. Quand ces deux jeunes personnes furent dans la barque, Paul, pour écarter tout soupçon sur son compte, retourna passer la nuit chez la famille Mou. La barque fut bientôt à Ly-ming, et le catéchiste conduisit les fugitives chez une vieille veuve chrétienne : personne ne les vit en chemin; ceux mêmes qui habitoient la maison ne s'aperçurent pas de leur arrivée. La jeune païenne, nommée Ly, étoit de la partie occidentale comme Marie, et avoit aussi été vendue : quoique âgée seulement de quatorze ans, il y avoit déjà trois ans qu'elle étoit dans le Man-yn, lorsque Marie y arriva. Ces deux jeunes personnes ne se quittoient point, et avoient la même horreur de leur état. Marie ne put cacher son dessein à la jeune Ly, et il eût été dangereux de l'exécuter sans elle; elle vouloit absolument la suivre.

Cependant la pluie cesse, et, la nuit étant avancée, les maîtres s'aperçoivent de l'évasion des deux esclaves. On sonne le tocsin; quatre cents hommes armés se distribuent pour faire la visite domiciliaire dans tout le voisinage : vingt se rendent chez la famille Mou, où ils trouvent Paul Tchang couché sur un coffre; ils le font descendre pour

visiter le coffre, mais ne le soupçonnent point : on fait plus de bruit chez les familles païennes, que l'on soupçonne violemment. On court le lendemain matin au prétoire avertir que deux personnes ont été enlevées : c'étoit moins pour solliciter le mandarin d'ordonner la recherche des ravisseurs, que pour engager les satellites, en leur donnant de l'argent, à la faire eux-mêmes. On pense qu'ils apostèrent des espions sur tous les chemins par où ils croyoient que les deux fugitives pouvoient passer. Tout fut inutile; ils ne purent avoir le plus léger indice. Si les ravisseurs étoient reconnus, leur vie même, dit-on, ne seroit point en sûreté. Car, sachant que les mandarins ferment les yeux sur ces sortes d'enlèvemens, ces infâmes, qui pourroient souvent être convaincus de rapt ou de receler des filles enlevées de force, se font eux-mêmes justice.

Le lendemain, qui étoit un dimanche, nos trois chrétiens vinrent nous annoncer, à moi et aux principaux chrétiens, l'heureux succès de leur expédition. Notre surprise et notre inquiétude ne furent pas petites. On pensoit à laisser les fugitives, au moins quelque temps, à Ly-ming; mais comme il étoit essentiel qu'elles quittassent leurs habits d'esclaves, leur vieille hôtesse avoit emprunté d'une vieille païenne des habits pour les en revêtir : son fils, aussi païen, qui fait

le commerce dans le bourg infâme, les avoit vues. Il étoit donc nécessaire qu'elles sortissent de cette maison. Il y avoit du danger de les conduire à Tchong-king, à cause des visites qu'on faisoit aux portes; on crut pourtant qu'il y en auroit moins que si on les conduisoit dans un lieu plus éloigné. On les habilla en soie, et avec tous les atours de filles riches et de qualité, pour en imposer aux gardes; on les mit dans des chaises à porteurs, fermées par un petit grillage; et un homme en état de répondre aux curieux et aux gardes, les conduisit à Tchong-king. Elles y arrivèrent heureusement : on les plaça d'abord dans une école chrétienne, où elles s'appelèrent sœurs, et se dirent nièces de Jean Vouang. Le 14 août, jugeant que les perquisitions avoient cessé, on les transporta à une école chrétienne à treize lieues de la ville, où elles furent nourries et entretenues aux frais des principaux chrétiens de Tchong-king. Quelques néophytes de l'endroit étoient venus exprès pour les porter en chaise, et elles furent accompagnées par le catéchiste du lieu. C'est un homme de cinquante ans, le plus zélé catéchiste de cette partie, qui trouve son bonheur à travailler pour la religion, qui ne se refuse à aucun voyage, à aucune commission, quelques peines qu'il ait à éprouver, quelques dangers qu'il ait à courir.

Tout étoit calme; nous n'avions plus qu'à remercier Dieu d'avoir arraché ces deux victimes au démon, et délivré les chrétiens des dangers auxquels ils s'étoient exposés pour faire cette bonne œuvre. Mais, dès le mois de septembre, la jeune Ly mit dans de grandes inquiétudes ceux qui l'avoient retirée chez eux. D'un caractère vif et pétulant, elle ne pouvoit s'assujettir à la discipline de l'école, parce que la maîtresse, ne sachant point son aventure, la traitoit comme les autres enfans. Elle prit la fuite, et revint seule à pied, à Tchong-king, sans être arrêtée par la longueur du chemin, et sans penser au danger d'être reconnue. Arrivée près de la ville, et interrogée par plusieurs païens, elle dit qu'elle appartenoit à la famille Ly, et pria un homme de la conduire, en l'assurant qu'on le récompenseroit. Cet homme, qui connoissoit cette famille, la conduisit à la boutique de l'aîné des Ly. Ce chrétien fut, dans le premier moment, saisi d'étonnement et de frayeur; mais, reprenant ses esprits, il la reconnut pour être de sa maison, et remercia et récompensa le païen qui l'avoit amenée. Après avoir fait quelques reproches à cette jeune fille, il la fit porter en chaise à l'école des filles chrétiennes de la ville. La maîtresse, qui fut prévenue, la ménagea, et lui donna tous ses soins. La jeune personne prit insensiblement l'esprit de la religion, se rendit

exacte aux exercices de l'école, et fit plus de progrès que la plupart de ses condisciples. Lorsque je commençai l'administration, au mois de janvier dernier, je l'admis au catéchuménat; elle sollicita le baptême; mais quoiqu'elle fût suffisamment instruite, je la remis à l'administration de l'année suivante. Au mois de juillet, elle tomba dangereusement malade. J'étois alors dans un quartier de la ville assez éloigné, j'envoyai un de mes catéchistes pour la préparer au baptême et même la baptiser, si son état le demandoit.

Faisant un long séjour dans cette ville, je suis souvent obligé de sortir pour l'administration des néophytes baptisés; comme ces sorties m'exposent au danger d'être reconnu, j'évite de faire celles qui ne sont point d'une vraie nécessité : pour cette raison, j'envoie auprès des néophytes non baptisés, qui sont en assez grand nombre, mes catéchistes ou autres personnes en état de les instruire et de les baptiser, s'ils se trouvent en danger de mort. La jeune catéchumène insista pour que je vinsse moi-même, parce qu'elle vouloit, disoit-elle, recevoir la confirmation (que la plupart des prêtres ici ont le pouvoir d'administrer, par concession du saint Siége) et l'extrême-onction. Je me rendis à ses désirs, lui conférai le baptême, auquel elle prit le nom de Magdeleine. Elle reçut les autres sacremens

sacremens avec une piété rare, et se fit inscrire à la confrérie du rosaire, pour obtenir une bonne mort, par l'intercession de la sainte Vierge. Outre un tiers du rosaire qu'elle récitoit avec les autres chrétiens, elle avoit depuis long-temps l'habitude d'en réciter un autre tiers en son particulier. Elle s'est rétablie, et continue ses études. Sa compagne, Marie Tching, est, dit-on, une personne sensée. Elle s'est mariée, au mois de janvier, à un honnête prosélyte, dans une chrétienté nombreuse, où elle aura tous les secours ordinaires dans ce pays pour opérer son salut. Délivrées l'une et l'autre depuis plus d'un an, elles sont maintenant à l'abri de toutes recherches.

M. Matthias Lo avoit fini l'administration d'une chrétienté, lorsque trente païens formèrent le complot de le prendre. Après un repas, qu'ils appellent Ky-hie-sieou, parce qu'ils y mêlent du sang de poule dans leur vin, en signe de réunion plus intime et même de serment, selon un usage superstitieux et assez fréquent dans les complots, ils se rendirent armés à la maison où résidoit ordinairement M. Matthias; mais, averti du complot par un officier rural ami des chrétiens, il en étoit sorti. Frustrés dans leur espérance, les païens s'emparèrent de son mulet et du cheval d'un chrétien. Les néophytes, selon la convention des réunions populaires contre les voleurs, convoquèrent

aussitôt tous les habitans : les coupables, dans la crainte d'être traduits au prétoire comme voleurs, ramenèrent les deux animaux. L'affaire n'eut point d'autres suites. Une autre fois un bon nombre de gentils attendoient le même missionnaire sur une route par laquelle ils avoient appris qu'il devoit passer. La Providence veilla sur lui. Sans se douter du danger qui le menaçoit, M. Matthias alla par eau avec ses effets; son catéchiste prit seul la route de terre, et rencontra la troupe, qui se contenta de lui faire quelques questions.

L'état de la religion dans la province de Kouei-tcheou n'a jamais été aussi consolant que dans celle du Su-tchuen. Cette province est remplie de montagnes; ses habitans sont plus grossiers, et paroissent moins propres à recevoir la vérité, et moins portés à l'embrasser que ceux du Su-tchuen; néanmoins ils ne manquent pas de dispositions : la religion peut, avec le secours de la grâce, y fructifier comme ailleurs.

Peu de païens se convertissent dans le district de Ou-tchoan-hien; mais les anciens néophytes restent fermes dans la foi, malgré plusieurs violentes persécutions qu'ils ont eues à souffrir. Ces chrétiens sont dispersés en trois cantons différens, et forment trois chrétientés distantes l'une de l'autre de plusieurs lieues. Quoique pauvres, et vivant pour la

plupart de maïs (ou blé de Turquie), ils sollicitent depuis long-temps M. Matthias d'établir chez eux une école de garçons et une de filles, et promettent de nourrir de riz les maîtres que l'on enverroit du Su-tchuen, lesquels ne sont point accoutumés au maïs. M. Matthias n'avoit pu jusqu'ici seconder leurs vœux. Enfin trois néophytes achetèrent, l'année dernière, en commun, un terrain pour fournir à l'entretien des maîtres, et M. Matthias leur envoya, au mois de mai dernier, pour l'école des filles, une maîtresse qui enseignoit depuis plusieurs années avec zèle et édification au Su-tchuen : l'école est érigée; l'école des garçons souffre plus de difficultés : les maîtres, qui ont ordinairement famille, ne peuvent pas aller si loin; il faut leur donner quelque honoraire, outre la nourriture, ce qui n'a pas lieu pour les maîtresses. M. Matthias cherche un maître qui puisse et veuille s'éloigner de sa patrie; et si les chrétiens ne peuvent pas fournir l'honoraire, il y suppléera.

Si la religion a fait peu de progrès dans le canton de ces anciens néophytes, elle en fait, depuis deux ans, dans plusieurs autres districts de la même province qui donnent quelque espérance. Le principal de ces districts est celui de Tseng-ny-fou, ville du premier ordre, à quatre journées de la capitale. Les conversions y commencèrent en

1795. M. Matthias visita pour la première fois les prosélytes après Noël de l'année suivante, les instruisit, et leur donna le catéchuménat. Quand il y retourna, deux années après, il trouva la chrétienté augmentée, et les néophytes croissant en ferveur et en zèle, soit pour apprendre la doctrine et les prières, soit pour exhorter les païens; il baptisa quarante-deux adultes, et fit trente-deux catéchumènes; il y a aujourd'hui en cet endroit cent vingt ou cent trente chrétiens grands et petits. « Ces néophytes, dit » M. Matthias, sont pauvres pour la plupart, » mais de bonne volonté, et portés aux exer- » cices de la religion; la foi feroit de plus » grands progrès dans leur canton, s'il s'y » trouvoit quelqu'un qui pût y prêcher con- » stamment; ces néophytes sont trop occu- » pés à gagner leur vie, pour qu'ils puissent » se livrer à cette fonction, et peu en état de » s'en acquitter comme il faut ». Ce missionnaire se propose d'y envoyer une maîtresse d'école pour instruire les personnes du sexe. La religion s'établit à peu près dans le même temps dans le district de In-kiang-hien, ville du troisième ordre de la même province. M. Matthias y a fait aussi deux visites; dans la dernière il a entendu dix confessions, baptisé neuf adultes, et fait huit catéchumènes. Cet endroit donne aussi quelque espérance; mais il faudroit des prédicateurs. Au rapport

dès chrétiens qui parcourent ces cantons pour leur commerce, et qui annoncent la religion à quiconque veut l'entendre, il y a, dans plusieurs autres districts, des nouveaux convertis, même des familles entières; mais ces prosélytes sont trop épars et en trop petit nombre dans chaque endroit pour que le missionnaire puisse les visiter.

La religion fit, pendant les deux dernières années, des progrès rapides dans la capitale du Kouei-tcheou, nommée Kouei-yang-fou. Le premier prédicateur fut un lettré de la ville même, homme très-riche et constitué en grade distingué, qui avoit reçu le baptême à Péking. Son zèle ardent, sa qualité, ses grands succès, faisoient concevoir de grandes espérances; mais un léger souffle de persécution le renversa, et il entraîna dans sa chute un grand nombre de néophytes.

Trois païens de la province de Kouei-tcheou, deux licenciés, et le troisième, homme d'affaires d'un mandarin, se trouvant à Péking en 1796, y embrassèrent la religion. Ils témoignèrent tant de sincérité dans la foi et tant de ferveur, qu'on les admit au baptême. Le premier se nommoit François-Xavier Vouang-tching; le second Barthélemi Yuen, et le troisième Thomas Lo. Ils sollicitèrent l'évêque, en quittant la capitale, de leur donner une lettre de recommandation pour les missionnaires de cette partie.

Barthélemi Yuen se rendit dans une autre province; nous n'en avons point entendu parler. Thomas Lo renonça au prétoire, et revint à Kouei-yang avec François-Xavier, porteur de la lettre. Celui-ci la remit à un chrétien qui la fit passer à M. Matthias.

François-Xavier, à son retour, montra quelque zèle, et exhorta quelques personnes à embrasser la religion; mais n'étant plus dans un pays où elle a de l'éclat par la grandeur et la splendeur de ses temples, par les dignités qu'occupent ses ministres; étant au contraire dans un pays où elle est méprisée, il devint timide, et la pratiqua pendant long-temps si secrètement, qu'il y avoit à peine quelques personnes qui sussent qu'il étoit chrétien. Néanmoins il se fit connoître insensiblement, et prêcha; toute sa famille, à l'exception de son père, six agens de sa boutique, et quelques personnes du dehors, embrassèrent le christianisme: ces premiers succès furent suivis de plus grands; les nouveaux convertis dans la capitale furent bientôt au nombre de trente ou quarante. Comme ils n'avoient point de livres de prières, François-Xavier, qui avoit apporté avec lui plus de cinquante ouvrages de religion, fit imprimer à ses frais les prières du matin et du soir qui sont en usage à Péking, et les distribua. M. Matthias, qui avoit reçu la lettre de M. l'évêque de Péking, leur envoya, au mois de

juillet 1797, deux catéchistes, Laurent Hou qui le suit partout, et Paul Ho qui fit, il y a quelques années, le voyage de la ville impériale. Ces deux catéchistes entreprirent avec joie le voyage de Kouei-yang, qui est d'environ quinze journées, et y arrivèrent heureusement, après avoir visité la chrétienté de Tseng-ny-fou, qui étoit sur leur route; Paul Ho revint seul après avoir séjourné à Kouei-yang environ un mois. Laurent Hou resta pour fortifier les prosélytes, qui étoient déjà au nombre de quatre-vingts, et pour prêcher aux gentils; il se proposoit d'aller trouver le missionnaire, lorsqu'il seroit à Tseng-ny-fou, pour l'amener à Kouei-yang.

Tel étoit l'état des choses dans cette capitale, lorsque, au mois de septembre, un oncle du licencié le dénonça au prétoire. Il s'étoit d'abord rendu dans la maison de Xavier, qui en étoit absent, avoit déclamé vivement contre la religion en présence de toute sa famille, brûlé une grande partie des livres apportés de Péking, emporté le reste qu'il donna au second gouverneur de la ville avec son libelle d'accusation. Le père de Xavier, croyant que toute sa famille alloit être enveloppée dans le plus affreux désastre, fait appeler son fils, invective avec force contre le christianisme, exige qu'on l'abjure, et menace de se pendre, s'il n'est point obéi.

Le fils fait aussitôt son abjuration par écrit et avec serment, et promet de ne jamais aller dans l'assemblée des chrétiens. Cité devant le mandarin, il donna un billet d'apostasie. Le juge, néanmoins, qui savoit que la famille accusée étoit riche, exigea deux cents taëls pour ne point poursuivre l'affaire. Une troupe nombreuse de satellites se rendit en même temps dans la maison de Thomas Lo, où se tenoient ordinairement les assemblées. Ce néophyte et le catéchiste Laurent avoient été dénoncés comme prédicateurs de la religion et perturbateurs : on les saisit avec quatre autres néophytes qui se trouvoient dans cette maison, et on les conduisit au prétoire. Ceci arriva le 25 de septembre.

Comme Laurent étoit du Su-tchuen, le mandarin prétendit que sa religion étoit la même que la secte Pe-lien-kiao, qui causoit tant de ravages dans cette province; il somma les six prisonniers d'apostasier : Laurent le refusa, et reçut cinquante soufflets; Thomas l'imita d'abord, et fut frappé de quarante coups de bâtons sur la cheville des pieds; mais cédant aussitôt à la violence de la torture, il apostasia; les quatre autres suivirent son exemple, sans avoir souffert aucun tourment. Laurent fut aussi ferme dans un second interrogatoire que dans le premier; il reçut encore vingt-cinq soufflets, et fut con-

damné à porter la cangue. Les cinq autres, malgré leur apostasie, furent condamnés au même supplice.

Cependant le premier gouverneur, instruit de cette persécution, voulut voir les six prisonniers; il leur fit beaucoup de questions, surtout au licencié et à Laurent, loua beaucoup la religion chrétienne, et prononça qu'ils devoient être déchargés de la cangue, et renvoyés. Le licencié lui exposa l'origine de sa conversion, la cause de son apostasie, et déclara qu'il avoit apporté de Péking une lettre écrite en caractères étrangers, qui lui avoit été donnée par le grand mandarin So (le premier des mathématiciens et astronomes européens), pour le nommé Ko (c'est le nouveau nom de Mgr. l'évêque de Caradre). A ce mot le gouverneur le reprit de son peu de réflexion, détourna le discours, et, sachant que son subalterne avoit reçu deux cents taëls, il lui ordonna de les restituer. Le subalterne les rendit, ôta la cangue aux six prisonniers, qui l'avoient déjà portée un mois, les fit frapper de trente coups de houpade, et élargit les cinq qui étoient de sa juridiction, après qu'ils lui eurent donné un écrit d'apostasie. Comme Laurent étoit d'une autre province, et persistoit dans la profession de sa foi, il le retint en prison.

M. Matthias, informé de tout ce qui se passoit, ne tarda pas à renvoyer Paul Ho avec

...

un autre chrétien doué du don de la parole, pour porter aux prisonniers les aumônes des néophytes de Tchong-king, pour exhorter le licencié et ceux que son exemple avoit entraînés, à réparer leur faute, et pour affermir le petit nombre de ceux qui n'étoient pas tombés. A leur arrivée, les prisonniers étoient en liberté, et avoient repris les exercices de la religion. Paul Ho et son compagnon ne réussirent point auprès du licencié, mais ils en ramenèrent quelques autres. Ils trouvèrent Laurent content, et prêchant la religion à ses compagnons de prison. Ils lui remirent l'aumône qu'ils avoient apportée, et revinrent après un séjour de huit ou dix jours. A leur départ, il y avoit des espérances fondées que Laurent seroit bientôt mis en liberté, par l'autorité du premier gouverneur, qui avoit répondu d'une manière favorable, toutes les fois qu'on lui en avoit parlé. Mais ce gouverneur fut bientôt transféré ailleurs, et les espérances s'évanouirent. Quelque temps après Laurent présenta au mandarin son ennemi une requête dans laquelle il exposoit qu'il étoit malade, et demandoit sa liberté. Le mandarin rejeta la requête, et dit : « S'il est malade, qu'il soit malade; s'il » meurt, qu'il meure; je ne le renverrai » point tant que je serai ici ».

M. Matthias étant allé au commencement de cette année à Tseng-ny-fou, pour y faire

l'administration, envoya aussitôt à la capitale porter une nouvelle aumône à Laurent, et avertir les néophytes de son arrivée. Thomas Lo et le catéchumène Fung, qui avoient eu le malheur d'apostasier dans les tourmens, s'empressèrent de venir trouver le missionnaire, avec deux autres catéchumènes qui n'avoient point été compromis dans la persécution. Thomas et Fung firent une réparation publique de leur apostasie, si touchante, qu'ils tirèrent les larmes des yeux des néophytes. Thomas se confessa ensuite, et les trois catéchumènes furent baptisés. Thomas, avant de partir pour Tseng-ny-fou, avoit fait tout son possible pour persuader au licencié de venir avec lui pour réparer le scandale qu'il avoit donné, et procurer le salut de son ame. « Je suis veillé de » près, répondit-il, mon père me fait sui- » vre partout. Saluez le missionnaire de ma » part, et assurez-le que je n'ai point entiè- » rement abandonné Dieu, que je récite en- » core des prières secrètement; et priez-le » de me donner une lettre pour Péking, » mais sans y faire mention de la persécu- » tion ». M. Matthias chargea Thomas de presser de nouveau le licencié de venir le trouver, et promit de l'attendre quelques jours après l'administration finie. Le licencié ne vint pas.

Enfin, le 18 juin, jour consacré aux su-

perstitions, le premier gouverneur se fit apporter la liste des prisonniers dans le prétoire du second, avec la note du temps et de la cause de l'emprisonnement. Voyant que Laurent étoit détenu depuis neuf mois parce qu'il professoit la religion chrétienne, il en témoigna de l'étonnement, et ordonna de le renvoyer au gouverneur de Tchong-king sa patrie. Laurent fut renvoyé, le 27 du même mois, avec une chaîne, porté sur une espèce de fauteuil de bambou, et conduit par des satellites qui devoient se changer de ville en ville. Les chrétiens de Kouei-yang l'accompagnèrent jusque hors de la ville; le licencié vint aussi le saluer et lui remettre trois taëls de la part de son père; le pria d'assurer les prêtres qu'il avoit encore la foi dans le cœur, qu'il récitoit des prières en son particulier, et de recommander la conversion de son père à leurs prières.

La fermeté de Laurent qui, malgré la fureur du mandarin, prêchoit ouvertement la religion à ses compagnons de prison, et exhortoit les chrétiens qui venoient le visiter, contribua à ramener la plupart de ceux que la persécution avoit fait tomber. Il y avoit à son départ cinquante prosélytes qui faisoient profession ouverte du christianisme, et récitoient hardiment les prières en commun. Le gouvernement et les païens ne les inquiétoient plus.

La lettre d'avis dans laquelle Laurent fut expédié pour le Su-tchuen portoit seulement qu'il étoit un perturbateur que l'on renvoyoit à son propre mandarin. Le gouverneur d'une ville du troisième ordre de la même province, à huit journées de la capitale, fut étonné que l'on renvoyât si loin, aux frais publics, un homme qui ne pouvoit se tenir en repos. Lorsque des criminels sont renvoyés à leurs mandarins, pendant toute la durée du trajet, chaque ville par laquelle ils passent est obligée de payer les porteurs et les autres frais du voyage, jusqu'à la suivante. Informé ensuite que tout le crime de Laurent étoit d'être chrétien, ce mandarin le mit en liberté de sa propre autorité. Il jugea qu'il étoit inutile de faire porter plus long-temps au peuple les frais de son voyage. Laurent continua sa route à ses dépens. Après avoir marché pendant six jours, il visita une petite chrétienté toute récente dans la partie méridionale du Su-tchuen. Elle est composée d'environ trente prosélytes; la plupart sont de pauvres mendians qui habitent une espèce d'hôpital du gouvernement, où ils ont affiché la tablette de la religion; ils récitent en commun et à haute voix le peu de prières qu'ils savent, sans éprouver aucun obstacle. Enfin, vingt-deux jours après son départ, Laurent arriva sain et sauf à Tchong-king. Il fit les six derniers jours en bateau, prêcha la

religion aux passagers païens, et eut la consolation d'en convertir un qui adora Dieu à son arrivée à Tchong-king, où il passa un mois chez les chrétiens, pour apprendre les prières et la doctrine, avant de retourner dans sa patrie.

Vous jugez par ce récit quel est l'état de la religion dans la province de Kouei-tcheou, et quelles espérances nous avons de la voir s'y propager. La conversion du licencié, quoique très-difficile, surtout si, suivant ses désirs, il parvient au doctorat et à quelque place de mandarin, n'est pourtant point désespérée : il conserve encore la foi dans le cœur, récite les prières, garde précieusement un crucifix et les livres de religion qui ont échappé aux recherches de son oncle, etc. Les chrétiens les lui demandèrent après son apostasie, il les refusa constamment. Il doit retourner l'année prochaine à Péking, concourir pour le doctorat; peut-être Dieu se servira-t-il de cette occasion pour ranimer sa foi. Sa famille ne paroît avoir abandonné les exercices du christianisme que par la crainte du père, qui, avant la persécution, donnoit lui-même des espérances d'une conversion prochaine. Pendant que Laurent étoit en prison, il lui envoyoit de temps en temps des secours; et il aime à soulager les pauvres. Quelques agens de sa boutique et quelques filles esclaves de sa

maison récitent encore les prières en secret. Dieu veuille éclairer et fortifier ces novices dans la foi !

Dieu avoit béni les paroles de Laurent dans sa prison ; plusieurs prisonniers s'étoient convertis : de ce nombre étoient deux Miao-tse (peuple distingué des Chinois, qui se trouve en grand nombre dans la province de Kouei-tcheou). L'un jouit d'une certaine juridiction sur les gens de sa nation, dans un canton. Ces deux hommes avoient assuré à Laurent qu'ils embrasseroient la religion, lorsqu'il viendroit les visiter dans leurs maisons. Laurent le leur avoit promis. M. Matthias, pour seconder son zèle, lui permit de faire ces nouvelles courses vers la fin du mois d'août, et lui prescrivit en même temps de visiter la chrétienté de Tseng-ny-fou, afin d'y consommer l'établissement d'une école de filles, et d'y préparer tout pour la réception de la maîtresse. Il lui enjoignit aussi de faire à la capitale les arrangemens convenables pour recevoir une veuve qui doit y aller pour instruire les personnes de son sexe. Laurent étoit prêt à partir, lorsqu'il lui survint des douleurs dans les jambes qui ne lui permirent pas d'entreprendre un si long voyage.

Je vous exposai, dans ma lettre de 1796, les grands besoins de cette mission ; ils sont devenus bien plus urgens ; voilà deux ans que nous ne recevons rien de Macao. L'année

dernière, chaque missionnaire eut à peine quinze taëls (cent douze livres); ils n'ont absolument rien cette année. A la Providence : cela ne nous empêche pas de visiter et d'administrer nos chrétiens; il faut avouer pourtant que, faute de secours, nous sommes privés de faire beaucoup de bonnes œuvres. Je souhaite que vous ayez trouvé des ressources pour nous aider. Puissiez-vous avoir un établissement solide et pourvu de bons sujets; c'est le principal objet de nos vœux; sans cela nos missions tendent à une ruine entière. Dieu les en préserve! Il les a soutenues jusques à présent par une protection spéciale; nous espérons qu'il ne les abandonnera point.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux et sincère attachement,

Monsieur et cher confrère,

Votre, etc.

Signé, DUFRESSE,
missionnaire apostolique.

Relation de la mission du Su-tchuen, année 1798, envoyée par Mgr. l'évêque de Caradre, vicaire apostolique de cette province, à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Étrangères.

Su-tchuen, 13 septembre 1798.

MESSIEURS ET TRÈS-CHERS CONFRÈRES,

DEPUIS deux ans cette province est troublée par une révolte qui annonce les plus malheureuses suites. Une secte de rebelles, qui a commencé à l'origine de la dynastie présente, connue sous le nom de Pe-lien-kiao, en est l'auteur. Elle a su rassembler, en très-peu de temps, grand nombre de bandits et de gens mécontens du gouvernement; et, pour se faire craindre, elle s'est portée à des extrémités affreuses en fait de cruautés. Elle pille et incendie tous les endroits qui sont sur son passage, force le peuple en état de porter les armes à marcher à sa suite, et massacre impitoyablement ceux que la foiblesse de l'âge ou la crainte des lois empêche de suivre son parti. De cette

manière, le nombre des révoltés s'est accru prodigieusement, au point qu'un million de soldats envoyé contre eux (ce nombre n'est point exagéré) ne peut venir à bout de les soumettre. Les parties orientale et septentrionale de cette province, où les nouveaux chrétiens sont fort abondans, sont le principal théâtre de cette guerre. Ces chrétiens y ont beaucoup à souffrir, soit de la part des révoltés, soit de la part des mandarins et du peuple. Les révoltés en ont déjà massacré un certain nombre, et détruit leurs possessions. Cependant on remarque deux ou trois endroits incendiés par ces brigands, où les maisons qui servoient de lieux d'assemblée aux chrétiens ont été conservées par une providence toute spéciale. Les persécutions ont été vives dans plusieurs districts civils de ces deux parties, où les chrétiens étoient confondus avec la secte des révoltés, soit par la malice, soit par l'ignorance des mandarins; il n'est point de supplices qu'on ne leur ait fait endurer pour les forcer à apostasier; plusieurs ont tenu ferme, et on en compte deux qui sont morts enfermés dans une cage de bois étroite, de trois à quatre pieds de hauteur, où ils étoient comme écrasés par le poids d'une cangue énorme qui la fermoit par le haut, ne leur laissant que la tête au dehors : c'est un supplice arbitraire qu'on inflige aux scélérats que les juges n'osent

condamner juridiquement. Ces persécutions des mandarins n'ont eu lieu que dans un très-petit nombre d'endroits; mais celles qui ont été excitées par le peuple ont été presque générales. On a fait partout des levées de milice bourgeoise, chargée de garder les défilés, de veiller à la sûreté des chemins, et de marcher contre les rebelles en cas de besoin. Presque partout, si ce n'est peut-être dans trois ou quatre districts, où se trouvent d'anciennes chrétientés, le peuple a refusé d'incorporer les chrétiens dans cette milice, par la crainte, disoit-il, qu'ils ne prissent parti pour les révoltés en cas de conflit. Il a été jusqu'à obliger, pour ce motif, le mandarin d'une ville à chasser tous les chrétiens qui s'y trouvoient, quoique ce mandarin prît leur défense. Quelques dixaines de familles en sortirent, aimant mieux perdre leurs biens que leur foi.

Le peuple, ainsi armé, s'est assez souvent porté à des vexations horribles contre les vrais citoyens, et alors les chrétiens n'ont pas été épargnés. Une troupe de quatre à cinq cents hommes de cette milice bourgeoise tomba inopinément sur une chrétienté assez nombreuse, qui ne leur résista point. Après avoir pillé et détruit tout, ils lièrent dix-huit chrétiens, qu'ils conduisirent au mandarin du lieu, en les accusant d'être de concert avec les rebelles. Le dégât qu'ils

causèrent pour lors monte à quinze mille livres de notre monnoie. Le mandarin, très-instruit de la religion chrétienne, prit hautement la défense des chrétiens; et voyant que les accusateurs étoient absolument dénués de preuves, il les traita de calomniateurs, et fit mettre leur chef en prison. Ces païens, indignés, s'adressèrent au gouverneur de la province, qui avoit pour lors le titre de généralissime des troupes impériales, et qui campoit non loin de l'endroit. Ils portèrent donc à son tribunal la cause des chrétiens, qu'ils traitoient de sectaires d'une religion corrompue, en société de crimes avec les révoltés. Le gouverneur répondit par écrit qu'il n'étoit point envoyé par l'empereur pour examiner les religions qui ont cours dans l'empire, mais bien pour exterminer les rebelles; que si les chrétiens étoient en société avec ceux-ci, c'étoit aux accusateurs à en fournir les preuves; que s'ils n'en avoient pas, ils ne devoient accuser personne ni exciter des troubles; et il nomma en même temps un commissaire pour examiner le procès. Celui-ci, parfaitement instruit de l'affaire, consola beaucoup les chrétiens, et les exhorta à la patience, en leur disant: « Ceux-ci ont pillé vos biens; mais les re- » belles pillent aussi les nôtres, et nous en- » lèvent même la vie que vos ennemis vous » ont laissée: ne nous plaignons de rien ».

Comme quelques chrétiens insistoient, et demandoient réparation du dommage, il leur répondit : « Ce n'est pas maintenant le temps » de sévir, au risque d'aigrir cette troupe » contre le gouvernement; attendez à la paix, » et je vous rendrai bonne justice ». L'affaire finit là; et, depuis ce temps, les chrétiens ont été assez peu molestés par la milice bourgeoise. Ce nom même sauva, depuis, la vie à un d'eux, qui devoit être enterré tout vif avec des païens qui lui étoient inconnus, et qu'on saisit avec lui dans une auberge où il passoit la nuit. La patrouille qui y vint faire visite les prit pour des rebelles. Les païens furent enterrés vifs; le chrétien, près de l'être, se déclara chrétien, et en réclama un autre de sa connoissance, à quelques lieues de là, qu'on fit venir et qui le tira de leurs mains.

Cette animosité des païens contre les chrétiens, jusqu'à les exclure des milices bourgeoises, a tourné au salut d'un grand nombre de ces derniers. Outre qu'ils n'ont pas été plus exposés aux hasards de la guerre que le reste du peuple occupé au commerce ou à l'agriculture, ils ont eu encore d'autant moins à souffrir des grandes corvées auxquelles cette milice expose. Ils se tiennent tranquilles chez eux, tandis que les bourgeois soldats sont obligés de veiller jour et nuit, et d'exposer continuellement leur vie, sans qu'ils

s'aperçoivent de cette inégalité. Ils évitent encore par-là un autre danger beaucoup plus à craindre; et la divine Providence, qui sait tirer le bien du mal, s'est servie de la haine des païens pour les y soustraire; c'est le danger du crime. Ces païens, ainsi attroupés, sont superstitieux à l'excès : ils établissent en nombre d'endroits des fêtes et des cérémonies de ce genre très-multipliées, pour se rendre les dieux propices; chaque individu en société doit y prendre part et y contribuer en argent, sous peine d'être regardé comme suspect : un grand nombre de chrétiens, sans doute assez nouveaux dans la foi, auroient succombé par foiblesse, et se seroient rendus coupables de toutes ces superstitions. Dieu les a délivrés de cette tentation, aussi bien que de celle de conniver à beaucoup de rapines et de meurtres que ces soldats, presque livrés à eux-mêmes, exercent assez fréquemment contre des sujets fidèles. Déjà le gouvernement commence à sévir contre eux pour cette cause; mais la crainte d'exciter de plus grands troubles, laisse beaucoup de crimes de ce genre impunis, et enhardit ceux qui osent se promettre l'impunité, à en commettre de nouveaux.

Il est aisé de juger que les chrétientés situées dans des endroits si troublés et si désolés par les horreurs de la guerre, ne peuvent être que très-difficilement visitées par les

missionnaires. Souvent, au moindre bruit de l'approche des ennemis, les chrétiens prennent la fuite et se dispersent; on ne sait où les trouver. Le danger auquel, en pareil cas, le missionnaire seroit exposé, de tomber entre les mains des révoltés, n'est pas ce qu'il y auroit de plus à craindre; il en seroit quitte pour y laisser la vie : mais s'il étoit arrêté, par des patrouilles ou des soldats, avec des effets de religion, comme livres, chapelets, etc., il seroit à craindre qu'on ne lui fît subir, à lui et à ses gens, des tortures très-cruelles, et que toute la mission ne se trouvât dans un grand danger. Plus la nécessité de ces chrétiens est grande, plus la charité doit s'empresser d'aller à leur secours. Il n'y a que la certitude morale de ne pas réussir, et d'occasioner, en le tentant, un plus grand mal, qui puisse excuser. C'est d'après ces principes que les missionnaires se sont conduits. Un prêtre chinois, nommé Joseph Yuen, ordonné depuis deux ans, a montré en ce genre le plus grand zèle et le plus grand courage. Son district, pour les trois quarts, est situé dans les endroits où la révolte s'est ouvertement déclarée; il n'a pu, à la vérité, le visiter tout entier, le danger d'être arrêté étoit trop prochain; mais il l'a parcouru, en très-grande partie, au milieu des plus grands périls. Les bandits ont incendié deux chrétientés, et massacré

beaucoup de chrétiens et de gentils, dans un endroit d'où à peine y avoit-il trois jours qu'il s'étoit retiré, après y avoir achevé sa visite. Il a vu une fois la maison des chrétiens, où il finissoit pareillement l'administration, entourée de soldats qui vouloient visiter et chercher partout. Ces chrétiens avoient été accusés de révolte, et ils l'ignoroient. Ce missionnaire trouva le moyen d'échapper par une porte de derrière, en laissant ses livres et tous ses ornemens à la merci de cette troupe. Déjà les livres européens étoient entre leurs mains, lorsqu'un chrétien ferme, qui tenoit école dans cette même maison, s'approcha des soldats, et réclama les livres comme lui appartenant. « Ces livres, leur dit-il, d'un ton assuré, ne sont » ni des sabres, ni des fusils, ni des ca- » nons, et ce n'est pas avec des livres qu'on » soutient une révolte ». Ce ton les désarma; ils lui rendirent le tout, et se retirèrent. Une autre fois, il fut arrêté par la patrouille des gardes bourgeoises, et son calice tomba entre leurs mains tout à découvert. Ils ne formèrent aucun soupçon sur cette nouveauté, et ne s'aperçurent point d'un ornement entier qui étoit caché dans une chaise à porteur qui le suivoit pour lors. Malgré ces dangers, il retourna visiter ses chrétiens, et s'approcha même de ceux qu'il n'avoit pu administrer l'année précédente; il

en secourut la moitié; et, après avoir baptisé cent cinq adultes, formé cent douze catéchumènes et entendu bon nombre de confessions, il s'en retourna sans aucune mauvaise aventure.

Ces dangers multipliés, ainsi que leurs suites, m'ont engagé à écrire aux missionnaires de ces districts d'être très-réservés lorsqu'il s'agira de faire la visite de ces chrétientés trop exposées; qu'il suffisoit, en pareil cas, de prêcher, de baptiser, d'entendre les confessions des chrétiens et de les absoudre, sans prétendre célébrer la sainte messe, ni leur administrer la communion; que le précepte de l'Eglise n'obligeoit aucunement dans ce cas; qu'autrement, pour la consolation d'un assez petit nombre, on s'exposoit très-prochainement à nuire essentiellement à un nombre beaucoup plus grand; qu'en conséquence, il ne falloit rien porter avec eux qui pût être suspect, tels que les livres ou écrits européens, ornemens trop remarquables, et autres choses de cette espèce; qu'ils prissent plutôt le parti de voyager dans ce pays comme marchands, ainsi que tant d'autres que l'avidité du gain y attire, et qui ne supportent que des dangers communs. Je souhaite que cette lettre ait son effet; mais souvent les chrétiens, surtout les nouveaux, sont téméraires, et ne voient le danger que lorsqu'ils en sont surpris et qu'il n'est plus possible d'y

échapper. Le missionnaire qui n'est pas sur ses gardes les croit volontiers, lorsqu'il s'agit d'exercer son zèle, et il en est la dupe, ainsi que beaucoup d'autres chrétiens qui se trouvent compromis. Le fait que je vais raconter pourra servir à plusieurs de leçon en ce genre.

Un autre missionnaire, dont le district est aussi en danger, voulut visiter la chrétienté d'une ville assez éloignée du théâtre de la révolte. Il avoit eu d'abord la précaution de faire introduire ses effets par des chrétiens de cette même ville, assez connus des sentinelles qui veilloient aux portes : ce moyen réussit ; le premier porteur qui entra ne fut point inquiété. Un jeune homme, chargé d'un autre paquet, ne fut point rencontré par les chrétiens de la ville envoyés au-devant de lui ; ceux-ci s'en retournèrent au lieu de l'attendre, et il y entra seul, sans aucune précaution. On lui ordonna aux portes d'ouvrir le paquet, pour savoir ce qu'il contenoit ; il y avoit le calice du missionnaire, une partie de ses ornemens, beaucoup de livres latins et chinois, et un peu d'argent : quelques soldats de la troupe dirent à ceux qui avoient commandé la visite de le laisser passer, vu que l'apparence n'étoit pas mauvaise ; ils y consentirent. Le jeune étourdi, après avoir marché quelques pas, injuria ces sentinelles, leur disant qu'ils avoient de

bien mauvais yeux, puisqu'ils ne savoient pas distinguer un honnête homme d'avec un révolté. Ceux-ci se fâchèrent, et voulurent de nouveau le soumettre à la visite. Aussitôt la peur le prend, il jette son paquet à terre, et se sauve à toutes jambes; bientôt il fut atteint, son paquet ouvert, les effets inconnus devinrent très-suspects; il fut donc lié et conduit au mandarin de la même ville, avec les effets, et traduit comme un des révoltés. Le mandarin prit l'alarme, fit aussitôt fermer toutes les portes de la ville, et mit le porteur aux tortures les plus rigoureuses, pour savoir de lui quel usage avoient ces effets étrangers, et à qui ils appartenoient. Il s'avoua chrétien, nomma, comme devant être ses hôtes, deux catéchistes de la ville, qui furent pareillement arrêtés. Il déclara que les effets appartenoient à son grand-père, mort depuis deux mois, et connu pour être chrétien, ayant été exilé quatorze ans auparavant pour ce sujet dans la dernière persécution contre les missionnaires européens. Il ajouta qu'on se servoit des effets en question dans les funérailles des chrétiens, qu'on s'en étoit servi récemment dans celles de son aïeul, et il nomma, je ne sais trop comment, le catéchiste qui est à la suite du missionnaire, comme pouvant savoir l'usage de ces livres, que lui-même n'entendoit pas. Ce catéchiste, ainsi que le missionnaire,

avertis de l'accident, s'étoient réfugiés dans une autre maison de chrétiens, et le lendemain ils sortirent de la ville. Le mandarin parut vouloir pousser l'affaire, et la dénonça à son supérieur immédiat pour être jugée. Ce second mandarin craignit les suites, se contenta de la première déposition, demanda à voir le catéchiste du missionnaire, qui comparut, et déclara qu'on gardoit ces livres de religion en caractères étrangers, jusqu'à ce qu'on pût rencontrer des chrétiens instruits qui les sussent lire et expliquer; que, pour le présent, il n'y en avoit aucun. Il fut renvoyé, sur cet aveu, ainsi que les deux catéchistes de la ville. L'affaire ne fut point portée aux juges de la capitale; mais le jeune homme est toujours en prison: je ne sais quand il en sortira: tous les effets sont demeurés confisqués; de sorte que cette affaire n'est pas censée entièrement finie.

Si cette cause eût été traitée plus rigoureusement, la mission auroit été très-probablement en danger, et peut-être moi-même tout le premier; car il y a déjà eu ces deux années plusieurs dénonciations sur mon compte, qui ont embarrassé les mandarins; et cette nouvelle découverte n'auroit fait qu'augmenter les soupçons, qui sont déjà d'ailleurs trop bien fondés. L'année dernière, au mois de mai, une lettre particulière, venue, dit-on, d'un des prétoires de la province du

Hoû-kouang, annonça à un des grands mandarins de la capitale du Su-tchuen, qu'il y avoit un évêque européen et un catéchiste appelé Ouen (c'est le prêtre chinois chargé des chrétiens de ladite capitale), occupés à prêcher la religion chrétienne. Ce mandarin envoya pour lors, dans la maison de la ville où se tient l'assemblée des chrétiens, des espions déguisés, qui demandèrent si Fong-jo-ouang (c'est mon ancien nom chinois) étoit réellement de retour, et si le nommé Ouen étoit à la maison. Les chrétiens interrogés ne reconnurent ni l'un ni l'autre. En même temps il y eut ordre de rechercher partout si de fait j'étois dans cette province; et quatre ou cinq espions, munis d'une patente du mandarin, furent chargés d'exécuter cet ordre. Ces espions se transportèrent précisément dans les endroits où je n'étois pas, et où j'étois même inconnu. Seulement leur chef s'adressa à un chrétien, et l'avertit de me dire, en cas que je fusse près de la capitale, de m'en éloigner; ajoutant que, par ce moyen, il n'y auroit rien à craindre.

Quelque temps après, comme l'on craignoit une invasion prochaine de la part des révoltés, on gardoit les portes de la capitale avec la plus grande sévérité. Un chrétien d'un district éloigné se présenta pour y entrer: son extérieur d'étranger le fit remarquer; on le fouilla, et on trouva sur lui un livre de

prières et le calendrier des fêtes; en conséquence, il fut conduit au même mandarin, qui le reconnut réellement pour chrétien, et lui demanda s'il étoit vrai que j'étois de retour en cette province. Le chrétien répondit qu'il ne m'avoit jamais vu, ce qui étoit vrai; que seulement il avoit entendu dire qu'autrefois on m'avoit conduit à Péking, et que depuis ce temps je n'avois point paru. Le chrétien fut élargi, les patentes d'espions supprimées, et aujourd'hui il paroît qu'on ne pense plus à moi. Nous ignorons encore la vraie origine de cette délation; elle ne peut venir de Canton, où nos courriers ont été pris, puisque nous y avons tous été dénoncés, au moins par les lettres à notre adresse dont les courriers étoient porteurs. Pourquoi, en ce cas, n'en rechercher ici qu'un? pourquoi y compromettre le prêtre de la capitale, qui n'a aucune relation avec Canton? Il est plus probable que cette accusation vient de trois chrétiens de cette province, qui, s'en retournant dans leur patrie, sur la fin de l'avant-dernière année, passèrent par la province du Hou-kouang, dans un temps où les révoltés y faisoient beaucoup de ravages. Ces chrétiens, reposant de nuit dans une auberge de païens, et enfermés tous trois dans une chambre, s'avisèrent de réciter en commun leur rosaire et les prières du soir. Comme pour lors toute nouveauté devenoit suspecte, l'aubergiste

alla les dénoncer au prétoire, où ils furent conduits et examinés très-sévèrement sur leur religion. Voilà tout ce que nous avons su. Il est assez vraisemblable que les tortures leur ont arraché quelques aveux imprudens. Grâces à Dieu, ils ne nous ont point nui.

A peu près dans le même temps, je visitois dans mon district une chrétienté fort nombreuse, lorsqu'on vint m'annoncer que nous étions dénoncés au prétoire, et que la persécution alloit commencer. Les chrétiens, en conséquence, firent instance pour m'engager à me retirer en quelque autre endroit, sauf à revenir après l'affaire. L'année précédente, on m'avoit tenu les mêmes propos pour une cause semblable, et je m'étois retiré; cependant il n'en fut rien. Je crus cette fois-ci devoir tenir ferme. Dès le second jour d'administration, quelques soldats d'un district voisin vinrent dans la maison où j'étois, et y dirent que les chrétiens étoient accusés de tenir des assemblées de plusieurs centaines de personnes (ce qui étoit faux); qu'il y avoit à leur tête un chef venu de la partie des révoltés, et qu'ils avoient ordre du mandarin d'examiner ce qu'il en étoit. Je dis aux chrétiens intimidés de ne point les insulter, mais de ne point s'embarrasser d'eux; que leur mandarin n'avoit aucune autorité sur les gens du district où nous étions; qu'ainsi ces soldats ne pouvoient rien faire. Ceux-ci,

voisin, qui l'accompagnoit, demanda qu'au moins ils donnassent un écrit d'apostasie; le premier répondit : « On couperoit plutôt la » tête aux chrétiens que de les faire aposta- » sier; qu'ils s'en retournent ». Cependant un païen, chef du prétoire, qui étoit le principal auteur de l'accusation, et qui me soupçonnoit grandement d'être européen, me cherchoit dans cette maison, avec quelques satellites qui s'étoient réunis à lui, et, ne pouvant me trouver, il s'en prit au catéchiste du prêtre chinois, le conduisit aux mandarins, en l'accusant, lui, le prêtre, et le catéchiste de l'endroit, qui m'avoit accompagné dans ma retraite, de prêcher la religion; il ne fut point écouté. Le lendemain, il poursuivit de nouveau l'affaire au prétoire, et mit dans son parti bon nombre de païens, qui poussoient fortement à ce que les chrétiens fussent jugés juridiquement; ils ne furent pas plus écoutés; de sorte que ce chef du prétoire n'ose plus faire aucune poursuite, et qu'il est demeuré chargé de toutes les dépenses de cette expédition. Depuis ce temps, il ne s'est plus mêlé de rien, et l'administration des cantons de cet endroit est des plus tranquilles.

C'est encore environ à cette même époque que nos courriers furent arrêtés dans la province de Canton, avec un missionnaire européen qu'ils nous conduisoient, lequel mourut peu de temps après de maladie. Nous igno-

rons, jusqu'à ce jour, quel a été le sort de ces courriers : sans doute que M. le procureur de Macao, que cet accident a mis dans le plus grand danger, et qui est à la source des faits, en aura donné des nouvelles (1). Pour certain, si Dieu n'eût eu pitié de nous, c'en étoit fait de notre mission; car, nous trouvant tous dénoncés ici sans le savoir, il n'eût pas été moralement possible qu'aucun échappât. Nous eûmes, à la vérité, dans le mois d'avril de l'année dernière, quelque indice assez probable de ce malheur : des païens commerçans, venus de Canton, racontèrent qu'on avoit surpris dans cette province des Chinois qui conduisoient avec eux un Européen; que leur barque étoit chargée de plusieurs jarres d'eau jaune; qu'on avoit trouvé parmi leurs effets des images d'homme fondues en cuivre; et qu'enfin lesdits Chinois, se voyant reconnus, avoient abandonné l'Européen et pris la fuite. Nous n'eûmes pas de peine à concevoir qu'il s'agissoit réellement d'un missionnaire. Cette eau jaune étoit assez clairement du vin de Chérès, dont nous nous servons pour dire la sainte messe, et que communément les païens ne connoissent pas; ces images en cuivre devoient être des crucifix. Mais voyant le gouvernement parfaitement tranquille à notre égard, nous ju-

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 270 et suiv.

geâmes, ou qu'il s'agissoit d'une autre mission que la nôtre, ou que, s'il s'agissoit de nos gens, les courriers ayant pris la fuite, l'affaire demeuroit finie. Nous continuâmes donc la visite des chrétiens, en nous abandonnant à la divine Providence. Ce ne fut que vers les fêtes de Pâques de cette année, que nous reçûmes des lettres de M. Létondal, qui nous annonçoit la chose comme elle s'étoit passée, et que les mandarins de Canton, craignant, avec raison, d'exciter du trouble dans les provinces, et plus encore d'être punis par l'empereur, pour avoir laissé passer tant d'Européens, comme il leur arriva dans la persécution de 1785, se résolurent à ne point parler d'eux, et en conséquence ils n'en firent aucune délation aux gouvernemens respectifs des provinces où ils savoient qu'ils étoient entrés. Ainsi, Dieu s'est servi de leur timidité pour nous soustraire à une persécution qui, en enlevant tous les missionnaires, auroit mis la foi des chrétiens dans le plus grand danger. Du moins ce trésor leur reste, et c'est une grande consolation pour nous, au milieu des peines que ce triste événement nous a causées. Nous perdons, il est vrai, un excellent missionnaire, si utile dans les circonstances actuelles, où le nombre des chrétiens augmente, et où il semble que l'on doit si peu attendre d'Europe des missionnaires.

Je n'ai point d'espérance bien prochaine d'ordonner de nouveaux prêtres, si ce n'est un catéchiste sorti de notre collége, un peu plus que demi-latin, qui a encore besoin d'être instruit quelque temps. A vue d'œil, sur quinze écoliers que nous élevons présentement dans notre collége, nous serons bien heureux si dans trois ans nous pouvons en tirer deux prêtres. Les prêtres du pays sont au nombre de dix-sept seulement. Nous avons perdu le vieux M. Luc Ly, mort cette année à l'âge de soixante-dix-huit ans; il avoit presque cinquante ans de mission. Pour surcroît de malheur, M. Hamel paroît attaqué de la vue; certes, je serois singulièrement embarrassé pour le remplacer. M. Trenchant travaille toujours avec succès, mais il est d'un tempérament peu propre à la fatigue; M. Dufressé est de même; c'est M. Florens qui se porte le mieux de nous tous. Pour moi, je sens que je m'affoiblis beaucoup. Le travail a été plus fort cette année que les autres.

Nous nous voyons enlever, au moins pour long-temps, deux courriers très-expérimentés dans ces sortes d'expéditions, qu'il nous est bien difficile de remplacer. Nous avons tout lieu de craindre, tant du défaut d'expérience de ceux que nous leur substituons, que de la trop grande vigilance des mandarins de Canton, que cette mission ne soit privée, pour

quelques années, du secours de missionnaires européens, en cas que le zèle en détermine plusieurs à venir jusqu'aux portes de l'empire. Cependant nous ne négligerons rien pour réparer cette perte, fallût-il tenter la voie de la province d'Yun-nan, par le Tonquin; nous sommes décidés à le faire, ainsi que les nouveaux courriers que nous envoyons, lesquels ne sont point effrayés par la mort de deux chrétiens qui, trois ans auparavant, ont voulu tenter cette route pour le service de la mission; et nous espérons, si Dieu daigne bénir, que cette ouverture servira, pour la suite, au salut d'un grand nombre d'ames dans la même province d'Yunnan, qui à peine aujourd'hui compte mille chrétiens.

Je ne parle point de nos effets, qui ont été dilapidés à cette occasion, non plus que de la perte du peu d'argent qu'on nous envoyoit, fruit des aumônes de quelques ames bienfaisantes. Dieu veut que nous fassions généreusement tous ces sacrifices; et, grâces à sa miséricorde, nous les faisons en grande confiance, sachant que l'espérance ne sera jamais confondue. Nous trouverons toujours ici à vivre, en nous contentant de peu; mais il est difficile de soutenir long-temps notre collége, composé maintenant de quinze écoliers, qui font notre principale ressource dans ces temps malheureux. Voilà à peu près deux ans qu'il

est sans secours du dehors ; il vit, en grande partie, des aumônes que les chrétiens, la plupart pauvres, lui donnent. Nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour le soutenir; mais si nous ne recevons à cet effet quelques secours d'ailleurs, je ne sais comment nous ferons pour le conserver.

Ces deux dernières années, Dieu a continué de répandre sa bénédiction sur cette chrétienté. Quoique la révolte des bandits lui ait beaucoup nui, et que la plupart des païens aient tenu à cette occasion notre religion pour suspecte, cependant il en est d'autres moins prévenus qui ont ouvert les yeux, et qui n'ont pas craint de l'embrasser. Nous comptons deux mille neuf cents adultes baptisés, et en outre trois mille catéchumènes formés. Les persécutions n'ont point été fréquentes (le gouvernement est trop occupé des affaires de la guerre contre les révoltés); les plus considérables sont celles dont j'ai parlé ci-dessus : il y en a eu d'autres qui ont peu duré, où quelques néophytes ont donné preuve d'une grande foi : on distingue, entre autres, une famille nouvellement catéchumène, dont une fille nubile étoit, dès le temps du paganisme, promise en mariage à un païen ennemi déclaré de la religion. Cet homme pressoit fortement, en faisant les plus grandes menaces, pour qu'on lui livrât cette chrétienne. Les pa-

rens, ainsi que leur fille, résistèrent constamment. L'affaire, en conséquence, fut portée au mandarin, qui fit frapper le père, comme manquant à la promesse qu'il avoit faite lors du contrat de fiançailles. Ce chrétien parut promettre tout ce qu'on exigeoit de lui, et fut renvoyé. Aussitôt les parens du fiancé allèrent en grande troupe dans sa maison, comme pour enlever de force cette chrétienne, et ils étoient soutenus par les voisins. Sa mère, qui est une femme fort vive, mais pleine de foi, alla au-devant d'eux, leur déclara d'un ton ferme qu'ils auroient plutôt sa vie que sa fille, et qu'ils n'avoient qu'à s'en retourner. Ceux-ci voulurent pénétrer plus avant dans la maison; pour lors elle prit un bâton, menaça de briser les chaises à porteurs et autres appareils de noces, dont les païens étoient chargés, suivant l'usage, et les força de se retirer. Elle prévit bien ce qui devoit arriver, qu'elle auroit un nouveau procès à soutenir; en conséquence, elle coupa les cheveux à sa fille, ce qui est un témoignage authentique de refus de mariage, et envoya son mari au prétoire, dire que sa fille s'étoit coupé les cheveux de désespoir, et qu'elle consentoit à mourir plutôt que de passer aux noces. Cet homme présenta son placet, où il ajouta, de son cru, que sa fille, par désespoir, avoit tenté de se détruire (ce qui étoit faux); et que lui ne pouvoit ni ne devoit la forcer à

se marier. Le mandarin eut peur; il réprimanda fortement la famille païenne, qui avoit déjà porté accusation; il lui reprocha d'avoir été trop vite, et jugea qu'il falloit assigner pour les noces un autre jour plus éloigné, où les esprits seroient plus tranquilles. De fait, il cherchoit à temporiser, pour faire entrer les deux familles en accommodement. Ce moyen réussit. Quelques chrétiens entendus se mirent de la partie; on engagea la famille païenne à se désister, moyennant une somme d'argent que l'autre famille lui donneroit. Les deux parties, après beaucoup de débats et de menaces de la part des païens, consentirent; et il se trouva, tous frais faits, que la famille chrétienne dépensa pour cette affaire environ huit cents livres de notre monnoie, ce qui est un sacrifice d'autant plus considérable, qu'elle est moins avantagée de la fortune et chargée d'enfans. Dieu l'a bénie manifestement depuis, et lui a fait trouver des ressources qui la mettent beaucoup au-dessus de ses affaires. Cette famille vient d'être baptisée tout récemment.

Dans un autre district, un chrétien non baptisé fut cité au prétoire, pour avoir refusé de contribuer aux superstitions. Le mandarin lui demanda raison de son refus; il répondit qu'il étoit chrétien, qu'il ne refusoit pas de contribuer à la construction des ponts, aux réparations des chemins, et autres

objets qui tournent à l'utilité publique; mais que, pour les superstitions, il n'y croyoit pas, et ne pouvoit y contribuer. Le juge, qui n'étoit point ennemi de la religion, et qui cependant vouloit donner quelque satisfaction aux accusateurs, lui suggéra une réponse qui mettoit fin à tout; il lui dit : « Vous n'avez pas contribué, parce que vous êtes » pauvre; voilà qui est clair ». Le chrétien tint ferme, et dit : « Ce n'est point pour cette » raison, je ne suis pas pauvre; je n'ai pas » contribué, parce que je suis chrétien ». Pour lors il fut frappé de quelques coups de bâton, et renvoyé aussitôt après, sans que le mandarin l'obligeât ni de contribuer ni d'apostasier. Il est plusieurs autres traits semblables, qui marquent parfois dans ces néophytes une grande délicatesse de conscience et une droiture qui feroient rougir beaucoup d'anciens chrétiens.

J'ai l'honneur d'être, dans la confiance la plus intime et avec respect,

Messieurs et très-chers confrères,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, ✠ Jean Didier, *évêque de Caradre.*

Lettre de M. Trenchant, missionnaire au Su-tchuen, à M. Chaumont.

Yun-tchoan-hien, ce 3 septembre 1798.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

J'AI reçu cette année la lettre que vous m'avez écrite de Londres, le 17 mai 1796. Je l'ai reçue dans un moment de troubles et de misères qui sont une image de ceux qui affligent la France depuis long-temps. Je me félicitois de n'être dans le cas d'apprendre de tristes nouvelles qu'une fois par an : mais, depuis près de deux ans, je suis dans le cas d'en apprendre presque tous les jours, et même d'en être témoin : la partie orientale du Su-tchuen, que j'habite, est affligée de fléaux de tout genre. Nous y avons la guerre civile ; nous venons d'éprouver une famine bien rigoureuse, et il règne maintenant des maladies épidémiques qui emportent beaucoup de monde.

La guerre civile a été excitée par la révolte d'une secte appelée Pe-lien-kiao, dont le but est de détrôner l'empereur régnant,

de chasser les Tartares de l'empire, et d'établir un Chinois pour empereur. Depuis long-temps, ils travaillent secrètement à propager leur secte; mais, ces dernières années surtout, ils se sont fait un grand nombre de sectateurs dans le pays des montagnes. En 1794, ils furent dénoncés, et beaucoup d'entre eux furent pris dans les provinces du Hoû-kouang, du Chen-si et du Sutchuen, et furent mis à mort : mais beaucoup restèrent inconnus; plusieurs se sauvèrent en prenant la fuite, et d'autres évitèrent la mort en donnant de l'argent aux mandarins, qui les relâchèrent en disant qu'on les avoit faussement accusés; ainsi on ne fit mourir que ceux qui n'avoient point d'argent.

L'année suivante, plusieurs de leurs principaux chefs furent encore dénoncés dans le district de Ta-tcheou; mais, moyennant trente à quarante mille taëls qu'ils donnèrent, ils furent relâchés sans aucune punition, et même leurs accusateurs furent frappés comme ayant accusé faussement des gens innocens. Enfin, en 1796 (c'étoit la première année du règne de Kia-king, que son père Kien-long associa à l'empire cette année-là), les Pe-lien-kiao se révoltèrent d'abord dans le Hoû-kouang, puis dans le Honan, le Su-tchuen et le Chen-si. Les chefs des révoltés, dans le Su-tchuen, furent les mêmes qui, l'année précédente, avoient été

relâchés pour de l'argent. Les rebelles du Chen-si avoient à leur tête une jeune veuve qui commandoit aussi bien et même mieux que les autres chefs. Elle est venue cette année au Su-tchuen, pour se concerter avec les chefs des Pe-lien-kiao de cette province. Peu après son retour dans le Chen-si, elle est morte de maladie. Son armée subsiste, et est encore commandée par des femmes.

Dans la province du Su-tchuen, le fort de la révolte se fit sentir à Ta-tcheou. Les conjurés des villes voisines et de leurs districts, étant venus se réunir à Ta-tcheou, ils se répandirent dans les pays circonvoisins, forcèrent beaucoup de gens à les suivre, mettant à mort ceux qui s'y refusoient, et brûlant leurs maisons, et se retirèrent sur une montagne dont la cime forme une petite plaine, et sur laquelle on ne peut monter que par un sentier fort étroit. Les troupes qu'on envoya d'abord contre eux n'étoient que des milices nouvellement recrutées : les vieilles troupes étoient alors occupées à faire la guerre aux Miao-tse, barbares qui habitent des montagnes du Kouei-tcheou, sur les confins du Hoû-kouang et du Su-tchuen. Les Pe-lien-kiao, campés sur leur montagne, où on ne pouvoit les attaquer, envoyoient des gens à la découverte, et, lorsque l'occasion étoit favorable, descendoient à la faveur de la nuit ou des brouil-

lards, et remportoient, sans presque coup férir, une victoire complète. Après avoir affoibli ces premières troupes au point de n'en avoir plus rien à craindre, ils envoyèrent des détachemens ravager tout le pays. La crainte de la mort détermina beaucoup de personnes à se mettre de leur parti : par ce moyen, ils réparèrent les pertes qu'ils avoient faites dans les combats précédens, et même leur nombre augmenta considérablement. Ceux qui s'étoient soumis à eux par force, et pour éviter la mort, étoient aussi ardens que les autres, parce que, selon les lois de la Chine, s'ils sont pris ils sont punis de mort comme les premiers rebelles.

Au commencement de 1797, l'empereur fit la paix avec les Miao-tse. C'étoit bien parce qu'il ne pouvoit faire autrement, et même le peuple disoit hautement que les mandarins l'avoient achetée à force d'argent. L'armée qui avoit fait la guerre à ces barbares fut envoyée contre les Pe-lien-kiao de Ta-tcheou. On y joignit de nouvelles recrues. Le tout montoit à trois ou quatre cent mille hommes. En peu de mois les rebelles affoiblirent tellement cette armée, qu'ils osèrent sortir de leurs montagnes, et faire de nouvelles excursions de tous côtés. Au mois de juillet 1797, ils vinrent jusqu'à Yun-yang-hien, ville située à sept journées de Ta-tcheou. Ils la prirent et la brûlèrent. Cette

expédition facilita à un grand nombre de partisans des Pe-lien-kiao, qui étoient dans cette contrée, et qui n'avoient encore osé se montrer, le moyen de prendre les armes. Ces nouveaux révoltés formèrent un autre camp, placé également sur une montagne très-escarpée. Ceux qui étoient venus de Ta-tcheou s'en retournèrent, continuant leurs ravages, tuant ceux qui leur résistoient, brûlant les maisons, et faisant paître leurs chevaux dans les terrains ensemencés : car ils ne font point de provisions de vivres; ils en trouvent partout.

Au mois de janvier de cette année 1798, il vint un nouveau général qu'on dit très-brave et très-habile. On fait monter à plus d'un million d'hommes les troupes qu'il amena de différentes provinces. Les politiques chinois regardoient cette fois la destruction des Pe-lien-kiao comme assurée; mais ils se sont encore trompés. A l'arrivée de ces troupes, les Pe-lien-kiao se retirèrent, à petites journées, du côté des montagnes. Les troupes impériales les y poursuivirent. Trois chefs de ces rebelles réunirent leurs forces, et, ayant trouvé une occasion et un endroit favorables, ils revinrent brusquement sur leurs pas, enveloppèrent un détachement assez considérable, et le taillèrent en pièces. On compte parmi les morts quatre grands mandarins, et plus de quarante

mandarins de moindre distinction. Cette défaite modéra l'ardeur des troupes impériales, et leur fit perdre l'envie de se mesurer avec les Pe-lien-kiao. Quelquefois elles sont long-temps en présence de l'ennemi, sans oser livrer combat. Les Pe-lien-kiao, de leur côté, ne viennent combattre que lorsqu'ils sont comme assurés de la victoire. Pendant le cours de cette année, plusieurs détachemens de ces rebelles ont fait des incursions de différens côtés, soit pour faire des recrues, soit pour tirer vengeance de ceux qui précédemment leur avoient voulu résister, et qu'ils n'avoient pu punir sur-le-champ. En ce dernier cas, ils sont impitoyables; ils massacrent tous ceux qu'ils rencontrent, hommes, femmes et enfans, sans aucune miséricorde. Si le peuple ne leur fait aucune résistance, ils se conduisent avec assez de modération.

Les succès que les Pe-lien-kiao ont eus à différentes reprises, ont inspiré une telle terreur, qu'on craint même jusqu'à leur ombre. Lorsqu'ils sont sur le point d'arriver en quelque endroit, les mandarins ordonnent au peuple de former des arrondissemens et de s'armer; mais peu ont le courage d'attendre la présence de l'ennemi. Ceux qui osent l'attendre jettent leurs armes aussitôt qu'ils le voient, et s'enfuient à toutes jambes. C'est pourquoi les Pe-lien-kiao viennent quelquefois sans armes, et en assez petit nombre; ils

ils ramassent les armes de ceux qui fuient, et s'en servent pour tuer ceux qu'ils rencontrent. Il y a cependant quelques hommes assez courageux pour en venir aux mains avec eux; mais c'est assez inutilement, et même à leur désavantage; car ils excitent, par cette conduite, la colère des Pe-lien-kiao, qui ne leur font aucun quartier. Si ces rebelles ne trouvent pas d'avantage à se battre, ils vont d'un autre côté, et, quelque temps après, ils reviennent à l'improviste tirer vengeance de la résistance qu'on a voulu leur opposer. Les troupes impériales les craignent beaucoup. Nombre de fois, lorsque l'ennemi est arrivé, les soldats ont jeté leurs armes, et c'est à qui fuira le plus vite. La précipitation avec laquelle ils fuient est cause qu'ils se foulent aux pieds les uns les autres, et il en périt toujours beaucoup. Les mandarins militaires ne les craignent pas moins : lorsqu'il faut aller au combat, c'est à qui sera de l'arrière-garde. Les Pe-lien-kiao sont instruits de tout; ils ont des espions et des partisans partout. Etant Chinois, ils peuvent aller de tous côtés sans être connus, en se faisant passer pour marchands ou ouvriers. Ils envoient même de leurs gens s'enrôler dans les milices que les mandarins lèvent pour la défense des villes, lorsqu'il n'y a pas de troupes impériales. Lorsqu'ils entrèrent, l'année dernière, à Tchang-tcheou, ceux

qui gardoient la porte par laquelle ils entrèrent, et un tiers de la garde de la ville, étoient de leurs partisans. Ils répandent dans le public des écrits pour justifier leur révolte, prétextant qu'ils prennent les armes pour délivrer le peuple des vexations des mandarins et de leurs ministres. Ils exhortent le peuple à être tranquille, à ne pas leur résister, à ne pas aider les mandarins, et à ne point servir dans les troupes impériales. Ces écrits répandent partout l'esprit de révolte : beaucoup de gens disent qu'ils ont la raison pour eux. Il paroît qu'ils ont envie de venir dans les parages où nous sommes, M. Dufresse et moi. Dernièrement, ils y ont envoyé des espions : quelques-uns ont été pris; mais la plupart n'ont point été découverts. S'ils viennent, nous serons mal à notre aise : il est dangereux de les attendre; car, si on les rencontre, on ne peut sauver sa vie qu'en se soumettant à eux, ce qu'on ne peut faire en conscience : d'un autre côté, il y a du danger à fuir; car les pays voisins font une garde sévère sur toutes les routes : on visite exactement ceux qui viennent du côté où sont les Pe-lien-kiao. Il ne nous reste donc que de nous abandonner à la divine Providence, et de prier Dieu de nous rendre la paix. Il me semble que l'exemple de la révolution de France doit nous faire tout craindre : celle de Chine me paroît aussi un effet

de la justice divine; car, dans l'origine, ces Pe-lieu-kiao n'étoient qu'une troupe de bandits assez mal armés, et qui ignoroient l'art de faire la guerre. Or, dans un empire si vaste, où il y a tant de troupes, comment ont-ils pu s'accroître à un tel point, ravager tant de pays, et répandre partout tant de terreur, si ce n'est parce que Dieu l'a voulu ainsi, pour punir les mandarins de leurs injustices, et le peuple, surtout les riches, des crimes de tous les genres et sans nombre qu'ils commettent tous les jours?

Il y eut l'année dernière une grande sécheresse qui fit périr la plus grande partie des riz, et fut suivie de la famine. Elle commença dès la mi-juin, dans le temps précisément où les pluies sont nécessaires. Les païens firent beaucoup de superstitions, et se donnèrent bien de la peine pour fléchir leurs idoles et en obtenir de la pluie; mais tout fut inutile. Ils portoient, en grande cérémonie, les idoles qu'ils croyoient les plus puissantes, sur les montagnes, les déposoient dans un endroit qu'ils choisissoient, et venoient tous les jours les adorer. Le culte qu'ils rendent à ces idoles, en pareille circonstance, est bien pénible, et se ressent bien de la cruauté de celui qui le leur inspire. Ils se dépouillent de leurs habits, à la réserve de leurs caleçons, ne gardant même ni chemise ni chapeau, et partent

ainsi de chez eux ; après avoir fait trois ou quatre pas, ils font le *ko-teou*, ou la prostration (1), ce qu'ils réitèrent jusqu'à ce qu'ils soient arrivés en présence de l'idole : il y en a qui font ainsi une demi-lieue, et même une lieue de chemin, ou plus. Or, dans ce temps-là, le soleil étoit on ne peut plus ardent ; la terre, desséchée, étoit si échauffée, qu'il en sortoit une exhalaison comme de feu, en sorte que vers midi on n'osoit voyager. Jugez combien ces pauvres gens doivent souffrir en ces pélerinages : ils se donnent vraiment bien de la peine pour augmenter la rigueur de leur damnation. Il y en a qui souffrent tellement de la chaleur, qu'ils en meurent.

A Yun-tchoan-hien, où j'étois alors, un bonze promit au mandarin qu'à tel jour, à deux heures après midi, il tomberoit une pluie abondante. Ce jour-là, dans la matinée, le temps étoit on ne peut plus serein, et il n'y avoit pas la moindre apparence de pluie. Le bonze prit aussitôt la fuite ; mais le mandarin, irrité, le fit poursuivre et frapper de cent soufflets, et le condamna à porter la cangue jusqu'à ce qu'il tombât de la

(1) Le salut nommé ko-teou se fait en mettant les deux genoux en terre, puis frappant la terre du front une ou plusieurs fois, et se relevant aussitôt. (*Voyez* tome II, page 360.)

pluie : il la porta pendant plus d'un mois.

Je passai vers le même temps dans le district de Kiang-tsin-hien, pour visiter un malade. Un jour de dimanche, au matin, les païens portèrent une idole sur une petite montagne, et, l'après-midi, il tomba une petite pluie que les païens ne manquèrent pas d'attribuer à leur idole. Le lendemain, un chrétien étant allé au marché, quelques païens lui demandèrent pourquoi il ne croyoit pas à leur idole, puisqu'elle avoit le pouvoir d'accorder de la pluie aussitôt qu'on la prioit. Le chrétien répondit : « Croyez-» vous qu'un mauvais morceau de bois sculp-» té, devant lequel vous faites quelques su-» perstitions, ait le pouvoir de vous accorder » de la pluie » ? Les païens, piqués de cette réponse, vouloient battre ce chrétien, qui se retira promptement. Ils firent des menaces contre tous les chrétiens, et ils attendoient, pour les exécuter, qu'il tombât une pluie plus abondante, que l'idole devoit, disoient-ils, accorder dans peu de temps. Mais ils se trompèrent : l'idole fut plus d'un mois en cet endroit sans qu'il tombât d'eau. Enfin, lassés de l'adorer, ils la reportèrent secrètement, et sans aucune cérémonie. Beaucoup de païens, voyant que plus on fait de superstitions, plus le temps est serein, n'y croient point, et même s'en raillent.

La récolte ayant été très-mauvaise, et le riz

Lettre de M. Dufresse, missionnaire apostolique du Su-tchuen, à M. Chaumont.

En Chine, province du Su-tchuen, le 7 octobre 1799.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER CONFRÈRE,

JE n'ai reçu cette année aucune lettre de votre part; j'apprends néanmoins que les troubles de l'Europe ne sont point encore appaisés, et que votre exil en Angleterre dure toujours. Les bons traitemens que vous recevez de la nation angloise l'adoucissent sans doute; mais ils ne sauroient jamais, je pense, en tarir entièrement l'amertume. Quand vous considérez, d'un côté, nos missions exposées au danger prochain d'être dépourvues de missionnaires, et privées des secours temporels qu'elles recevoient autrefois, et de l'autre, l'énorme difficulté, ou, pour ainsi dire, l'impossibilité morale où vous êtes, en terre étrangère, de pourvoir à ces deux objets, comme vous y êtes engagé par votre état; quand vous envisagez tant de peuples exposés par-là à une perte éternelle; ces considérations doivent vous causer une

douleur que les seules lumières de la foi et de la grâce peuvent tempérer. Quoique nous soyons dans une terre étrangère, aux extrémités du monde, au milieu d'idolâtres, environnés de périls et accablés de travaux, vous enviez sans doute notre sort : il est en effet digne d'envie, quand on le compare, sans préjugés, au vôtre. Notre ministère n'éprouve point ici les mêmes obstacles qu'en Europe ; nous y rencontrons moins de difficultés dans l'exercice de nos fonctions et de nos devoirs, nous y sommes à l'abri de ces grandes inquiétudes et de ces chagrins que cause l'idée seule de tout ce qui se passe en Europe. Les objets éloignés frappent beaucoup moins que les objets présens ; nous vivons plus tranquillement ici : mais si votre état est plus rempli de difficultés et d'amertumes, il est aussi plus méritoire.

Je suis toujours dans la partie orientale de cette province, avec M. Trenchant et deux prêtres chinois, M. Matthias Lo et M. Joseph Yuen. Nous visitons, M. Trenchant et moi, les chrétientés les plus rapprochées et les moins exposées ; les deux prêtres chinois visitent les plus éloignées et les plus exposées aux incursions des rebelles, qui, depuis trois ans, n'ont pas encore pu être dissipés par les troupes impériales. Quelques corps considérables de ces rebelles ont pénétré dans la province du Chen-si ; mais il en reste plu-

sieurs dans celle du Su-tchuen, qui sont répandus dans les parties orientale et septentrionale, au moins entre le fleuve Kiang, qui coule de l'occident à l'orient, et la rivière qui coule du nord au midi, ce qui comprend environ trois ou quatre cents lieues de circuit. Ils n'ont point encore passé ces deux rivières; ils paroissent sensiblement affoiblis, et fuient devant les troupes impériales. Ces troupes n'osent les approcher de trop près, et encore moins les attaquer de front. La plupart des chefs des révoltés ont été pris ou tués; ils semblent aujourd'hui n'avoir d'autre but que de prolonger leur existence le plus qu'il sera possible. Rien de certain dans leur marche; ils courent ça et là, partout où ils espèrent trouver des vivres ou éviter la poursuite des troupes. Dans leurs incursions, ils massacrent les hommes qui leur paroissent inutiles ou dangereux, et prennent ceux qui leur conviennent: ils brûlent les maisons qu'ils trouvent vides, ou qu'ils prévoient ne devoir plus leur servir, enlèvent tout ce qui leur plaît, et détruisent le reste; ils se comportent comme des brigands et des assassins, plutôt que comme des gens qui aspirent à conquérir un trône. Les peuples les fuient comme la peste; ils se réfugient la plupart dans les villes voisines ou dans des remparts qu'ils se sont construits sur les montagnes même les plus es-

carpées. Plusieurs de ces remparts sont très-vastes, mais tous ne sont pas imprenables: les rebelles ont pénétré dans quelques-uns, et y ont fait un grand carnage. D'autres habitans cherchent une retraite dans les antres, les cavernes et autres lieux cachés. Enfin, un grand nombre de familles passent dans des parties éloignées, au-delà des deux rivières, et souvent jusque dans les provinces de Koueitcheou et d'Yun-nan, et y fixent leur domicile jusqu'à la paix; beaucoup d'autres s'arrêtent sur l'autre bord des deux rivières, s'y construisent des cabanes, y forment même des marchés où ils continuent de faire le commerce : la plupart vivent dans une extrême misère. La plus grande partie des chrétientés que visite M. Joseph, et le tiers environ de celles dont M. Matthias est chargé, sont dans ces parties, et sans cesse exposées aux incursions des brigands. Plusieurs chrétiens ont été tués, d'autres pris, et leurs maisons brûlées.

Lorsque je finis de vous écrire, au mois d'octobre, l'année dernière, une troupe de rebelles ravageoit le district de Ly-ming-fou; elle y fit, pendant plus d'un mois et demi, toutes sortes de dégâts, sans éprouver la moindre résistance. Beaucoup de nouveaux chrétiens qui s'y trouvoient dispersés, et dont la plupart n'avoient jamais vu le missionnaire, se construisirent, sur le bord des deux

rivières, de petites cabanes où ils étoient exposés au vent et à toutes sortes de misères. Une maladie épidémique qui régna dans cette contrée, emporta un certain nombre de ces prosélytes. Quelques-uns eurent le bonheur de recevoir le saint baptême avant de mourir; les autres en furent privés par je ne sais quel accident.

Au commencement de novembre, après que j'eus terminé l'administration de mes chrétientés de la campagne, qui sont situées à cinq ou six lieues aux environs de Tchong-king-fou, les chrétiens de cette ville vinrent me chercher pour les administrer. Le 5, j'arrivai chez une famille chrétienne dont la maison est en face de la ville, de l'autre côté du fleuve; les rebelles n'étoient alors qu'à une ou deux lieues de la ville. Ce voisinage causa les plus vives alarmes aux habitans, et engagea le gouvernement à redoubler de précautions et d'activité; pour surcroît de malheur, le feu prit le même soir à la ville de Ly-ming-fou, et ne fut éteint qu'après minuit. On voyoit aussi dans la campagne des flammes de différens côtés, soit du feu que les rebelles allumoient pour leur usage, soit des maisons qu'ils incendioient. Nous pensions qu'il ne me seroit guère possible d'entrer le lendemain matin dans la ville, comme nous nous le proposions. La garde étoit très-stricte. Outre les chefs de prétoires, les sa-

tellites et les soldats qu'on y avoit multipliés, on avoit encore placé à chaque porte, pour présider à la garde, quatre ou cinq habitans constitués en dignité, comme mandarins sans fonctions, mandarins retirés du service, bacheliers ou licenciés lettrés et militaires. Mais les chrétiens de l'intérieur envoyèrent dire que je pouvois entrer sans risque, parce que le dernier des quatre frères de la famille chrétienne Ly, qui acheta, il y a plusieurs années, le titre de mandarin du neuvième ordre, avoit été désigné, par le gouverneur de la ville, pour présider à la garde de la porte par laquelle je devois passer. Le chrétien Ly me fit lui-même dire que je n'avois moralement rien à craindre; et, pour plus grande sûreté, on me remit des billets d'usage en ces circonstances. Ces billets ne sont autre chose qu'un papier sur lequel sont gravés le nom et le sceau d'une boutique de la ville, avec le nombre des personnes qui veulent entrer : on laisse passer les personnes qui en sont munies, sans autre examen. Nous trouvâmes la porte gardée par des satellites, qui tenoient des verges à la main : ils ne laissoient entrer que ceux qui portoient de l'eau, des denrées, ou qui avoient des billets de boutique, ou qui, au sortir de la ville, s'étoient fait imprimer sur la joue les caractères d'usage, au moins pour les gens du commun, qui veulent rentrer le même jour; car on

change ces caractères tous les jours. Parvenus à la loge où se trouvoient les dignitaires dont j'ai parlé, et les principaux chefs de prétoire, le chrétien Ly nous adressa la parole, en nous faisant les politesses ordinaires envers les personnes très-connues, et nous dit d'entrer. Comme les deux chrétiens qui m'accompagnoient lui présentoient le billet, « Cela n'est pas nécessaire, dit-il, entrez, entrez ». Personne n'osa faire de questions sur notre compte. Les portes de cette ville, qui sont au nombre de neuf, sont doubles; quand nous arrivâmes à la plus avancée, nous y trouvâmes une troupe de soldats, qui nous laissèrent passer sans nous rien demander. Cette garde paroît établie moins pour examiner les passans que pour prêter main-forte en cas de résistance. Je trouvai, dans la rue voisine, des catéchistes qui m'attendoient, et me firent porter en chaise à la maison où je devois commencer l'administration. Les chrétiens qui portoient ou accompagnoient mes effets, entrèrent sans être visités. A peine fûmes-nous tous entrés qu'on ferma la porte; les autres portes étoient fermées avant notre arrivée, quoiqu'il ne fût qu'environ neuf heures du matin. Celle par laquelle nous entrâmes l'eût été à la même heure, si le chrétien Ly, qui nous attendoit, n'eût déterminé les autres chefs à différer quelque temps. Quoique nous eussions pris

des précautions qui, humainement parlant, me mettoient à l'abri de tout danger, je me confiois encore plus dans la protection de la divine Providence. Tout m'appeloit dans cette ville; le besoin urgent des chrétiens, qui y sont en plus grand nombre qu'ailleurs, et parmi lesquels il y avoit des maladies dangereuses (pendant mon absence, qui ne fut que de soixante-dix jours, onze chrétiens étoient morts sans sacremens, et plusieurs catéchumènes avoient été baptisés à l'article de la mort), l'ordre de mon administration annuelle; il ne me restoit à visiter, à la campagne, que des chrétientés qui l'avoient été aux mois de juillet et d'août; enfin, ma propre sûreté; dans un temps où les eaux étant moins grosses, les rebelles pouvoient plus aisément passer le fleuve, une ville plus fortifiée par la nature et par l'art que toutes les autres de cette partie, étoit, sans contredit, le refuge le plus assuré. Dès le lendemain de mon arrivée, je commençai l'administration réglée des chrétiens, que je continuai tranquillement et sans interruption jusqu'au 15 avril de cette année. Cependant l'alarme et la frayeur n'étoient point dissipées. Le 7 novembre, le gouverneur rappela la garnison de la ville de Ly-ming-fou, que ses habitans avoient entièrement évacuée : elle consistoit en quinze cents soldats environ, sans presque aucun exercice ni di-

scipline; il campa cette troupe en-deçà de la rivière, à l'abri des attaques des rebelles, abandonnant ainsi cette ville déserte à leur discrétion. Les révoltés, qui ignoroient le fait, ou qui y soupçonnoient quelque piége, et qui savoient d'ailleurs qu'on avoit tout récemment environné la ville de murs de terre, qui pourtant n'étoient point achevés, s'éloignèrent; et le 8, le gouverneur renvoya les troupes pour garder la ville.

Les rebelles évacuèrent, ce même jour, tout le district de Ly-ming-fou, et entrèrent dans celui de Tchang-cheou-hien; ils passèrent par la ville, qui étoit déjà brûlée en grande partie; car, depuis deux ans qu'ils la prirent sans assaut, et sans presque aucune résistance, ils y ont passé et repassé plus de dix fois. Après avoir traversé et ravagé plusieurs campagnes, ils campèrent, le 11, à cinq lieues de la ville, dans un endroit où se trouvoit une nombreuse chrétienté très-ancienne. Les chrétiens, hommes et femmes, grands et petits, s'étoient réfugiés, à leur approche, dans des antres qu'ils avoient pratiqués dans des lieux escarpés et presque inaccessibles. Les rebelles les en firent presque tous sortir par ruses et par menaces, et massacrèrent treize grandes personnes et dix enfans; de ce nombre étoit le chef de toute la chrétienté, qui l'étoit aussi de la garde bourgeoise des environs : ils le

percèrent, dit-on, de plus de quarante coups de lance, parce qu'ils trouvèrent sur lui l'écrit qui le constituoit chef de la garde bourgeoise. Ils firent choix des personnes qui leur convenoient, et laissèrent au reste la vie sauve : ils brûlèrent les maisons, et s'en allèrent, emmenant avec eux soixante-dix ou quatre-vingts chrétiens, tant hommes que femmes, des jeunes gens, et même quelques enfans; la maîtresse de l'école des filles, qui est une célibataire de taille naine, fut mise au rebut; ils vouloient d'abord la tuer, mais un des captifs la réclama comme sa sœur, et comme nécessaire à sa mère chargée d'années; il lui laissèrent la vie. La divine Providence n'abandonna point entièrement ces pauvres malheureux; quelques-uns périrent à la suite des brigands; mais presque tous les autres, même les femmes et les enfans, trouvèrent moyen de s'évader, à l'exception du maître d'école et de sa femme, qui sont veillés de plus près, parce que, sachant le métier de tailleur, cet homme leur est très-utile. Après cette excursion des rebelles, la peste a emporté vingt-quatre chrétiens, grands et petits. Dans l'espace d'un an, près de cinquante néophytes de cette chrétienté ont été tués ou sont morts. Elle étoit restée trois ans sans voir le prêtre; M. Matthias venoit d'en terminer l'administration, trois jours avant l'arrivée des rebelles, et étoit allé dans la ville pour visiter les

chrétiens, qui ne l'avoient point été aussi depuis trois ans. Mais, à son arrivée, effrayés de l'approche des rebelles, ainsi que le gouverneur, les habitans passèrent le fleuve sur le bord duquel la ville est bâtie, et campèrent de l'autre côté. Les brigands arrivèrent le lendemain à la ville, et incendièrent le peu de maisons qui restoient. Les habitans, qui voyoient de leur camp tout ce qui se passoit, les laissoient défiler tranquillement, sans oser tirer leur canon, qui d'ailleurs ne porte pas jusqu'au rivage opposé. Le gouverneur l'avoit ainsi ordonné, dans la crainte d'irriter l'ennemi. La maison où se tiennent les assemblées des chrétiens de la ville, et la seule propre pour faire leur administration, a échappé à tous les incendies, quoique les maisons voisines, même la boutique qui lui étoit adjacente, aient été consumées par les flammes. M. Matthias, qui avoit suivi les chrétiens dans leur fuite, voyant qu'ils étoient à l'abri de tout danger, songea à les administrer. Il loua un emplacement, fit construire, avec des bambous, une grande cabane propre pour les assemblées, et les chrétiens transportèrent leurs cabanes auprès de la sienne. L'administration se fit sans être troublée par les païens voisins.

Au mois de décembre, pendant que M. Joseph Yuen visitoit le district de Ting-yuen-hien, les habitans de cette ville levèrent l'é-

tendard de la révolte. La frayeur se répandit dans les villages voisins; tout le peuple prit la fuite. M. Joseph se hâtoit, au milieu de cette alarme, d'entendre les confessions qui lui restoient, et ceux qui avoient fini le pressoient de terminer. M. Joseph, après avoir fait tout ce qu'il pouvoit dans cette circonstance, prit la fuite avec tous les chrétiens, qui emportèrent sa chapelle, tous ses effets, et tout ce qu'ils purent de leurs meubles et provisions. La fuite se fit avec tant de désordre, qu'ils ne savoient plus de quel côté tourner pour éviter la rencontre des rebelles; ils s'en croyoient environnés de tous côtés; ils se réfugièrent tous dans un antre, où ils passèrent la nuit suivante. Le lendemain, quelqu'un alla aux informations, et rapporta que les révoltés n'avoient encore fait aucun mouvement, et qu'on envoyoit sans cesse des soldats pour les investir. Rassurés par ce récit, les chrétiens retournèrent dans leurs maisons, et M. Joseph à sa résidence ordinaire, qui est à deux journées environ de là. L'alarme se communiqua bientôt à toutes les villes voisines en-deçà de la rivière du nord; chacune s'empressa d'envoyer des gens armés. Quoique ces troupes, réunies à celles du pays même, fussent beaucoup plus considérables que celles des révoltés, elles n'osèrent les attaquer. On usa d'un stratagême que l'appareil au moins des

armées fit réussir. Un proche allié du chef alla le trouver dans son camp, lui dit en confidence, sur le ton de l'intérêt le plus vif, que des armées sans nombre l'investissoient de toutes parts, lui conseilla d'attendre un temps moins dangereux pour l'exécution de son dessein, et lui offrit de le conduire, par des voies sûres, dans sa maison, qui n'étoit point suspecte, lui assurant que c'étoit un moyen immanquable de sauver sa vie. Le chef se rendit aux avis d'un ami si chaud en apparence, et accepta son offre obligeante. A peine fut-il arrivé dans la maison, qu'on l'arrêta, comme on étoit convenu. Ses partisans, après son départ, se dispersèrent d'eux-mêmes : la plupart furent pris et mis à mort. Ainsi se termina cette révolte.

Vers ce même temps, quelques troupes des anciens rebelles sembloient chercher le moyen de passer la rivière, qui étoit alors très-basse. Les alarmes furent très-vives; des bandes de peuple armé vinrent pour garder le rivage et les empêcher de passer. La ville où M. Joseph s'étoit réfugié fut inondée de soldats et de gardes, parce qu'elle étoit sur la rive opposée à celle qu'occupoient les rebelles. Ainsi, tout passage lui fut fermé; il ne put aller visiter ses chrétientés. Cela dura plus d'un mois.

Au commencement de l'année chinoise, qui tombe dans le mois de février, les re-

belles s'éloignèrent, et les routes, par terre et par eau, devinrent moins dangereuses. M. Joseph en profita pour se rendre dans le district de Kouang-gan-tcheou, où se trouve une chrétienté très-nombreuse, qui fut dévastée et brûlée il y a deux ans (1). Il avoit administré une partie des chrétiens avec quelque inquiétude, lorsque les rebelles revinrent dans cet endroit : les chrétiens et les païens se réfugièrent, les uns dans la ville, qui est murée, les autres sur les montagnes qu'ils ont fortifiées. M. Joseph se retira dans la ville; n'y trouvant aucune maison convenable pour tenir ses assemblées, il acheta une petite cabane d'un païen, et la fit réparer assez proprement. C'est une seule pièce qui peut tenir vingt et quelques personnes à genoux. Là, le missionnaire assembla et administra successivement environ cent chrétiens, tant de la ville que de la campagne, qui ne l'avoient point encore été. Ces rassemblemens ne causèrent aucun ombrage, et ne furent point inquiétés. Les néophytes continuent de s'y assembler, et y chantent leurs prières, sans que les voisins ni le gouvernement s'en plaignent. Après l'administration des chrétientés de ce district, M. Joseph visita toutes celles du district de Ta-tcheou,

(1) *Voyez* ci-dessus, page 305.

sans essuyer aucun accident. Le gouvernement a fait de cette ville un chef-lieu, où il envoie les provisions de riz, d'argent et autres, pour les armées; le généralissime y est campé avec son armée et des troupes de réserve; c'est de là qu'il dirige toutes les opérations du dehors, sans sortir de son camp. Cela n'empêche point les rebelles de faire de fréquentes incursions dans le district dépendant de cette ville. Ils ont soin seulement de ne point s'approcher de la ville. M. Joseph visita ensuite les chrétientés situées dans le district de Leang-chan-hien, qu'il n'avoit pu visiter depuis près de trois ans. C'est un des districts où les rebelles ont fait le plus de ravages, en haine du gouverneur de la ville, qui s'est toujours montré leur ennemi juré. Non content de défendre sa ville, comme presque tous les autres mandarins, il les repoussoit vivement, et les attaquoit; il les poursuivit même plusieurs fois avec avantage, et ne cessa d'animer le peuple à les combattre. Il ne put pourtant pas empêcher que presque tous les marchés de son district ne fussent incendiés, un grand nombre d'habitans massacrés, ou contraints de fuir sur les montagnes. Le missionnaire administra, sans aucun accident, tout ce district et un autre voisin, tout aussi exposé. Peu s'en fallut qu'il ne fût pris dans celui de Kiu-hien, qui est ouvert depuis peu d'an-

nées à la religion : un soi-disant nouveau chrétien, qui n'est point baptisé, avoit, dans l'ivresse, appelé les païens pour investir la maison où il étoit, et se saisir de sa personne. Averti à propos, M. Joseph eut le temps de se sauver avec sa chapelle. De retour, vers la fin de juillet, à Ho-tcheou, lieu de sa résidence, pour y visiter quelques malades, il pensoit à se remettre en route, pour aller visiter d'autres chrétientés; mais je l'en dissuadai : il étoit extrêmement fatigué de ses courses précédentes et des chaleurs excessives; mal portant, et les districts où sont situées ces chrétientés étoient encore remplis de troubles. Je lui conseillai d'en différer la visite au mois de septembre, où la saison seroit plus tempérée, et il auroit rétabli sa santé, si toutefois le calme y régnoit alors. Outre ces deux districts que M. Joseph ne put administrer en leur temps, il y en a deux autres, très-éloignés, qu'il n'a pu visiter depuis quatre ans. Jugez, par ces détails minutieux, à combien de dangers ce missionnaire est exposé; mais il ne se rebute point, et la Providence veille sur lui d'une manière sensible.

Au mois de janvier dernier, trois ou quatre cents rebelles, qui avoient formé le projet de saccager Leang-chan, et surtout de massacrer le gouverneur, leur ennemi juré, se rendirent à cette ville, et s'annoncèrent

comme mandarins et soldats envoyés par le généralissime pour la défendre. Le gouverneur, se doutant du stratagême, fit fermer les portes, et, sans les refuser ouvertement, il ordonna à ces nouveaux venus de rester dans les faubourgs jusqu'à nouvel ordre. Ils firent de vives instances pendant deux ou trois jours; mais, perdant espérance d'entrer, et ayant lieu de craindre qu'il ne vînt des troupes impériales contre eux, ces brigands mirent le feu aux faubourgs, le 11 février, massacrèrent tous les habitans qui leur tombèrent sous les mains, et allèrent rejoindre leur corps d'armée. Les rebelles, informés qu'une armée avoit été envoyée à leur poursuite, imaginèrent un nouveau stratagême pour la surprendre. Ils s'emparèrent d'un marché qui étoit sur la route; une partie s'établit dans les boutiques et dans les auberges abandonnées, et l'autre se mit en embuscade dans les environs. L'armée impériale, qui ne soupçonnoit rien, s'y arrêta pour passer la nuit : ces prétendus marchands et aubergistes traitèrent les mandarins le mieux qu'ils purent; ils se plaignoient amèrement des rebelles, qui avoient brûlé une partie du marché, et fait toutes sortes de dégâts : mais, pendant la nuit, ils prirent les armes, tuèrent quarante ou cinquante officiers, un grand nombre de soldats, et mirent toute l'armée en déroute. Cette troupe de rebelles pilla, dans

dans ce même temps la maison d'un chrétien où se trouvoit la chapelle de M. Joseph; mais elle n'incendia rien, et ne massacra personne. Ces nouvelles nous furent apportées par un chrétien de Tchong-king, qui avoit aussi des lettres des principaux chrétiens de Leang-chan, qui, n'ayant point été visités depuis près de trois ans, prioient M. Joseph de venir les visiter. Le même chrétien apporta aussi un catalogue des néophytes morts depuis deux ans, tant de misère que de maladie. Leur nombre monte à quatre-vingts; la plupart étoient baptisés, quelques-uns n'étoient que catéchumènes. Parmi ces chrétiens morts, on compte cinq personnes qui n'avoient point professé la religion : ayant été prises par les rebelles, elles témoignèrent de l'horreur de leur secte, se déclarèrent hautement chrétiennes, et furent, pour cette raison, massacrées sur-le-champ. Il paroît, par leurs noms, qu'il y a des chrétiens dans leurs familles, et qu'elles ont été à portée d'entendre souvent parler de la religion. Les lettres étoient accompagnées de cinq taëls d'argent que les néophytes envoyoient pour faire dire des messes pour les défunts.

Le 3 août, un certain nombre de chrétiens du district de Leang-chan étant assemblés pour assister un vieillard à la mort, plus de mille hommes armés, descendus du rempart où ils s'étoient réfugiés, investirent

tout à coup la maison, garrottèrent les chrétiens, et les conduisirent au prétoire de la ville. Ces néophytes y furent fort maltraités, et ensuite mis en prison : l'un d'eux, nommé Lieòu, reçut quatre-vingts coups de bâton sur les chevilles des pieds. L'auteur de cette persécution étoit un païen, frère du moribond : il avoit dénoncé l'assemblée des chrétiens au chef du rempart, comme dangereuse. La lettre de Leang-chan qui annonce cette persécution n'en rapporte point d'autres détails. Elle fut, selon toute apparence, écrite à la hâte, et de la prison même. Elle nous fut apportée par un soldat païen déserteur, qui fut envoyé des prisons de Leang-chan à celles de Tchong-king, et qui chargea le geolier de la remettre à son adresse. Jugez de la prudence de ces chrétiens. Ils étoient sans doute hors d'eux-mêmes, et avoient besoin de communiquer leurs peines à des personnes de confiance, pour en adoucir l'amertume. Comme la conduite du gouvernement par rapport à la religion chrétienne est partout modérée, j'espère que cette persécution n'aura point de suites fâcheuses. Le mandarin, qui s'est montré jusqu'ici bien disposé en sa faveur, n'usa de rigueur que pour calmer la fureur de tant de gens armés, et pour les renvoyer plus aisément dans leur retraite; mais, après avoir examiné la cause futile de leur alarme, il aura élargi les

chrétiens, comme il fit au commencement de la révolte, dans une circonstance à peu près semblable.

Sept néophytes du district de Fou-tcheou, prenant la fuite, au mois d'août, à l'approche des rebelles, en rencontrèrent malheureusement un certain nombre qui les massacrèrent. Il n'y avoit parmi eux qu'une femme qui fût baptisée.

Tels sont les dangers auxquels les missionnaires ont été exposés, et les peines que les chrétiens ont éprouvées depuis mes lettres de l'année dernière. Les désastres et les calamités que la plupart des païens souffrent, les dangers auxquels les commerçans et autres s'exposent en voyageant dans ces pays, en suivant les armées pour faire fortune, ou en les servant pour s'élever, sont encore plus considérables. Ces malheureux souffrent sans consolation ni espérance après cette vie. La fortune et les honneurs après lesquels ils courent sont vains et périssables; mais les chrétiens espèrent que ces maux, soufferts avec patience et résignation, leur procureront une gloire éternelle.

Nonobstant ces calamités, la religion continue de faire des progrès qui, sans être rapides ni sensibles dans un pays aussi vaste et aussi peuplé, ne sont pourtant pas indifférens. L'administration générale de cette par-

tie orientale pendant cette année, y compris la province du Kouei-tcheou, que visite M. Matthias, porte quatre cent soixante-treize catéchumènes, trois cent soixante-cinq adultes, et trois cent vingt-six enfans de chrétiens baptisés, mille neuf cent seize enfans d'infidèles baptisés à l'article de la mort; on sait la mort de neuf cent soixante-neuf de ces derniers. J'ignore l'administration des autres parties de la province pendant cette année.

Ces progrès n'éprouvent moralement aucune opposition de la part du gouvernement, ni même des particuliers. Je ne connois d'autre dénonciation faite au prétoire, ni d'autre persécution publique excitée cette année contre les chrétiens, que celle de Leang-chan, dont je viens de parler; et voici la seule vexation grave dont j'aie eu connoissance : elle eut lieu dans le district de la ville de Fou-tcheou, où la religion s'est établie depuis peu. Une vieille femme chrétienne étant décédée au mois de février, son fils unique, aidé par les autres néophytes, avoit fait tous les préparatifs nécessaires pour célébrer les funérailles selon les rits usités parmi les chrétiens; il avoit orné sa maison des décorations que les chrétiens emploient pour orner l'autel et la salle d'assemblée dans les grandes solennités. Les néophytes avoient déjà récité une grande partie des prières ac-

coutumées, et étoient sur le point d'emporter le corps pour l'enterrer, lorsqu'une troupe de païens, parens de la défunte, entrèrent tout à coup, s'emportèrent contre le fils, lui reprochèrent d'être un enfant dénaturé, qui, au mépris des seuls rits propres à honorer les parens morts, en emploie d'étrangers qui ne peuvent les honorer; enfin ils se mirent en devoir de faire les rits du paganisme, et érigèrent une tablette de l'ame dans la salle même, sous le dais. Comme les chrétiens s'y opposèrent absolument, et vouloient emporter les décorations, les païens consentirent à la placer dans un appartement séparé : mais, tandis que les néophytes étoient occupés ailleurs, ils la replacèrent sous le dais. Aussitôt que les chrétiens la virent, ils se mirent à détendre leurs ornemens; les gentils les arrachèrent de leurs mains, et il s'éleva de grands débats. On n'en vint pourtant point aux mains; les chrétiens par conscience, et les autres parce qu'ils étoient en trop petit nombre. Les gentils, en se retirant, emportèrent les ornemens. Quand les chrétiens de la ville furent partis, le fils de la défunte alla dénoncer cette action au prétoire. Le mandarin cita les accusés, et, après avoir examiné les raisons des deux partis, il prononça que la conduite des accusés étoit insoutenable, que l'enlèvement des ornemens étoit une rapine, et

fois, l'année dernière, une chrétienté formée depuis trois ans seulement dans le district de Tseng-ny-fou (1). Il y a baptisé vingt-quatre adultes, et fait trente-trois catéchumènes. « La foi, dit M. Matthias, paroît solidement établie dans cet endroit; les chrétiens, quoique pauvres pour la plupart, et obligés de travailler pour gagner leur subsistance, sont sincèrement attachés à la religion, et en pratiquent fidèlement les exercices. La disette y fut si grande, au commencement de cette année, que plus de mille personnes du sexe, femmes et filles de tout âge, furent vendues, par leurs maris ou par leurs parens, à des hommes qui les conduisirent dans la province du Hoû-kouang, pour les revendre. Ce commerce se fit d'abord secrètement, mais ensuite publiquement. La tentation étoit violente pour les chrétiens pauvres; aucun n'y succomba : ils étoient au contraire disposés à mourir de faim plutôt que de sacrifier leur conscience, et d'exposer leurs femmes et leurs filles à la perte éternelle ». M. Matthias a fait conduire deux jeunes personnes de cette chrétienté à l'école de filles établie à Ou-tchoan. Il pourvoit entièrement à la subsistance de l'une, et en partie à celle de l'autre. Ces jeunes per-

---

(1) Voyez ci-dessus, page 339.

sonnes ont fait la route à pied, et ont marché pendant dix jours.

Le vieil empereur Kien-long est mort au commencement de la première lune de cette année, la quatrième de son fils, en faveur duquel il avoit abdiqué, et qui a pris le nom de Kia-king. Le deuil a été publié dans les provinces en différens temps. Ce deuil doit durer trois mois; mais on l'a abrégé dans la province du Su-tchuen, à cause des troubles. Il consiste, pour le peuple, à ne point se marier pendant ce temps, à ne point se servir d'instrumens de musique dans les funérailles, à ne point se raser la tête, à ne point porter la houppe de soie rouge aux bonnets d'hiver; la houppe des chapeaux d'été, qui est de crins teints en rouge, n'est point contraire au deuil. Les mandarins sont obligés de se rendre, à certains jours, à une pagode préparée pour cela; ils y font les salutations, les lamentations, les sacrifices et les autres superstitions d'usage pour les défunts, comme si le corps de l'empereur étoit présent. M. Matthias, qui se trouvoit sur les montagnes, ignoroit qu'on eût publié le deuil; avant de quitter les chrétientés de Ou-tchoan-hien pour se rendre à celle de Tseng-ny-fou, il se fit raser la tête, ainsi que les trois chrétiens qui devoient l'accompagner. Après cinq ou six jours de marche, lorsqu'ils étoient déjà dans

...

le ressort de Tseng-ny-fou, des satellites arrêtèrent ces chrétiens, et en traitèrent deux comme manifestement infracteurs de l'ordonnance, parce que leur tête blanche annonçoit qu'ils l'avoient fait raser depuis que l'ordonnance avoit été publiée. Ils les conduisoient en conséquence au prétoire pour être punis. Le catéchiste, dont la tête étoit plus noire, ne put être convaincu d'infraction; il dit qu'il avoit loué ces gens pour porter ses effets, fit entendre raison aux satellites, moyennant une somme de huit ou dix livres tournois, et obtint la liberté de ses compagnons; c'est tout ce que les satellites demandoient. M. Matthias, qui étoit à cheval, avoit pris les devans; voyant ce qui se passoit, il précipita sa marche, et évita d'être arrêté. Les satellites, qui l'avoient vu passer avec un capuchon que l'on porte dans ce pays pour se préserver du froid ou du vent, jugèrent qu'il étoit de la même bande, et par conséquent rasé; ils se hâtèrent de le poursuivre, mais inutilement. S'il eût été arrêté, il eût fallu donner plus d'argent, et il eût été exposé à une visite qui auroit pu avoir des suites plus dangereuses. Le jour que cette scène arriva, nos voyageurs rencontrèrent un chrétien qui leur dit qu'à une journée de l'endroit où ils étoient il y avoit une famille entière qui s'étoit convertie depuis trois ans; qu'elle désiroit que le prêtre qui visiteroit Tseng-

ny-fou vînt aussi la visiter, et qu'elle y avoit envoyé tout récemment pour s'informer quand il viendroit, afin d'aller l'inviter. Pour aller dans cet endroit, il falloit prendre des chemins détournés où il n'y avoit point de danger, et il restoit encore, pour aller à Tseng-ny-fou, près de deux journées de voyage, sur la route où les chrétiens venoient d'être arrêtés; le danger ne pouvoit qu'augmenter en approchant de la ville. M. Matthias ne balança point; il prit les chemins détournés qui conduisoient à la chrétienté naissante, et y arriva heureusement. Il fut très-bien reçu par cette famille, composée de seize personnes, et y resta vingt-trois jours, pour donner le temps à ses cheveux de croître, et pouvoir voyager sans crainte. Il profita de ce long séjour pour instruire plus à fond cette famille, qui l'étoit déjà passablement, et pour la disposer plus prochainement au baptême. Il baptisa et confirma sept adultes et cinq enfans, et fit trois catéchumènes. Le fils aîné de la maison étoit à cette époque dans la province du Su-tchuen pour faire le commerce; il y reçut le catéchuménat d'un autre missionnaire.

Je vous marquai l'année dernière comment la religion s'étoit établie à Kouei-yang-fou, capitale de la province du Kouei-tcheou, par le moyen de François-Xavier Vouang;

la persécution qu'elle y essuya; comment Laurent fut renvoyé au Su-tchuen (1). Fidèle à la promesse qu'il avoit faite aux chrétiens de Kouei-yang, Laurent y retourna au mois de septembre de l'année dernière, et y conduisit une veuve nommée Lo, pour instruire les personnes de son sexe, et les former aux exercices du christianisme. Ils arrivèrent heureusement à la capitale, et y sont encore aujourd'hui. Laurent instruit ceux qui avoient déjà embrassé la religion, exhorte les païens qui veulent bien l'écouter, et va quelquefois dans des districts éloignés de plusieurs journées, lorsqu'il y est invité. La veuve, âgée de soixante-quatre ans, se contente d'instruire les personnes de son sexe, dans les maisons chrétiennes de la ville où elle est successivement invitée. Le séjour de ces deux personnes servit, non-seulement à confirmer les néophytes dans la foi, et à les former aux exercices de religion, mais encore à augmenter sensiblement leur nombre. La chrétienté, ainsi fortifiée, sollicitoit vivement la visite d'un missionnaire; mais il n'y avoit point de maison assez commode pour le recevoir, ni assez à l'abri des dangers pour permettre le concours des néophytes. Ils se cotisèrent, à la persuasion de Laurent, et achetèrent, dans la ville même,

(1) Voyez ci-dessus, page 348.

pour quatre-vingt-douze onces d'argent, une maison convenable et assez vaste; et un chrétien plus riche en acheta une autre pour son compte, hors des murs de la ville, cent quatre-vingts onces d'argent, et y transporta toute sa famille. Son dessein étoit aussi d'y recevoir le missionnaire, pour y faire une partie de l'administration. Les choses étant ainsi disposées, M. Matthias s'y rendit, pour la première fois, après avoir fini la visite des chrétiens de Tseng-ny-fou, et y demeura quarante jours, tant pour instruire plus à fond les néophytes, que pour terminer quantité de petites affaires qui les concernoient, ou dans lesquelles ils étoient embarrassés. Il y baptisa treize adultes et douze enfans de chrétiens, et fit soixante-six catéchumènes, dont treize sont des districts de trois autres villes.

François-Xavier Vouang, qui apostasia si honteusement, il y a deux ans, conserve encore la foi dans le cœur : il récite ses prières secrètement, observe les jeûnes, et contribue aux dépenses qui se font pour la religion ; il a donné, pendant le cours de cette année, plus de trente onces d'argent pour différens objets; mais il est si timide, qu'il évite, autant qu'il peut, que le commun des chrétiens sache ce qu'il fait en ce genre. Il envoya lui-même trois femmes esclaves de sa maison pour recevoir le catéchuménat,

mais il n'osa y envoyer plusieurs autres personnes qui récitent secrètement les prières, dans la crainte sans doute que leur sortie ne fît sensation et ne le compromît. Il refusa d'abord de paroître devant le missionnaire; mais enfin il s'y détermina, sur ce que quelques chrétiens lui dirent que, s'il ne le visitoit pas, M. Matthias viendroit en personne le trouver dans sa boutique; il écouta avec humilité l'exhortation du missionnaire, convint de sa lâcheté, de l'énormité de son crime, etc. Il assista, le lendemain matin, à la prédication et aux prières. Le missionnaire profita de cette occasion pour lui faire réparer publiquement le scandale de son apostasie: dans le cours de la prédication, après lui en avoir fait sentir l'énormité, le missionnaire lui ordonna d'en faire réparation en présence des chrétiens assemblés; le licencié se soumit sans répliquer. Il se prosterna devant les néophytes, confessa son crime, et leur dit de ne point imiter son exemple. Cette démarche d'un homme de sa condition fit impression sur les chrétiens et les édifia, sans néanmoins le faire regarder comme un vrai pénitent; ils savoient qu'il étoit encore embarrassé dans les superstitions, et qu'il n'osoit faire profession ouverte du christianisme; mais enfin cet acte d'humilité faisoit concevoir l'espérance qu'il se convertiroit. Il vint un autre jour, de lui-même, dans la même assemblée, récita les

prières avec les autres, assista à l'instruction et à la messe, et eut un second entretien avec M. Matthias : on l'exhorta à se confesser; il s'excusa sur ce qu'il étoit encore impliqué dans les superstitions, et éprouvoit trop d'obstacles à sa conversion. Son père, que la persécution avoit rendu l'ennemi de la religion, étoit mort dans la première lune de cette année. Le licencié fit les obsèques avec toutes les cérémonies du paganisme; il retient encore dans sa maison la tablette de l'ame. Le père, avant de mourir, recommanda à sa femme de veiller soigneusement à ce que son fils ne retournât pas à la religion chrétienne, et de donner avis à son oncle si elle s'apercevoit qu'il en fît les exercices. Cet oncle, dit M. Matthias, est un homme intrigant, redouté de tous ceux qui ont à faire à lui, parce qu'il est revêtu d'une dignité achetée à prix d'argent, et qu'il connoît les prétoires. C'est lui qui excita, l'année dernière, la persécution contre son neveu et les chrétiens. Le licencié, naturellement timide, craint d'être dénoncé de nouveau et de perdre son grade et l'espérance de parvenir à une place de mandarin, à laquelle il continue d'aspirer. M. Matthias croit qu'il ne réussira point; il lui trouve peu de talens. La boutique de soieries qui, par la mort de son père, étoit tombée entre ses mains, commence à chanceler; son commerce diminue

sensiblement. Comme il est fort riche, d'ailleurs, en terres, en maisons, etc., les chrétiens, tant pour prévenir de plus grandes pertes que pour le mettre plus à l'abri des vexations de son oncle, et de plusieurs autres dangers auxquels sa boutique expose son salut, lui conseillent de renoncer au commerce, et de se retirer, avec sa famille, dans une maison qu'il a dans un autre quartier de la ville. Il promet de suivre ce conseil; mais sa conversion, je pense, ne sera solide qu'autant qu'il renoncera au projet de devenir mandarin, et qu'il surmontera cette timidité excessive qui le retient si fortement attaché au monde, dont il préfère la gloire à celle de Dieu; sans cela, il ne se convertira jamais qu'à demi, ou bien ce ne sera que dans un âge avancé, lorsque des adversités, des humiliations, des rebuts, etc., lui auront fait connoître la vanité des honneurs du monde, la fausseté de ses maximes, la foiblesse de sa protection. Il faut avouer aussi que la foi qu'il conserve, les prières qu'il récite, les jeûnes qu'il observe, ses aumônes, son respect pour le prêtre, l'aveu public qu'il a fait de son crime, peuvent attirer sur lui les miséricordes du Seigneur et accélérer sa conversion. Outre quelques personnes de sa maison, qui observent au moins secrètement les exercices de la religion, une autre branche de sa famille, qu'il exhorta lui-même

avant la persécution, continue d'être chrétienne.

La religion s'est propagée dans cinq ou six autres districts de la même province, que M. Matthias n'a point visités; il y a dans chacun au moins une famille chrétienne. Laurent Hou, qui en visita plusieurs, faillit deux fois d'être pris. Les habitans d'un marché veillèrent pendant trois jours et trois nuits pour l'empêcher de sortir, tandis que plusieurs autres étoient allés au prétoire pour le dénoncer. Le mandarin rejeta l'accusation et réprimanda les dénonciateurs; la garde cessa, et Laurent revint sain et sauf à la capitale.

Le nombre total des chrétiens de la province de Kouei-tcheou est d'environ six cents, sur quoi il y en a au moins la moitié de nouveaux. Ce petit nombre, comparé aux millions de païens qui sont dans cette province, est, pour ainsi dire, zéro : mais, aux yeux de la foi, il n'est point méprisable. Si la religion n'y fait pas de plus grands progrès, ce petit nombre, répandu dans différentes contrées, suffit pour la faire connoître aux païens, et pour justifier la miséricorde et la justice de Dieu à leur égard.

La religion ne peut faire de plus grands progrès, ni même se soutenir dans ces pays, s'il ne nous vient des missionnaires : c'est le premier de nos besoins. Chaque année on

baptise, dans l'étendue de toute la mission, quatorze ou quinze cents adultes; ce sont autant de confessions de plus à entendre pour l'année suivante. Ainsi, nous aurions besoin d'un missionnaire de plus chaque année, en supposant même qu'il n'en meure aucun des anciens; autrement nous sommes surchargés, et exposés, ou à ruiner notre santé, si nous voulons visiter toutes nos chrétientés dans une année, ou à en laisser quelques-unes sans être administrées pendant un ou deux ans. Voilà sept ans que nous n'avons reçu de prêtre européen. Il n'y avoit point eu d'ordination de prêtre chinois depuis trois ans: Mgr. de Caradre vient d'en ordonner un, qui est d'une si mauvaise santé qu'on n'en peut espérer beaucoup de services. Ce prélat s'y est déterminé, parce qu'un autre prêtre vomit le sang et est condamné des médecins. Notre collége, composé de quinze sujets, est notre principale espérance. Comment pourra-t-il subsister sans missionnaire européen pour le diriger et sans subsides pour nourrir les élèves? Je serois tenté de m'étendre davantage sur le besoin que nous avons de prêtres et d'argent pour le soutien du collége et de la mission; mais à quoi bon, puisque vous ne pouvez y subvenir? Au reste, ce que je vous dis suffit pour vous engager à prier le maître de la moisson, qui semble jeter des yeux de miséricorde sur ce pays, de venir à notre

secours. La conduite de la divine Providence envers vous anime notre confiance; elle vous a préservés d'une infinité de dangers; elle vous a placés dans un pays dont le gouvernement vous a accueillis et vous traite avec humanité et générosité, et d'où vous pouvez entretenir avec nous une correspondance qui nous est si nécessaire, et nous rendre des services essentiels, quoique vous vous jugiez inutiles à l'œuvre. La grâce vous tient fermes à votre poste, et la Providence vous réserve pour perpétuer nos missions, qui ne pourroient subsister long-temps si elles cessoient de correspondre avec l'Europe. Elle vous fournira, dans le temps convenable, les moyens d'établir une maison nécessaire pour cet objet, ou de rétablir l'ancienne. Je sens que vous avez besoin d'une grande patience; je vous la souhaite de tout mon cœur.

Je suis, avec le plus respectueux et le plus sincère attachement, etc.

Signé, DUFRESSE,
missionnaire apostolique.

Lettre de Mgr. Dufresse, évêque de Tabraca, coadjuteur de Mgr. de Saint-Martin, vicaire apostolique du Su-tchuen, à M. Chaumont.

26 octobre 1800.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER CONFRÈRE,

VOTRE dernière lettre, du 10 mars 1799, me fut remise le 24 avril de cette année, par les courriers de notre mission qui revenoient de Canton : j'étois alors à Tchong-king-fou. Si d'un côté elle me causa beaucoup de joie et de consolation, d'un autre, elle excita en moi autant de douleur, de crainte et de trouble. J'appris, à la vérité, avec la plus vive satisfaction, que Dieu vous conserve, ainsi qu'à nos autres confrères dispersés, la vie, la santé et les forces, et que vous les employez entièrement pour l'œuvre des missions, sans vous rebuter des contre-temps et des revers que vous essuyez. Vos efforts ne sont point réprouvés de Dieu, comme votre humilité semble vous le faire craindre ; mais il vous éprouve, parce que vos efforts lui

sont agréables. *Quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te* (1). J'appris, dis-je, tout cela avec la plus grande satisfaction; mais j'éprouvai non moins d'affliction, de crainte et de trouble, en apprenant que l'Eglise et son chef, Rome, la France, et les autres royaumes de l'Europe, continuent à souffrir des calamités incroyables; que les missionnaires que vous nous destiniez n'ont pu nous être envoyés (2), et enfin que j'étois élu évêque, et désigné vicaire apostolique de cette province, dans le cas de la mort de Mgr. de Caradre. Ce prélat recevoit en même temps le pouvoir de choisir et de consacrer un évêque sous le titre de Tabraca. Comme il m'avoit demandé pour coadjuteur depuis la mort de Mgr. l'évêque d'Agathopolis, il étoit vraisemblable que son choix tomberoit sur moi. Voilà ce qui me troubloit, sentant mon indignité, ma foiblesse et mon incapacité. Quoi qu'il en soit, ce que je craignois est arrivé.

---

(1) Il étoit nécessaire que vous fussiez éprouvé par la tentation, parce que vous étiez agréable à Dieu. (Tob. ch. XII, ℣. 13.)

(2) En 1797, quatre prêtres françois partirent de Londres, pour les missions de Chine, sur un vaisseau danois. Ce vaisseau fut pris par un bâtiment françois, et amené à Bordeaux. Les quatre missionnaires restèrent en France, et perdirent l'occasion de se rendre dans les missions.

Les courriers qui m'avoient apporté votre lettre séjournèrent quelques jours à Tchong-king, et se rembarquèrent le 4 mai; après un mois entier de voyage, ils arrivèrent à la capitale de cette province, où Mgr. l'évêque de Caradre fait sa résidence ordinaire. Ce prélat, dont la santé étoit depuis plusieurs années sensiblement altérée, étoit alors plus infirme que jamais. Quelques mois auparavant, après avoir déjà visité et administré avec beaucoup de fatigue la moitié des chrétientés dont il étoit chargé, et sentant son mal empirer, il s'étoit déterminé à interrompre son travail, et à prendre du repos et des remèdes. Mais les troupes des rebelles survinrent dans les environs de son district, et ses chrétiens se trouvèrent exposés à leurs incursions sanguinaires, en proie aux plus vives alarmes, et en danger de mourir sans sacremens. Dans cette extrémité, il se fit un devoir de conscience de rester au milieu d'eux, et il continua leur administration jusqu'au commencement de juin; alors, ne pouvant plus supporter le travail, et le danger du côté des rebelles étant plus éloigné, il revint à sa résidence. Il y arriva le même jour que nos deux courriers venus de Canton. Après avoir lu les papiers qu'ils apportoient, ce prélat, jugeant qu'il étoit dangereux de différer à se donner un successeur, prit le parti d'adhérer à l'élection que

le saint Père avoit faite de moi, en cas de mort de Mgr. l'évêque de Caradre. Il dépêcha aussitôt un des courriers pour m'en donner avis et me conduire. Sa lettre, datée du 7 juin, étoit des plus pressantes. Elle me parvint le 16 du même mois. J'étois à Tchong-king, sur le point de terminer mon administration; mais l'état où se trouvoit Monseigneur, et la longueur de la route, qui le plus souvent se fait par eau, ne me permirent pas de différer. Je me mis en route le 20 juin, accompagné du courrier, du catéchiste qui est à ma suite, et de Lucius Ly, chrétien distingué par le titre et les marques de mandarin qu'il possède. Quoique négociant de profession, il est en même temps versé et assez habile dans la médecine, qu'il exerce avec succès dans sa famille; il l'exerce même souvent au dehors, surtout en faveur des chrétiens qui viennent le trouver, ou qu'il va quelquefois visiter, et toujours *gratis*. Il entreprit ce voyage, conduit par un désir inexprimable d'employer son talent à la guérison de son évêque, que, sur mon rapport et celui du courrier, il ne jugeoit pas hors d'espérance. Il craint extrêmement l'eau; mais son désir l'emporta sur la crainte. Ayant pris un autre chrétien à sa suite pour le servir, il monta en barque avec moi. Pour éviter que nous fussions visités aux douanes et aux corps-de-garde établis le long du fleuve dans ce temps

de trouble, ou retardés par les autres barques, qui ne cèdent le pas qu'aux barques des mandarins, et pour écarter tout soupçon, il fit sceller notre barque du sceau d'un prétoire, et en arbora le pavillon; ce qu'il obtint facilement, moyennant une petite somme d'argent, et parce qu'il étoit connu dans le prétoire. Il portoit les marques de sa dignité, et me faisoit passer pour un conseiller du prétoire; tout cela nous attiroit de la considération, même de la part des païens. Notre voyage, par la protection de Dieu, fut prompt et heureux. Il est ordinairement d'un mois, et il ne dura que dix-neuf jours. J'arrivai le 9 juillet chez Mgr. l'évêque de Caradre, que je n'avois pas vu depuis onze ans et demi. Je ressentis d'un côté une grande consolation de le revoir après une si longue séparation; mais d'un autre côté, sa santé, entièrement altérée et délabrée, me causa une grande affliction. J'eus aussi la consolation d'y revoir M. Florens, que je n'avois pas vu depuis seize ans. Au bout de quinze jours, Monseigneur ayant repris un peu de forces, par les soins du médecin qui m'avoit accompagné, fit, quoique avec peine, la cérémonie de ma consécration, assisté de M. Florens et de M. André Tcheou, un de nos prêtres chinois, sans que la fatigue eût augmenté son mal. Cette cérémonie effrayante pour moi

se fit le 25 juillet, fête de saint Jacques. Dieu veuille m'accorder le zèle et les vertus de cet apôtre. Car, aujourd'hui, étant aussi apôtre de nom et de caractère, il ne m'est pas moins nécessaire de l'être comme lui en effet et en vertu; et c'est ce qui me manque entièrement : à peine trouveroit-on en moi de quoi faire un bon et vertueux chrétien. Bien plus, à considérer mes péchés et mes défauts innombrables, je ne vaux pas même un bon chrétien : et cependant me voilà un des chefs de l'Eglise de Dieu, et un homme qui doit être le sel de la terre. Ajoutez à cela l'ignorance et les ténèbres dans lesquelles je suis plongé : et cependant me voilà établi pour être une lumière du monde. A quoi avez-vous pensé, mon cher confrère, ainsi que nos confrères de Rome, en présentant au saint Siége des suppliques à cet effet....? que Dieu vous pardonne : mais vous voilà obligé plus que jamais à prier pour moi, et à demander instamment à Dieu qu'il me rende tel que je dois être et que vous le désirez; qu'il me préserve de chutes funestes; qu'il me donne une humilité telle que jamais l'éclat de la dignité ne puisse m'éblouir, ni l'élévation me faire chanceler, et assez de forces pour que jamais le fardeau ne puisse m'accabler.

Le médecin qui étoit venu avec moi pour traiter Mgr. de Caradre, resta deux mois au-

près de lui, et malgré les soins extraordinaires qu'il lui donna, il ne put entièrement couper la racine du mal. Il parvint seulement à rétablir un peu ses forces, et à lui faire prendre un peu plus de nourriture : mais ce prélat est toujours bien foible, et menacé de phthisie. Au mois d'août, M. Florens et deux prêtres naturels du pays, dont les districts sont limitrophes du sien, lui proposèrent de se charger respectivement de toutes celles de ses chrétientés qui sont adjacentes à leurs districts ; mais il les jugea assez chargés, et n'acquiesça point à leur proposition, espérant qu'il auroit par la suite assez de forces pour faire lui-même tout son ouvrage. Néanmoins, aujourd'hui il paroît convaincu de la nécessité de se laisser décharger, et décidé à prendre ce parti. Il seroit à souhaiter qu'il y eût quelque autre prêtre qui pût le remplacer entièrement, et qu'il consentît à se reposer au moins un an, pour se procurer une guérison solide. Mais point de prêtre qui le puisse, et le pasteur, sans égard à son infirmité, veut paître ses ouailles, et ne consent point à les laisser une seule année sans être visitées et administrées. Enfin, le 10 de ce mois, après trois mois de séjour auprès de lui, je fis à ce prélat mes adieux, qui probablement seront les derniers. Je m'embarquai pour revenir dans la partie orientale. Sa grandeur a jugé expédient, pour le bien

de la mission, que nous fussions séparés. Je ne fus point sans inquiétude pendant ce voyage; notre barque fut visitée à trois douanes, moi présent, et ayant avec moi tous mes livres et autres effets européens, et six caisses remplies de livres de religion en chinois. Dieu nous préserva de tout danger, et nous arrivâmes à bon port à Tchong-king-fou le 21. J'y ai trouvé tout en paix.

La religion continue à jouir de la paix et de la tranquillité, de la part du gouvernement, dans toute cette province du Su-tchuen. Si les païens accusent les chrétiens comme chrétiens, les mandarins rejettent ces accusations. C'est la conduite qu'ils tiennent tous depuis quatre ans que la révolte des Pe-lien-kiao a commencé. Il n'y a eu cette année, dans toute la province, aucune persécution bien déclarée; mais il y a eu quelques vexations particulières en petit nombre. En voici un exemple : La veille de l'Assomption, les collecteurs pour les comédies, de concert avec un des premiers officiers d'un marché, entreprirent de faire contribuer un chrétien nouvellement baptisé, qui est ouvrier en étain. Ce chrétien l'ayant constamment refusé, ils enlevèrent de sa boutique, malgré lui, un vase d'étain, et se retirèrent. Dès l'année dernière, ces brigands lui en avoient enlevé un pour la même raison. Ce chrétien s'étant mis à leur

poursuite en redemandant son vase, ils lui répondirent par des injures, des soufflets et des coups; il en fut renversé par terre, sans pouvoir se relever; d'ailleurs, il n'étoit point encore entièrement rétabli d'une maladie dangereuse qu'il venoit d'essuyer. Les autres habitans du marché, voyant cet homme couché dans la rue, le traînèrent par les pieds jusqu'à sa boutique; ils craignoient qu'il ne mourût sur leur terrain, et qu'ils n'eussent à supporter, comme propriétaires, les frais énormes des procédures qui sont d'usage, et ne fussent même compromis personnellement dans le procès, comme coupables de sa mort. Cependant les collecteurs et l'officier, ayant tout lieu d'appréhender d'être accusés au prétoire, et d'y être jugés coupables d'homicide, si le chrétien venoit à mourir, ou au moins de brigandage s'il survivoit, se rendirent les premiers à la ville, et l'accusèrent, au tribunal du second mandarin, d'avoir refusé les contributions d'usage pour les comédies, et de s'être blessé lui-même à dessein de nuire aux collecteurs. On dit même qu'ils donnèrent de l'argent au mandarin pour obtenir gain de cause. Celui-ci fit apporter l'accusé au prétoire. Les commissaires du bureau des causes criminelles examinèrent ses blessures, et firent leur rapport par écrit : cet homme n'étoit pas blessé dangereusement, et déjà les accusateurs se flat-

toient d'un heureux succès; mais leur espérance ne fut pas de longue durée. La boutique de l'ouvrier appartient à une femme chrétienne. Indignée qu'on eût maltraité, et ensuite accusé calomnieusement son locataire, cette femme se rendit elle-même à la ville pour prendre sa défense. Les autres chrétiens, de l'avis du missionnaire, y députèrent plusieurs d'entre eux. Ceux-ci présentèrent, au premier gouverneur de la ville, un mémoire dans lequel les faits étoient exposés simplement, tels qu'ils s'étoient passés, ajoutant que le chrétien étoit dangereusement malade. Sur cette accusation, l'officier et les collecteurs furent arrêtés et conduits au prétoire. Ils donnèrent une grosse somme d'argent pour être exempts de porter des chaînes. Après les avoir interrogés, le gouverneur leur fit une réprimande, et les renvoya, en leur déclarant qu'ils seroient de nouveau cités, pour être jugés, lorsque le malade seroit guéri. En même temps il ordonna à l'officier leur chef d'en prendre soin; il vouloit même qu'il donnât un écrit par lequel il s'engageât à donner vie pour vie si le malade venoit à mourir avant cent jours. L'officier représenta que le chrétien pourroit bien mourir de son ancienne maladie, dont il n'étoit pas encore entièrement guéri, et non de ses blessures, qui étoient légères. Le mandarin n'insista

chrétiens, sont amis de la religion, et portés à la protéger. C'est ce qui parut il y a quelques années; car un mandarin, qui fit périr autrefois M. Benoît Seng, l'un de nos prêtres chinois, dans les prisons de la ville de Ta-tcheou qu'il gouvernoit, ayant été transféré en celle de Kiung-tcheou, où le procès dont on vient de parler a eu lieu, il n'eut pas plutôt pris possession de son nouveau gouvernement, qu'il donna un édit contre la religion chrétienne, et voulut persécuter les chrétiens; mais les gens du prétoire s'y refusèrent, et lui représentèrent que les chrétiens étoient très-nombreux dans le district; que leur religion y étoit très-connue, et n'avoit rien de mauvais; que jadis ils avoient été plusieurs fois accusés et traduits devant les mandarins ses prédécesseurs, et qu'on ne les avoit jamais trouvés coupables d'aucun crime contre les lois.

Dans un de ces remparts que les habitans de la partie orientale construisent sur les montagnes et les collines, comme je le marquai l'année dernière (1), pour se mettre à l'abri des incursions des rebelles, quelques familles, nouvellement converties à la foi, récitoient leurs prières à haute voix et en commun. Quelques païens du lieu les

---

(1) *Voyez* ci-dessus, page 394.

avertirent d'éviter cet éclat. Ces néophytes ne déférèrent point à cet avis; alors les païens les dénoncèrent au prétoire, comme des gens suspects qui pouvoient favoriser le parti des rebelles. Le mandarin, qui, dans les lieux qu'il a gouvernés par le passé, s'est toujours montré bien disposé en faveur des chrétiens, crut néanmoins devoir garder quelques ménagemens envers les accusateurs : il promit de publier un édit contre la religion chrétienne ; mais il n'en publia point. Plusieurs mois après, les païens revinrent à la charge; mais le mandarin les reprit fortement, et dit que si les chrétiens étoient coupables de quelque autre crime, ils pouvoient les accuser; mais que professer la religion chrétienne n'étoit point un crime.

Les rebelles, qui, depuis trois ans, ont ravagé la contrée orientale et une partie de la contrée septentrionale du Su-tchuen, n'avoient encore pu, malgré tous leurs efforts, pénétrer dans la contrée occidentale, où se trouve la capitale de cette province; ils en étoient empêchés par plusieurs rivières qui coupent le pays, et qui sont bien gardées. Enfin, dans la première lune de cette année, qui répond à notre mois de février, moyennant quelques stratagêmes, et à la faveur des réjouissances qui se font à cette époque, ils trouvèrent le moyen de passer ces

rivières, s'avancèrent jusqu'aux frontières de la contrée occidentale, à quinze lieues environ de la capitale. Ils jetèrent la terreur dans plusieurs districts de la partie méridionale, et parcoururent presque toute la partie de la contrée septentrionale, où les rivières les avoient jusque-là empêchés de pénétrer. On ne peut calculer les ravages qu'ils firent, ni le nombre d'hommes et même de femmes et d'enfans qu'ils massacrèrent ou emmenèrent avec eux. Aussi leurs armées devinrent formidables, mais ils manquoient de poudre et de canons, et n'avoient pour armes que des lances ou autres choses semblables. Néanmoins la terreur qu'ils inspiroient étoit telle que les habitans n'osoient leur résister; tous prenoient la fuite. Les troupes impériales, que ces rebelles craignent maintenant, les poursuivirent, les attaquèrent plusieurs fois, et leur tuèrent beaucoup de monde. Après environ trois mois de brigandages, se voyant très-affoiblis, et trouvant dans ces pays, moins montagneux, peu d'endroits où ils pussent se soustraire aux attaques des troupes, ces rebelles repassèrent les rivières, et se réfugièrent, les uns dans la contrée orientale, les autres dans le nord de la province, et même jusque dans le Chen-si. Pendant les courses de ces brigands, les chrétiens furent, comme le reste des habitans, dans les plus vives alarmes.

Un grand nombre furent obligés de fuir, et restèrent exposés à toutes sortes de misères. Plusieurs, qui eurent le malheur d'être surpris par les rebelles, furent, les uns massacrés, les autres emmenés à leur suite; d'autres eurent leurs terres saccagées et leurs maisons brûlées : mais ce qui est un effet visible de la protection de Dieu, c'est que le nombre de ceux qui souffrirent ces calamités est peu sensible, en comparaison du grand nombre de ceux qui en furent préservés.

Malgré tous ces troubles, qui, humainement parlant, semblent être un obstacle à la propagation de la religion, elle continue de faire des progrès comme à l'ordinaire. Le catalogue de l'administration générale de toute la province, porte mille sept cent quatre-vingt-dix catéchumènes, mille trois cent quatre-vingt-six adultes baptisés, mille cinq cent cinquante-sept enfans de fidèles baptisés, et quatre mille cinq cent soixante-huit enfans d'infidèles baptisés dans le danger de mort, desquels on sait que trois mille deux cent trente-trois sont morts. Mais, ce qui est bien triste, c'est que, dans une moisson si abondante, les ouvriers nous manquent; l'ouvrage augmente, les missionnaires sont surchargés, plusieurs sont en danger de succomber; si un seul vient à mourir, il n'y a personne pour le remplacer.

M. de la Villegonan, qui arriva dans cette province en 1793, est le seul qui y soit venu depuis huit ans : il mourut l'année suivante, sans avoir pu même mettre la main à l'œuvre. Depuis quatre ans on n'a pu ordonner qu'un prêtre du pays, qui, quoique infirme, fut ordonné l'année dernière, pour remplacer M. Jean Hou, qui est mort au mois de novembre dernier. Ajoutez qu'il faut encore attendre deux ou trois ans, avant de faire une nouvelle ordination. Cependant, d'un autre côté, nous voyons Mgr. de Caradre consumé de travaux et dangereusement malade; M. Trenchant, toujours assez mal portant; M. Hamel, déjà avancé en âge, ne pouvant depuis très-long-temps faire presque aucun usage de ses jambes, depuis plusieurs années en danger de perdre la vue, et sujet d'ailleurs à d'autres infirmités; moi-même, d'une assez foible complexion, et sujet depuis plus de vingt ans à des douleurs à l'orifice de l'estomac, qui se font quelquefois sentir pendant des mois entiers (l'année dernière, j'en fus travaillé pendant six mois de suite); enfin, plusieurs prêtres chinois attaqués de la poitrine; tout cela manifeste le grand besoin que cette mission a de prêtres, et surtout d'Européens, qui seuls peuvent être en état de la soutenir, et sans le secours desquels elle ne peut que tomber en décadence. Je souhaite beaucoup

que les trois que vous nous annoncez aient enfin pu partir, et qu'un d'entre eux au moins nous soit envoyé, si les circonstances le permettent. Je crie aux autres ecclésiastiques que Dieu appelle : *Transeuntes in Sinas, adjuvate nos*; Passez en Chine, pour venir nous secourir : tous les peuples de ces régions leur font, d'une voix commune, la même prière.

Le collége où nous formons des prêtres du pays, et qui, surtout dans ces temps désastreux, est notre principale ressource, continue d'être gouverné par M. Hamel. Ce confrère, qui, depuis vingt ans, c'est-à-dire, depuis l'érection de ce collége, en est le supérieur et le seul maître, ne cesse de s'y employer avec le plus grand zèle et la plus grande vigilance, sans se rebuter des peines et des dégoûts inséparables de ce poste. Ce collége a fourni à la mission neuf prêtres : il est maintenant composé de quatorze élèves; deux autres doivent y être incessamment envoyés; ceux-ci payeront leur pension, que Mgr. de Caradre a fixée à dix taëls, ou soixante-quinze livres de notre monnoie, par an : car la mission, qui, depuis l'invasion de ses biens en France, ne reçoit plus aucun subside d'Europe, et dont les ressources d'ailleurs sont assez modiques, ne peut y entretenir qu'un petit nombre de sujets.

Je vais maintenant vous donner quelques

détails sur la partie orientale du Su-tchuen dont je suis chargé. Quoique, depuis 1794, le nombre des chrétiens soit augmenté de deux mille, nous ne sommes pourtant, comme par le passé, que quatre missionnaires, pour visiter et administrer cette contrée et les chrétientés du Kouei-tcheou; savoir, M. Trenchant et moi, avec deux prêtres chinois, MM. Matthias Lo et Joseph Yuen. Aussi sommes-nous surchargés. M. Joseph a été obligé de laisser deux cent soixante de ces chrétiens sans être administrés. Depuis le mois de septembre de l'année dernière, nous avons baptisé trois cent quatre-vingt-un adultes et trois cent soixante enfans de chrétiens; nous avons quatre cent quatre-vingt-treize catéchumènes.

Les écoles chrétiennes ne sont point inquiétées, et leur nombre augmente. Nous en avons dix pour les garçons, et neuf pour les filles. Dans celles de filles, on n'enseigne que les livres de religion, on n'y apprend point à écrire. Dans celles des garçons, outre les livres de religion, on fait aussi quelquefois étudier quelques-uns des livres classiques du pays, et l'on y apprend à écrire.

Je vous marquai, l'année dernière, les ravages que la chrétienté Pyen-gay-çu, située dans le district de la ville de Tchang-cheou-hien, souffrit, au mois de novembre

1798, de la part des rebelles. M. Matthias, après avoir pris des informations sur les lieux, me donne les détails suivans, dans une lettre du 9 décembre 1799 : « J'ai commencé le 27 » de la huitième lune (26 septembre) la vi- » site de la chrétienté de Pyen-gay-çu, » qui, par un terrible jugement de Dieu, » fut si horriblement dévastée par les rebelles » l'année dernière : treize adultes et dix en- » fans furent massacrés, six autres sont en- » core parmi les rebelles : on ignore s'ils sont » en vie : ceux qui, après avoir été emme- » nés captifs, sont revenus chez eux, sont » au nombre de cinquante-huit, tant hommes » que femmes et enfans de l'un et de l'autre » sexe. Outre les chrétiens mis à mort par » les rebelles, plusieurs autres sont morts » d'une maladie épidémique, savoir, dix » grandes personnes et quatorze enfans. » Ainsi, il est mort depuis un an, dans cette » chrétienté, près de cinquante personnes ».

Après avoir terminé son administration, M. Matthias devoit, vers la fête de l'Assomption de cette année, aller trouver M. Trenchant, à Tchong-king-fou, croyant qu'il y seroit encore; mais, lorsqu'il étoit sur le point de se mettre en route, les rebelles interceptèrent le passage; il ne put s'embarquer qu'après la nativité de la sainte Vierge. N'ayant point trouvé M. Trenchant, il se rendit à Yun-tchoan-hien, où ce mission-

naire fait le plus ordinairement sa résidence après l'administration ; il ne l'y trouva pas non plus. En conséquence, il se propose de se remettre en route après la Saint-Matthieu, pour passer dans un autre district, où s'est rendu M. Trenchant. M. Matthias fait tous ces voyages d'autant plus volontiers, qu'il n'a pu, depuis plus d'un an, voir aucun prêtre ni se confesser. Plusieurs chrétientés n'ont pu être visitées par aucun prêtre depuis plusieurs années, à cause des troubles excités par les rebelles, qui continuent toujours de dévaster les pays où ils sont. Les remparts construits par les habitans des campagnes, sur les montagnes ou les collines, pour s'y mettre, eux et leurs meubles et denrées, à l'abri du pillage, ont été attaqués par ces rebelles. Le bruit court qu'ils en ont emporté neuf. M. Matthias ignore si ceux où il y a des chrétiens retirés sont de ce nombre.

Voici quelques traits rapportés par M. Joseph, dans une lettre qui m'est parvenue dernièrement : « Cette année, dit-il, les Pe-
» lien-kiao ont passé la rivière Pao-ning-ho;
» ils ont brûlé les maisons des chrétiens, en
» ont massacré deux, et emmené quelques
» autres, qui sont revenus peu après. Tous
» ces chrétiens sont dans une grande misère.
» Ceux de Gan-tchang-fou étoient passés,
» il y a deux ans, dans le Yun-nan, pour se
» soustraire aux rebelles; ne pouvant y ga-

» gner leur vie, ils sont revenus dans leurs
» foyers; mais, à peine de retour, l'approche
» des Pe-lien-kiao les a obligés de fuir de
» nouveau. Les chrétiens qui sont dans le
» district de Poug-tcheou sont tous de nou-
» veaux chrétiens assez bons; leurs mai-
» sons ayant été brûlées, ils demeurent dans
» une barque : c'est là que j'ai entendu leurs
» confessions, célébré le saint sacrifice de la
» messe, et administré les autres sacremens.
» Dans la ville de Houang-gan-tcheou, il y
» a plus de soixante nouveaux prosélytes
» qui professent et même prêchent la re-
» ligion chrétienne. Les païens viennent en
» grand nombre les écouter; il s'en convertit
» quelques-uns. Quelques satellites ont aussi
» assisté à ces prédications, et ont dit après
» que la religion chrétienne étoit bonne. Les
» infidèles n'exigent des chrétiens aucune
» contribution pour les superstitions. Il s'est
» formé une nouvelle chrétienté dans le di-
» strict de Ku-hien; elle est composée de
» vingt ou trente chrétiens. Ceux qui sont
» dans la ville de Ta-tcheou sont en plus
» grand nombre que ceux qui demeurent
» dans les campagnes. Ceux-ci sont souvent
» inquiétés par les rebelles; plusieurs n'ont
» pu venir se confesser. Pendant que j'ai de-
» meuré au milieu des chrétiens de Leang-
» chan-hien, les rebelles rodoient continuel-
» lement dans les environs de cette ville; j'ai

» été obligé d'y rester quelques jours, pour
» attendre qu'ils se fussent un peu éloignés.
» Quant aux chrétiens de Tong-hiang-hien
» et de Tay-ping-hien, il y a quatre ans
» qu'ils n'ont pu être visités par aucun prêtre :
» il est plus difficile et plus dangereux que
» jamais d'y aller, et il paroît que ces deux
» chrétientés sont menacées d'une destruc-
» tion totale : beaucoup de chrétiens y sont
» morts, d'autres ont été massacrés ; la mi-
» sère y est si grande, qu'une mesure de riz,
» qui, avant la révolte, ne se vendoit qu'en-
» viron quatre masses (c'est-à-dire trois
» livres de notre monnoie), coûte mainte-
» nant un taël et huit masses (c'est-à-dire
» treize livres dix sols). Il y a six ou sept
» bandes de Pe-lien-kiao qui parcourent ces
» contrées ».

M. Trenchant ne fut point troublé par les rebelles pendant son administration : il ne fut pourtant pas exempt d'inquiétude, et il ne put aller visiter quelques-unes de ses chrétientés. Quant à moi, comme je suis dans un pays plus éloigné, et à l'abri des rebelles, j'ai pu facilement visiter toutes mes chrétientés, excepté une composée de plus de soixante néophytes. Je n'y pus aller, parce que, dans toutes leurs maisons, il y a des païens mêlés avec eux. C'est pourquoi ils n'ont encore pu être visités depuis leur conversion : quelques-uns sont venus me trou-

ver lorsque j'étois dans la chrétienté la plus voisine de leur demeure, qui en est éloigüée de quinze lieues. Je ne trouve, dans les chrétientés de la campagne dont je suis chargé, que le fait suivant qui mérite de vous être rapporté.

Une jeune catéchumène âgée de dix-neuf ans, dont toute la famille est païenne, à l'exception de sa mère, d'une sœur aînée et d'un frère cadet, fut livrée, il y a peu d'années, en mariage à un païen, auquel sa mère l'avoit fiancée avant d'embrasser la religion chrétienne. Cet homme avoit promis de lui laisser la liberté de professer sa religion; mais il ne tint point parole. La belle-mère et le mari voulurent la contraindre à apostasier; mais leurs efforts furent inutiles. Ils eurent beau lui témoigner une haine implacable, et l'accabler d'injures et de coups, elle tint ferme. La mère de cette jeune femme, indignée des mauvais traitemens que sa fille recevoit dans cette maison, y alloit chaque année plusieurs fois, pour engager son gendre et la belle-mère à la traiter avec plus d'humanité. Ses parens, quoique païens, s'unissoient à elle, et les menaçoient de les accuser au prétoire. Ces barbares, intimidés, paroissoient s'adoucir, et promettoient de ne plus maltraiter cette jeune femme; mais bientôt les mauvais traitemens recommençoient. Enfin, elle y a succombé, et est

morte au commencement de cette année. Elle a été baptisée par sa sœur, et a exhorté sa mère à ne point tirer vengeance de sa mort. Les parens païens de cette femme vouloient porter accusation au prétoire contre son gendre; mais elle les en a détournés.

La chrétienté la plus nombreuse qu'il y ait dans toute cette partie, est celle de Tchong-king-fou. Dans la dernière administration, l'on y a fait quatre-vingt-cinq catéchumènes, baptisé soixante-sept adultes, quarante-trois enfans de fidèles, et trois cent trente-trois enfans d'infidèles en danger de mort. On sait la mort de deux cent quarante-deux de ces derniers. Il y a dans cette ville cinq écoles chrétiennes, deux de garçons et trois de filles. Deux de ces écoles sont soutenues par la charité des fidèles : ils se cotisent aussi pour fournir aux frais des funérailles des chrétiens pauvres qui ne laissent pas de quoi y pourvoir. La société du Saint-Rosaire se propage sans cesse dans cette ville. Les confrères sont très-fervens, s'assemblent tous les dimanches et les jours de fêtes du Rosaire, dans plusieurs quartiers de la ville, pour réciter leurs prières. Pour prévenir le danger du trop grand concours, les autres chrétiens s'assemblent dans un plus grand nombre de maisons, et le prêtre fait successivement l'administration des sacremens dans onze quartiers. Ces néophytes étoient autre-

fois très-tourmentés à l'occasion des contributions pour les superstitions païennes; maintenant ils en sont exempts : les collecteurs n'entrent même pas dans leurs maisons.

Quelques chrétiens de cette ville ont fait cette année une action extrêmement hardie, et qui nous a causé de vives inquiétudes, mais dont l'issue a été des plus heureuses. Une jeune fille avoit été, avant sa conversion et celle de ses parens, fiancée à un païen de la province du Kiang-si. Ce jeune homme vint, l'année dernière, pour célébrer son mariage, et emmener sa femme avec lui. Il pressa pendant plusieurs mois les parens de sa fiancée de la lui livrer, mais toujours inutilement. Ceux-ci ne pouvoient se résoudre à livrer leur fille à un idolâtre, qui devoit la conduire dans une autre province, et dans un lieu où il n'y a point de chrétiens; qui, d'ailleurs, témoignoit des dispositions peu favorables à la religion. Ils craignoient de l'exposer ainsi à un danger manifeste de perdre la foi. Ils n'osoient la refuser ouvertement; l'alliance étoit trop bien constatée. Seulement, ils prétextèrent que leur fille n'étoit point encore guérie d'une maladie à laquelle elle étoit sujette. Le médiateur exhortoit le jeune homme à patienter. Cependant les parens cherchoient les moyens de sauver leur fille, sans être obligés d'en venir à un procès; mais ils n'en

trouvoient aucun. Enfin, au mois de janvier de cette année, la mère alla, par occasion, visiter une jeune femme chrétienne qu'elle ne connoissoit point, et qui avoit déjà reçu ses derniers sacremens; lui trouvant beaucoup de ressemblance avec sa fille, elle conçut aussitôt le dessein de la lui substituer. Elle exposa son projet à la malade, au mari, au beau-père et à la belle-mère, et se chargea d'avoir soin de la malade, et de faire tous les frais des funérailles, si elle venoit à mourir. Ceux-ci sont pauvres, et leur maison est tellement environnée de païens, que les chrétiens n'auroient pu venir assister la jeune femme à la mort. Ils acceptèrent la proposition. La nuit même, on transporta la malade dans l'autre maison, et, de grand matin, on conduisit la jeune fiancée dans une chrétienté à six lieues de là. Aussitôt, on donna avis au jeune homme que celle qu'il devoit épouser étoit en danger de mort. Il vint sur-le-champ avec le médiateur du mariage, non voir la malade, ce que l'usage de Chine ne permet point, mais pour faire leur compliment de condoléance. Ils se mirent en mouvement pour lui procurer des remèdes convenables; mais leurs soins furent inutiles : elle expira le surlendemain. Les parens supposés commencèrent les lamentations d'usage, et les continuèrent jusqu'à la fin des funérailles. Tout le monde y fut

trompé. Le jeune homme et son médiateur vinrent prendre part à la douleur, et consoler la mère, qui paroissoit inconsolable. Le jeune homme, qui n'avoit jamais vu sa fiancée, s'approcha du cercueil, jeta les yeux sur le cadavre, et versa quelques larmes. Les funérailles furent célébrées tranquillement, avec les cérémonies et les prières en usage parmi les chrétiens, et la défunte fut inhumée auprès de son prétendu père, mort l'année précédente. La famille de la jeune fiancée remit au jeune homme les bijoux et les présens qui avoient été faits lors des fiançailles; non content de cela, il voulut qu'on le dédommageât des frais qu'il avoit été obligé de faire pour son voyage, et pendant son séjour à Tchong-king, et de ceux qu'il auroit à faire pour son retour. La famille chrétienne le refusa d'abord, et finit par lui donner trente taëls. Le jeune homme retourna dans sa patrie, et la jeune personne fut conduite en une autre chrétienté, et placée dans une école, où elle étudie les livres de religion. Elle avoit une sœur aînée qui avoit aussi été fiancée à un païen; mais Dieu délivra celle-ci de tout danger, en l'appelant à lui. Elle mourut au mois de juillet, après avoir reçu les derniers sacremens.

Attenant aux murs de la ville de Tchong-king, en dehors, est un caveau construit de main d'homme, qui a vingt à vingt-cinq

pieds de profondeur, sur huit ou dix de diamètre. On l'appelle le caveau des enfans isolés (Szu-vâ-keng), parce qu'on y jette les enfans, fruits de la prostitution qu'on veut tenir secrète. Des parens y jettent aussi quelquefois leurs enfans légitimes. Le gouvernement ne s'oppose point à cette coutume barbare. D'autres parens, moins cruels, exposent ces enfans sur le mur, où les passans peuvent les ramasser. Lorsque les chrétiens en trouvent, ils les emportent, les baptisent et les nourrissent; mais peu vivent longtemps. Quelquefois même ils se font descendre à l'aide de cordes dans le caveau, pour en retirer de malheureux enfans qui ne sont point encore morts. Au mois d'avril dernier, pendant que je faisois l'administration dans un lieu peu éloigné de là, on m'en apporta un, que mon catéchiste venoit de faire retirer par un païen, à qui il donna un salaire pour cela. Cet enfant fut baptisé et confirmé; il mourut le lendemain, et fut inhumé après les cérémonies et les prières du Rituel, faites à la maison, en présence du cadavre.

Il y a dans cette même ville une femme aveugle et mendiante, qui a trouvé, cette année, le moyen de baptiser six enfans de païens, qui sont tous morts. Une autre femme, âgée de quatre-vingt-quatre ans, et qui peut à peine marcher, en a baptisé sept, qui sont tous également morts. Enfin, une autre femme

femme, qui se donne pour médecin, en a baptisé quatre-vingt-dix-neuf, dont quatre seulement sont encore vivans.

Un homme, originaire de la province de Nan-king, né de parens chrétiens, et baptisé dès l'enfance, avoit fait quelques exercices de religion jusqu'à l'âge de dix-huit ans. A cet âge, il quitta sa patrie, et vint à Tchong-king pour y chercher fortune. Dès-lors il abandonna toutes les pratiques de religion, cacha même son nom de chrétien, et vécut comme un idolâtre jusqu'à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il épousa successivement plusieurs femmes, dont il ne lui reste que deux fils. Il s'enrichit d'abord par le commerce; mais, depuis plusieurs années, il est réduit à une grande pauvreté, et presque entièrement abandonné de ses enfans. Un jour, se réveillant en sursaut, il prononça sans y penser les noms de Jésus et de Marie. Ce fut comme un coup de grâce : aussitôt il se rappela qu'il avoit été chrétien, à portée de sauver son ame, et eut honte de n'être plus qu'un idolâtre qui couroit à sa perte éternelle. Frappé de ces réflexions, il prit la résolution de se convertir, alla trouver quelques chrétiens, leur manifesta son état, et les pria de lui procurer les moyens de faire son salut. Ceux-ci l'exhortèrent à apprendre les prières et le Catéchisme, et le conduisirent à leurs as-

semblées des dimanches et fêtes, auxquelles il vint, depuis ce temps-là, fort assidument. Il apprit les principaux mystères de la religion, et plusieurs prières qu'il récitoit tous les jours. Au mois de mai, le prêtre étant venu dans cet endroit, les chrétiens avertirent de son arrivée ce vieillard, qui se présenta à lui, assista très exactement à toutes les instructions, et enfin se confessa. Il paroît sincèrement converti : mais sa femme et ses deux fils paroissent peu disposés à embrasser la foi.

La religion continue de faire quelques progrès dans la province du Kouei-tcheou, mais peu rapides et peu étendus. M. Matthias ne compte, dans les districts qu'il a visités, que cinquante-trois catéchumènes, douze adultes baptisés, et soixante-dix-sept enfans d'infidèles baptisés dans le danger de mort. On sait la mort de quarante-cinq d'entre eux.

Après avoir administré quatre anciennes chrétientés et quatre autres formées depuis peu d'années, ce prêtre se proposoit d'aller à Kouei-yang, capitale de cette province; mais, ayant appris qu'il s'y étoit élevé une violente persécution, il changea d'avis, et se contenta d'y envoyer visiter les persécutés, et leur porter quelques aumônes. Cette persécution est plus vive que celle qui y eut lieu il y a trois ans, et que je vous rappor-

tai dans le temps (1). Le catéchiste Laurent Hou, qui avoit soutenu la première avec beaucoup de fermeté et de constance, pendant huit à neuf mois, et qui avoit été renvoyé dans sa patrie, n'y resta que deux mois, au bout desquels il revint à Kouei-yang, conduisant avec lui une veuve chrétienne, nommée Lo, âgée de soixante-trois ans, pour instruire les personnes de son sexe. Il y étoit depuis deux ans lorsque cette persécution éclata. Elle ne commença point, comme à l'ordinaire, par une dénonciation juridique portée au prétoire. Voici comment la chose arriva :

Un païen riche, revêtu d'une dignité qu'il acheta autrefois, haïssoit les chrétiens, parce que son frère aîné avoit embrassé la religion depuis plusieurs années. Un jour, étant à un festin avec le second gouverneur de la province, avec lequel il est fort lié, la conversation tomba sur les rebelles Pe-lien-kiao, qu'on disoit être entrés dans un marché voisin de la ville. Il profita de la circonstance pour nuire aux chrétiens. Il dit qu'il y avoit dans la ville des sectateurs d'une secte perverse (sans la nommer); qu'il les soupçonnoit d'être attachés ou au moins favorables au parti des rebelles. Il déclara les noms des principaux

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 344 et suiv.

chrétiens, et les maisons où les chrétiens s'assembloient. Emu de cette délation, et croyant se faire un grand mérite auprès de l'empereur s'il empêchoit la révolte d'éclater dans sa province, ce gouverneur prit la résolution de faire un acte de vigueur contre les dénoncés. La nuit du 12 au 13 de la quatrième lune (du 5 au 6 mai), quarante-huit mandarins civils et militaires, à la tête de trois mille soldats, allèrent fondre sur une maison très-ordinaire que les chrétiens avoient achetée l'année dernière en commun, sous le nom du catéchiste Laurent Hou, pour y tenir leurs assemblées. Ce tumulte jeta l'alarme dans la ville. On crut que les rebelles y étoient entrés. On fit dans toute la maison la visite la plus exacte; on n'y trouva ni armes, ni rien qui pût donner le moindre soupçon de révolte, mais seulement quelques livres et quelques effets de religion, et trois hommes; savoir, le catéchiste Laurent Hou, un néophyte nommé Fong, qui avoit embrassé la religion à Péking, et un autre qui avoit été attaché au service d'un des mandarins de la ville, mais qui en avoit été exclus parce qu'il s'étoit fait chrétien. Ces trois chrétiens furent arrêtés et enchaînés; on emporta les effets de religion, et l'on passa ensuite dans deux autres maisons où l'on enchaîna huit autres chrétiens, parmi lesquels se trouvent un catéchiste de Ou-tchoan-hien,

que M. Matthias avoit envoyé visiter les néophytes, et un nommé Thomas Lo, qui avoit été baptisé à Péking. La veuve Lo fut aussi arrêtée. Tous ces chrétiens furent interrogés en présence de tous les grands mandarins, et il fut reconnu qu'ils n'étoient point des rebelles, mais des chrétiens. Ainsi, toute la cause se réduisit à les traiter comme sectateurs d'une religion prohibée. Ils furent tous mis en prison; six dans la grande prison, où sont les criminels accusés de crimes qui méritent la mort ou l'exil perpétuel, et les autres dans la petite, où sont détenus les hommes coupables qui ne sont jugés dignes ni de la mort ni de l'exil. On joignit à ces onze prisonniers un chrétien originaire du Kiang-si, qui fut arrêté plus tard. La vieille veuve Lo ne fut point mise en prison, mais confiée à la garde d'une femme païenne. Dans les interrogatoires qu'on fit subir à ces chrétiens, on leur proposa d'apostasier, et de fouler aux pieds le crucifix, promettant de les renvoyer s'ils commettoient cette impiété. Aucun d'eux ne consentit à acheter la liberté à ce prix. Alors on leur donna des coups de houpade et des soufflets, et on leur fit souffrir les tortures les plus cruelles. On ne dit pas que la veuve Lo ait été mise à la question. Quant à Laurent Hou, il fut tourmenté plus longtemps et plus cruellement que les autres, parce qu'on le regardoit comme un prédi-

cateur et un chef de la religion. Tous souffrirent avec beaucoup de constance, et même avec joie.

Le second gouverneur, qui avoit entamé l'affaire, crut qu'il y alloit de son honneur de les traiter en criminels, et résolut, contre l'avis de tous les autres mandarins, de les perdre. En conséquence, il dressa des procès-verbaux, dans lesquels il dit tout ce qu'il voulut, et ne fit même pas comparoître les accusés pour les signer. Il condamna Laurent Hou à être étranglé, six autres à être exilés à perpétuité hors de l'empire, pour y être esclaves, et les autres à être exilés pendant trois ans dans leur province. Il renvoya la veuve Lo à Tchong-king sa patrie, à raison de son grand âge. L'empereur a confirmé cette sentence, mais l'exécution en est différée.

Le chrétien qui nous apporta ces détails se procura à Kouei-yang une copie du procès-verbal envoyé à l'empereur, de l'édit impérial qui confirme la sentence du gouverneur, et du rescrit exécutoire donné par le tribunal des causes criminelles de Péking. Les néophytes de Tchong-king ont aussi, de leur côté, tiré du prétoire une copie du procès-verbal que le gouverneur de Kouei-yang avoit envoyé à Tching-tou, capitale du Su-tchuen, dont le gouverneur le renvoya à celui de Tchong-king, avec ordre de faire

doucement et sans éclat des informations sur Laurent Hou et la vieille maîtresse d'école, et de la réponse que le gouverneur de Tchong-king fit à celui de Tching-tou. Les deux copies du procès-verbal sont parfaitement conformes. Cette pièce n'est qu'un long fatras, remplie d'assertions sans preuves, et de calomnies qui tendent à persuader à la cour de Péking que le jugement porté est conforme aux lois; que les condamnés sont sectateurs d'une religion corrompue proscrite par les lois; que, suivant ces lois, dont plusieurs sont citées, ils méritent les peines portées contre eux. L'empereur confirma cette sentence par cette formule usitée : « *King-tse*, » *king-tseng*. Qu'on respecte ceci, qu'on le » respecte en l'exécutant ». Le tribunal souverain des causes criminelles, en envoyant cette sentence ratifiée, a mis dans son rescrit ces paroles : « Que Hou-tchi-lou (ce sont les » noms de Laurent Hou) soit étranglé, après » l'automne, lorsqu'il n'y aura plus de cri- » minels dans la prison ». Or, les Chinois ne sont point d'accord sur le sens de ces paroles; les uns, du nombre desquels il y en a qui ont été long-temps au service des prétoires, prétendent que si, après l'automne prochain, il reste quelques criminels en prison, Laurent ne sera point mis à mort avant l'automne de l'année prochaine, pourvu qu'à cette époque la prison soit vide, et que l'exé-

cution de la sentence portée contre lui sera ainsi différée d'automne en automne, jusqu'à ce qu'il s'en rencontre un à la fin duquel il n'y ait plus de criminels dans la grande prison. Or, comme cette prison n'est presque jamais vide, il peut se faire que Laurent reste ainsi en prison sans subir sa sentence de mort; il peut même arriver qu'il recouvre la liberté en vertu de quelque grâce générale accordée par l'empereur à tous les criminels; ce qui n'est pas rare. Quelques autres, qui prétendent avoir l'intelligence du sens de ces sortes de rescrits, vont jusqu'à dire qu'il est certain que Laurent ne sera point étranglé, mais qu'il est seulement condamné à une prison perpétuelle; enfin, il en est d'autres qui croient comme certain que Laurent subira la peine de mort après l'automne prochain. On ignore également quand la sentence qui condamne les autres confesseurs à l'exil sera exécutée.

La réponse que le gouverneur de Tchong-king fit à ceux de la capitale ne contient que la déclaration de deux chrétiens qui furent cités et interrogés secrètement. On n'y lit rien de défavorable à la religion chrétienne.

Après l'emprisonnement des chrétiens désignés ci-dessus, les mandarins du Kouei-tcheou ne firent plus rechercher les chrétiens; mais, pour détourner le peuple d'embrasser la religion chrétienne, ils firent affi-

cher aux portes de la ville des édits pour la défendre, et notamment plusieurs édits des empereurs, dans lesquels elle est appelée religion corrompue, et sévèrement prohibée. Ils ordonnèrent en outre aux habitans de former des réunions, composées chacune de dix familles voisines. Chaque famille devoit donner par écrit, à toutes les autres, les noms de tous les individus, grands et petits, qui la composent. Chaque réunion devoit avoir une tablette où la religion chrétienne est proscrite. Cette tablette devoit être chaque jour transmise successivement d'une famille à une autre; et si, dans quelqu'une des familles, il se trouvoit quelqu'un qui fît profession de la religion chrétienne, et qui n'eût point été dénoncé, toutes les familles composant la réunion devoient être punies. Ces réunions sont en usage dans les temps de révolte, ou lorsqu'on veut découvrir une secte dangereuse.

Quoi qu'il en soit, il est survenu un événement qui pourroit faire prendre à l'affaire de nos confesseurs une meilleure tournure. Le second gouverneur, peu de temps après avoir reçu la confirmation de sa sentence contre eux, a été lui-même accusé par le généralissime des troupes contre les rebelles, de ne lui envoyer que de nouvelles recrues. Il a en conséquence été dégradé, enchaîné, et conduit à Péking. Or, la procédure qu'il

a faite contre les chrétiens condamnés étant irrégulière, puisqu'il la fit, selon son caprice, sur un seul interrogatoire, et sans la leur faire signer, on croit qu'ils seroient en droit de réclamer contre ce jugement, et de méconnoître les dépositions qu'on leur a faussement imputées, et pourroient bien obtenir leur liberté.

Quelques mois avant la persécution dont je viens de parler, il s'en étoit élevé une assez vive dans la même province, à quelques lieues de la capitale. Un catéchumène, établi dans un marché considérable, avec toute sa famille qui est chrétienne, souffroit depuis long-temps, de la part des païens, de fréquentes vexations, auxquelles il n'opposoit que la patience. Un jour, ils entrèrent dans sa maison, en enlevèrent des effets, arrachèrent la tablette de la religion chrétienne, et mirent en sa place, au son des instrumens, des idoles devant lesquelles ils brûlèrent de l'encens; ils frappèrent même le catéchumène, pour le forcer à apostasier. Il prit la fuite pour se soustraire à leur fureur, et se réfugia à la capitale, croyant y être à l'abri de tout danger. Mais la persécution s'y étant allumée, il y fut enveloppé, et fut un des chrétiens emprisonnés et condamnés à l'exil. Cependant, son père et sa mère, déjà avancés en âge, dénoncèrent les païens au prétoire de la ville. Mais ceux-ci

avoient déjà gagné par argent le mandarin, qui en conséquence ne reçut point l'accusation, et fit au contraire emprisonner l'accusateur, et le laissa plusieurs mois en prison sans le juger. Sur ces entrefaites, la persécution se déclara dans la capitale, et le second gouverneur, qui l'avoit excitée, écrivit au mandarin de ce district, qui est sous sa dépendance, pour lui demander s'il y avoit des chrétiens dans son district. Craignant sans doute quelques affaires s'il disoit la vérité, il répondit qu'il n'y en avoit point, et donna ordre de relâcher le chrétien prisonnier, sans exiger de lui aucune déclaration d'amendement ou d'apostasie. Le vieillard refusa de sortir, et répondit au mandarin, qui le fit comparoître, qu'il aimoit mieux mourir dans la prison que dans sa maison, parce que, étant renvoyé sans aucun jugement porté, ses concitoyens le maltraiteroient de nouveau, et qu'il ne pourroit supporter leur cruauté. Il vouloit faire entendre par-là au mandarin qu'il devoit répondre à son accusation, et lui rendre justice. « Ayez con-
» fiance, reprit le juge, et ne craignez rien :
» si quelqu'un vous moleste, il sera puni ».
Comme le vieillard ne se rendoit point, le mandarin lui fit ôter ses chaînes, et le fit sortir de force. Nous ne savons point encore quelles ont été les suites de cette affaire.

Je me recommande à vos prières et à celles de tous nos confrères d'Europe, et j'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de confiance et de respect, etc.

Signé, GABRIEL TAURIN, *évêque de Tabraca, coadjuteur du vicaire apostolique du Su-tchuen.*

Lettre de Mgr. Dufresse, évêque de Tabraca, coadjuteur du vicaire apostolique du Su-tchuen, à M. Chaumont, reçue à Londres le 19 juillet 1802.

En Chine, province du Su-tchuen, le 1er. novembre 1801.

J. M. J.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER CONFRÈRE,

Je reçus, au mois d'avril dernier, votre lettre du 11 mars 1800. Les nouvelles qu'elle contient sont vraiment très-intéressantes, et nous donnent de grandes espérances que Dieu, après avoir exercé sa justice d'une manière si éclatante sur les royaumes d'Europe, et surtout sur notre malheureuse patrie, y exercera enfin sa miséricorde, y rétablira la paix, et rendra à la religion son premier éclat et à l'Eglise sa liberté. Ainsi soit-il.

La religion continue à jouir ici de la paix et de la tranquillité; je n'entends parler d'aucune persécution. Le gouvernement paroît aussi assez tranquille; on ne fait presque plus mention des rebelles; et, depuis près d'un an, le peuple vit très-rassuré à cet égard. Ils ne sont pas néanmoins encore entièrement

dissipés, et il reste toujours quelques corps de troupes impériales campés ou en marche contre eux. Ces rebelles ressemblent maintenant plutôt à des troupes de brigands affamés qui cherchent à sustenter comme ils peuvent une misérable vie, qu'à des armées réglées qui travaillent à faire des conquêtes et à détrôner la dynastie actuelle.

Je vous marquai, l'année dernière, que Mgr. de Caradre, cédant à nos instances réitérées, avoit consenti à se décharger de la moitié des chrétiens qu'il administroit ci-devant, et que M. Florens et deux prêtres chinois, dont les districts sont voisins du sien, s'étoient partagé ce travail. Nous aurions bien voulu qu'il eût cessé absolument toute visite et administration des chrétiens, jusqu'au rétablissement de sa santé; mais son zèle lui persuada qu'il avoit assez de forces pour entendre quatre ou cinq confessions chaque jour, et terminer ainsi peu à peu l'administration des chrétiens qu'il s'étoit réservés; au moins voulut-il en faire l'essai. Mais, après quelques jours, il crut ne pouvoir ni ne devoir plus continuer. Voici ce qu'il m'écrit touchant sa maladie, dans une lettre de douze pages, en caractères fort menus, qui du reste concerne les affaires de la mission; car, quoique depuis ce temps il n'administre plus les chrétiens, il ne cesse d'écrire des lettres, de revoir et de corriger

les livres de religion. Cette lettre est du 2 juillet dernier.

« Ma maladie est une fièvre lente, qui » ne me quitte point, et qui tous les jours a » ses redoublemens ; les remèdes ne la dimi- » nuent point ; ce qui me mine insensiblement » et me met hors d'état d'entreprendre un » travail trop continu : aussi ne fais-je que » végéter, sans oser visiter les chrétiens. Mes » confrères et les médecins se sont si forte- » ment armés contre cette idée que je pro- » posois, que je n'ai pas osé passer outre, » ne voyant rien de bien pressé, vu l'éloi- » gnement des rebelles. Nos confrères se » distribuent de nouveau les chrétientés que » je m'étois réservées : le tout, je pense, » pourra être administré. Priez que la sainte » volonté de Dieu soit faite, et qu'il daigne » avoir pitié de ma pauvre ame. Plus je con- » sidère ce que j'ai fait dans cette mission, » plus je tremble sur le jugement qui m'at- » tend, et plus je me persuade que non- » seulement je lui ai été inutile, mais même » que je lui ai été très-nuisible à bien des » égards, et qu'en vivant plus long-temps je » ne ferois qu'augmenter le mal, sans réparer » celui que je lui ai déjà fait. Dieu vous » donnera les grâces et la force pour sup- » porter le fardeau, etc. ».

M. Florens m'écrivoit dans le même temps que cette maladie paroissoit plus sérieuse

que l'année dernière; qu'il croyoit, ainsi que sa grandeur, que c'étoit la phthisie; que toute la pharmacie chinoise y perd son latin, et qu'il paroît que les médecins ne connoissent pas cette maladie.

Mgr. de Caradre quitta, dans les premiers jours de juillet, sa résidence, située à la campagne, et se rendit à la capitale. Sa maladie y empira tellement, qu'au mois d'août il fut désespéré des médecins.

Dans une lettre commencée le 15 août, il me dit: « Je viens de célébrer la sainte » messe, à l'intention de communier en via» tique; car je sens que je m'en vais ». Il termina cette lettre le 17 août, par ces paroles: « Maintenant il faut que je pense à ce » que je suis, et non pas à ce que les autres » sont. Agissez, plus que je n'ai fait, en » grande cordialité, déférence et bénignité » avec les confrères. Priez beaucoup pour » moi, qui suis si pauvre et si misérable, et » qui ai été tant orgueilleux. Je vous demande » pardon de tous ces déportemens. Je vous » le demande, et à vous, et à tous, et suis, » *in æternum*, votre humble ami ». Le testament qu'il ajoute en *post-scriptum*, consiste à dire: « J'abandonne tous mes effets quel» conques à la mission; employez-les à votre » discrétion ».

Jusqu'alors il avoit pu célébrer la messe tous les jours; mais, le lendemain ou sur-

lendemain de l'Assomption, il se trouva si foible, que depuis ce temps-là jusqu'au 13 septembre, il ne quitta plus le lit, et fut veillé jour et nuit. Il écrivit à M. Florens et à M. André Tcheou, prêtre chinois, de venir au plus tôt l'assister à la mort. En les attendant, il se fit administrer les derniers sacremens par M. Charles Ven, prêtre chinois, qui a soin de la chrétienté de la capitale. « J'arrivai à Tching-tou, le 22 du mois » dernier », me dit M. Florens, dans sa dernière lettre, écrite le 14 septembre, « et » je trouvai Mgr. de Caradre à la dernière » extrémité, mais ayant toujours l'esprit fort » libre, avec toute sa connoissance. Le même » jour, après midi, il se trouva plus mal: » je lui fis la Recommandation de l'ame, et » nous pensions qu'il ne passeroit pas le len- » demain : mais Dieu, qui conduit aux portes » de la mort et en ramène, le délivra, par » sa toute-puissance, du danger où il se trou- » voit. Trois ou quatre jours après, il s'est » trouvé mieux : le pouls est bon; de sorte » que les médecins pensent qu'il en revien- » dra. Il prend assez de nourriture, le visage » est bon, et le ton de la voix naturel; mais » les forces ne lui reviennent pas : toujours » foible, il est toujours sur son grabat, et c'est » sur son lit qu'il vous a écrit la lettre que » vous recevrez ». J'en reçus en effet une, datée du 13 septembre, où il dit : « C'est

» après avoir échappé, comme par miracle,
» aux portes de la mort, que je vous écris
» celle-ci. J'ai reçu tous mes sacremens, et
» maintenant il paroît que ma maladie a
» changé du tout au tout en mieux, de manière
» qu'on donne de grandes espérances d'une
» parfaite guérison. *Fiat voluntas Dei:* que la
» volonté de Dieu soit faite ».

La religion ne cesse point de faire ici quelques progrès; mais pas aussi grands ni aussi rapides que nous le désirerions. Ayant appris la mort de Pie VI, notre souverain pontife, nous nous empressâmes de célébrer des messes pour lui, et nous fîmes distribuer dans toute la province des feuilles imprimées, pour annoncer sa mort aux chrétiens, et leur prescrire de réciter tous les jours, à leurs prières du soir, pendant un an, un *Pater* et un *Ave*, pour prier pour le repos de son ame. Voilà tout ce que nous avons pu faire ici pour la mémoire de ce grand pape, dont toutes les vertus ont brillé d'un si vif éclat, surtout dans la dernière calamité de l'Eglise, qui a affligé si long-temps son pontificat, et pendant laquelle il est mort en exil, confesseur ou même martyr. Quoique nous ne puissions ni lui ériger des catafalques ni célébrer pour lui des services solennels, sa mémoire n'en est pas moins empreinte dans nos cœurs, et les prières que nous faisons pour lui n'en sont pas moins ferventes.

Les deux courriers qui furent arrêtés au commencement de 1797, avec M. Souviron, qu'ils conduisoient ici, furent condamnés, comme vous le savez déjà, l'un à l'exil perpétuel à Y-ly, et l'autre à un exil de trois ans dans la province du Su-tchuen (1). Le premier, nommé Louis Lieou, n'a point encore pu donner de ses nouvelles; nous ignorons s'il vit encore. Quant au second, étant arrivé au Hoû-kouang, il y fut retenu dans les prisons jusqu'à l'année dernière, c'est-à-dire pendant environ trois ans, parce que, à cause des rebelles, les routes n'étoient point assez sûres pour le faire conduire à sa destination. Nous étions persuadés qu'il y resteroit jusqu'à l'entière réduction des rebelles, et qu'il viendroit ensuite commencer le temps de son exil dans quelque ville de cette province, très-éloignée de sa patrie : mais, au mois de novembre de l'année dernière, nous le vîmes arriver inopinément ici, avec toute sa liberté, ce qui nous causa la plus grande joie : il avoit été élargi dès le mois de septembre, en vertu d'une grâce générale accordée par l'empereur. Il portoit avec lui plusieurs gros rouleaux de feuilles sorties de nos presses européennes, qui, étant étendues dans le matelas de son lit, avoient échappé aux recherches des gens

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 282.

du prétoire, tant dans les prisons que lorsqu'il fut arrêté. Il continue d'être attaché à la mission.

Les frères Jean-Baptiste et Jean Tchang, qui furent exilés à Y-ly, dans la persécution générale de 1785 (1), firent donner nouvelle, il y a deux ans, qu'ils devoient recouvrer dans peu leur liberté, et revenir dans leur patrie. En conséquence, il fut fait une quête assez considérable, dont on leur fit passer une partie par Péking, en attendant leur retour. Mais il paroît que leur espérance fut frustrée, ou qu'étant très-avancés en âge, ils ne purent entreprendre un si long voyage, qui est, dit-on, de cinq ou six mois. Nous apprenons cette année que Jean-Baptiste mourut dans la septième lune de l'année dernière, âgé de soixante-dix ans. Sa mort vient d'être annoncée aux chrétiens de la province par les feuilles d'usage, où il est recommandé de réciter pour lui, chaque jour, à la prière du soir, pendant un mois, un *Pater* et un *Ave*.

Voilà les faits qui intéressent le plus toute la mission. J'y ajoute, selon mon usage, ceux qui concernent cette partie orientale de la province où je suis encore avec les mêmes missionnaires que ci-devant; savoir, M. Trenchant et les deux prêtres chinois, MM. Mat-

(1) *Voyez* tome II, page 170.

thias Lo et Joseph Yuen. Nous avons, depuis plusieurs années, grand besoin d'un nouveau prêtre; car nous sommes tous surchargés. Le catalogue de notre dernière administration porte cinq cent cinquante-quatre catéchumènes, trois cent soixante baptêmes d'adultes, et quatre cent soixante-dix-neuf baptêmes d'enfans de fidèles; mille six cent quarante-neuf enfans d'infidèles ont été baptisés dans le danger de mort; l'on ne sait encore la mort que de huit cent quatre-vingt-seize. Quoique depuis l'origine de la révolte jusqu'à l'année dernière inclusivement, les chrétientés de M. Joseph aient été en grande partie troublées ou ravagées par les rebelles, il a pourtant, pour sa seule part, deux cent quatorze catéchumènes et cent trente-un adultes baptisés : tant il est vrai que l'esprit de Dieu souffle où il veut, sans être arrêté par aucun obstacle humain.

Les vivres ayant été cette année d'une cherté extraordinaire, jusqu'à la récolte du riz, le gouvernement de Tchong-king fit faire tous les jours, pendant trois mois, une distribution publique de riz cuit, à tous les pauvres sans distinction, hommes, femmes et enfans. Le concours y étoit considérable. Le chrétien que je chargeai d'y aller tous les jours chercher les enfans en danger de mort, y en baptisa deux cent vingt-deux, à l'aide de certains petits remèdes en forme de pillules,

propres à guérir les maladies des enfans. Ces remèdes lui donnoient un accès facile partout auprès de ces pauvres, et même des femmes; car il passoit pour un médecin qui distribuoit *gratis* des remèdes pour les enfans, et donnoit encore quelques deniers aux parens. Une femme chrétienne de la ville, que la pauvreté obligeoit d'aller, comme les autres, recevoir sa part de la distribution, y baptisa quinze autres enfans de païens: mais comme elle savoit que ce chrétien étoit aussi occupé à cette bonne œuvre, pour éviter de rebaptiser quelques-uns de ces enfans, elle avoit soin de demander aux parens si le médecin qu'elle indiquoit avoit déjà vu ces enfans, et leur avoit nettoyé la tête avec de l'eau. C'est pour prévenir le danger de cette rebaptisation, que je me décidai à ne charger qu'une seule personne de cette commission.

La religion est également tranquille et fait quelques progrès dans la province du Kouei-tcheou, et même dans la capitale. M. Matthias en a visité, cette année, paisiblement toutes les chrétientés tant anciennes que nouvelles. Il y a fait quatre-vingt-trois catéchumènes, dont vingt-quatre sont à la capitale, et il y a baptisé quarante-six adultes, dont vingt et un sont dans la même ville.

Je vous marquai, l'année dernière, l'origine, les suites et l'issue de la cruelle persé-

cution qui s'alluma, au mois de mai, dans cette capitale du Kouei-tcheou (1). Ignace Lou, dont je fis mention dans ma dernière lettre (2), que M. Matthias envoyoit de temps en temps visiter les chrétiens persécutés, se rendit à Péking, dans le dessein d'y purger les chrétiens condamnés des calomnies dont ils avoient été chargés par le vice-gouverneur de la province, et d'y faire révoquer, s'il étoit possible, l'injuste sentence portée contre eux. Il avoit formé ce projet à l'insu du missionnaire, et ne l'avoit communiqué qu'aux chrétiens de la ville. Lorsqu'il fut arrivé à Péking, Mgr. l'évêque, les missionnaires, et des chrétiens de cette capitale, le dissuadèrent de faire cette démarche imprudente. Comme il y étoit arrivé peu de temps avant Noël, il y passa cette fête. A son retour, il rendit compte de sa commission, tant aux prisonniers qu'aux autres chrétiens de Kouei-yang; il leur exposa les raisons qu'on lui avoit données pour le détourner de son dessein, tout ce que l'évêque et les missionnaires lui avoient dit pour la consolation des persécutés, et les bons traitemens qu'il en avoit reçus. Tous en furent très-satisfaits et consolés.

Tous les confesseurs, à l'exception de

---

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 460 et suiv.
(2) *Voyez* ci-dessus, pag. 401.

Laurent Hou, qui est encore en prison, subirent la sentence portée contre eux. Les quatre condamnés à l'exil de trois ans y furent envoyés dès l'année dernière. La veuve Lô fut conduite de ville en ville par des satellites, à Tchong-king-fou sa patrie, et livrée au prétoire du gouverneur subalterne de cette ville; elle fut mise aussitôt en liberté, sans autre forme, et même sans avoir comparu devant le mandarin. Les chrétiens, prévenus de son retour, avoient agi pour cet effet auprès des prétoriens, parmi lesquels ils ont des amis. Les six autres confesseurs, condamnés à l'exil perpétuel à He-long-kiang, hors de l'empire, partirent le 13 de la quatrième lune de cette année (25 mai, le lendemain de la Pentecôte), en la même lune et le même jour que la persécution avoit éclaté l'année dernière. M. Matthias dit, dans une lettre du 16 août, en parlant de ces exilés : « Les chrétiens de la ville et les femmes de ces confesseurs les accompagnèrent jusqu'à la distance de dix stades (une lieue) hors de la ville. Les confesseurs, armés de courage, après avoir dit adieu à leurs proches et à leurs amis, marchèrent pleins de joie, prêchant la religion le long de la route ». Pendant leur séjour dans la prison, ils eurent toujours pleine liberté d'y professer leur religion, et même de la prêcher aux autres prisonniers; ce qu'ils firent, conjoin-

tement

tement avec Laurent, avec tant de succès, qu'un chrétien de la ville écrivoit, dans le commencement de cette année, qu'on comptoit trente chrétiens dans la prison. Tous ces néophytes, au rapport de M. Matthias, ont été pour la plupart envoyés en exil : il n'en reste aujourd'hui qu'un assez petit nombre. L'année dernière, Laurent baptisa un de ces prisonniers qui, le lendemain, fut exécuté à mort.

Quant à Laurent, qui est condamné à être étranglé, il est encore incertain s'il sera exécuté, pour la raison que je vous marquai l'année dernière (1) : ainsi il continue de n'être martyr qu'en attente. Pendant la dernière administration des chrétiens de la ville, M. Matthias le visita lui-même dans sa prison, et entendit sa confession. Il baptisa, dans la même occasion, trois homicides que Laurent avoit convertis à la foi six ou sept mois auparavant. Ayant pris une étole sous son habit de dessus, il récita sur eux toutes les prières et fit toutes les cérémonies prescrites par le Rituel pour le baptême, sans être aperçu des autres prisonniers. Les néophytes, en qualité de plus anciens dans la prison, les avoient fait sortir sans peine dans la cour. J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, GABRIEL TAURIN, *évêque de Tabraca et coadjuteur.*

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 468.

Lettre de Mgr. Dufresse, évêque de Tabraca, vicaire apostolique du Su-tchuen, à M. Chaumont.

En Chine, province du Su-tchuen,
le 27 décembre 1801.

J. M. J.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER CONFRÈRE,

Les espérances qu'on nous avoit données, au mois de septembre dernier, du rétablissement de Mgr. de Caradre, ont été frustrées; ce prélat mourut le 15 novembre suivant, et nous laisse dans une grande désolation. C'est une grande perte pour cette mission, qui peut-être ne sera jamais réparée : personne n'y est plus sensible que moi, qu'il laisse chargé d'un fardeau très-pesant, dont le poids est au-dessus de mes forces, et auquel je succomberois sans doute, si Dieu, par sa miséricorde, ne me soutenoit. Ce qui nous console, c'est que ce vertueux prélat est mort de la mort des saints, comme vous le verrez dans le rapport détaillé qu'en fait M. Florens, qui l'assista, en ce dernier moment, avec trois prêtres chinois; il y rapporta, nou-

seulement les circonstances de sa mort, mais encore un précis abrégé de toute sa vie.

Quoique ma santé soit un peu meilleure qu'elle n'étoit ces dernières années, néanmoins, comme elle est encore foible, et que d'ailleurs, dans ce pays, les événemens sont très-incertains, je ne différerai pas long-temps à user de la faculté extraordinaire qui m'a été accordée d'élire un coadjuteur, et de le consacrer évêque de Caradre. Cela aura sans doute lieu dans le cours de l'année prochaine, après le cours des administrations; en attendant, j'ai désigné et député M. Trenchant, pro-vicaire général: pareillement, lorsque j'aurai terminé mon administration et ce que j'aurai à faire en cette partie orientale, j'irai résider, selon l'usage de mes prédécesseurs, dans la partie occidentale. Il m'est impossible de vous écrire plus au long.

Personne ne vous est plus uni que moi par les sentimens d'amitié, de confiance et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, ✠ GABRIEL TAURIN,
évêque de Tabraca et vicaire apostolique.

Précis historique de la vie, des vertus et de la mort édifiante de Mgr. Jean Didier de Saint-Martin, évêque de Caradre, vicaire apostolique de la province du Su-tchuen en Chine, décédé le 15 novembre 1801; par M. Florens, missionnaire apostolique dans la même province, et ensuite coadjuteur de Mgr. l'évêque de Tabraca.

Defecit gaudium cordis nostri : versus est in luctum chorus noster : cecidit corona capitis nostri. Væ nobis, quia peccavimus (1)! (Orat. Jerem. ℣. 15, 16.)

M. Jean Didier de Saint-Martin naquit à Paris, vers l'an 1742, de parens pieux. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fit ses études de philosophie et de théologie dans le séminaire Saint-Louis. Son mérite le fit choisir pour être d'abord maître de conférences, et ensuite directeur du séminaire, où il enseigna la théologie scolastique et morale, expliqua l'Ecriture sainte, et s'acquitta parfai-

(1) La joie de nos cœurs s'est évanouie : nos cantiques d'allégresse ont été changés en lamentations : la couronne est tombée de notre tête. Malheur à nous, parce que nous avons péché!

lement de tous les devoirs d'un prêtre zélé et savant. Il fit sa licence avec distinction, et prit le bonnet de docteur en théologie en 1772. Il partit de Paris, à la fin de la même année, pour aller dans les missions étrangères, et poussa le détachement jusqu'à partir sans dire un dernier adieu à ses parens, qui vivoient encore. Il arriva en 1774 dans la province du Su-tchuen en Chine, où il n'y avoit alors que cinq missionnaires, y compris feu Mgr. Potier, évêque d'Agathopolis. Ce zélé missionnaire fit de grands progrès dans la connoissance des lettres chinoises, et s'en servit avantageusement pour procurer la gloire de Dieu. Il mit en meilleur ordre et augmenta le livre de prières, corrigea plusieurs autres livres par ordre de Mgr. l'évêque d'Agathopolis, et contribua puissamment, par ce moyen, à faire connoître et à étendre la religion dans toutes les parties de la province.

Le saint Siége, informé du mérite et de la vertu de M. de Saint-Martin, le nomma évêque de Caradre et coadjuteur de Mgr. l'évêque d'Agathopolis, alors vicaire apostolique du Su-tchuen. Il fut sacré au mois de juin 1784. Quelques mois après, il s'éleva en Chine une violente persécution dont il fut la première victime. Mais le Seigneur, qui sait tirer le bien du mal, fit tourner à sa gloire la malice de ses ennemis. Ce prélat, détenu

dans le prétoire du lieutenant criminel, parla de la religion à tous ceux qui désiroient s'en instruire : il l'annonça aux grands de la terre, aux gouverneurs, aux officiers du prétoire, qui ne purent s'empêcher d'admirer ses vertus et sa science, et le traitèrent avec une sorte d'honneur et de respect.

Au mois de mars 1785, Mgr. de Caradre fut conduit à Péking, y comparut devant les grands de l'empire, fut mis en prison, et chargé de chaînes, ainsi que plusieurs autres évêques et missionnaires, qui y avoient été amenés des diverses provinces de l'empire, et dont plusieurs moururent dans les fers (1). Quelque temps après (2), l'empereur Kien-Long rendit la liberté aux missionnaires détenus, et leur laissa le choix, ou de rester dans les églises de Péking, ou de retourner à Canton, pour repasser de là dans leur patrie. En sortant de prison, ils furent conduits dans les églises de Péking. L'évêque de cette ville, et les autres missionnaires qui y résident, furent au comble de la joie, et témoignèrent à Dieu leur reconnoissance par une messe solennelle d'actions de grâces, qui fut célébrée par Mgr. l'évêque de Péking. Mgr. l'évêque de Caradre y prononça un discours dont

---

(1) *Voyez*, tome II, les diverses lettres et relations touchant la persécution de 1785.

(2) Le 9 novembre 1785.

tous les fidèles furent singulièrement édifiés (1).

Après un mois de repos, depuis sa sortie de prison, ce prélat fut amené à Canton, avec sept autres missionnaires qui avoient demandé à y revenir. Il passa de là à Manille, où il fut reçu et traité avec distinction par l'archevêque, le gouverneur et les habitans. A peine y fut-il arrivé, qu'il s'occupa des moyens de rentrer dans sa mission; mais il essuya beaucoup d'obstacles et de retards. Après un assez long séjour à Manille, il revint à Macao, où il eut encore beaucoup de difficultés à surmonter. Il réussit enfin, et arriva, pour la seconde fois, dans la province du Sutchuen, au mois de janvier 1789. Depuis ce moment, il se livra tout entier au gouvernement de la mission: Mgr. l'évêque d'Agathopolis, déjà fort âgé, s'en déchargea entièrement sur lui. Il traduisit et composa plusieurs nouveaux livres pour l'instruction des chrétiens. Il publia un mandement pastoral, qui contient des règles de conduite très-sages pour les prêtres, et fit répandre partout des livres de religion, pour opérer la conversion des païens; aussi est-ce principalement depuis son retour en Chine, que les prêtres chinois se sont multipliés, et que le nombre des

(1) *Voyez* tome II, pages 232 et 233.

chrétiens du Su-tchuen a augmenté d'une manière plus sensible.

Après le décès de son vénérable prédécesseur, qui mourut au mois de septembre 1792, Mgr. l'évêque de Caradre redoubla encore de zèle, et ses vertus brillèrent d'un nouvel éclat. Dans l'espace de neuf ans, qui s'écoulèrent jusqu'à sa mort, la chrétienté du Su-tchuen augmenta de près de moitié. A la fin de 1792, on comptoit déjà vingt-cinq mille chrétiens : cette année, 1801, leur nombre s'élève à près de quarante mille. Voilà les fruits du zèle admirable de notre cher pasteur. Il est à remarquer que c'est depuis la persécution que la religion a fait de plus grands progrès : tant il est vrai que la vérité persécutée se montre dans son plus beau jour, et que, suivant la parole remarquable de Tertullien, le sang des martyrs est la bienheureuse semence qui sert à multiplier les enfans de l'Eglise. *Sanguis martyrum, semen christianorum.*

Les vertus qui se faisoient le plus remarquer dans la personne de Mgr. l'évêque de Caradre, étoient une piété tendre, solide et sans affectation; une foi vive qui lui faisoit abhorrer tout ce qui est opposé à la doctrine catholique; une charité ardente, un zèle éclairé pour procurer la plus grande gloire de Dieu; une prudence consommée pour tout prévoir; un amour du travail qui alloit pres-

que jusqu'à l'excès; une fermeté inébranlable, une force et un courage qui lui faisoient mépriser les plus grands dangers. Il n'avoit aucun respect humain, et ne savoit ce que c'étoit que de flatter. Droit et sincère, il étoit ennemi déclaré de tout mensonge et de toute duplicité; il se montra toujours zélé défenseur de la foi et de la pureté du culte de Dieu. Jamais missionnaire n'a été plus soumis et plus obéissant que lui aux décrets du saint Siége et de la sacrée congrégation de la Propagande. Non content de recommander à ses prêtres une obéissance aveugle à toutes les décisions qui en émanent, et de leur en donner l'exemple, il se montroit terrible envers ceux qui paroissoient vouloir tergiverser sur ce qui avoit été décidé par rapport aux rits chinois; aussi, aidé du secours de Dieu, est-il venu à bout d'exterminer toutes les superstitions qui avoient encore cours, dans cette province, parmi les chrétiens. Ennemi déclaré de l'usure et de toute injustice, il a réussi à éliminer des chrétientés qu'il gouvernoit la pratique de l'usure, et plusieurs contrats usuraires, qui jusque-là étoient encore en usage parmi les fidèles. Tous les missionnaires, même ceux des autres provinces de la Chine et des royaumes voisins, avoient une si haute idée de sa science et de sa sagesse, qu'on le consultoit de tous côtés; il étoit comme l'oracle de ces contrées. Enfin,

sa charité pour le prochain en a fait un martyr, s'il est permis de s'exprimer ainsi; car il est véritablement mort pour le salut de son troupeau, comme on le verra par les circonstances de sa dernière maladie et de sa bienheureuse mort, dont il nous reste à parler.

Une contusion qu'il se fit à l'os de la jambe gauche, en 1791, lui causa un ulcère très-dangereux, qui le fit beaucoup souffrir pendant plusieurs années, et qui, ayant été mal soigné par les médecins, étoit devenu comme incurable; il en étoit pourtant moins incommodé les dernières années de sa vie. En 1796, une dysenterie dont il fut attaqué fit craindre pour ses jours : depuis ce temps, il ne se porta jamais bien, et fut toujours sujet au dévoiement. Deux ans après cette dysenterie, il se sentit brûlé d'une fièvre lente et continue, qui dura environ trois ans; il n'en fut délivré que deux mois et demi avant sa mort. Cette fièvre, qui redoubloit tous les jours dans l'après-midi, consuma toutes ses chairs; sur la fin, il n'étoit plus qu'un squelette. Je serois porté à croire que cette fièvre étoit la fièvre étique, et lui-même le pensoit ainsi.

Malgré toutes ces incommodités, notre vénérable prélat n'interrompit point le cours de ses visites, et ne quitta pas le gouvernail de son vaisseau; au contraire, il multiplioit

toujours ses travaux ; la sollicitude pastorale ne lui laissoit de repos ni le jour ni la nuit.

Ce fut au commencement de l'année dernière, 1800, que, dans le cours de sa visite apostolique, sa maladie se déclara plus sérieusement. Il pensoit déjà à suspendre pendant quelque temps ses fonctions ordinaires, pour se reposer un peu, prendre des remèdes, et réparer ses forces ; sur ces entrefaites, les rebelles Pe-lien-kiao, qui, depuis plusieurs années, font des ravages affreux, vinrent dans le voisinage des chrétientés qu'il visitoit. A cette nouvelle, l'amour du prochain et de son salut éternel lui fit abandonner le projet de se reposer ; et, se livrant à toute l'ardeur de son zèle, il se décida à ne plus se ménager, et à mourir, à l'exemple de Jésus-Christ, pour le salut de ses pauvres brebis. Ainsi, malgré sa maladie, il continua sa visite et redoubla ses travaux ; ce qui aggrava son mal. Après que les rebelles se furent retirés, Mgr. de Caradre alla se reposer dans le lieu de sa résidence, qui est peu éloigné de la ville de Tsong-king-tcheou ; mais il n'étoit plus temps ; la maladie étoit devenue incurable. Dès les mois de mai et de juin, il étoit sans force et extrêmement maigre ; son estomac ne faisoit plus ses fonctions ; il ne prenoit presque aucune nourriture, et ne cessoit d'avoir le dévoie-

ment. Les fatigues excessives qu'il avoit essuyées dans l'exercice de son ministère étoient la cause de tous ces maux. Il travailloit tout le jour sans prendre aucun repos, et entendoit les confessions pendant une partie de la nuit. Dans le temps des vacances, il passoit les journées entières à écrire, et assez souvent jusqu'à dix heures du soir. Les scandales des mauvais chrétiens le remplissoient d'amertume, allumoient son zèle, et faisoient de profondes plaies à son cœur plein de charité. . . . .

Ce bon prélat demeura dans cet état de langueur pendant un an et demi, sans pouvoir visiter les chrétiens; il ne consentit à s'en abstenir qu'à force de représentations et d'exhortations de la part de plusieurs missionnaires. « Quand je mourrois quelques » mois plus tôt en visitant les chrétiens », me disoit-il, en répondant à une lettre dans laquelle je l'invitois à se reposer, « quel mal « y trouveriez-vous? Fait-on un crime à » plusieurs saints évêques ou prêtres, qui » sont morts de bonne heure, pour avoir » ruiné leur santé, et s'être consumés dans » le service de Dieu et du prochain? leur » fait-on un crime, dis-je, d'avoir ainsi » abrégé leurs jours? Laissez-moi tranquille, » continuoit-il, et ne me pressez plus de me » reposer ». . . . . .

Ce temps de langueur ne fut point, pour

un évêque si laborieux, un temps d'oisiveté; il l'employa à corriger et à augmenter le catéchisme de la mission et plusieurs autres livres de religion écrits en chinois, et à composer d'autres petits ouvrages dans la même langue, pour réfuter les superstitions des idolâtres, et prouver d'une manière claire et succincte la vérité de notre sainte religion (1).

Comme sa maladie alloit toujours en augmentant, il se décida, au mois de juillet de cette année 1801, à aller à la ville de Tching-tou, pour être plus à portée de son médecin, ou plutôt, comme il le disoit lui-même, plus proche de notre cimetière, qui n'est pas éloigné de la ville. Lorsqu'il fut arrivé dans notre maison de résidence, il parut se porter moins mal : on espéroit même qu'il alloit se rétablir entièrement. Mais Dieu, qui vouloit le faire croître en patience et augmenter ses mérites, le conduisit, dans un moment de crise, jusqu'aux portes de la mort. Le danger étant diminué, il célébra la sainte messe, le jour de l'Assomption de la sainte Vierge : mais, deux ou trois jours après, il retomba dans un état pire qu'auparavant, et reçut le

(1) Mgr. l'évêque de Caradre sacra aussi, dans ce temps d'infirmité, son coadjuteur, Mgr. Dufresse, évêque de Tabraca. Il fit cette cérémonie le 25 juillet 1800. *Voyez* ci-dessus la lettre de M. Dufresse, page 432.

saint viatique et l'extrême-onction. Pensant bien qu'il n'en reviendroit pas, il m'envoya un exprès, avec une lettre écrite de sa main, par laquelle il m'invitoit à me rendre au plus tôt auprès de lui, pour l'assister dans ses derniers momens. J'arrivai à Tching-tou, le 22 d'août, et trouvai notre bon pasteur plein de connoissance. Après quelques momens d'entretien, je lui demandai s'il craignoit la mort : « Au contraire, me répondit-» il, je la désire, et cela pour avoir le bon-» heur de louer éternellement notre bon » Jésus. Je ne crains que ses suites et le ju-» gement ».

Le 24 d'août, jour de la fête de saint Barthélemi, il voulut faire par-devant moi une déclaration solennelle de soumission et d'adhésion à tout ce qui a été décidé et réglé par le saint Siége contre les rits chinois. « *La cause est finie*, dit-il, *obéissons* ». Il ajouta : « *Anathême à l'usure*. Dans cette » mission, point de contrats qui la ressen-» tent. L'obéissance à Dieu et à son Eglise » n'appauvrira personne. Qu'on restitue se-» lon ses forces, pour réparer les injustices » commises, et qu'on le fasse promptement, » sincèrement, entièrement; pour lors, Dieu » bénira ».

Le lendemain, ce vénérable prélat se trouva un peu mieux; les forces commençoient à lui revenir : néanmoins, il continua

toujours, jusqu'à sa mort, de rester couché ou assis, ne pouvant ni marcher ni se tenir droit. Il écrivoit assis sur le bord de son lit, sur une petite table qu'on lui avoit faite. Il employa ce peu de forces à perfectionner, achever, corriger, et même à composer plusieurs petits ouvrages qu'il jugeoit nécessaires pour la gloire de Dieu et le salut des ames. Enfin il entreprit, pour l'utilité de ses prêtres, de traduire en langue chinoise des passages choisis de l'Ecriture sainte, sur toutes sortes de matières d'instruction et de prédication. Je le pressois souvent de quitter la plume. « Laissez-moi, me répondoit-il ;
» je suis inutile pour toute autre chose ; mais
» j'ai assez de liberté d'esprit et de forces
» pour faire ce que je fais. Je souffre moins,
» je sens moins mes misères, en faisant ces
» ouvrages, que si je restois oisif les jour-
» nées entières, assis ou couché sur mon
» grabat ». Il est vrai que le Seigneur lui accorda la présence d'esprit et un jugement sain jusqu'à la fin. Il pensoit, réfléchissoit et parloit, comme s'il eût joui de la meilleure santé. A peine avoit-il fait les deux tiers de ce dernier ouvrage, que les médecins lui annoncèrent que sa dernière heure n'étoit pas éloignée. Il reçut cette nouvelle avec joie, et fit volontiers à Dieu le sacrifice de son ouvrage.

Les vertus du prélat brillèrent d'un nouvel

éclat pendant les trois derniers mois de sa maladie. Je ne le quittai point pendant tout ce temps; j'allois le voir la nuit et le jour: et durant les deux derniers mois, je passois une partie de la nuit à son côté. Il me parloit presque toujours de Dieu, de la passion de notre Seigneur, de la sainte Vierge, qu'il a toujours honorée d'une manière particulière. Il me recommanda de faire en sorte que son culte fût bien connu et affectionné des chrétiens. Il avoit une grande dévotion envers saint Joseph, patron des missions; et composa, quelques jours avant de mourir, plusieurs prières de louanges en son honneur. Il respectoit beaucoup et invoquoit souvent les saints anges, et me recommanda aussi d'engager et d'exciter les chrétiens à les louer et honorer. Il me faisoit réciter tous les jours les litanies qu'il avoit composées lui-même en l'honneur de son patron, saint Jean l'évangéliste, pour lequel il avoit une singulière vénération. Il révéroit aussi, comme les fondemens et les colonnes de l'Eglise, les deux apôtres saint Pierre et saint Paul. Nous passions souvent une bonne partie de la nuit à nous entretenir des choses qui pourroient le plus contribuer à la gloire de Dieu. Il avoit formé plusieurs projets. Il me les faisoit mettre par écrit, pour se les rappeler et les exécuter, si Dieu lui conservoit la vie. Le plus souvent, il me parloit du

ciel et de la gloire que Dieu prépare à ceux qui l'aiment de tout leur cœur. Deux jours avant sa mort, il disoit : « Que ne suis-je » mort martyr ! Mais je n'étois pas digne de » cette grâce ».

Sa patience étoit admirable ; il souffroit avec joie les douleurs de sa maladie. Je ne l'ai jamais entendu se plaindre ; sa résignation et soumission à la volonté de Dieu étoit parfaite. Il nous disoit souvent : « Je meurs » volontiers ; je fais de bon cœur le sacrifice » de ma vie ». Il prononçoit très-fréquemment, et pour ainsi dire à toute occasion, ces paroles de notre Seigneur agonisant dans le jardin des Olives : *Non sicut ego volo, sed sicut tu; non mea voluntas, sed tua fiat :* « Que » votre volonté soit faite, et non la mienne ». Il exprimoit sa confiance en Dieu, par ce verset du Psaume xxx : *In te, Domine, speravi; non confundar in æternum :* « J'ai espéré » en vous, Seigneur ; mon espérance ne sera » jamais confondue ». On l'entendoit souvent dire : « Je renonce à Satan, à ses œuvres et » à ses pompes », et protester qu'il vouloit mourir dans l'amour et entre les bras de Jésus. Les derniers jours de sa vie, il répétoit très-fréquemment les actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition. Il craignoit jusqu'à l'ombre du péché, et m'avoit recommandé de l'avertir s'il lui échappoit quelques mouvemens d'impatience et de vivacité. Quel-

quefois il pleuroit de joie en parlant de notre Seigneur Jésus-Christ. Plus il approchoit de sa fin, plus on s'apercevoit de la joie qu'il ressentoit de souffrir et de mourir. Il lui échappoit souvent de rire. Sa joie éclatoit sur son visage, même lorsqu'il dormoit. On venoit le voir et le considérer pendant son sommeil, pour en être témoin.

Comme il avoit reçu ses derniers sacremens dans la crise qu'il eut quelques jours après l'Assomption, on ne lui réitéra point l'extrême-onction; mais il reçut de nouveau le saint viatique, le 27 octobre et le 10 novembre. On récita ensuite pour lui les prières de la recommandation de l'ame. Pendant qu'on les récitoit, il étoit assis sur son lit, tenant le crucifix entre ses mains, et produisant à haute voix les sentimens et les affections qui y sont contenus, avec tant de ferveur et de joie, que les assistans en étoient extrêmement édifiés.

Enfin, ce vertueux prélat rendit tranquillement son ame entre les mains de son Créateur, le dimanche 15 novembre, vers six heures du soir, après avoir invoqué plusieurs fois le saint nom de Jésus, et prononcé ces paroles: *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum:* « Seigneur, je remets mon » ame entre vos mains ». Trois prêtres chinois l'assistèrent avec moi dans son agonie; elle fut courte et paisible: seulement, deux

ou trois heures avant sa mort, il parut ne plus entendre ce qu'on lui disoit. Je remarquai bien positivement qu'en rendant le dernier soupir, il voyoit quelque chose qui le ravissoit d'admiration ; ses yeux paroissoient fixés sur quelque objet, et on remarquoit sur son visage une joie douce et tranquille. Le 17 du même mois, nous célébrâmes ses obsèques le plus honorablement que nous pûmes, sans faire cependant de grandes dépenses ; il nous l'avoit spécialement recommandé. Le 18, son corps fut porté à notre cimetière, accompagné de trois prêtres chinois qui étoient avec moi, et il fut inhumé à côté de son vénérable prédécesseur, Mgr. l'évêque d'Agathopolis.

C'est ainsi qu'a terminé sa carrière Mgr. de Saint-Martin, évêque de Caradre, l'un des prélats les plus distingués de notre corps, la gloire et l'honneur de cette mission en particulier, une des lumières les plus éclatantes qu'ait eues l'église de Chine, le défenseur le plus zélé de la foi et de la pureté du culte divin ; aussi pouvons-nous lui appliquer, dans un sens accommodatif, ces paroles du prophète Jérémie : « La joie de nos cœurs s'est » évanouie, *Defecit gaudium cordis nostri :* » nos cantiques d'allégresse ont été changés » en pleurs et en sanglots, *Versus est in luctum* » *chorus noster.* Notre digne pasteur, notre » vénérable chef a disparu, la mort nous l'a

» enlevé, *Cecidit corona capitis nostri.* Ah! » malheur à nous! puisque ce sont peut-être » nos péchés qui ont attiré sur nous la colère » de Dieu, et qu'il a voulu nous faire éprou- » ver les rigueurs de sa justice, en nous en- » levant un pasteur que nous n'étions pas » dignes de posséder: *Væ nobis, quia pecca-* » *vimus!* » Mais nous avons la confiance que ce pasteur charitable, qui a tant aimé son prochain pendant qu'il vivoit, ne nous abandonne pas, maintenant qu'il est dans la région des bienheureux; et que là, prosterné devant le trône du Dieu des miséricordes, il intercède efficacement pour son successeur, pour ses prêtres et ses ouailles, et qu'il nous obtiendra toutes les grâces nécessaires pour le revoir un jour dans la céleste patrie.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE
DES LETTRES
CONTENUES
DANS LE TROISIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

ERRATA.

Page 479, *au bas*, *note* (2), au lieu de *page 401*, lisez : *page 458*.



